LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Apert (E.), Médecin des hôpitaux de Paris.

Bartet (Dr A.), Médecin principal de la marine.

Baudouin (Marcel), Publiciste.

Blind (Dr A.), de Paris.

Bourgeois (Dr A.), Ophtalmologiste.

Chassé (Ch.), Agrégé de l'Université.

Cilleuls (Dr Jean des).

Deschamps (Dr Albert).

Durodié (Dr), de Bordeaux.

Estrée (P. d'), Homme de lettres.

Gourcuff (Olivier de), Homme de lettres.

Lebeaupin (Dr A.), de Moisdon-la-Rivière.

Legrain (Dr), Médecin en chef de l'Asile de Villejuif.

Lemaire (Dr), de Dunkerque

Marcou (Dr)

Menier (Dr).

Molinéry (Dr), de Barèges.

Molliere (Dr), de Lyon.

Noury (D P.), de Rouen.

Passarini (Dr), de Béziers.

Pivion (Dr), de Paris.

Plicque (Dr A.-F.), de Paris.

Pluyette (Dr), de Marseille.

Satre (Dr), de Grenoble.

Variot (Dr), Médecin des hôpitaux de Paris.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS



VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

1917

PARIS (Ve)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

—

1917

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

24e ANNÉE N° 1 1er Janvier 1917

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie du duc du Maine et ses trois séjours à Barèges (1),

par les Drs CABANÈS et R. MOLINÉRY (*de Barèges*).

(*Fin*).

Le duc finit sa onzième année. Il vient accompagner le roi dans ses campagnes, en sa qualité de colonel des Suisses. La chasse l'occupe déjà et, quatre ans plus tard, ce sont les récits de ce genre qui défraieront presque toute sa correspondance... « Si vous voulez, je renoncerai à la chasse, qui est mon unique plaisir (2). »

Chacun le sait, courre le cerf dans les tirés de Marly ou la forêt de Fontainebleau n'est pas jeu d'enfant malingre. Il faut monter à cheval et s'y tenir de maîtresse façon. A seize ans, le duc devait donc être guéri ; du moins, suffisamment fortifié pour pouvoir se livrer à son « unique plaisir ». M. DE SOURCHES nous paraît donc pousser un peu le tableau au noir, quand il nous confie :

> C'était une chose ridicule de souffrir qu'un homme de cette faiblesse courût le cerf comme il faisait, car s'il fût venu à tomber, il n'aurait jamais manqué de se rompre le col, outre qu'il fallait de nécessité qu'il se ruinât la santé en peu de temps.

Quelques accès de fièvre quarte, bientôt guéris par « le traitement au quinquina et quelques citrons piqués de girofle contre le mauvais air », et le duc recommençait à chasser à son ordinaire (3).

Cela ne cadre plus avec une enfance chétive et une adolescence de cachectique.

Cependant, en septembre 1688, le duc du Maine, colonel des Suisses, troquait sa charge, avec le comte de Toulouse, contre celle de général des Galères. « Il paraissait y avoir une très bonne raison à cet échange, qui était que M. le duc étant naturellement estropié des deux jambes, semblait être plus propre à servir sur mer que sur

(1) V. les nos d'octobre, novembre et décembre 1916.

(2) « Je renoncerai au tric-trac, à la chasse qui est mon unique plaisir et aussi au billard. Je devais aller à la chasse demain et jeudi, je n'irai point » (Correspondance du duc du Maine, *Archives Nationales*, N. 121.)

(3) Voici la composition du chenil du duc du Maine : *Roland, Commère, Rodrigue, Noiron, Médée, Jason, Hébée, Cyrus, Nigaud, Nanon, Finette, Morette, Charmant* et *Belle-Face*.

terre ; mais les officiers de marine assuraient que les bonnes jambes étaient aussi nécessaires à la mer que pour le service de la terre, parce que, dans les gros temps, un homme qui n'est pas ferme sur ses jambes ne pouvait se tenir sur un vaisseau. »

Que devons-nous conclure ? Mais, avant d'en arriver là, laissons parler les faits.

Toujours en cette année 1688 (le duc approchait de sa dix-huitième année), le jeune prince assiste à la rude entrée en campagne des armées de Louis XIV, au début de la Ligue d'Augsbourg (1). Du camp de Philipsbourg il écrit, en octobre 1688 :

Madame,

... Nous arrivâmes fort fatigués. Pour ce qui est de moi, la lassitude ne m'ôte point de l'appétit. Après m'être repu, je me couchai sur la paille où j'ai dormi dix heures parfaitement bien et je me suis trouvé ce matin à mon réveil fort reposé... L'air de la Prusse m'est fort bon ; mes valets disent que j'engraisse... mais je suis un peu fatigué, car j'ai été trois jours et deux nuits sans changer de chemise.

Le duc se distingue à la bataille de Fleurus, menant plusieurs fois les escadrons à la charge ; il a un cheval tué sous lui.

Se raillant lui-même, il écrit à sa seconde mère :

Je m'estimerais très heureux si le roi pouvait être content des services d'un boiteux.

Et il signe :

Votre pauvre Gambillart.

Dans une autre lettre :

Quoique je ne fasse pas grand'chose ici, j'y fais toujours plus qu'à la cour, où je ne puis que *clopiner*.

Dans la belle étude que le général de Piépape a consacrée à la duchesse du Maine, l'auteur signale que « la légère boiterie du duc enlevait peu de chose à la grâce de sa démarche ».

Le 26 mars 1691, du camp devant Mons, le duc du Maine écrivait à Mme de Maintenon :

Le roi fut attaqué hier de la goutte... Il s'expose, si j'ose dire, comme ferait un jeune fou qui aurait sa réputation à établir... Ma santé est bonne, quoique ma fatigue soit grande. Je monterai demain à la tranchée (2).

Il pouvait donc faire un soldat !

Lorsque, en 1692, le « pauvre Gambillart » épousa la princesse

(1) Sanguin, qui avait soigné l'enfant dès sa première maladie, était resté attaché à sa personne, car nous le voyons accompagner le prince aux armées.

(2) *Archives nationales*, K. 121, nº 14.



LA DUCHESSE DU MAINE.
Collection du docteur Cabanès.

(D'après une peinture du *Musée de Versailles.*)

de Conti, petite-fille du Grand Condé (la « poupée de sang », « la princesse Tom-Pouce »), on disait à la cour : « Cela fera un beau couple assurément : un boiteux et une manchote. »

A ces jugements faut il en ajouter d'autres, basés sur les rapports écrits de témoins oculaires, ou sur une tradition qui se serait plus ou moins intégralement perpétuée ? LA BOULINIÈRE écrivait, en 1825, que le duc du Maine fut conduit à Barèges *pour une espèce de paralysie*. Tout récemment, BÉRALDI opinait pour un *raccourcissement du nerf de la jambe*.

*
* *

Si, maintenant, nous rassemblons en quelques lignes les éléments épars de notre observation, nous constatons qu'il s'agit d'une affection au *début brusque*, survenant à une *époque déterminée* : trois ans ; dans une circonstance où d'aucuns ne veulent plus voir que coïncidence : la dentition, accompagnée de convulsions.

Le sujet *boite* : le médecin d'Anvers parle de *simple affaiblissement*. Mme de Maintenon, à trois reprises différentes, écrit formellement :

Il faut rappeler les esprits (1) *dans cette cuisse presque paralytique*... Le bain *rappelle les esprits à sa cuisse* et la *chaleur* qui est *nécessaire* pour la *nourriture* et par *conséquent* pour la *force*... Le mal de M. du Maine *n'est pas visible;* il faut le fortifier en rappelant la chaleur dans une partie *qui a été presque paralytique.*

Et l'on se remémore la phrase du P. Tixier : « J'ai vu M. du Maine nu ; ce qu'il fait qu'il boite, c'est qu'il *a le talon détaché du pied.* » On ne saurait plus explicitement donner la signature du PIED-BOT PARALYTIQUE.

Le médecin d'Anvers voit l'enfant en 1674, un an et plus après « les terribles convulsions (2) ». La jambe est « retirée ». Or, dans la paralysie infantile grave, la luxation de la hanche n'est pas rare et, dans les cas ordinaires, le membre, *refroidi et atrophié*, ne subit plus l'allongement normal du membre opposé (3).

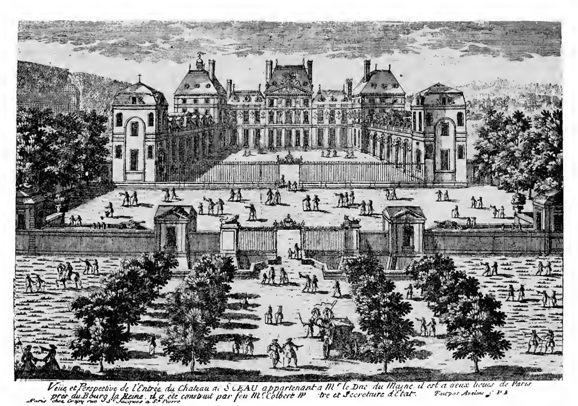
Mais le médecin d'Anvers a réussi à allonger la jambe, « tout en la laissant aussi faible » : voilà bien la *luxation de la hanche de la paralysie infantile*, paralysie dont l'accident le plus fréquent (4) est

(1) On retrouve, dans cette expression, l'influence de la grande théorie cartésienne sur les *esprits animaux*, ce fluide subtil qui, formé dans le cœur ou le cerveau, se distribuait, croyait-on, dans toutes les parties du corps et y portait la vie. Les philosophes avaient donné ce nom à ces phénomènes, par opposition aux *esprits minéraux* des alchimistes. Ne pourrait-on établir une lointaine analogie entre la théorie des « esprits animaux » et la théorie des ions, en électricité ?

(2) Les convulsions accompagnent souvent le début de la paralysie infantile (Cf. COMBY) ; et c'est pendant la période de la première dentition qu'on observe la paralysie infantile.

(3) COMBY, *Traité des maladies de l'enfance*, 4e édit., 1902.

(4) *Id.*, *ibid.*



LE CHATEAU DE SCEAUX, résidence de Mgr le duc du Maine.
(Collection du docteur CABANÈS.)

le *pied-bot paralytique*, si nettement indiqué par la citation ci-dessus.

Et la *scoliose*, à laquelle nous avons fait plus haut allusion, n'est-elle pas « la déformation compensatrice des attitudes vicieuses du membre paralysé (1) ? » Voilà donc la *coxalgie* éliminée.

Comment interpréter *l'abcès au derrière* ? Notons, d'abord, que la date de sa formation, ou de son apparition, semble être postérieure de 12 à 13 mois à l'accident convulsif initial ; en second lieu, il ne fut jamais question que *d'un* abcès au derrière, et Mme de Maintenon prononce, carrément, le mot de *fistule*.

D'après Comby, « tout trajet suppurant indépendamment d'une lésion osseuse, et qui siège près du conduit ano-rectal, est une fistule. » Le plus souvent, cette fistule est consécutive à un *abcès* ouvert spontanément et est de nature tuberculeuse. On sait, en outre, la prédilection de la tuberculose pour la paralysie infantile : n'en voilà-t-il pas assez pour établir la deuxième partie du diagnostic ?

Un abcès s'ouvre spontanément ; une fistule s'installe secondairement, fistule probablement borgne externe, qui, chaque fois qu'elle se ferme, amène, à nouveau, fièvre et douleur. Sa longue durée, six à sept ans (1675 à 1681), nous fait penser aussi à une fistule de nature tuberculeuse.

L'état cachectique du jeune malade s'explique par ces alternances (2) de fièvre, de chaleur, de suppuration ; état cachectique contre lequel il était d'autant plus difficile de lutter, que la paralysie infantile avait fait son œuvre.

Une autre preuve vient nous confirmer encore dans ce diagnostic de fistule, et c'est toujours Mme de Maintenon qui nous la fournit : « Car, pour sa *descente*, elle est en aussi grand péril de paraître par les cris et la violence de la douche, que par le *relâchement* que l'on craint du long séjour dans l'eau. » Il y avait donc aussi *prolapsus du rectum*.

Le prolapsus du rectum se voit rarement dans la paralysie infantile ; mais, tout exceptionnel soit-il, on l'y rencontre. Ici, le fait est indiscutable : or, la fistule n'est pas rare dans le prolapsus du rectum.

L'évolution, enfin, de la maladie du jeune duc nous fait éliminer encore la coxalgie. Celle ci, quand elle guérit spontanément, guérit avec une plus ou moins complète ankylose de la hanche. On voit facilement l'incompatibilité de cette affection avec le fait *de chasser à courre presque quotidiennement, et de conduire des escadrons de cavalerie à l'attaque des villes !*

Dans la paralysie infantile, au contraire, l'amélioration, quand elle se produit, est progressive et, dans notre cas, l'amélioration est

(1) Comby, *loc cit.*

(2) Pierre Delbet, *Traité de chirurgie clinique et opératoire*, t. VIII, 1899.

affirmée par M. de Maintenon (1), Mme de Sévigné (2), et aussi le duc du Maine :

Je me dis que je pourrais vous être bon à quelque chose, et quand je soutiens assez bien les fatigues de nos chasses *pour n'être point las quand j'en reviens*, je me dis encore que je suis bien sain pour être aux Invalides.

* * *

Notre observation serait incomplète, si nous ne disions un mot des ascendants, des collatéraux, enfin des descendants de notre malade.

La pathologie du grand roi a été étudiée de façon telle par de si nombreux auteurs et, en dernier lieu, par Cabanès, puis par Delmas, qu'il est oiseux d'y revenir.

Soulignons la fistule du grand roi, qui se retrouve chez son fils, et sa fistule maxillaire, que nous retrouverons, très aggravée, chez le duc du Maine, sous forme de cancer (?) du maxillaire supérieur, dont il mourut en 1736.

Mme de Montespan eut dix grossesses, dont deux avant de devenir maîtresse royale. On la cataloguerait actuellement dans les *neuro-arthritiques*. Mais que penser de ses grossesses semi-clandestines ?

Quelque autorité qu'elle ait pris sur la Cour, quelque dédain qu'elle ait professé pour les appréciations des courtisans, Mme de Montespan a toujours voulu, dans une certaine mesure, que ses grossesses et ses couches fussent cachées : tous les mémorialistes s'accordent sur ce point. Elle assistait même à des chasses en carrosse, à côté du roi. Nous avons tous présente à l'esprit cette lettre de Mme de Sévigné, où la « divine marquise » nous conte comment l'état des chemins était si mauvais que, souvent, l'avant du carrosse était entraîné par les chevaux, tandis que l'arrière restait profondément embourbé.

D'autre part, nous pouvons invoquer Saint-Simon, insistant sur les règles *formelles* de l'étiquette, qui obligeaient les dames choisies par le roi à l'accompagner dans ses voyages, « à manger jusqu'à en crever », le roi, seul, ayant permission de descendre de carrosse. Or, à Soissons, bien qu'ayant une grande fièvre et enceinte de quatre ou cinq mois, Mme de Montespan eut à souffrir toutes les tortures que l'on imagine en semblable occurrence. Les enfants nés dans de telles conditions devaient fatalement s'en ressentir.

Des deux enfants nés de Mme de Montespan, avant ses relations

(1) « Le petit prince, très effectivement guéri de sa fièvre et de ses autres accidents, commençait à se servir de sa jambe malade presque comme l'autre et marcher beaucoup mieux qu'il n'avait fait jusqu'alors. » Mme de Maintenon, *Corresp. gén.*, t. III, page 52.

(2) « Rien ne fut plus agréable que la visite que l'on fit au Roy. Il n'attendait le duc du Maine que le lendemain. Il le vit entrer dans sa chambre et mené seulement par la main de Mme de Maintenon. Ce fut un transport de joie. » *Lettres de Mme de Sévigné*, t. IV, 223.

royales, seul le duc d'Antin résista. Sa sœur, Mlle de Montespan, mourut jeune, à 15 ou 16 ans.

A 8 ans, mourait le premier-né des « demi-royaux » et le petit prince avait une tête excessivement grosse, qu'à peine pouvait-il porter. On l'ouvrit « et on lui trouva le crâne épais d'un gros pouce et la tête sans suture (1) ».

Le second était le duc du Maine, que nous venons d'étudier.

Le troisième, le comte de Vexin, « avait un défaut de conformation analogue à celui de Maine. . Il ne vécut que onze ans. Il était si rempli d'infirmités qu'il fut très heureux de mourir. J'ai ouï dire que l'on avait fait à ce jeune prince treize cautères le long de l'épine du dos (2). »

Mlle de Tours, autre enfant de Mme de Montespan, était morte deux ans auparavant, âgée de 8 ou 9 ans (3).

Rien à signaler sur la santé de Mlle de Blois, ni sur celle du comte de Toulouse.

Du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, était né le grand Dauphin, qui eut trois enfants : deux d'entre eux, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, étaient contrefaits. Dionis donne une description de l'état du duc de Bourgogne, qui permet de croire à un *mal de Pott abcédé*.

Tuberculose, *hydrocéphalie*, *mal de Pott* ou, tout au moins, *scoliose* probable.... voilà pour les collatéraux !

Marié, en 1692, avec la naine princesse de Conti, la très brillante reine de Sceaux, le duc du Maine eut 7 enfants. « Au milieu de toutes ses distractions (au château de Sceaux), Mme du Maine eut plusieurs grossesses successives, dont le succès fut compromis par le manque de soins (4). » L'un des bébés mourut en naissant ; quatre autres en bas âge. Seuls, le prince des Dombes et le comte d'Eu survécurent (5).

En résumé, pour M. du Maine, le diagnostic de l'affection qui nécessita trois séjours à Barèges, où il trouva la guérison, sera le suivant : *Paralysie infantile, à début convulsif, survenue à la période de la dentition ; pied-bot paralytique consécutif, avec scoliose de compensation ; fistule anale*, de nature tuberculeuse, vraisemblablement borgne externe et secondaire à un abcès péri-anal ; enfin, *prolapsus du rectum*.

---

(1) *Mémoires du P. Tixier*, dans *Trois familiers du Grand Condé*, par J. Lemoine et A. Lichtenberger (Champion, éd.).

(2) *Id.*, *loco citato*.

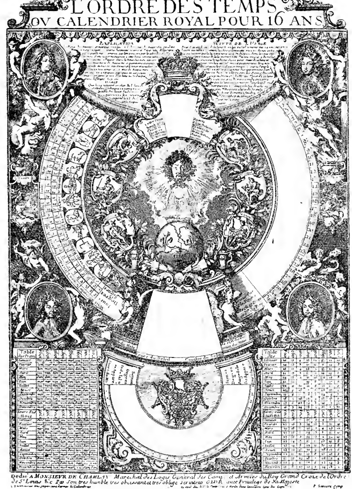
(3) *Souvenirs sur Mme de Maintenon*, par Mlle d'Aumale.

(4) *La duchesse du Maine*, par le général de Piépape, page 73.

(5) Il fallait que la monarchie portât en elle-même « une idée-force » bien trempée (que l'on nous pardonne l'expression), pour que, malgré leurs tares pathologiques, les rois, leurs collatéraux, leurs descendants, aient pu réussir à mener à bonne fin leur programme : créer une France qui dictât ses lois au monde.

CALENDRIER POUR LES ANNÉES 1694-1710

Pl. XXVIII



Les Anciens Almanachs illustrés, par Victor Champier. — Frinzine et Klein, éditeurs.

ALMANACH GRAVÉ PAR LE PAUTRE

« GRAVEUR ET ARCHITECTE DU ROY »

Le Roi-Soleil, entouré de son fils et de ses petits-fils légitimes.

(D'après un almanach gravé, du XVIIe siècle).

Informations de la « Chronique »

La « généralissime » des infirmières.

C'est ainsi que J. de Bonnefon désigne la duchesse d'Aoste, inspectrice générale de la Croix-Rouge italienne. Et il nous la montre, dans l'exercice de sa fonction charitable.

Cette très haute et très mince dame, qui se montre sans suite, sans serviteurs, est faite pour être obéie et a la certitude de ne pas trouver devant elle une résistance qui serait inutile. Elle sait arrêter les empressements et les zèles fâcheux.

— Il faut, dit-elle à une infirmière, que les soins ne fatiguent pas inutilement celui qui les reçoit.

Et la menue infirmière, duchesse de Naples ou de Sicile, s'incline avec un respect religieux, hâte le pas et rentre sous les coulisses tirées de ses paupières les deux étoiles de ses regards.

L'inspectrice générale arrête au passage la porteuse d'un bol. C'est une tasse de bouillon. Elle demande une cuiller et goûte lentement.

— C'est trop salé, prononce-t-elle. Emportez cela et faites veiller sur la cuisine.

Ailleurs, une infirmière s'attarde en conversation avec une de ses camarades. La princesse passe. Sans tourner vers les coupables le profil le plus pur et le plus calme qui soit, la princesse dit :

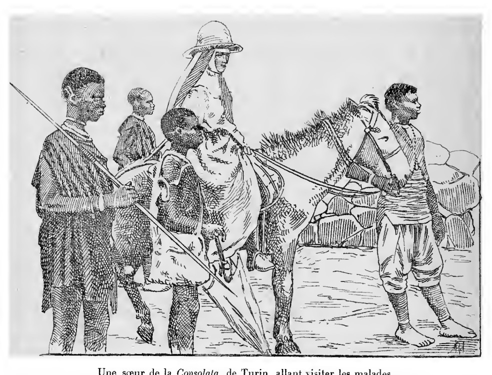
— On ne parle pas en service.

Dans les hôpitaux lointains, dans les ambulances des gares, « la généralissime » arrive toujours à l'improviste, comme si elle traversait la péninsule sur un nuage, à la manière des Immortelles dans *Homère*. Cette haute taille, cette fierté mystérieuse, cet air involontaire de domination sereine, ce calme patricien, dans le sévère costume de guerre que la duchesse d'Aoste porte à la manière des vêtements ajustés que le Titien donne à ses portraits, tout cela fait une impression inoubliable, dans le cadre blanc d'une porte d'hôpital.

C'est la duchesse d'Aoste qui fit, il y a quatre ou cinq ans (vers 1911), un voyage dans l'Afrique équatoriale, dont elle rapporta un *Carnet de notes*, auquel nous empruntons ce croquis :

Les Pères de la Consolation sont jusqu'ici les seuls missionnaires que j'ai rencontrés dans cette région. Mgr Perlo me disait : « Nous arrivons dans ce pays, non pas comme des prêtres, mais comme des médecins... »

Les missionnaires ont commencé à soigner les malades, et peu à peu ils sont devenus les amis et les confidents des indigènes de cette race, cependant méfiante. Mgr Perlo est admirablement secondé dans son œuvre si utile et si intelligente par les Pères de la *Consolata*, qui se conforment très docilement à ses instructions et lui apportent le concours de leur activité et de leur admirable esprit de foi, ainsi que par les Sœurs du même ordre, qui ne font que changer de terrain d'action, et qui, au lieu de promener leur infatigable sérénité, dans les interminables dortoirs de l'hospice de Cottolengo, à Turin, à soigner des fous, des idiots, des crétins, des scrofuleux, des lépreux, etc., du matin au soir, s'en vont ici deux par deux, à travers les montagnes et les vallées, sous le vent et sous la pluie comme sous un



Une sœur de la *Consolata*, de Turin, allant visiter les malades, escortée par quelques jeunes nègres.

soleil torride, toujours souriantes, à la recherche des misères les plus répugnantes. Elles disputent les mourants aux hyènes, elles leur arrachent les enfants abandonnés. Elles s'en vont, ces héroïnes, intrépides, sans peur, armées seulement de leur confiance en Dieu.

La duchesse d'Aoste témoigne, par son propre exemple, qu'une âme bien trempée est toujours « maîtresse du corps qu'elle anime ».

Le drame de Meyerling.

La mort du cacochyme monarque, qui porte, avec son... collègue d'Allemagne, le poids le plus lourd de la responsabilité de l'effroyable *tornado* qui secoue le monde, a permis d'évoquer le souvenir d'un drame auquel un membre de la famille impériale d'Autriche, le futur héritier du trône, fut intimement mêlé.

Que n'a-t-on pas écrit sur cette tragédie de Meyerling, sur laquelle, il faut bien le reconnaître, la lumière n'est pas encore complètement faite ! Que de versions ont été colportées, qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance !

Pour qui a cherché à éclaircir, d'après les documents et les témoignages, cette page d'histoire contemporaine, il n'est que deux hypothèses acceptables : ou le suicide, dans des circonstances que nous avons ailleurs rapportées (1), avec tous les éléments de preuve qui le corroborent ; ou l'assassinat. Ici, plusieurs mobiles sont invoqués, qui auraient déterminé cet acte criminel : l'archiduc Rodolphe aurait été, dit-on, victime de la vengeance d'un mari trompé, un garde-chasse qui soupçonnait l'infidélité de sa femme, sans se douter que l'amant était le kronprinz ; fable qu'aucune attestation sérieuse ne vient étayer. Pour d'autres, les causes de la mort du prince seraient dues moins à un fait passionnel qu'à une série de faits politiques et de projets conçus en dehors de l'empereur et concernant le régime de la Hongrie. Cette circonstance et la vie profondément dissolue de son fils auraient fait accepter à François-Joseph l'horrible disparition de celui-ci, avec une résignation plus grande que celle dont on le savait capable en temps ordinaire (2).

En somme, le mystère persiste et, de ceux qui y ont été de plus ou moins loin mêlés (3), nous ne pouvons guère attendre de précisions nouvelles. Seul, un des témoins du drame (4) vit encore ; peut-être consentira-t-il à parler — après sa mort !

(1) Cf. nos *Légendes et Curiosités de l'histoire*, t. II.

(2) Quelques souvenirs de François-Joseph, par F. Bac (*Revue de Paris*, 1er septembre 1915)

(3) La comtesse Marie Larisch a tout récemment écrit un livre sur « le Drame de Meyerling », qui a paru originairement en anglais et dont une traduction française a été publiée par l'éditeur Emile-Paul ; ceux qui aiment les détails romanesques trouveront ample matière à satisfaire leur goût, en lisant cet ouvrage, très curieux et qui dévoile maints traits ignorés.

(4) Nous faisons allusion à Philippe de Cobourg, l'ami intime du prince défunt, et le frère du roi félon, dont nous avons eu l'occasion de stigmatiser la traîtrise.

Échos de la « Chronique »

Une « Allemande » jugée par l'Académie et la Presse.

C'est l'honorable secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, notre très affectionné maître, le professeur Debove, qui nous a fait le grand honneur de présenter notre livre, récemment paru, à la docte assemblée.

Voici en quels termes Horace Bianchon, *aliàs* le Dr Maurice de Fleury, a rendu compte de cette présentation, dans *le Figaro* (1) :

Le secrétaire perpétuel, M. Maurice Debove, a toujours eu beaucoup d'esprit. Il n'en a point manqué, hier, en offrant à l'Académie le dernier ouvrage, richement illustré, que M. le docteur Cabanès consacre à *Une Allemande à la Cour de France*.

La grosse Liselotte, zoophile et terriblement écrivassière, montra toute sa vie l'orgueil d'être Allemande et l'impossibilité quasi totale de rien comprendre à l âme de la France : « Les chiens sont les gens les meilleurs que j aie trouvés en France », écrivait-elle. Et M. Debove, qui cite d'autres passages non moins typiques du livre de M. Cabanès, conclut que l'âme allemande avait déjà, sous le roi Louis XIV, beaucoup de son actuelle laideur.

D'autre part, notre éminent ami, le professeur Albert Robin, dans le *New-York Herald ;* notre distingué confrère Ch. Fiessinger, dans le *Journal des Praticiens ;* MM. Jean Bernard, dans l'*Indépendance belge* et la *Presse associée;* G. Wulff, dans le *Gaulois;* Capelle, dans le *Petit Journal ;* Gorey, dans l'*Humanité*, etc., ont bien voulu consacrer à notre dernière étude de très intéressants articles, dont, à cette place, nous les remercions de grand cœur.

Le génie inventif du Dr Doyen.

Du docteur Eugène Doyen, mort si prématurément, et dont la science pouvait encore beaucoup espérer, que dire qui n'ait été dit ailleurs ? Parler de sa *maestria* opératoire est thème banal ; rappelons plutôt sa dextérité manuelle, qui lui permit de s'essayer à presque tous les métiers.

Il était, a-t-on conté, en train de terminer le plan de construction d'un « canon de tranchées », dont on attendait merveille ; nous n'en sommes pas surpris, sachant que, déjà dans son jeune âge, Doyen s'était tour à tour essayé au métier de menuisier, mécanicien, ajusteur, fondeur, maçon, mouleur : une partie des mou-

(1) N° du 6 décembre 1916.

lures de la maison de son grand-père, à Reims, sont, paraît-il, d'Eugène Doyen.

Plus tard, il transforma et créa de nombreux instruments de chirurgie (1). Il savait tracer une épure, se servir de la table de logarithmes et de la règle à calcul, aussi bien que du bistouri et du microscope, car il était passé maître en bactériologie : n'avait-il pas consacré sa thèse inaugurale au bacille virgule du choléra ?

Rappelons, enfin, que Doyen fut le premier à faire des applications du cinématographe à l'enseignement de la chirurgie et, particulièrement, de la technique opératoire. Mais nous nous sommes promis de ne pas dépasser les limites de notre cadre ; nous n'en dirons pas davantage.

Une vocation précoce.

Jadis, il nous fut conté, — n'est-ce pas par Péan lui-même ? — que Doyen, dès son enfance, avait rêvé d'être chirurgien ; mieux encore : le premier chirurgien du monde ! Et pensant à Péan, qui était très lié avec son père, il ajoutait avec assurance : « C'est moi qui *le* remplacerai ! » Et cet objectif, il faut reconnaître qu'il fut bien près de l'atteindre.

Un mot de François-Joseph.

Il est rapporté dans une attachante étude de Ferdinand Bab, parue depuis la guerre (2).

Nullement dupe de la prudence de ses ministres, qui ne lui faisaient connaître que l'indispensable, le vieil empereur se plaisait à dire, à ceux qui venaient lui raconter un fait de notoriété publique : « Les souverains sont comme les médecins : ils ignorent à peu près tout. »

---

(1) Qui voudrait connaître « l'instrumentation » de Doyen, n'a qu'à se reporter à la *Revue critique de médecine et de chirurgie*, n° du 1er août 1900. Il est opportun de rappeler, à ce propos, un fragment du discours que prononça le défunt chirurgien, le 1er juin 1902, à Berlin, à l'*Exposition des moyens d'enseignement de la médecine*, qui fut tenue, à cette époque, dans la capitale allemande : « J'avais l'habitude, depuis longtemps, de manier les outils vigoureux et bien en main du menuisier, du tourneur et de l'ajusteur-mécanicien ; la plupart des instruments de chirurgie me semblaient défectueux ; les bistouris pouvaient à peine être saisis entre le pouce et l'index. Je tordais d'une seule main les branches des cisailles, lorsque l'os résistait quelque peu ; l'hémostase était longue, laborieuse et l'on accumulait ligatures et pinces sur des tissus où anatomiquement il n'existe que des capillaires. J'ai pratiqué par centaines toutes les opérations de la chirurgie générale et spéciale. J'ai étudié avec soin tous les types d'instruments en usage, afin d'adopter ceux qui répondaient aux besoins de la chirurgie et de transformer les autres ou d'en créer de nouveaux. Toute mon instrumentation a été déterminée d'après les règles de la mécanique théorique et pratique. Chaque modèle a été construit pour réaliser le plus simplement possible l'effet qu'en réclame le chirurgien... »

(2) *Revue de Paris*, 1er septembre 1915.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance médicale de guerre.

Le Conseil d'administration de l'A. M. F. signale avec reconnaissance le don de 5.000 francs fait par M. le doyen Sigalas, au nom de MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

Le 1[er] novembre, après un an d'exercice, la Caisse avait recueilli 585.000 francs. Cette somme, qui aurait pu apporter un utile soulagement aux victimes d'une guerre de six mois, sera totalement insuffisante pour remédier aux désastres financiers qui atteindront nos camarades mobilisés pendant plusieurs années.

Sur la proposition de son Président, M. le Dr Barth, la Commission administrative de l'Association des Médecins de la Seine a décidé, à l'unanimité, de proposer à la prochaine assemblée générale le vote d'une somme de 10.000 francs en faveur de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

De plus, elle met à la disposition de cette œuvre, pour un médecin des pays envahis, ou pour un médecin mobilisé chargé de famille, une bourse entière au lycée Saint-Louis, à Paris.

La Caisse de guerre avait réuni, à la date du 25 novembre, 610.000 francs.

Adresser les souscriptions au Trésorier, 5, rue de Surène, Paris (8e).

A propos de la « Dioséine Prunier ».

On sait que le traitement de l'artério-sclérose doit être antitoxique et rénal. La « Dioséine Prunier » réalise toutes ces indications thérapeutiques.

La « Dioséine Prunier » est, en effet, *antitoxique* par son fluor ; *cardio-motrice*, par ses composés nitrités ; *tonique*, par ses glycérophosphate et formiate sodiques; *diurétique*, enfin, par l'ensemble de ses différents constituants.

Présentée sous la forme commode de comprimés, exactement dosés à 0,25 centigr., elle permet aux médecins d'en varier les quantités, suivant qu'ils le jugent nécessaire.

La dose de 2 à 4 comprimés par jour, pris en deux fois, matin et soir, étant celle généralement employée.

François-Joseph avarié ?

Le *Carnet de la Semaine* publie l'entrefilet ci-dessous, dont nous lui laissons la responsabilité :

Cè monarque décrépit, qui vient de rendre son âme au diable, était dans la vie familiale le tyran le plus abject, le bourreau le plus féroce de toute la ligne des Habsbourg, connue pourtant pour sa sécheresse de cœur et sa morgue hautaine.

Un an après son mariage avec la belle Elisabeth de Bavière, il la trompait déjà journellement avec les petits rats du ballet du théâtre impérial. Bientôt ce régal ne lui suffisait plus et il courut partout pour assouvir sa passion de l'inédit et de l'imprévu.

Tout lui était bon ; les honorables tenancières des maisons de rendez-vous clandestins à Vienne, à Pesth et à Prague, trouvaient en lui leur meilleur client, pas à cause de sa générosité plutôt médiocre, mais à cause de la fréquence de ses visites. Un jour, il s'enflamma pour une gitana, rencontrée sur la route pendant une de ses chasses de Hongrie.

Elle lui plut. Sans écouter la raison, sans prendre des informations ou de précautions, il la bouscula sur une meule de foin et la posséda sous les rayons ardents du soleil. Elle lui laissa, pour toute sa vie, un souvenir cuisant de cette rencontre fortuite.

Rentré à Vienne, il communiqua le mal terrible à l'impératrice, qui faillit en mourir. Elle prit son mari en horreur et ne lui pardonna jamais d'avoir ruiné sa santé. La vie commune lui devint insupportable, et c'est de cette époque-là que date la manie ambulatoire de la malheureuse victime, qui voyagea tout le temps, pour échapper au contact de son mari contaminé.

Il y a Grecs et... Grec !

Au mois de septembre 1914, le Dr Coureménos, propriétaire d'une maison de santé à Paris, offrit à titre gracieux sa maison, tout installée et transformée à ses frais en hôpital militaire, au gouvernement hellénique, pour être mise par la légation de Grèce à la disposition du gouvernement français (acte signé le 16 octobre 1914).

A la suite des déplorables événements qui se sont déroulés à Athènes, contre les puissances protectrices de la Grèce, le Dr Coureménos, médecin-chef de l'hôpital complémentaire V. L. 30 (Colonie hellénique), retire purement et simplement la généreuse offre qu'il avait faite au gouvernement d'Athènes et met sa maison à la disposition du gouvernement national grec, représenté par M. Venizélos.

Echos de Partou

En souvenir de Nelson. — Le *Cri de Paris* a raconté, dans un de ses récents numéros, l'origine de la cravate noire que portent les marins britanniques et qui rappellerait le deuil de Nelson. Il est un autre insigne particulier que mettent, sur leur tenue, les officiers de marine, en souvenir du célèbre amiral.

Les grades se distinguent, dans la marine royale britannique, par des galons. Mais les officiers ont le galon supérieur sur le milieu de la manche, et il a la forme d'un petit anneau, qu'on appelle en anglais *curle*. Voici l'histoire de ce *curle*.

Dans sa tentative malheureuse contre l'île de Ténérife, en juillet 1797, le contre-amiral Nelson eut un bras emporté par un boulet espagnol. A la suite de cette blessure, et jusqu'à sa mort, Nelson fixa sa manche vide à l'un des boutons du devant de l'habit, au moyen d'un bout de galon cousu en forme de boucle, et placé à 10 ou 20 centimètres du bas de la manche.

Plus tard, quand Nelson eut été enseveli dans son triomphe de Trafalgar, tous ses camarades portèrent, en mémoire de l'illustre amiral, une boucle de galon cousue à plat sur la manche.

L'homme à la jambe-armoire. — De son état, maroquinier Robert Coudriet est, au surplus, unijambiste. Il habite 46, rue des Francs-Bourgeois, en hôtel. C'est de cet hôtel que, chaque soir, sa jambe de bois frappant allègrement le sol, il se dépêchait vers Montmartre. Là, dans de louches cabarets, il rencontrait de louches personnages. Bien que négligeant le maroquin, il vivait fort à l'aise. Des agents le jugèrent suspect et le filèrent.

Robert Coudriet était un marchand de « coco » et, hier, on l'arrêta. Fouillé, on ne trouva sur lui aucune cocaïne et, comme Robert protestait, on allait lui rendre la liberté. Mais un agent astucieux eut l'idée de sonder la jambe artificielle de l'artisan maroquinier. Cet examen lui valut une grande surprise : le pilon de Robert Coudriet, imaginé et fabriqué par lui, recélait une petite armoire. Douze paquets de « coco » y gisaient. Pour le coup, l'amputé fut coffré (1).

(1) Cf. *Matin*, 20 août 1916.

Leur “ Kultur ”

Les prisonniers anglais en Allemagne.

Les livres blancs du gouvernement anglais, relatant le traitement des prisonniers anglais, militaires et civils, dans les camps allemands, viennent de paraître. L'un d'eux renferme la correspondance entre le *Foreign Office* et l'ambassadeur des Etats-Unis

Les délégués américains ont visité une cinquantaine de camps. A Wittenberg, M. Osborne a constaté la monotonie du régime, les défectuosités de l'habillement, les irrégularités dans la remise des colis ; il s'est aperçu aussi des sentiments anglophobes du commandant du camp. Les prisonniers sont regardés comme des criminels, que seul un régime de terreur peut maintenir dans l'obéissance. Il n'y a pas la moindre trace d'humanité dans les rapports entre les prisonniers et les autorités du camp.

Le Dr Ohnesorg, chirurgien de la Marine des Etats-Unis, visita le camp (22 novembre 1915) ; il constata que « malheureusement, dans ce camp, il s'est produit beaucoup de faits qui heurtent les règles admises pour le traitement des prisonniers de guerre ».

Au camp de Stendal, les prisonniers manquent de vêtements et vivent surtout sur les paquets qui leur sont adressés.

A Dœberitz, les prisonniers en sont réduits absolument aux envois venus d'Angleterre.

Le deuxième livre blanc renferme le rapport du Dr Taylor, sur le camp de Ruheleben. Notre confrère a étudié pendant dix jours le régime des prisonniers, basé sur les tables diététiques du Professeur Backhaus. La graisse est insuffisante ; les rations sont calculées pour des hommes qui ne travaillent pas. Si les 3.700 prisonniers du camp prenaient leurs rations, il n'y en aurait pas assez pour tous. Ainsi, pendant deux jours, les quantités étaient calculées pour 100 hommes, alors qu'il fallait fournir à 250 prisonniers. Les 150 autres reçurent du hareng en conserves ; 1/3 des boîtes renfermaient du poisson pourri et immangeable. Le Dr Taylor insiste, dans son rapport du 1er mai 1916, sur le déficit en matières grasses. Il propose une entente entre l'Angleterre et l'Allemagne, pour que la première complète les rations inadéquates.

Dr Menier.

N.-B. — Ce rapport est du *1er mai 1916 ;* or, les journaux français parlent d'un rapport du *21 juin.* (*Matin,* 27 juin ; *Petit Journal,* 1er juillet 1916.)

LE MUSÉE DES HORREURS DE LA GUERRE



VICTIMES DE LEUR INFAMIE !

Soldats allemands, recevant des soins de leurs majors, pour un commencement d'asphyxie provoquée par les gaz toxiques, qu'ils nous destinaient, et qu'un changement de vent leur a retournés.

(Dessin de G. PAYRAUD, d'après un document du *Journal*).

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Statues-fétiches (XXII ; XXIII, 186, 348). — Comme suite à l'article publié dans le n° du 1er novembre 1916 de la *Chronique médicale*, par M. Jean Fugairon, sur les statues-fétiches, voulez-vous me permettre de vous envoyer la photographie du « Grand saint Christophe » de l'église d'Avesnières-Laval, dont il est question dans cette note ? La tradition qui porte les jeunes filles à enfermer des épingles dans le talon de saint Christophe, est toujours vivante, reste d'un folk lore analogue à celui qui porte les Allemands à enclouter la statue en bois d'Hindenburg. Il est vrai qu'en cas d'insuccès, on a coutume de dire aux jeunes filles qu'elles se sont trompées de statue ; et que c'est à la statue en bois de l'autre saint (saint Sauveur), qui lui fait pendant, qu'elles auraient dû s'adresser.

Le véritable intérêt que présente cette statue, pour nous autres médecins, c'est qu'elle est un exemple frappant d'une observation de gigantisme acromégalique, prise de près par le sculpteur du XIVe siècle qui en est l'auteur.

En regardant attentivement cette photographie, vous pourrez, comme me le fit remarquer, il y a plusieurs années, le professeur Launois, reconnaître dans cette statue les principaux signes du gigantisme acromégalique : déformation du crâne, saillie des rebords orbitaires, asymétrie faciale et déviation exagérée des yeux ; élargissement du nez, et surtout prognathisme exagéré du maxillaire inférieur : tout y est.

Il est vrai qu'on a représenté le géant avec de la barbe, mais combien clairsemée !

Les bras sont vigoureux ; mais remarquez la déformation des mains, l'allongement des doigts, et surtout la forme de ce pouce, qui, à lui seul, est une révélation.

L'artiste, voulant faire un géant, a représenté la taille droite, et a négligé la déformation des jambes ; mais les pieds (peu visibles sur la photo) sont caractéristiques : ils ont plus de 60 centimètres de long, de quoi recevoir pas mal d'épingles, n'est-ce pas ?

Il en résulte que la tradition, qui ne voulait voir dans le « saint Christophe » d'Avesnières que le produit informe des naïfs sculpteurs d'autrefois, est injuste, et que nous sommes en présence de l'œuvre d'un artiste réaliste autant que consciencieux, qui a reproduit certainement un modèle vivant, atteint de gigantisme acromégalique.

Dr Bucquet, Médecin de l'Hôtel-Dieu (*Laval*).



Le Grand « Saint Christophe » de l'église d'Avesnières Laval.
(D'après un document communiqué par M. le Dr Bucquet, de *Laval*.

Les statues-fétiches (XXII, 323 ; XXIII, 186). — A propos des STATUES FÉTICHES (clous de la statue de Hindenburg), permettez-moi d'indiquer qu'il existe en France, outre celles, qu'a signalées M. Henri FAUVEL (*Chronique médicale* du 1er juin 1916), à *Saint-Efflem* (Côtes-du Nord) et à *Lyons-la-Forêt* (Eure), une statue analogue à *Saint-Céneri-le-Gerei* (Orne), à 15 kilomètres d'Alençon, où les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année piquent une épingle, et j'ai constaté qu'il y en avait beaucoup.

Ce pèlerinage doit avoir un certain renom, et le paysage charmant a dû aussi attirer les artistes, car dans la salle à manger de l'auberge où ne sont pas admis les Philistins, les murs sont garnis de peintures de maîtres, dont l'une est signée HARPIGNIES !

Dr MONTAGNON (*Saint-Etienne*).

Leur prétendue science (XXII, 290 ; XXIII, 188). — N'est-ce pas une publication allemande qui annonçait, ces temps derniers, que, malgré toute leur ingéniosité, les chimistes d'outre-Rhin n'étaient point parvenus à réaliser l'utilisation pratique des marrons, qui abondent en maints endroits ? Nos savants peuvent encore leur en remontrer, sous ce rapport comme sous tant d'autres.

C'est au château d'Issy, jadis habité par la reine Marguerite et qui appartenait alors à Mme de Lépine, que naquit, dans les environs de 1840, la première idée d'une découverte qui devait, quelques années plus tard, entrer dans le domaine pratique.

La noble châtelaine se promenait dans les allées de son parc, poussant à tout moment du bout du pied les marrons qui les obstruaient ; elle était accompagnée, dans sa promenade, par le Dr PARISET et le toxicologue FLANDIN, ce jour-là ses hôtes.

— Allons, chimiste, dit Pariset à Flandin, tire-nous quelque produit de ces marrons, afin de nous en débarrasser.

Flandin rumina, et quelque temps après, il inventait la pâte alimentaire de marrons. On devait en faire du Racahout des Arabes, Flandin en fit d'abord du gâteau de Savoie : la fécule de marron d'Inde est plus fine que la fécule de pomme de terre.

La fécule alimentaire n'est pas, d'ailleurs, le seul produit utile que l'on ait tiré du marron d'Inde ; à l'aide de procédés spéciaux, un pharmacien de Paris en a extrait une huile naturelle, très efficace contre la goutte, les hémorroïdes et les rhumatismes.

Gageons que les Allemands contesteront encore cette découverte bien française, ou continueront à l'ignorer, selon leur habituel procédé.

A. C.

Médecins combattants (251, 287). — A notre excellent confrère, le *Bulletin médical* (no du 5 août 1915), nous empruntons ces lignes, sur un « médecin combattant » qui vient de succomber glorieusement, hélas ! après beaucoup d'autres.

On a appris ces jours-ci la mort au champ d'honneur du Dr DROUARD, bien connu à Paris, fanatique de sport, et qui avait été champion d'escrime de l'épée.

Médecin-major d'une division de choc à laquelle il s'était fait attacher, il avait été cité plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée et fait chevalier de la Légion d'honneur. Sa bravoure était légendaire dans cette division de braves. Soigner avec le plus grand dévouement et une parfaite compétence les blessés ne suffisait pas à sa nature ardente. Restait la haine du Boche. Quand le devoir professionnel lui en laissait le loisir, il profitait souvent de la nuit, pour aller faire des incursions dans les tranchées ennemies, avec un simple couteau, *mais en bras de chemise.*

Il était accompagné de deux soldats marocains, qu'il avait spécialement dressés à cette besogne nocturne, terriblement périlleuse. A chaque expédition, il trouvait moyen d'envoyer au vieux Dieu allemand un certain nombre de ses hypocrites serviteurs. Il revenait, d'ailleurs, le plus souvent, avec quelques estafilades. Il en avait bien collectionné une trentaine.

Un jour, on le présenta au général de M.., qui lui fit un sermon « en première », lui disant qu'en qualité de médecin, protégé par la Convention de Genève, il n'avait pas le droit d'agir en « combattant ». « Vous souillez votre uniforme. » — « Pardon, mon général, répondit Drouard, j'y *vais toujours en bras de chemise.* » Le général de M..., qui n'avait fait sans doute que pour la forme la grosse voix, car il savait à quoi s'en tenir, éclata de rire et embrassa Drouard.

R.

Médecins rentrés dans le rang (XXIII, 106, 184, 285, 348). — Un médecin de Lyon dont le nom m'échappe a fait la campagne en qualité de capitaine de chasseurs alpins. Décoré pour fait de guerre, il a été tué aux attaques de l'Harmantsvillerkop.

En 1915, le médecin auxiliaire LÉVY-ALVARÈS, appartenant à un bataillon de chasseurs alpins, au cours d'un combat enleva son brassard de chirurgien militaire et conduisit les troupes à l'assaut. Blessé au Linge (Vosges), il mourait un peu plus tard des suites de sa blessure.

Dans la section occupée par la division à laquelle appartenait le regretté défunt, se trouve un camp, auquel a été donné le nom de notre vaillant confrère.

ELIE VÈZES.

— A propos des *médecins devenus officiers*, je citerai : MIREUR (*Jean-François*), étudiant en médecine à Montpellier en 1789, devenu docteur en 1792, et mort général en Egypte, en 1798. (Cf. *Un volontaire de 1792*, par Jean LOMBARD, et « le Parrain de la *Marseillaise* », in *Légendes et Curiosités de l'histoire*, 1re série, par le Dr CABANÈS.)

Dr MENIER.

Le Dr HÉLOT, parti dès les premiers jours, fait capitaine devant l'ennemi et objet d'une brillante citation pour « sa conduite énergique au feu, son inlassable entrain, son mépris

absolu du danger », commande actuellement une compagnie d'infanterie.

— M. Jammes, pharmacien, 9, Rond-Point de Longchamp, à Paris, *parti comme lieutenant d'artillerie* et qui commandait en Argonne deux batteries d'artillerie, a été nommé capitaine-commandant et décoré de la Croix de guerre avec la citation suivante :

D'un courage et d'un sang-froid absolus au feu, observe et règle, des tranchées avancées, les tirs des batteries de 95 qu'il commande et dont il obtient, grâce à son esprit d'organisation et à son activité, le meilleur rendement. A contribué puissamment, en deux points du front, à la destruction d'ouvrages allemands particulièrement gênants pour notre infanterie, au cours des combats du 30 juin au 2 juillet 1915. (Citation à l'ordre de la division.)

Il a été l'objet d'une deuxième citation à l'ordre de l'armée cette fois, le 1er mai 1916. En voici le libellé :

Capitaine Jammes (Ernest), du 84e d'artillerie lourde. Fait campagne depuis le début de la mobilisation, alors qu'il aurait pu se prévaloir de sa qualité de pharmacien pour demeurer dans les services de l'arrière. Officier énergique et d'une bravoure à toute épreuve ; blessé deux fois et cité à l'ordre de la division, vient de se distinguer à nouveau par l'activité et l'intelligence déployées en mars 1916, pour assurer l'efficacité des tirs de sa batterie. Le 21 mars et le 4 avril 1916, alors que sa batterie souffrait beaucoup du feu de l'ennemi, a donné à tous l'exemple d'un courage et d'un sang-froid remarquables.

Le même a mérité, en outre, les citations suivantes.

Citation a l'ordre de l'artillerie du 9e corps d'armée :

Jammes (Louis-Ernest-Antoine), capitaine commandant la 4e batterie de 120 long du 84e régiment d'artillerie lourde : a su, par son énergie et son ascendant moral, obtenir de sa batterie un rendement considérable, malgré les plus violents bombardements (23 mai 1916).

Nomination de chevalier de la Légion d'honneur, accompagnée de la Croix de guerre avec palmes :

Jammes (Ernest-Louis-Antoine), capitaine de réserve du 84e régiment d'artillerie lourde : officier plein d'allant, qui a fait preuve, en toutes circonstances, des plus belles qualités d'initiative et de commandement. A su maintenir pendant trois mois sa batterie sur une position avancée et soumise à un bombardement presque ininterrompu ; obtenant de son personnel le meilleur rendement, malgré les pertes subies et les fatigues éprouvées. S'est distingué à plusieurs reprises en allant, malgré le feu violent de l'ennemi, au secours de blessés auxquels ses connaissances lui permettaient de porter des soins éclairés et dévoués. Déjà cité à l'ordre de l'armée (2 juin 1916).

Enfin, *citation à l'ordre de l'artillerie lourde de la 2e armée* :

Le général Darde cite à l'ordre du jour de l'artillerie lourde de la

2e armée la 4e batterie du 84e régiment d'artillerie lourde, sous l'énergique commandement du capitaine JAMMES (Ernest-Louis-Antoine) : en position sur le front de la 2e armée depuis les premières attaques sous Verdun, a accompli ponctuellement toutes les missions qui lui ont été confiées, malgré les plus violents bombardements. A subi de fortes pertes, mettant la moitié de son personnel hors de combat, les 21 et 25 mars et les 4, 9 et 27 avril. Le 5 mai, a exécuté des tirs de barrage sous les feux incessants et croisés d'obus de gros calibre et d'obus lacrymogènes, indisposant fortement le personnel (7 juin 1916).

Ces diverses citations, que nous empruntons à la *Revue moderne de pharmacie*, font le plus grand honneur à celui qui en a été l'objet.

L. R.

— Voici deux nouveaux noms à inscrire comme médecins (ou plutôt pharmaciens) rentrés dans le rang :

CANUYT, mobilisé comme pharmacien aide-major; notre confrère avait obtenu de *passer dans l'aviation comme pilote, avec le grade de lieutenant*. Il pilotait un avion de chasse et a été tué accidentellement.

DART (Marcel), étudiant en pharmacie de 1re année, *sous-lieutenant d'infanterie*, a été l'objet de la citation suivante : « Officier, modèle de calme et de sang-froid. Le 22 juin 1916, a entraîné sa section sous un violent feu ennemi, faisant preuve des plus belles qualités. »

V. L.

— Vous pourrez ajouter à la liste des pharmaciens ayant pris du service dans les corps combattants, celui d'un de mes bons amis, proposé pour la croix quelques mois avant la guerre : Louis DECRAMER, docteur en pharmacie, vice-président de l'Association générale des pharmaciens de France, *capitaine* au 1er régiment territorial d'infanterie.

Mon brave ami a été fait prisonnier à Maubeuge, au début des hostilités.

Dr VERMERSCH (Paris).

Fièvre puerpérale et température ambiante (XXIII, 317). — La température ambiante peut avoir une influence sur l'évolution de la fièvre puerpérale, en ce sens qu'elle s'adresse à un organisme déjà fatigué et surtout à une *femme saignée* au cours de la délivrance. Or, il est essentiel de *combattre l'hypothermie* chez la femme saignée.

Dans mon ouvrage sur *le Traitement des hémorragies puerpérales* (Vigot frères, 1905), je rappelle, page 223, « qu'à la suite de l'hémorragie, la température peut s'abaisser de 0°5 à 2° et davantage, par diminution des combustions internes dans les tissus. On connaît

l'expérience indiquée par Laborde, qui consiste à saigner une série de cobayes ou de lapins, et, après la saignée, à placer les uns près du poêle du laboratoire, les autres près de la porte ou de la fenêtre. Les premiers, réchauffés, reviennent rapidement à la vie ; les autres meurent.

Il est donc indispensable de *réchauffer la malade après l'hémorragie*. Outre les inhalations d'oxygène, il faut l'entourer de linges chauds, de couvertures chaudes, de cruchons d'eau chaude, etc. L'idéal serait de mettre la femme dans une *véritable couveuse*, de la traiter comme un enfant débile.

G. KEIM (*Paris*).

La prothèse oculaire ; de quand date-t-elle ? (XXIII, 227). — J'ai lu, dans la *Chronique médicale* du 1er août 1916, n° 8, sous la signature de M. le Dr A. TERSON, une relation intéressante, sur les yeux artificiels.

Puisque j'ai publié en italien, en 1894, quelque chose sur ce sujet, dans une brochure intitulée *Della congiuntivita tracomatosa*, qui a été exposée chez l'éditeur Rosemberg, à Turin, je crois bon de vous en transcrire un petit aperçu, que vous pourrez, si vous le jugez à propos, ajouter à votre très intéressante publication :

« Les anciens Egyptiens, avant d'oindre de bitume, d'essences et de baumes leurs morts, pour les préserver de la putréfaction, préparaient le cadavre. Entre les différents actes, ils énucléaient le globe oculaire et ils vidaient l'orbite de tous ses tissus adipeux et musculaires. Puis ils oignaient ce vide de ces substances préservatives et le remplissaient avec du papyrus en forme de boule, aussi baigné des mêmes substances, et ils y peignaient en noir l'espace qui aurait dû correspondre à la cornée. Pour les personnes riches, on fabriquait un vrai œil artificiel en ivoire, on faisait une vraie prothèse, en appuyant cet œil sur le papyrus qui remplissait l'orbite. Ici aussi, la cornée, bien dessinée, est toujours marquée en noir. Ceci fait supposer qu'à cette époque, l'iris des habitants d'Egypte était fortement pigmenté, car s'il y eût eu des yeux à iris clair ou diversement coloré, les anciens Egyptiens n'auraient certainement pas hésité à leur donner la couleur appropriée, car ils disposaient de toutes sortes de couleurs, comme on peut s'en rendre compte par celles dont ils décoraient leurs monuments. »

C'est par pur hasard qu'il m'a été donné de faire ces observations. Je recherchais, en effet, à cette époque, les complications produites par le trachome sur les paupières des momies, qui remontaient, d'après les égyptologues du Musée du Caire où je faisais mes recherches, à près de 2.500 ans. — Ce qui établit que la fabrication des yeux artificiels est plus ancienne que ne le dit M. le Dr Terson.

Pr Dr C.-E. GUARINO,
Professeur agrégé de l'Université de Naples (Avenue Choubrak, 54, *le Caire*, Egypte).

La prothèse de guerre dans la Grèce antique (XXIII, 163). — Par ces temps de guerre, il est coutumier, dans les journaux médicaux, de ne s'occuper que des blessés et des estropiés. Soit ! Quand on est spécialisé dans les études antiques, il est difficile parfois de trouver de l'actualité dans les vieux bouquins. Pourtant, avec un peu d'attention, on y parvient sans trop de peine. En voici une preuve, que le hasard d'une lecture m'a fait trouver. Je la crois peu connue.

I. — 500 ANS AVANT JÉSUS-CHRIST, ON SAVAIT FAIRE DES PIEDS DE BOIS.

Voici un passage, peu connu, qui le prouve. Il est dû à HÉRODOTE, auteur que les médecins ne lisent pas assez.

> Hégésistrate, le plus illustre des Telliades, avait été jeté en prison par les Spartiates, pour le faire mourir... Attaché dans une entrave de bois, garnie de fer, après avoir mesuré la portion de son pied qu'il pourrait tirer de cette entrave, *il se coupa*, lui-même, TOUT L'AVANT-PIED... Les Spartiates furent stupéfaits de l'aspect de cette MOITIÉ DE PIED, qui gisait en la prison, Hégésistrate s'étant échappé... *il guérit* et SE FIT UN PIED DE BOIS.

Ainsi donc, Hégésistrate pratiqua, sur lui-même, une amputation *médio-tarsienne* ou *tibio-tarsienne*. Il guérit et se fabriqua un AVANT-PIED *artificiel* en *bois*, plus de 500 ans avant Jésus-Christ !

C'est le plus ancien cas, connu historiquement, de *prothèse, à la suite d'amputation*.

II. — 150 ANS APRÈS JÉSUS-CHRIST, EN GRÈCE, ON CONNAISSAIT LES APPAREILS PROTHÉTIQUES LES PLUS ÉLÉGANTS, POUR DOUBLE AMPUTATION DE JAMBE.

En parcourant la célèbre et cinglante diatribe de LUCIEN de Samosate, qui vivait 150 ans après J.-C., diatribe dirigée contre un Crésus qui achetait des livres et était incapable d'en profiter, j'ai remarqué ce passage :

> Il y avait, ces temps derniers, en Asie, un homme riche, qui avait perdu les deux pieds par un accident fâcheux. Ils avaient été *gelés* dans un voyage où cet homme s'était trouvé dans la nécessité de traverser les *neiges* (1). Pour remédier à son infortune, il s'était fait faire des PIEDS DE BOIS, avec lesquels il marchait en s'appuyant sur ses esclaves. Cet homme avait une manie ridicule : c'était d'acheter continuellement des chaussures neuves et de la plus grande magnificence. Il en était extrêmement curieux et voulait que ces morceaux de bois, qui lui servaient de pieds, fussent toujours parés des brodequins les plus élégants.

Ce texte prouve à l'évidence que, 150 ans après J.-C., en *Asie même*, mais à la belle époque grecque : 1° on observait des amputations spontanées par *gelures* des *deux pieds* ; 2° qu'on savait parfaitement fabriquer des *appareils prothétiques*, en *bois*, pour double amputation de jambe, au moins au tiers inférieur ; 3° que ces appareils, comme les plus modernes, étaient pourvus de PIEDS EN

(1) Tout à fait d'actualité, car, pendant cet hiver de 1916-1917, la guerre de tranchées va encore exécuter des doubles amputations de pieds, spontanées.

BOIS, suffisants pour la station debout ; 4° qu'on pouvait même *marcher* (les esclaves remplaçant alors les béquilles ou les cannes) avec cesdits *pieds* ; 5° et qu'enfin, on pouvait dissimuler ces pieds, comme actuellement, par d'élégantes chaussures !

Nil novi sub sole, malgré la « kultur » germanique guerrière... Ce qui prouve, une fois de plus, que les Grecs de jadis furent vraiment étonnants...

Quantum mutati ab illis !

Dr Marcel BAUDOUIN, *journaliste chirurgical.*

Chronique Bibliographique

Au champ d'honneur, par Hugues LE ROUX ; Paris, Plon, éditeur.

Tous ceux qui pleurent un être aimé, tombé au champ d'honneur ; tous ceux qui suivent, avec un sentiment d'angoisse, les épisodes sans cesse renouvelés d'une lutte où la France a engagé les meilleurs de ses enfants, liront, avec émotion, ces pages trempées de larmes, où l'auteur raconte, sans vaine littérature, le douloureux calvaire d'un père qui fait revivre, en traits inoubliables, un de ces héros, son unique fils, s'arrachant sans plainte aux promesses d'un mariage d'amour, pour voler au secours de son pays et lui sacrifier sa vie.

Notre très distingué confrère Hugues LE ROUX a écrit là un de ses meilleurs et plus pathétiques livres.

Notions élémentaires de psychologie physiologique, par le Dr LEMANSKI (de *Tunis*). Paris, Albin Michel.

« Volume singulièrement nourri d'idées et de faits », ainsi le caractérise un de nos confrères, et on ne saurait rendre plus synthétiquement l'impression que vous laisse la lecture de cet ouvrage, que le savant neuropathologue GRASSET a, d'ailleurs, honoré d'une magistrale préface.

La psycho-physiologie est une science neuve, ou plutôt elle est le rajeunissement d'une antique doctrine, celle de l'influence du physique sur le moral. A côté des livres de FIESSINGER sur les maladies du caractère, il faut placer sur les rayons de sa bibliothèque cet ouvrage de saine et intelligente vulgarisation.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

24e ANNÉE N° 2 1er Février 1917

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Les tapisseries de la cathédrale de Reims et les anachronismes dans l'histoire des lunettes,

PAR

M. le Dr A. Bourgeois (*de Paris*),

Ancien Ophtalmologiste des hôpitaux de Reims.

La merveilleuse collection des tapisseries de la cathédrale de Reims a pu être mise à l'abri du bombardement. Et le public parisien, dans une exposition installée au Petit-Palais, a été admis à contempler ces magnifiques œuvres d'art.

Mais les pièces étaient si nombreuses qu'elles n'avaient pu toutes trouver place dans la basilique ; il avait fallu les répartir dans les salles du Palais archiépiscopal. Et ce remarquable édifice a été entièrement détruit par les obus allemands, engloutissant avec lui toutes les richesses qu'il renfermait.

C'est ainsi qu'ont disparu plusieurs belles tapisseries, dont l'une sera décrite plus loin ; une bibliothèque, composée d'ouvrages très rares ; le musée ethnographique, que notre distingué confrère le Dr Guelliot avait organisé de main de maître, et qu'il a eu le chagrin de voir disparaître peu de temps après son inauguration.

Pertes irréparables, qu'il faudra bien se garder d'oublier, lors du règlement des comptes !

Un beau volume : *Les Tapisseries de Reims*, a été publié, en 1912, par Mme M. Sartor, critique d'art. L'histoire et la description de chaque pièce sont accompagnées d'une fidèle reproduction photographique. C'est à cet ouvrage, que sont empruntées les deux figures de ce travail qui représentent deux épisodes de la vie de Jésus.

Les tapisseries les plus anciennes (1530), qui sont aussi les plus estimées, sont celles qui se rapportent à la vie de la Vierge. Celles qui relatent la vie de Jésus-Christ sont moins anciennes, mais fort belles aussi. Il en existait deux à la cathédrale ; les autres étaient à l'archevêché.

Ces tentures sont dues à Daniel Pepersack, maître tapissier d'origine flamande, qui exécuta son travail à Charleville, selon un contrat conclu en 1633 avec Henri de Lorraine, archevêque de Reims. Les tapisseries entrèrent à la cathédrale de 1640 à 1641.

Elles avaient été exécutées d'après des cartons ou dessins confiés à un peintre de Troyes, Pierre MURGALLÉ. Les nombreuses et superbes toiles peintes de cet artiste sont demeurées longtemps dans des locaux inhabités de l'Hôtel-Dieu (ancienne abbaye de Saint-Remi). Elles ont été heureusement transférées au Musée des Beaux-Arts de la ville quelque temps avant la guerre, puis mises en sûreté contre les obus allemands. Si elles étaient restées à l'Hôtel-Dieu, elles auraient entièrement péri avec cet édifice, que la barbarie de l'ennemi a détruit par l'incendie, dans la nuit du 13 au 14 août 1916 ; autre atrocité dont a souffert la ville martyre, qui a vu ainsi profaner la plupart de ses monuments historiques !

Ce n'est pas le côté artistique que je me propose de faire ressortir dans deux des tapisseries de Pepersack. J'ai relevé dans ces tapisseries des particularités qui intéressent les ophtalmologistes, parce qu'elles se rapportent à l'histoire des lunettes. Comme ces particularités se rencontrent encore dans d'autres œuvres d'art (tableaux, sculptures, gravures), elles deviennent alors des curiosités pour tout le monde. Mais avant d'aller plus loin, il est indispensable de dire quelques mots sur l'origine des besicles.

Les anciens ne connaissaient pas l'emploi des verres pour améliorer la vision des yeux qui pouvaient en avoir besoin ; mais ils connaissaient la loupe, représentée soit par un globe de verre creux rempli d'eau, soit par une sphère de cristal (PLINE).

On a trouvé des lentilles en verre dans les fouilles de Ninive et de Pompéi. On n'ignorait pas la propriété qu'avaient ces verres convexes de concentrer les rayons du soleil sur un objet de façon à l'échauffer et même à l'enflammer. Mais l'usage de ces verres pour corriger la presbytie était inconnu. CICÉRON, CORNELIUS NEPOS, SUÉTONE, attestent que, lorsque la vue des vieillards s'affaiblit, ils n'ont pas d'autre ressource que de se faire faire la lecture par un esclave. D'ailleurs, aux siècles passés, l'âge de la presbytie devait être beaucoup plus reculé que de nos jours. Si nous nous reportons à MOÏSE, que le Deutéronome fait mourir à 120 ans, nous apprenons que sa vue aussi était restée parfaite : *Moyses centum et vigenti annorum erat quando mortuus est ; non caligavit oculus ejus, nec dentes illius moti sunt.* (Chapitre XXXIV, verset 7.)

Cette supposition de la connaissance des lunettes par les anciens a pris une certaine consistance, lorsque SIENKIEWICZ a publié, en 1900, son roman des temps néroniens : *Quo vadis.* L'histoire de l'émeraude de Néron est rappelée par l'auteur en ces termes : « César, son émeraude à la hauteur de l'œil, regardait ces spectacles avec attention. » Il ne s'agit là que d'une légende sur la prétendue myopie de Néron. Cet empereur a vécu de l'an 37 à l'an 68 de l'ère chrétienne. Or, le mot *myops-opis* n'a fait son apparition dans la langue latine qu'avec ULPIEN, écrivain et jurisconsulte romain du IIIe siècle.

Dans l'hypothèse où Néron aurait eu un certain degré de myopie,

(Fig. 1)



JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS.

(Extrait de l'ouvrage de Mme M. Sartor, *Les Tapisseries de Reims*).

la forme, le plus souvent concave, de l'émeraude, jointe à son grand pouvoir dispersif, lui aurait été très favorable. Mais il faudrait supposer que Néron aurait eu la bonne fortune de tomber juste sur le monocle qui corrigeait sa vue basse ; tandis que l'on peut avancer que les débauches auxquelles il se livrait produisaient un certain degré d'affaiblissement de ses fonctions visuelles. Il demandait donc à la couleur verte de l'émeraude ses propriétés adoucissantes. On trouve dans Pline l'Ancien, dans Suétone, puis dans Buffon, des détails intéressants sur ce sujet. Il serait trop long de les reproduire ici. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas à l'époque de Néron qu'il faut faire remonter l'usage des verres chargés de corriger les vices de réfraction.

Les Chinois, auxquels on attribue l'invention de la poudre, ont-ils été aussi les inventeurs des lunettes, comme on l'a avancé et comme certains semblent le croire encore ? Les gravures, représentant des Chinois en lunettes, remontent tout au plus au XVIIIe siècle ; les modèles figurés sont loin d'être les plus anciens. Les lunettes chinoises à grands verres ronds ont été précédées d'autres types, usités en Europe bien antérieurement. On est donc en droit d'admettre que les Chinois ont tenu des Européens la connaissance et l'usage des lunettes.

Sans entrer dans de plus amples explications, nous dirons que l'invention des lunettes est attribuée à ROGER BACON.

Le célèbre moine anglais, né en 1214, mort en 1294, est le premier qui ait étudié les verres plan-concaves et plan-convexes. Il a indiqué, à la suite de ses expériences, l'emploi de ces derniers pour remédier aux inconvénients de la vieillesse, à la presbytie. Il y a lieu de noter que l'époque à laquelle apparaissent les besicles, en 1280, correspond exactement à la vieillesse de Bacon : il avait alors 65 à 66 ans.

Tous les auteurs qui ont approfondi la question, et avant tous autres le Dr PANSIER (d'Avignon), dans son *Histoire des lunettes*, parue en 1901, considèrent Roger Bacon comme l'inventeur des lunettes. Jusqu'à ce jour, aucune controverse, dans aucun pays, n'a surgi sur ce point. Donc, jusqu'à ce que d'autres preuves soient données, c'est à Roger Bacon que revient l'honneur de cette importante et utile découverte, qu'il faut placer dans les vingt dernières années du XIIIe siècle (vers 1280).

La fabrication du verre était, on le sait, connue dès la plus haute antiquité. Les verres convexes, qui étaient enchâssés dans les besicles anciennes, ne différaient pas sensiblement des nôtres comme composition. C'est sous la forme de binocle que les verres convexes furent, à l'origine, placés sur le nez. Le binocle primitif était à grands verres ronds, façonné avec une substance suffisamment résistante, la corne d'abord, puis plus tard aussi le cuir, la baleine et l'os.

La forme qui a été adoptée la première est la forme angulaire ou articulée. Les deux branches étaient tenues par un rivet ou clou, qui avait fait donner à ces besicles le nom de *clouants*.

(Fig. 2)



La Présentation.

(Extrait de l'ouvrage de Mme M. Sartor, *Les Tapisseries de Reims*).

[Cette tapisserie, qui se trouvait à l'Archevêché de Reims, a été détruite par le bombardement des Allemands ! Elle attestera, devant les siècles futurs, l'infamie des procédés de nos ennemis]. — La R.

L'autre forme de binocle, non articulée, à nez arrondi, était faite d'une seule tige ou lame de cuir, de corne ou de baleine, contournée sur elle-même ; les extrémités libres étaient rattachées à la courbure nasale par des fils de fer.

Les gravures, du XIVe au XVIIIe siècle, très nombreuses, montrent la façon de porter le binocle à cheval soit sur la racine du nez, soit près de l'extrémité de cet organe, ou bien encore tenu à la main au-devant des yeux.

Le binocle à forme arrondie n'apparaît dans les œuvres artistiques qu'au XVe siècle, et on ne rencontre jamais au XIVe siècle que les *clouants*, tandis qu'au cours du XVIe siècle, puis dans la suite, c'est ce binocle seul qui sera donné dans les tableaux ou les gravures.

Les lunettes à branches articulées n'ont fait leur apparition qu'au XVIIIe siècle. On ne les voit dans les gravures qu'à partir de cette époque. Le binocle continue à exister concurremment, mais n'est pas supplanté par les lunettes à branches.

Déjà, à la fin du XVIe siècle, pour maintenir plus solidement le binocle sur le nez, on avait imaginé de passer, à travers un trou pratiqué dans la substance de la monture, un fil ou un cordon, qui allait s'enrouler autour de chaque oreille : on peut voir ce modèle sur une gravure (portrait du Cardinal Inquisiteur, par Le Greco) reproduite dans la *Chronique médicale*, numéro du 1er mars 1914, page 151.

Les premières montures de lunettes, garnies de grands verres ronds, affectaient des formes lourdes et massives : aussi, à cause de leur poids, étaient-elles pourvues de doubles branches, pouvant se replier derrière les oreilles.

Les verres concaves, pour les myopes, ne sont mentionnés que vers la fin du XVe siècle ; leur usage devient courant seulement au XVIe siècle et surtout au XVIIe siècle.

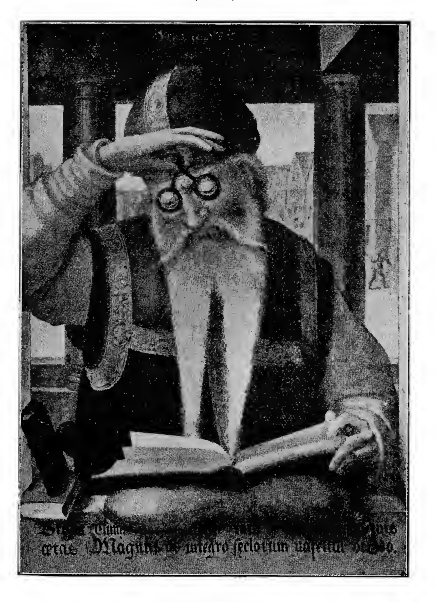
On remarquera que l'invention de l'imprimerie se place vers 1440 (Gutenberg). Avec la diffusion des ouvrages imprimés, l'usage des verres correcteurs se développe de plus en plus. C'est ainsi que, dans les siècles suivants, et jusqu'à nos jours, les myopes sont devenus de plus en plus nombreux.

L'effet correcteur des verres ne reposait, au début, sur aucune base scientifique ; leur choix se faisait d'une façon arbitraire. La valeur des verres correcteurs a été étudiée en premier lieu par Daça de Valdès (commencement du XVIIe siècle).

Les verres ronds ont persisté jusqu'au commencement du XIXe siècle, époque à laquelle les verres à forme ovale, ou plus exactement elliptique, ont été importés d'Angleterre.

Après ce résumé historique, on comprendra mieux la description des gravures qui accompagnent ce travail, et dans lesquelles sont représentés des personnages avec des binocles. Ces personnages appartiennent à des scènes du Nouveau Testament, et même l'un d'eux est antérieur à l'ère chrétienne. Ils ne portaient certainement pas de besicles, dont l'invention, à la fin du XIIIe siècle, comme on

(Fig. 3)



LE POÈTE VIRGILE.

(Collection du Dr Bourgeois).

l'a vu plus haut, est postérieure de plusieurs siècles aux épisodes du Nouveau Testament. Ce sont des *anachronismes*, dont j'ai présenté une étude complète au Congrès international d'ophtalmologie de Naples, en 1909. Ces anachronismes ont pu laisser croire à certaines personnes non prévenues, que les lunettes avaient fait leur apparition dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

On rencontre ces anachronismes dans des sculptures, des gravures, des tableaux, des vitraux et des tapisseries, qui ont eu pour auteurs des artistes ou des maîtres du xve, du xvie et du xviie siècle, époques auxquelles existaient les besicles. Ces artistes, qui, eux, se servaient de binocles s'ils en avaient besoin, ont cru bien faire d'en pourvoir ceux auxquels ils croyaient devoir en octroyer de par leur âge : ils pensaient exprimer ainsi la réalité.

Dans toutes ces compositions, qui ont vu le jour du xive au xviie siècle, on ne trouve absolument que la monture en forme de binocle ; il ne se rencontre pas une seule paire de lunettes à branches.

Ces anachronismes sont relativement rares : on n'en connaît qu'une centaine en tout. C'est aussi le nombre que donne Mme Alfred Heymann, dans le bel ouvrage, richement illustré, qu'elle a publié en 1911 : *Lunettes et Lorgnettes de jadis*. Pour mon compte, je possède 64 reproductions photographiques ou gravures d'anachronismes existant en différents pays. C'est dans cette collection qu'ont été choisies les figures de ce travail, et dont les deux premières sont des tapisseries de Pepersack, dont il a été question précédemment.

Voici, d'abord (*Fig. 1*), celle qui était dans la cathédrale de Reims et qui a été sauvée. Elle représente « Jésus au milieu des docteurs ». Dans le Temple, Jésus est assis sur un trône, et parle devant plusieurs docteurs. Ceux-ci, portant des livres ouverts, discutent avec lui. En avant, à droite, l'un d'eux assis, vu de dos, se tourne vers son voisin, en tenant son livre sous le bras. A gauche, un autre docteur, également assis, indique du doigt un passage de l'Ecriture à un troisième docteur debout, vu de profil, qui se penche en regardant avec une loupe ; ce dernier paraît âgé.

Or cette loupe est une fantaisie de l'artiste. Elle n'existait pas à l'époque où se passait cet épisode, ou du moins, ne pouvait-elle pas être constituée avec la perfection donnée par l'auteur. Le personnage s'en sert comme d'un monocle. Et, s'il voulait grossir les caractères du livre qu'il regarde, il se plaçait à une distance trop éloignée. De sorte que l'on peut affirmer qu'il ne pouvait rien voir à travers sa loupe ; à moins qu'il n'ait été myope, et que son instrument ait été pourvu d'un verre concave, ce qui est peu vraisemblable, surtout en raison de son grand âge. La loupe, ainsi représentée (monocle à main), était contemporaine de l'artiste et non du personnage qui la porte.

L'autre tapisserie de Pepersack (*Fig. 2*) se trouvait à l'archevêché ; détruite par le bombardement, elle n'existe plus, et on ne la verra

(Fig. 4)



La Vierge et l'enfant Jésus, par Léonard de Vinci.

(L'original se trouve au Collège Goldzieher, à Buda-Pest).

désormais que dans les photographies qui la représentent. Elle a pour sujet « la Présentation ».

Dans le Temple, devant l'arche, le grand-prêtre tend les mains vers la Vierge, qui lui présente l'enfant Jésus. Autour de la table sont les docteurs : le premier, à droite, se penche sur un livre ouvert ; il tient avec la main droite un binocle, qu'il porte au-devant de ses yeux. L'âge, que paraît avoir ce personnage, lui aurait permis d'avoir des besicles Mais, comme elles n'existaient pas à l'époque où se place cet épisode, cela constitue un anachronisme au premier chef.

Comme on l'a vu au début de ce travail, le maître tapissier Pepersack a exécuté ses œuvres d'après les cartons du peintre Pierre Murgallé ; c'est donc ce dernier qui a eu l'idée de pourvoir ses personnages de besicles. Ce sont les deux seules tapisseries de Reims qui présentent cette particularité.

Il serait trop long d'énumérer tous les anachronismes connus. Presque toutes les Ecoles de peinture sont représentées : ce qui prouve que, dans tous les pays, les peintres ont commis la même erreur. Cela montre aussi que les binocles étaient d'usage courant dans la plupart des contrées de l'Europe, aux époques où vivaient les artistes auteurs des anachronismes.

Une reproduction très curieuse et qui n'est pas connue en France est celle de la *Fig. 3*. C'est une peinture de l'Ecole allemande, appartenant au Musée d'Augsbourg ; elle est du peintre von Hermann tom Ring (commencement du XVIe siècle). Elle représente le poète Virgile, lisant dans un gros volume, au moyen d'un binocle à forme angulaire (clouants), qu'il tient délicatement, de la main droite, au-devant de ses yeux, et sans appuyer le binocle sur le nez. Au-dessous du livre sont inscrits deux vers, tirés de la 4e églogue :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas ;
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

« Il s'avance enfin le dernier âge prédit par la Sybille ; je vois éclore un grand ordre de siècles renaissants. »

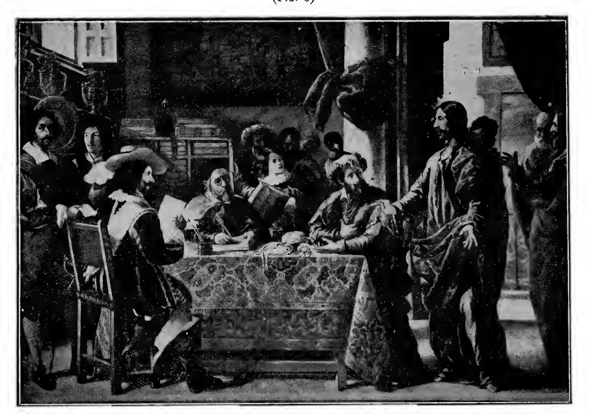
On a cru voir, dans ces vers, la prédiction de la venue du Messie.

Virgile a vécu de 70 à 19 avant Jésus-Christ. Cet anachronisme est un des rares sujets non religieux connu dans toute la nomenclature, tout en se rattachant un peu à ces sujets par la prédiction entrevue dans les vers précités.

Dans les trois compositions précédentes, on a vu les trois formes principales de besicles anciennes : la loupe, le binocle à nez arrondi et le binocle articulé (clouants).

Un autre anachronisme (*Fig. 4*), qui est aussi inconnu en France, est une toile de Léonard de Vinci (Ecole florentine, 1452-1519), qui se trouve au Collège Goldzieher, à Budapest. Un de ses fragments représente l'Enfant Jésus sur les genoux de sa mère ; au deuxième plan, saint Joseph. L'Enfant Jésus a dans la main gauche

(Fig. 5)



LA VOCATION DE SAINT MATTHIEU.

un gros binocle, qu'il montre en souriant à la Vierge. Ce sont sans doute les besicles de saint Joseph (que l'on retrouve, d'ailleurs, sur le nez du saint dans un autre anachronisme). Les peintres ont représenté l'Enfant Jésus jouant avec un oiseau, avec une pomme ou avec une fleur ; mais à cette seule toile ont été réservées des besicles, anachronisme des plus curieux.

On n'ignore pas que les musées austro-allemands renferment des œuvres précieuses. Il faudra s'en souvenir, lorsqu'il s'agira de faire restituer ou remplacer les chefs-d'œuvre des pays envahis qui auront été volés ou détruits par nos implacables ennemis.

En dehors de la question des besicles, les anachronismes en peinture sont nombreux, tel que le tableau bien connu de Paul Véronèse, *les Noces de Cana*, l'artiste introduisant des personnages en costume de son époque, au milieu de figures religieuses du début de notre ère ou de scènes du Nouveau Testament. Ce genre d'anachronismes est rare dans l'histoire des lunettes, et la collection d'estampes, si riche et si intéressante, du Dr Cabanès, nous en fournit un exemple très curieux, en même temps qu'il représente une belle œuvre d'art (*Fig. 5*).

C'est la photographie d'un tableau de Juan DE PAREJA (1606-1670), de l'Ecole espagnole, appartenant au Musée de Madrid : *La vocation de saint Matthieu*. Le saint et sa suite sont en présence de personnages portant le costume du XVIIe siècle ; l'un d'eux a un binocle sur le nez, binocle qui pouvait bien lui être attribué à l'époque, mais qui était totalement inconnu de saint Matthieu.

On remarquera aussi, dans le fond du tableau, à droite, un personnage porteur d'un binocle avec des verres teintés. C'est la couleur verte qui était préférée au XVIIe siècle. Les besicles, pourvues de verres colorés, portaient le nom de *conservatives*. Les verres fumés, auxquels on a donné la forme de coquilles, ne datent que du XIXe siècle.

Il aurait pu arriver que le visage du saint lui-même soit orné d'un binocle, car les artistes ne se sont pas fait faute de composer des toiles avec des saints porteurs ou accompagnés de besicles. On verra plus loin saint Paul figurer deux fois dans les anachronismes existant dans les musées de Paris.

Saint Luc, évangéliste, a été représenté plusieurs fois avec un binocle : il avait été médecin, et l'on a pensé sans doute que cet ornement lui donnait un aspect plus doctoral. Il a été longtemps le patron des médecins, en France.

Mais c'est saint Jérôme qui a fourni le plus de tableaux avec binocle : pour mon compte, j'en connais six, et il en existe certainement un plus grand nombre. Ceci explique pourquoi l'on a eu l'idée, au XVIIe siècle, d'attribuer à saint Jérôme une part dans l'invention des lunettes. On voyait, en effet, à Venise, vers 1660, une vieille enseigne devant la boutique d'un opticien, avec cette inscription : *San Girolamo, inventor delle occhiali*. « A saint Jérôme, inventeur des lunettes. » Ce Père de l'Eglise a vécu au IVe siècle de notre

ère, par conséquent neuf siècles avant l'apparition des besicles.

Dans ces différents portraits de saint Jérôme, les artistes ne se sont pas attachés à ce que sa physionomie ait toujours les mêmes traits, mais ils n'ont pas, en général, oublié ses attributs : le lion et le binocle ; ce dernier est placé à proximité du saint, mais, dans aucun cas, il n'est tenu à la main ni porté sur le nez; il est vrai que cet ornement ne s'accommoderait pas avec la toilette sommaire du personnage, dans les tableaux où il est à demi vêtu.

Je me bornerai, pour terminer, à signaler les anachronismes qui existent dans les musées de Paris, pensant ainsi intéresser le lecteur.

1. Manuscrits français, n° 7, 1380. *Saint Paul.* Enluminure. Bibliothèque Richelieu. (Binocle articulé, porté sur le nez.)

2. Rétable peint. Première moitié du xv[e] siècle. Ecole française. Parmi les figures des douze apôtres, *saint Paul* : Musée de Cluny, n° 1687. (Binocle, porté sur le nez.) Je dois la révélation de cet anachronisme à l'obligeance de mon confrère et ami, le Dr A. Terson (de Paris).

3. Bonifazio il Veronese (1494-1553). Ecole vénitienne. *Le Christ et la Femme adultère.* Peinture. Musée du Louvre. (Binocle, que l'un des personnages tient dans la main droite.)

4. Boulongne (Jean de), dit *Le Valentin* (1591-1634). Ecole française. *Le Denier de César.* Peinture. Musée du Louvre. (Binocle, sur le nez d'un des personnages.)

5. Jordaens (Jacob) (1593-1678). Ecole flamande. *Jésus chassant les vendeurs du Temple.* Peinture. Musée du Louvre. (Binocle, sur le nez de deux personnages, un homme et une vieille femme.)

6. Metsu (Gabriel) (1630-1667). Ecole hollandaise. *La Femme adultère devant Jésus-Christ.* Peinture. Musée du Louvre. (Binocle, que l'un des personnages maintient sur le nez avec la main droite.)

Au xvii[e] siècle, semble s'arrêter la nomenclature des anachronismes. Du moins n'a-t-on pas encore signalé de personnages en besicles dans les sujets religieux composés à partir de la fin du xvii[e] siècle.

Les catalogues des musées ne font pas mention de la présence des besicles dans les tableaux anciens. C'est là une lacune qu'on peut exprimer le désir de voir combler dans les prochaines éditions, en expliquant, au préalable, dans une courte notice sur l'origine des lunettes, que les besicles n'existaient pas au temps où vivaient les personnages représentés.

La Médecine des Praticiens

La « Dioséine Prunier » et le vertige de l'artério-sclérose.

Il est assez difficile de définir le vertige. Les phénomènes qu'il comprend sont si variés, que sa définition devrait se confondre avec l'énumération de tous ces phénomènes.

Le malade atteint de vertige voit les objets tourner, danser autour de lui. D'autres fois, il croit qu'il tourne lui-même. Il est alors obligé de s'asseoir ou de saisir un point d'appui, pour éviter une chute à laquelle il n'échappe pas toujours. Le fond même de ce trouble fonctionnel est la sensation d'instabilité, la tendance à perdre l'équilibre.

Le vertige présente tous les degrés de gravité, depuis l'impression rapide et fugace d'un simple tournoiement de tête, d'un étourdissement, jusqu'aux larges balancements du mal de mer, aux grands mouvements giratoires ou de va-et-vient, aux sensations d'élévation et d'abaissement rappelant le jeu d'escarpolette, au halètement d'une chute suffocante dans un abîme sans fond, etc.

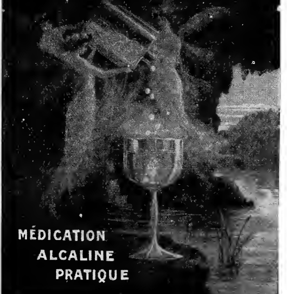
Ces accès durent des jours, des mois, des années.

Les causes du vertige sont fort nombreuses. Ce sont les lésions de l'encéphale et de la moelle ; les lésions d'organes éloignés, comme les yeux, les oreilles, l'estomac. Le vertige gastrique, *vertigo stomacho læso*, doit être noté particulièrement ; c'est le plus fréquent et le plus anodin. Le *vertige de Ménière* est le plus terrible de tous. Là, les accidents atteignent leur plus haut degré d'intensité et deviennent intolérables. Ils persistent, parfois, d'une manière continue pendant plusieurs mois.

Les altérations du sang, les cachexies, les intoxications, produisent également le vertige. C'est dans cette catégorie que doit figurer le vertige des goutteux, qui est sous la dépendance de la sclérose artérielle.

On ne peut déterminer exactement la cause prochaine des vertiges. On les regarde généralement comme un trouble du fonctionnement encéphalique, comme le résultat d'un vice de nutrition des cellules du cerveau et du cervelet, comme l'effet d'une véritable anémie cérébrale.

Ce mécanisme fournirait l'explication rationnelle du vertige de l'artério-sclérose. Dans cette maladie, en effet, les artères cérébrales ont leurs fonctions plus ou moins atteintes, diminuées. Les plus petites sont frappées de thrombose : la circulation y est suspendue. D'autres présentent de l'athérome ; la circulation y est ralentie. Toutes sont affectées par le spasme vasculaire de l'intoxication scléreuse ; d'où amoindrissement ou arrêt de la circulation dans ce territoire. Les échanges biologiques s'opèrent très mal dans


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

les capillaires sclérosés ou contracturés : d'où nutrition insuffisante des cellules cérébrales. On voit que, dans l'artério-sclérose, toutes les conditions du vertige se trouvent réunies.

Or, la « Dioséine Prunier » s'oppose efficacement à la production et au développement de ces conditions.

Nous avons établi, dans un article précédent, la remarquable propriété que possède la « Dioséine » de réduire les spasmes vasculaires. Par ses nitrites, qui dilatent les artères, la circulation devient plus facile et plus abondante. Elle favorise donc l'irrigation encéphalique, et prévient l'insuffisance de nutrition des cellules cérébrales.

En outre, le fluor, que la « Dioséine » contient, exerce ici une action extrêmement importante. Ce fluor empêche ou arrête la dégénérescence athéromateuse des artérioles et éloigne les risques de tuberculose.

En résumé, la « Dioséine » active et régularise la circulation de l'encéphale, comme du reste de l'organisme, favorise la nutrition des cellules cérébrales, préserve des troubles morbides, dont le vertige est le plus ennuyeux, sinon le plus grave, qui résultent du spasme vasculaire ou de l'anémie du cerveau.

La thérapeutique du grand siècle.

Par ces temps de recrudescence de maladies vénériennes dans l'armée, peut-être trouvera-t-on intéressantes les deux formules suivantes.

« Le sèneçon est admirable et spécifique pour les inflammations des testicules. » *Portefeuille de Vallant* (1), d'après d'Aquin, le père, BIBLIOTH. NATIONALE, Ms.

Du même auteur (pour faire uriner) :

« Une once de fenouil marin, autant de suc de pariétaire, autant d'huile d'amandes douces dans un petit verre de vin blanc, *avec la cervelle d'une pie crue.* »

(VALLANT, folio 121, vol. 9.)

Pour le traitement des bourgeons charnus :

« Huile pour consommer les chairs superflues : 2 livres de bois de Gaiac, 1 livre de buis, 1/2 livre de genèvrier ; faites une huile, elle est admirable. » *Portefeuille de Vallant*, vol. 9, folio 721.

P. c. c. : Dr R. MOLINÉRY (de *Barèges*).

(1) Vallant, médecin chez Me Denis, sur le quay des Augustins.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Institut Lannelongue, pour l'hygiène sociale.

Le professeur LANNELONGUE, mort il y a quelques années, avait institué légataires universels : MM. Paul STRAUSS, sénateur, A. FALLIÈRES, et BRANET, directeur général des douancs, son neveu, à charge par ces derniers de fonder une « œuvre scientifique ou socialc, nationale ou internationale », à laquelle sa fortune ferait retour. L'*Institut Lannelongue*, dont la reconnaissance d'utilité publique a fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel*, est l'œuvre dernière d'un homme qui a tenu à laisser le souvenir d'un philanthrope très averti des maladies sociales de son temps, plutôt que celui d'un médiocre chirurgien.

Pour la prophylaxie des maladies vénériennes.

Il vient d'être institué une commission (encore une !), chargée d'examiner les questions relatives à la prostitution et à la prophylaxie des maladies vénériennes.

Cette commission comprend deux sénateurs (un médecin et un chirurgien honoraires) ; deux députés (médecins également non pratiquants) ; un médecin inspecteur du service de santé militaire ; trois directeurs au ministère de l'Intérieur ; deux conseillers techniques sanitaires ; un inspecteur général des services administratifs ; le substitut du procureur général près la Cour de Paris et le secrétaire général de la préfecture de police !

Ne nous demandez pas pourquoi il n'y a pas de vénéréologues : lc bon sens l'exigeait, mais ne vivons-nous pas sous le régime de l'incompétence ?

Le ministère de la santé.

Un nouvcau ministère a été créé, en Russie : le ministère de la santé et de l'hygiène publiques, à la tête duquel a été nommé, par décision impériale, l'académicien REÏNE.

Dans une déclaration à la presse, le nouveau ministre a dit que le but de son département était de relever le bien-être du pays, de veiller à l'état sanitaire de toute la population de l'empire, « sans distinction de nationalité, de religion, de parti, de sexe, ni d'âge ».

Echos de la « Chronique »

Justice immanente.

C'est un monde de souvenirs que réveille en nous la mort (1), à 86 ans, de ce comte Henckel von Donnersmarck, pour lequel vient de sonner l'heure de la « Justice immanente ».

Henckel, le bras droit de Bismarck, le mari de la courtisane du second Empire, connue sous le nom de *la Païva*, et un des plus riches, peut-être le plus riche propriétaire terrien de l'Allemagne, avait longtemps habité la France, avant et après 1870, et, sous les fausses apparences d'un conseiller d'ambassade, n'était qu'un vulgaire espion, comme la plupart de ses compatriotes (2).

Sur son rôle, après la guerre, surtout à l'époque du 16 Mai, lisez le livre rempli de si curieuses révélations, de Mme Adam : *Après l'abandon de la revanche*, et vous serez pleinement édifié.

Mais ce hobereau germanique, bien que mégalomane comme tous ceux de son rang et de sa race, relève moins de notre diagnostic que l'aventurière à laquelle il avait lié son sort : celle-là fut véritablement une névrosée ambitieuse, et elle eut une fin qui réclama l'intervention du médecin aliéniste : la Païva mourut à 56 ans, folle, mais « folle à lier, gardée à vue par le mari (le dernier qu'elle avait épousé, celui-là même qui vient de la rejoindre), qui avait conservé les tendresses d'un amant et qui demeura dix ans inconsolable, dix ans sans vouloir qu'on touchât à cet hôtel des Champs-Elysées, où celle qu'il avait aimée avait vécu (3). »

Et cet hôtel devint plus tard le restaurant Cubat, où nous nous trouvâmes réunis un soir, amis et admirateurs, pour fêter un maître disparu et toujours regretté.

Les mots d'enfants.

De Pierre Chenu-Lafitte, alors âgé de cinq ans, cette adorable réflexion. C'était peu de jours après la mort de son grand-père, notre ancien maître Péan :

« Petite mère chérie, se prit à dire l'enfant, le bon Dieu était donc bien malade, pour appeler bon papa auprès de lui ; mais lorsqu'il l'aura bien soigné et guéri, il viendra nous retrouver, n'est-ce pas ? »

Les fabricants de mots en ont-ils souvent inventé d'aussi jolis ?

(1) *Le Journal* du 21 décembre annonçait sa mort comme survenue la veille.

(2) Sur cette manie de l'espionnage, chez les Allemands, cf. l'étude sur la Palatine et le chapitre consacré à « un médecin prussien, espion dans les salons romantiques », dans notre récent ouvrage : *Une Allemande à la Cour de France.*

(3) Quant au marquis de Païva, le second mari de la dame, (car, en premières noces, elle avait été mariée à un brave homme de tailleur), il se suicida d'un coup de pistolet et fut transporté à l'hôpital Beaujon, où il rendit sa belle âme au... diable.

Henry Maret et la médecine.

Combien, parmi les hommes de talent, parfois même de grand talent, que la malechance poursuit jusque dans la mort ! Henry Maret aura été un de ceux-là.

Lui aussi est mort dans la tourmente, sinon ignoré, au moins complètement oublié ; et pourtant, quel remarquable journaliste, quel délicieux écrivain fut ce Gaulois de bonne race, qui n'eut que le tort de se fourvoyer un moment dans la politique... Mais passons à un autre sujet.

Le défunt relève doublement de cette *Chronique* : ce fut un perpétuel malade, ce qui le rendit parfois injuste à notre endroit (1), d'autant plus injuste qu'il était d'une famille médicale (2).

Déjà, vers 1860, un de ses amis (3) le dépeignait sous les traits d'un phtisique en évolution : « fiévreux, pâle, toussant, d'une minceur surprenante... il semblait à peine en droit de compter sur quelques mois d'existence. Des personnes qui se trouvaient en visite furent effrayées de cet état maladif. Le regard, cependant, était bien vif et l'esprit bien allègre. On pouvait pressentir qu'il y avait là, selon le mot de Mme du Deffand, « une faiblesse d'Hercule », et la suite l'a victorieusement prouvé. »

Henry Maret mourut, en effet, presque octogénaire, donnant raison au proverbe languedocien ; *Ço qué fai piou-piou, quo ço qué may biou* ! Ce que l'on peut traduire : *Qui se plaint toujours, vit le plus longtemps*.

Un singulier record.

A-t-on déjà fait cette remarque qu'avant la guerre, l'Allemagne détenait et détient encore, vraisemblablement, le record des sociétés bizarres ? C'est ainsi que, chez nos ennemis, on trouvait : la « Société pour inculquer les bonnes manières aux indigènes » ; l'Union des « Allemands portant la barbe en pointe » ; le groupement de tous ceux qui seront prénommés Wilhelm. Une des clauses de ce groupement enjoint à tous ses membres de faire une active propagande, pour que ce prénom soit de plus en plus généralisé.

On nous assure même qu'il existe ou qu'il a existé une « Association des ex-aliénés » : pour en faire partie, il ne faut pas avoir passé moins de six mois dans un asile.

On est, paraît-il, devenu moins exigeant, depuis la guerre.

(1) V. notamment l'article du *Journal*, du 27 février 1909.

(2) Il descendait, en effet, du Dr Hugues Maret, longtemps secrétaire de l'Académie de Dijon, qui fut très lié avec Piron et tous les bons esprits de son temps, et donna le jour à Maret, duc de Bassano, chancelier de Napoléon. Le Dr Hugues Maret appartenait lui-même à une famille dans laquelle la chirurgie était pratiquée depuis plus d'un siècle. Il mourut victime du zèle qu'il déploya dans une épidémie. (Cf. *Dict. hist. de la Médecine ancienne et moderne*, par Dezeimeris).

(3) Jules Levallois.

Echos de Partout

Bizarrerie des langues. — Sait-on d'où vient cette horreur qu'a pour les figues le prince de Bulow ? Jamais ses amis, le recevant à leur table, ne lui feront l'affront de faire servir de ces fruits au dessert. Quelques semaines avant l'intervention italienne, l'encombrant propagandiste se promenait en calèche dans les rues de Milan, en compagnie d'un emboché. Le prince marqua quelque surprise de lire, sur presque tous les murs, ces mots charbonnés d'une main malhabile : *Viva la figa !* Tous ceux à qui l'antiquité est familière, tous les fervents des poètes érotiques, dont notre Catulle Mendès fut le dernier reflet, comprendront le sens de ce *Vive la figue !* Le compagnon du prince lui donna alors cette explication... diplomatique : « Excellence, cela signifie : Vive la Fédération Italo-Germano-Autrichienne ! » Le prince de Bulow se tint pour satisfait et, le soir même, à l'issue d'un banquet, il levait sa coupe de Mumm et s'écriait, avec le sourire : « Messieurs, je ne saurais mieux faire que répéter avec votre brave peuple : *Viva la figa !* »... On dit qu'il y eut un froid.

(*Carnet de la Semaine.*)

Un de nos collaborateurs nous écrit, dans le même ordre d'idées : « Laissez-moi rire devant vos lecteurs. Je me garderai bien de leur dire : *Riseum teneatis !* Je veux leur faire partager ma joie.

« J'ai pris la liste des professeurs de l'université de Berlin ; j'ai trouvé comme professeur d'hygiène, Martin Ficker. Savez-vous ce que signifie Ficker ? Je ne puis, par pudeur, traduire en français, j'ai recours à la langue de Martial et de Pétrone.

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

« Ficker veut dire *fututor*. Est-ce assez réussi pour un professeur d'hygiène ? Et le Monsieur a des étudiantes à son cours ! Leur enseigne-t-il comment il faut *futuere*, pour empêcher la propagation de la syphilis ? « Dr Rosaime. »

La constipation et le saut à la corde. — Parmi les traitements de la constipation, il en est certains qui ont du moins l'intérêt de la bizarrerie. Et, de fait, un médecin a conseillé, il y a peu de temps, de faire sauter à la corde le ou la constipée pendant 60 secondes, le matin après le bain, en signalant qu'on peut répéter la même séance durant le cours de la journée. Les secousses du saut augmentant la circulation et la respiration, il en résulterait des contractions intestinales actives, éminemment favorables. L'effet serait rapide et parfait. Ce traitement, qui n'a aucun inconvénient, donne les meilleurs résultats et permet d'éviter l'emploi de tout laxatif.

(*Bulletin général de thérapeutique.*)

Un prince, médecin et... violoniste ! — M. Marc Henry vient de publier ses souvenirs d'Allemagne, sous le titre : *Au Pays des Maîtres Chanteurs*. Voici une anecdote que nous y cueillons, à l'adresse de nos lecteurs.

Le prince Louis-Ferdinand est à la fois médecin et violoniste. Il imposa sa collaboration comme violoniste à l'Opéra royal. Au cours d'une répétition de *Siegfried*, un valet de pied de la cour s'avança vers l'orchestre invisible et appela son maître : « Vous m'excuserez, dit le prince à Zumpe, le chef d'orchestre ; un malade me réclame. » La répétition se poursuivit. Une heure après, Zumpe, tout en battant la mesure, eut un frémissement. Son oreille avait reconnu les coups d'archet du prince. Il se retourna, étonné. « Eh bien, Altesse royale, et votre malade ? demanda-t-il. — *Er isch scho hin* ! (il est déjà mort) », avoua le prince, en dialecte bavarois, tout en continuant à jouer.

(*Le Moniteur médical*, 14 nov. 1916.)

Jambes en papier comprimé. — Un orthopédiste en voie de devenir millionnaire, c'est le docteur Swinde, un Danois, qui aurait trouvé le moyen de fabriquer des jambes artificielles en papier comprimé, d'une solidité à toute épreuve et en même temps d'une grande légèreté et, ce qui ne gâte rien, d'une modicité de prix remarquable.

Hélas ! le Dr Swinde n'est pas près de manquer de clients !

C'est égal, il est flatteur pour nous de penser que nos vieux journaux serviront encore à soutenir la marche des braves.

(*Le Télégramme*, de Toulouse).

Médecin dramaturge. — Le public parisien a fait un accueil chaleureux à la pièce *Mr Nobody*, de M. de Simone, médecin et officier dans l'armée italienne ; tout en laissant apercevoir parfois un peu d'inexpérience, elle n'en témoigne pas moins de précieuses qualités dramatiques.

(*Moniteur médical*, 2 janvier 1917.)

Les gaietés de l'annonce. — Extrait du *Journal de Genève*, du mercredi 20 septembre 1916, 1re édition (dernière page, 1re colonne) :

H. BRUN,
Médecin-dentiste,
1, Rond-Point de *Plainpalais*,
de retour.

Notre confrère P. Noury, qui nous envoie cette savoureuse annonce, fait justement observer que jamais adresse ne fut plus en harmonie avec la profession.

Leur " Kultur "

L'inventeur des bombes asphyxiantes.

L'inventeur des bombes asphyxiantes ne serait autre — vous vous en doutez déjà — qu'un Allemand.

Il s'appelait von Galen et était natif de Westphalie. Il embrassa la carrière ecclésiastique : en 1650, il était chanoine de la cathédrale de Munster.

Sur des estampes anciennes, il est représenté tantôt revêtu du costume religieux, tantôt de la cuirasse militaire.

Ses contemporains sont unanimes à vanter sa science de la balistique et de la pyrotechnie. Sans cesse, autour de Munster, il se livrait à des essais de poudres et de projectiles. Jusqu'à son époque, les boulets produisaient si peu d'effet que les Espagnols les avaient surnommés *spaventa vellacos* (épouvantails des méchants). Ils détruisaient malaisément les fortifications et obtenaient des résultats médiocres sur les habitations protégées par celles-ci. Or, Bernard von Galen inventa les *carcasses*, bombes incendiaires. Il parvint à les lancer sur des buts précis, par-dessus les fortifications, et rendit, par suite, ces dernières inefficaces désormais. « Il n'y eut, dit le secrétaire d'Etat Pomponne, ni logements, ni magasins qu'elles n'embrasassent et ne détruisissent, et point de canons qu'elles ne démontassent. »

L'évêque fit la première expérience de ces bombes devant Covovden, ville hollandaise. Il fut si satisfait du résultat qu'il perfectionna, sans se rebuter, la violence de ce projectile. Quand, en août 1672, il assiégea Groningue, il traînait derrière lui un prodigieux arsenal. Il venait, en effet, de découvrir l'ancêtre du shrapnell et de la torpille aérienne.

Ses bombes, écrit Basnage, pesaient 300 à 400 livres ; elles avaient « quatre doigts d'épaisseur, le reste étant empli de poix, de soufre, de salpêtre et de poudre à canon ». De leur seule pesanteur, elles perçaient tous les étages d'une maison, et tombant dans la cave, y éclataient, pulvérisant pierres et poutres.

L'évêque jetait le jour ces obus de démolition, les premiers que l'on ait jamais vus. La nuit, il lançait sur la ville « certaines machines de fer remplies d'une matière combustible », et dont les ressorts, débandés par la chute, provoquaient l'embrasement et l'éclatement en morceaux enflammés. Enfin, lorsque la résistance de l'assiégé persistait, Bernard von Galen usait du plus horrible de ses engins, de celui qui, dans son esprit, devait démoraliser définitivement l'adversaire et le réduire à merci.

Cet engin meurtrier consistait en un énorme pot-au-feu qui, tombant du ciel, s'ouvrait au contact de la terre. Un petit canon en sortait aussitôt, qui vomissait tantôt des balles, tantôt « des lames

de cuivre gravées en caractères gothiques et chargées de figures effrayantes ». Au même moment, l'appareil répandait « une matière d'une odeur si puante » que l'air devenait irrespirable. Les habitants étaient aussitôt forcés de fuir les quartiers empestés.

Beaucoup roulaient asphyxiés. Une anxiété horrible s'emparait des défenseurs de la place. Les uns, les superstitieux, craignaient « les talismans », ornés d'images diaboliques et d'inscriptions cabalistiques, que leur envoyait l'évêque. Les autres s'effaraient de ne pouvoir se préserver des fluides pernicieux, dont les enveloppait le brigand ensoutané. Aussi ce dernier, par l'incendie, la mitraille, la magie et l'asphyxie, parvenait-il à soumettre le plus opiniâtre antagoniste.

Les bombes incendiaires et asphyxiantes devaient être, dans la suite, employées par lui devant Cambrai et devant Ypres. Les soudards de la Westphalie ne ménagèrent pas plus qu'ils ne la ménagent à cette heure la merveilleuse ville flamande. Ils en firent un monceau de ruines et de cadavres.

Ils refont, à trois siècles de distance, un geste de barbarie identique (1).

Les crimes de l'armée allemande

Le numéro spécial, illustré, du journal *The Field* (1 shilling), publie une longue liste des crimes allemands. Le *Diable vert* de Raemaekers ne pourrait imaginer aucune forme de crime lâche, bestial, cruel, qui n'ait été commis par les soudards du Kaiser.

Voici quelques-uns des titres des chapitres de ce numéro : « Crimes contre les femmes et les enfants ; » « Incendies, pillages ; » « Assassinats des civils ; » « Assassinats des blessés ; » etc. Il faut conserver le souvenir de ces crimes, sous une forme accessible, confirmés par les témoignages des survivants, les notices officielles ou les carnets de route des criminels eux-mêmes ; car les Allemands et les reptiles à leur solde commencent à nier ces atrocités, non pas, disent-ils, qu'elles ne soient pas vraies, mais parce qu'elles ne sauraient être vraies d'une nation « qui compte tant de musiciens remarquables » ! !

Tous ces documents sont indéniables ; plusieurs sont empruntés aux journaux allemands eux-mêmes : telle la gravure reproduisant la panique des femmes et des enfants, lors du bombardement de Scarborough. Tous ces crimes sont palpables et évidents et, pourtant, ils ont été excusés par une série de savants allemands, parmi lesquels nous citerons, comme ayant plus de rapports avec la médecine : Bier (de *Berlin*), Behring (de *Marbourg*), Czerny et Erb (de *Heidelberg*), Hæckel (d'*Iéna*), Gustav Schwalbe (de *Strasbourg*), Schmidt (de *Leipzig*), Kobert (de *Rostock*).

(1) *L'Actualité scientifique*, d'après le *Temps*.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Blessures (de guerre) singulières (XX, 412). — Par le temps qui court, en dehors de DOYEN, de tapageuse mémoire, les chirurgiens audacieux ne manquent pas ; et il faut, d'ailleurs, reconnaître les merveilleux résultats obtenus à la suite de tentatives très osées.

Notre littérature est encombrée par le récit d'interventions extraordinaires ; aussi, j'éprouverais une certaine hésitation à publier un acte opératoire stupéfiant, dont je garantis l'authenticité, si la *Chronique médicale* n'accueillait favorablement tout ce qui, dans notre art, sort de la banalité.

Comme on le verra, l'opérateur appartient à une espèce très particulière. Quant au patient, malgré son horrible blessure, on ne saurait le classer dans la catégorie des « glorieux mutilés ».

La scène se passe dans un petit village encore actuellement dans la zone des armées, et la salle d'opérations est... une écurie.

Un garçon de ferme de 14 ans a eu la malencontreuse idée de déboutonner ses culottes, et, dans l'attitude du *Mannekempis*, de soulager sa vessie à proximité des naseaux d'un jeune poulain.

L'animal a-t-il pris cette douche intempestive pour une stupide facétie ? *Chi lo sa !* En tous cas, il entre en fureur, ouvre les mâchoires et les referme violemment sur le tuyau d'arrosage qui l'incommode.

La cure radicale est vieille d'une heure, quand j'arrive auprès de l'amputé. La section existe au ras du pubis, où l'on ne distingue qu'une toute petite plaie circulaire, qui saigne modérément.

Quant aux bourses, elles sont intactes, mais déjà très œdématiées ; c'est au pantalon, sans doute, qu'elles doivent la grâce d'être encore adhérentes au périnée.

J'ai moins regretté l'absence de Carrel quand, après de minutieuses recherches, on n'a pu retrouver... l'appendice. Après désinfection de la plaie et pansement hémostatique, j'ai envoyé le malheureux à l'hôpital d'une ville voisine, pour le confier aux soins d'un spécialiste.

Huit jours après, j'ai revu le pauvre garçon. Son état était aussi satisfaisant que possible ; mais on lui avait introduit dans la vessie, par voie sus-pubienne, une sonde en caoutchouc qui, malgré sa longueur démesurée, remplaçait désavantageusement son membre à jamais disparu...

Un détail, auquel on peut ajouter foi, rend, s'il se peut, cette histoire encore plus extravagante : quelques années auparavant, le grand-père du sujet avait été également opéré par un cheval ; toutefois, il eut moins de chance que son petit-fils : cruellement mordu au bras droit, il mourut rapidement de gangrène gazeuse.

Dr Th. GUIRAUDEN.

Comment ils opèrent (XXIII, 173). — Votre article de la *Chronique médicale* : *Comment ils opèrent*, me donne à penser que vous trouverez peut-être intéressant de connaître une variante, ou plutôt un perfectionnement introduit par les chirurgiens allemands dans l'amputation en saucisson, si bien décrite par le Dr Léonetti.

J'ai eu à examiner un très grand nombre de prisonniers boches, parmi lesquels se trouvaient d'anciens blessés sortis, tels que je les voyais, des mains de leurs propres chirurgiens. Ce que j'ai vu d'hérésies chirurgicales est invraisemblable : cicatrices placées dans la paume de la main et sur la face antérieure de la jambe ; moignons coniques avec saillie osseuse ; coude ankylosé dans la rectitude, etc. : j'en passe et non des moindres, et principalement des cicatrices dont l'origine m'échappait ; sur le moignon, également espacées sur sa circonférence, au nombre de 3 ou 4, aboutissant à la cicatrice de l'amputation, des cicatrices linéaires de longueur variable, parallèles à l'os sous-jacent.

Ce fut un de mes jeunes camarades qui, rentrant de captivité dans les pays envahis, pendant laquelle il avait été chargé, durant plusieurs mois, de diriger le service de plusieurs hôpitaux, dont les médecins étaient, comme lui, prisonniers, me donna l'explication de cette énigme. En relations continuelles avec les médecins allemands, qui avaient reconnu sa supériorité et s'inclinaient devant elle (oh ! kultur !), il avait dû assister à leurs opérations, de même qu'ils assistaient aux siennes, et il avait été témoin de la pratique suivante : après avoir procédé à l'amputation, suivant la méthode décrite par le Dr Léonetti, l'opérateur enfonçait dans l'os, pendant que les parties molles étaient tirées vers l'extrémité du membre, un nombre suffisant de clous pour s'opposer à la rétraction. Seulement, la tonicité exerçant son action, les tissus finissaient par se couper sur les clous chargés de les fixer. De là l'origine des cicatrices qui m'avaient si fort intrigué.

Après cela, comme vous le dites, « tout commentaire serait oiseux ».

Dr E. André (*Versailles*).

Etymologie du mot Boche (XXIII, 345). — Je vois, dans la *Chronique médicale* du mois de juillet, qu'un certain nombre de mes confrères continuent à s'intéresser à l'étymologie du mot *Boche*. Pour moi, je me demande si ce mot ne nous vient pas d'Alsace. En Allemagne et en Alsace, les Juifs parlent un patois particulier, mélange d'allemand et d'hébreu, que l'on appelle le *youdisch ;* or, en youdisch, *posché* signifie mauvais, méchant. Ainsi *posché Preuiss*, mauvais Prussien ; *posché Schwob*, mauvais Allemand.

Le mot *posché* est une altération de l'adjectif allemand *böse*, mauvais, et il est facile de se rendre compte comment *böse* est devenu *posché* en youdisch. D'abord, les Allemands confondent

facilement les lettres *B* et *P;* ensuite les Juifs prononcent la lettre *S* tantôt comme notre *S*, tantôt comme *Sch* (*Schwintante*) : ainsi, il fut un temps où, en Israël, le mot *SBLT*, épi, se prononçait *Siboleth* ou *Schibboleth*.

Nous trouvons dans Erckmann-Chatrian un exemple de l'emploi du mot *posché ;* l'ami Fritz dit, en youdisch, à son vieil ami le robbe David Sichel : « Hé ! hé ! vieux *posché Isroel* », et ces mots sont traduits en note par « méchant Juif ». *Posché Preuiss, Posché Schwob*, a donc pu donner naissance à l'expression *méchant* ou *sale Boche* (*Prussien* ou *Souabe* sous-entendu).

Je trouve, dans les contes d'Erckmann-Chatrian mentionnés, les *Triboques* ou *Triboches*, qui ont pu donner naissance d'abord à l'expression *triple Boche*, et ensuite au mot *Boche* isolé. Dans le conte, *Une nuit dans les bois*, l'auteur met en scène le savant chroniqueur, Bernard Herzog, de Saverne, qui est d'avis que « les mots *Triboci, Tribocci, Tribochi* et *Triboques* se rapportent à un même peuple et dérivent des mots germains : *dreyen Buchen*, qui signifient trois hêtres ». Les Allemands appellent les Triboques *Triboker*, mot qui semble en rapport avec *drei-Böcke*, les trois boucs. Du reste, les dictionnaires allemands, Sachs-Villatte entre autres, donnent *Bochen* comme une ancienne forme du mot *Bock*, bouc. Les Triboques, peuple d'origine germanique, vinrent s'établir en Gaule sur le territoire des Médiomatrices. Leurs principales villes furent *Bracomagus* (Brumath) et *Argentoratum* (Strasbourg) (Bouillet). On peut se demander quels rapports les immigrés germains avaient avec le bouc : était-ce l'odeur ou la lubricité ? J'espère que ces deux étymologies possibles du mot *Boche* sont de nature à intéresser mes excellents confrères, lecteurs de la *Chronique médicale* ; mais s'il en est, parmi eux, qui se déclarent non satisfaits de ces deux étymologies, je veux en mettre une troisième immédiatement à leur disposition.

En youdisch, *posché mann* signifie un méchant homme, et ces mots nous rappellent le nom des *Boschimans* ou *Bosjimens*, les hommes des bois (en flamand et en allemand.) « Les Boschimans, dit Bouillet, peuple de la famille hottentote, le plus sauvage et le plus abruti que l'on connaisse : il erre sur les frontières de la colonie du Cap. » On voit bien que Bouillet ne connaissait pas encore les Boschimans de l'Europe centrale, que nous avons appelés les Boches. Ce sont les Boches qui, de nos jours, constituent certainement le peuple le plus sauvage que l'on connaisse sur la terre, et j'espère que personne en France ne protestera contre la priorité que je leur accorde, en les plaçant avant les Boschimans hottentots, *sous le rapport de la sauvagerie et de la férocité.*

Dr E. Pivion (*Paris*).

Littérature d'après guerre (XXIII, 183). — Oui, à n'en point douter, la guerre fait naître des poètes ; car rien, ni le passé, ni

l'avenir, ni l'écho, ni le mirage, ni les cimes vaporeuses, ni les ombres pleines de mystères, rien, pas même le sourire, rien n'est poétique comme l'âme humaine en proie à la douleur. La poésie la mieux inspirée et la plus frémissante est toujours l'écho d'une plainte, d'une douleur humaine. Or la guerre, c'est l'effort, c'est le sacrifice, c'est la souffrance, c'est la douleur.

Et la douleur trempe l'âme et la revêt d'un triple airain d'énergie, de courage et de virilité ; elle fait l'âme forte ; « c'est la fournaise à recuire l'âme. »

La douleur fait en même temps l'âme compatissante et la pénètre de douceur, de sympathie, de pitié pour autrui ; c'est elle qui fédéralise les êtres, elle qui ourdit l'infrangible union, « l'Union sacrée » ; elle qui inspire, sur les champs de bataille, le fraternel baiser des braves, volant stoïquement à la mort, à la gloire. Et cette âme compatissante, qui vibre à l'unisson des êtres et des choses, éclose ainsi sous le baiser brûlant de la douleur, c'est l'âme du poète.

Ainsi la guerre, parce qu'elle est effort, parce qu'elle est épreuve, parce qu'elle est souffrance et douleur, fait-elle l'âme forte et compatissante, opère-t-elle la cohésion des âmes, précipite-t-elle la déhiscence et l'épanouissement des intelligences et des caractères, et, les mettant en relief, nous révèle-t-elle l'harmonie des talents et des génies.

Elle est la pierre de touche de la bonne ou de la mauvaise trempe du caractère ; et parce qu'elle est nécessité pressante et qu'elle ne souffre pas la recherche et la composition, elle met à nu l'homme jusque dans ses entrailles, nature et tel qu'il est : tares du corps et tares de l'âme, instincts, appétits, inclinations, tendances, vices, vertus, constitution mentale, norme et lois de son activité ; tout ce qui est caché alors apparaît : *Quidquid latet apparebit.*

. . . .

Ce sont les aèdes grecs chantant sur leur cithare l'épopée homérique, pour exalter l'ardeur patriotique des rudes guerriers ou marins de l'époque.

C'est Callino, d'Éphèse, stigmatisant les embusqués d'alors, « dormant leur pleine et tranquille nuit et s'adonnant à la mollesse quand la guerre déjà couvre le pays ».

C'est Tyrtée, composant ses 'εμβατηρια, ou « airs pour charger l'ennemi », ses 'υποθηκαι ou exhortations, où, en des vers pleins de flammes guerrières, il excite les Spartiates au combat.

Le verbe sonore et cadencé est l'instrument divin à l'aide duquel le poète fascine, exalte et enlève délicieusement les âmes.

Cet instrument devient parfois, entre les mains du génie qui peut tout, cinglant comme le bois vert, ou mordant comme l'acier. Rappelons Archiloque, Pindare, Eschyle, Horace, Corneille, Barbier, Victor Hugo, Déroulède, etc. ; car, à travers les siècles, le poète demeure identique à lui-même, par la façon de pressentir

et de magistralement traduire les besoins pressants, les aspirations, les tendances, cette trame invisible qui constitue l'âme d'une époque...

Cependant l'histoire littéraire nous montre que, si la guerre est révélatrice de poètes, inspiratrice d'iambes pleins de flammes patriotiques, c'est surtout dans les heures calmes de la paix et sous son ciel serein que prospèrent les arts. C'est lorsque les Grecs ont définitivement conquis leur liberté, dit Egger, qu'Ahtènes se livre aux choses de l'esprit et atteint cette perfection artistique et intellectuelle où elle se maintient, sans mollesse et sans faste, avec une mesure exquise. C'est le temps où l'Acropole se couvre de temples, où Ictinos bâtit pour Athéné le Parthénon, que Phidias et ses élèves décorent des chefs-d'œuvre de la sculpture ; c'est le temps où Sophocle transporte sur la scène la jeunesse, l'esprit et la beauté du siècle de Périclès et coule dans une intime harmonie la force, la noblesse et la beauté, en des tragédies à la fois très humaines et très idéales...

Il en est de même pour Rome. Les lettres et les arts ne s'introduisirent chez les Romains, que lorsqu'ils eurent conquis la gloire des armes. Ils n'avaient connu jusque-là d'autre vertu que la force et le courage, d'autre science que la discipline militaire, d'autre gloire que celle de vaincre. « Ce fut, dit Le Bon, quand elle portait déjà en elle des germes de prochaine décadence, c'est-à-dire sous les premiers empereurs, que Rome compta les plus beaux esprits d'artistes, de littérateurs, de savants. Presque toutes les œuvres qui font sa grandeur remontent à cette époque de son histoire. »

Ces faits, que l'histoire établit, ont des raisons faciles à comprendre. L'activité de l'esprit demande le calme, le recueillement. Le silence, la méditation, la vie intérieure, sont nécessaires à l'éclosion et à l'élaboration de cette synthèse d'images qui constitue l'œuvre d'art, la poésie surtout...

Le génie d'une nation — synthèse complexe et reflet de son activité mentale — subit apparemment la grande loi du rythme universel : par périodes il s'alanguit et s'affaisse, comme opprimé sous l'effet de la tristesse et de la douleur ; par périodes, il s'exalte et se redéploie dans le transport de la force et de la joie. Ce rythme est une condition de vie ; car, trop prolongé, le règne de la tristesse tarit les sources de l'énergie et produit la mort. L'épreuve courte, stoïquement subie, augmente au contraire, ainsi qu'une ondée bienfaisante, les sources mystérieuses de la force d'âme ; c'est par la lutte et l'épreuve que l'âme prend conscience de sa force et les augmente. L'œuvre artistique traduit ces fluctuations, cristallisée dans sa marche exquise...

Longtemps les arts s'alimenteront de ces vertus, de ces grâces, de ces enthousiasmes, de ces élans, de ces ferveurs, de ces remous profonds, que la guerre a provoqués dans l'âme d'une race que l'on croyait à jamais en proie à la dissolution ; longtemps les poètes glaneront ces faits de guerre qui, en raison de leur extrême facilité à

vibrer à l'unisson des êtres et des choses, auront imprégné leur substance grise et pénétré dans leur subconscient ; longtemps ils en feront le thème de leurs visions colorées et vivantes, de leurs tableaux idylliques, de ces merveilles, de ces joyaux que sont leurs synthèses. Et comme l'épreuve aura intensifié la vie, l'œuvre littéraire, par le jeu plus facile de l'idéation, par la fraîcheur et la luxuriance des images, par la solidité des pensées et la profondeur des sentiments, traduira cette récupération des forces, cette exaltation de la vie intérieure. Ce sera l'embellie après un long et sinistre orage.

Le ciel sera plus lumineux, plus éclatant ; l'air plus pur, plus léger, plus avigorant ; et de même que la nature reprend alors ses bruissements mystérieux, ses modulations et ses harmonies, les artistes reprendront leur ciseau, leur palette ou leur lyre. Les larmes auront fécondé le champ de l'imagination ; les images y foisonneront plus éclatantes et plus vives ; les pensées, plus fermes, plus généreuses. Le génie de la race, un instant opprimé, et comme engourdi par une ambiance délétère, reprendra son envol ; et, par sa fécondité, par son éclat, par sa grâce, décélera une fois de plus sa nature étrange et déconcertante, toute faite de légèreté, de grandeur et d'héroïsme...

Dr Passarini (*Béziers*).

Médecins rentrés dans le rang (XXIII ; XXIV, 27). — A la suite de la note parue dans notre n° du 1er janvier 1917, nous avons reçu, de la maison d'édition Plon-Nourrit, la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Cher Monsieur,

Le médecin de Lyon auquel fait allusion Elie Vèzes, à la p. 27 du dernier numéro de la *Chronique médicale*, est Ferdinand Belmont, dont vous devez avoir le volume de *Lettres*, qui vous a été envoyé fin novembre. Ces *Lettres d'un officier de chasseurs alpins* ont un très haut intérêt, comme forme et comme pensée, et leur succès auprès du public est en rapport avec leur mérite.

Plon-Nourrit.

Il sera rendu compte de ce très intéressant ouvrage dans un de nos prochains numéros.

La R.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Actualités rétrospectives

Mme de la Sablière, infirmière.

Cet hiver, La Fontaine aura été à la mode : conférences de Jean Richepin à l'*Université des Annales*, dirigée avec tant de maîtrise par Mme Adolphe Brisson ; pièce sur la scène des Bouffes, avec Sacha Guitry comme auteur et principal interprète : dors-tu content, Molière !... En tout cas, on peut sans témérité avancer que Molière aurait applaudi au succès du fablier, qui avait voué à l'immortel comique une affection que la mort même ne devait pas éteindre.

La Fontaine eut, d'ailleurs, le don de susciter les sympathies, et l'on n'a pas oublié les circonstances dans lesquelles le vieux poète fut recueilli par la charmante grande dame qui, grâce à cette bonne action, est passée à la postérité.

Ce fut en 1673 que Mme de la Sablière offrit à La Fontaine la table et le couvert, dans le somptueux hôtel qu'elle occupait au faubourg Saint-Honoré. De ce jour, elle pourvut à tous ses besoins, bien persuadée, comme a dit d'Olivet, qu'il était incapable d'y pourvoir lui-même.

Ils s'entendirent à merveille, et l'heureux ménage, en tout bien, tout honneur, dura quelques années sans nuages, jusqu'au jour où l'hôtesse, après de graves déceptions d'un amour automnal, décida de consacrer à Dieu le temps qui lui restait à vivre.

Tout à coup on apprit, dans les ruelles où elle avait fréquenté jadis, que Mme de la Sablière soignait les malheureux à l'hospice des Incurables ! Elle y était venue partager avec les Sœurs grises le service des malades et elle accomplissait son humble office avec zèle et piété.

Quand on sut que la savante, la mondaine était devenue infirmière, ce fut un cri de surprise ; mais la transfuge se consola de toutes les ironies qui accompagnèrent sa retraite, ayant retrouvé la paix du cœur en ceignant autour de sa gracieuse taille le tablier de serpillière qui fut son cilice.

Après treize ans de cette existence quasi monastique, celle qui avait été tant fêtée, succombait à l'horrible mal qui la dévorait depuis longtemps, un cancer au sein.

Elle décéda dans son humble logis de la rue aux Vaches (1), devenue aujourd'hui la rue Rousselet, le 6 janvier 1693, dans la cinquante-troisième année de son âge ; tandis que La Fontaine prononçait son éloge à l'Académie et que deux de ses anciens familiers, LA FARE, qu'elle avait tant aimé, se mariait, et CHAULIEU gagnait la goutte, pour avoir trop « biberonné ».

Les relations médicales de La Fontaine. — La Fontaine physiologiste et thérapeute.

Nous avons déjà rapporté, dans cette revue (2), quels liens unissaient La Fontaine aux PIDOUX, véritable dynastie médicale : *Jean* Pidoux, grand-père maternel de La Fontaine, était le fils de *François* Pidoux, médecin du roi Henri II, et donna lui-même naissance à *François II* Pidoux, reçu docteur en 1609, et qui fut doyen de la Faculté de Poitiers.

Une cousine de La Fontaine avait épousé le Dr Nicolas BRAYER, qui fut le médecin des Bouillon ; et le fabuliste fut, en outre, en relations avec le Dr Jacques MENTEL, son compatriote, né comme lui à Château-Thierry. Brayer et Mentel étaient des amis du satirique GUI PATIN et de NAUDÉ, le bibliothécaire de Mazarin.

Gui Patin, Naudé, étaient disciples du philosophe GASSENDI ; de même que Charles SPON, antiquaire plus que médecin, qui entretint avec Gui Patin une correspondance suivie, et à qui celui-ci envoyait, en août 1658, les amitiés de « M. de La Fontaine ».

Dans le monde des Gassendistes, le « fablier » avait pu et dû rencontrer : le médecin BERNIER, que Saint-Evremond appelait « le joli philosophe », et qui aurait fourni, dit-on, à La Fontaine (3), la donnée de la fable *les Souris et le Chat-Huant*, et aussi celle de *l'Ermite et le Vizir* ; PECQUET, le physiologiste, qui décrivit les chylifères ; GERVAISE, dont le poème latin sur la phlébotomie amena le sourire sur les lèvres de notre fabuliste ; enfin, l'académicien CUREAU DE LA CHAMBRE, dont le *Discours sur les causes du débordement du Nil* excita pareillement sa verve railleuse.

Il est au moins probable que La Fontaine accompagna sa protectrice, Mme de la Sablière, aux cours de physique de DALENCÉ et aux leçons d'anatomie de DU VERNEY, mais de ceci on n'est pas certain. Peut-être le fabuliste fréquenta-t-il chez BOURDELOT, le médecin de Condé : sur ce point encore, nous n'émettons qu'une timide hypothèse ; mais il fut lié d'amitié avec le médecin François de la Salles, dit MONGINOT, un des défenseurs du quinquina, lorsque ce remède fit son apparition.

---

(1) Des biographes ont prétendu, à tort, qu'elle mourut aux Incurables ; c'est une erreur, qu'a rectifiée JAL, qui a également donné la véritable date de la mort de la dame : *6* janvier et non pas *9*. (Cf. *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, article LA SABLIÈRE, p. 741, de l'édition de 1867.)

(2) Cf. nos des 1er avril et 1er mai 1898.

(3) Louis ROCHE, *La vie de Jean de La Fontaine*, 404.



Mme DE LA SABLIÈRE.
(Cliché obligeamment communiqué par le *Journal de l'Université des Annales*)

C'est de Monginot, de Descartes et de quelques autres médecins de ses amis, que La Fontaine tenait vraisemblablement les notions de médecine, ou, plus spécialement, de physiologie et de thérapeutique qui lui ont servi à composer son poème du *Quinquina*.

A l'instar de Harvey et de Descartes, il se préoccupe surtout de ce qui vivifie et entretient l'individu : il considère le sang comme l'agent producteur des « esprits animaux », ignorant que le processus circulatoire s'accomplit surtout dans quatre cavités, quatre « portes », pour emprunter son expression.

Comme Descartes, La Fontaine place l'âme dans la glande pinéale ; plus sensément, il considère l'état du pouls comme le meilleur indice des maladies ; il ne méconnaît pas non plus les troubles de la circulation, produits par l'émotion ou par un sentiment quelconque.

Comment expliquer la maladie en général et la fièvre en particulier ? Là encore, les esprits animaux jouent leur rôle, et l'explication qui nous est fournie est assez laborieuse. Passons à la thérapeutique, pour retrouver des idées plus raisonnables.

Jusqu'alors, on avait combattu la fièvre par les saignées répétées :

On n'exterminait pas la fièvre, on la lassait.

Enfin Talbot survint ! Le chevalier avait traversé la Manche, appelé auprès de Mgr le duc de Bourgogne, que Daquin médicamentait sans succès depuis plusieurs mois. Mme de Sévigné a conté, avec sa verve coutumière, les hauts faits du nouveau thaumaturge.

L'Anglais, dit notre épistolière, a promis au Roy sur sa tête et si positivement de guérir Monseigneur dans quatre jours de la fièvre et du dévoiement, que s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera par les fenêtres ; mais si ses prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple, comme Esculape. C'est dommage que Molière soit mort, il ferait une scène merveilleuse de Daquin, qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins qui sont accablés par les expériences, les mines et les prophéties de ce petit homme. Le Roy lui a fait composer son remède devant lui et lui a confié la santé de Monseigneur ; pour Madame la Dauphine, elle va déjà mieux et le comte de Grammont disait hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas ;
Daquin ne lui résiste pas,
La Dauphine est convalescente...
Etc.

En récompense, Talbot obtint brevet et pension. Louis XIV acheta sa formule, dont il s'empressa de faire profiter le public, et tous les poètes et poéteraux accordèrent leur lyre en l'honneur du nouveau remède. Seul, le poème de La Fontaine a surnagé, au-dessus du gouffre qui a englouti tous ceux qui ont vu le jour à la même époque.

*
* *

Après avoir montré que les émissions sanguines sont inutiles, voire dangereuses, dans le traitement des fièvres, le Bonhomme invoque Apollon qui, touché des misères des hommes, accourt, tenant dans une main une tige de centaurée, et dans l'autre un rameau de quinquina.

A vrai dire, la description de la plante est un peu fantaisiste (1), mais La Fontaine ne visait pas à la précision. Il est beaucoup plus exact, sans doute avait-il puisé ses informations à meilleures sources, quand il fait connaître le mode de préparation et d'administration de la drogue dont il chante les bienfaits :

Nulle liqueur au quina n'est contraire.
L'onde insipide et la cervoise amère,
Tout s'en imbibe ; il nous permet d'user
D'une boisson en tisane apprêtée...
Même on pourrait ne le pas infuser,
L'extrait suffit ; préférez l'autre voie.
C'est la plus sûre...
. . . .
La base du remède étant ce divin bois,
Outre la centaurée, on y joint le genièvre,
Faible secours et secours toutefois.
De prescrire à chacun le mélange et le poids
Un plus savant l'a fait ; examinez la fièvre,
Regardez le tempérament ;
Doublez, s'il est besoin, l'usage de l'écorce ;
Selon que le malade a plus ou moins de force,
Il demande un quina plus ou moins véhément.

Après avoir donné ces détails techniques, le fabuliste, passant en revue les têtes illustres que le quinquina a préservées du trépas, exalte les mérites des deux Condé, de Colbert, dont il devait occuper le fauteuil à l'Académie française, puis il termine son poème par une tirade, qui peut être tenue pour un hors-d'œuvre, sur la part que joue l'intempérance dans la production des maladies qui assiègent l'humanité.

Sans vanter plus qu'il ne convient le tour de force accompli par La Fontaine, pour complaire à la duchesse de Bouillon, il importe d'observer que cette œuvre, tout originale qu'elle soit, a, pour nous médecins, un intérêt qu'il ne nous a point paru superflu de souligner.

Elle nous montre, d'abord, que dès le XVII[e] siècle, les découvertes

(1) Elle est de nature à faire dresser les cheveux sur la tête des botanistes : « un arbre bas de tige, à bois ondé d'aurore, à feuilles de laurier ; des fruits volumineux à gros pépins, etc. Rien n'y manque. » (*Etude médico-littéraire sur le poème du quinquina, de La Fontaine,* par le professeur FONSSAGRIVES ; *Congrès scientifique de France, 35e session,* tome second ; Montpellier, 1872).

médicales provoquèrent une émotion, eurent un retentissement dont, à défaut de la presse, qui n'existait pas ou si peu, les littérateurs répercutèrent les échos ; elle atteste, en outre, que La Fontaine, qu'on ne connaît guère que par ses *Fables*, eut le talent de soumettre aux exigences de la césure et de la rime les descriptions les plus arides : ce qui prouve une fois de plus que l'Art peut se marier à la Science, et que les productions qui réunissent le double attribut d'Apollon ne sont pas toujours, tant s'en faut, négligeables.

Un médecin amateur : le bicentenaire de la naissance de Chamousset.

Piarron de Chamousset, dit son principal biographe, fut « magistrat par devoir ; son goût et l'amour du bien le firent médecin ».

En réalité, notre maître des comptes, né d'une famille noble et des plus distinguées par ses alliances, en 1717, — et c'est pourquoi on s'est proposé de rappeler le deuxième centenaire de sa naissance, par une cérémonie solennelle à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où, présume-t-on, se trouve sa sépulture, — Chamousset n'avait pas fait d'études médicales suivies ; mais, toute sa vie, il eut le goût des travaux auxquels se complaisent ceux qui embrassent notre profession.

> Il acquit dans toutes les parties de l'art de guérir, dans la botanique, dans la chimie, dans la pharmacie, dans la chirurgie, dans la médecine proprement dite, les connaissances les plus profondes, les plus variées, les mieux dirigées... Il n'avait pas étudié pour satisfaire une vaine curiosité : il avait étudié pour soulager ses semblables.

Il se faisait seconder par un chirurgien en titre, bien qu'il eût acquis une réelle dextérité à saigner ; il entretenait chez lui une apothicairerie au profit des pauvres, et deux chimistes réputés dirigeaient son laboratoire.

Il fonda une *Maison d'association*, assez analogue, quant à l'organisation, à notre *Maisom Dubois* ; un *Hospice des enfants abandonnés* : un établissement pour les nouveau-nés que leurs mères ne pouvaient nourrir, et dont les pères n'étaient pas en état de payer les mois de nourrice. Il proposa la construction d'appareils pour rendre l'eau de Seine salubre, présenta un *Mémoire sur les hôpitaux militaires*, dans lequel il étudiait un projet de réunion des Invalides à ces hôpitaux, et la création d'un ordre d'infirmiers, dressa les plans d'un *Etablissement pour les femmes enceintes*, sans compter nombre d'autres créations, utiles ou charitables, telles que la *Petite Poste*, les *Compagnies d'assurances contre l'incendie*, les *Sociétés de secours mutuels*, les *Monts-de-Piété*, fondés par le père de Montaigne, mais que Chamousset rénova et perfectionna, etc., etc.

Et cependant, en dépit de tous ces titres à notre gratitude, on

marchande à ce philanthrope du XVIIIe siècle son monument, et les efforts continus, le zèle inlassable d'un de nos confrères de la grande presse (1) ne sont pas parvenus, jusqu'à présent, à secouer l'indifférence des pouvoirs publics.

A. C.

L'Esprit d'autrefois.

Parmi les héros russes de la guerre de Crimée, il en est un dont les traits d'originalité sont restés légendaires.

Sur l'un des vaisseaux qu'il commandait, chaque jour le prince Menschikoff inventait quelque exercice d'ensemble, pour mieux assouplir ses soldats. Un jour, lorsque le vaisseau filait à toutes voiles, il ordonnait, à un signal donné, à l'équipage de se livrer à l'exercice de la pêche : à ce commandement, quinze cents marins et soldats, y compris les officiers, s'armaient de lignes improvisées ; à un second commandement, toutes les lignes étaient plongées dans l'eau, et tous les bras restaient tendus, jusqu'à ce qu'un troisième commandement vînt les relever de cette position. Puis le prince ordonnait le repos, et rentrait satisfait dans sa cabine, où aucun soldat ne devait pénétrer, sous les peines les plus sévères.

Un autre jour, on simulait un branle-bas. Tout le monde était à son poste : canonniers aux pièces, chirurgiens au fond des batteries à l'ambulance, avec trousses déployées. Avant l'action, le prince Menschikoff, muni d'un bâton de craie, parcourait les postes ; puis, prenant çà et là quelques soldats, il indiquait à chacun, par un signe, l'endroit où, à un moment donné, il devait être blessé, et conséquemment exprimer la souffrance, jusqu'à ce qu'on le portât à l'ambulance, où le chirurgien devait simuler le pansement ou l'amputation, selon le caractère assigné d'avance à la blessure.

Une fois, un artilleur, désigné pour faire semblant d'être blessé au bras, n'en continuait pas moins à charger sa pièce contre l'invincible ennemi. Le prince croit voir en lui un récalcitrant :

— N'as-tu pas compris, lui dit-il, que tu es blessé au bras droit ?

— Je vous demande bien pardon, seigneur, répond le soldat ; mais j'ai encore le bras gauche pour combattre.

Enthousiasmé d'une si noble réponse, Menschikoff tire sa craie, et tout de suite trace une large croix sur la poitrine de l'artilleur, en lui disant :

— Tu es un brave, je te décore !

Et tout le temps de sa campagne en mer, le soldat fut forcé de porter sa croix postiche sur sa capote.

(1) M. Martin-Ginouvier.

La Médecine des Praticiens

Un nouveau traitement des varices.

On connaît le succès, vraiment remarquable, de la « Dioséine Prunier » dans les manifestations morbides de l'artério sclérose : toutes sont heureusement influencées par cet excellent produit. L'hypertension, la dyspnée toxi-alimentaire, les spasmes vasculaires, les vertiges, la défaillance cardio-rénale, sont rapidement amendés.

Mais la *Dioséine Prunier* exerce une action tout aussi efficace sur l'appareil de la circulation, et particulièrement de la circulation veineuse. Nous allons montrer rapidement ses vertus bienfaisantes dans la cure des varices. Nous nous garderons bien d'exposer une étude complète de la phlébectasie. Mais, pour bien saisir le mécanisme d'action de la *Dioséine Prunier* dans cette maladie, il est nécessaire de rappeler certaines notions générales, qui sont indispensables.

Dans les varices, il faut considérer l'état de la veine, l'état du sang, l'état des parties voisines.

L'altération de la veine présente tous les degrés, depuis la simple dilatation jusqu'à la destruction complète des tuniques. Dans un premier degré, la veine est simplement dilatée, elle a conservé l'intégrité de sa structure. Si on la divise, si on l'incise, elle revient sur elle-même. Cet état est réparable.
souvent rugueuse, dépolie, végétante ; elle forme des saillies. La

A un degré plus avancé, la veine est à la fois dilatée et hypertrophiée. La tunique interne est tunique moyenne, la plus altérée, est de deux à dix fois plus épaisse que normalement ; elle est dure, a la consistance des artères. Si on l'incise, elle reste béante. Cette hypertrophie rend la veine flexueuse, serpentine. Les valvules, devenues insuffisantes, ne s'opposent plus au reflux du sang.

A un degré encore plus prononcé, la tunique moyenne, et probablement aussi l'interne, sont rompues. La tunique externe, non contractile, se dilate sous forme d'ampoules. La veine présente sur son trajet une série de dilatations ampullaires, du volume d'un pois à celui d'une grosse noisette. La réunion de plusieurs points dilatés constitue une tumeur variqueuse (1).

Etat du sang. — Le sang conserve assez longtemps sa fluidité normale. Mais la dilatation de la veine, la lenteur de la circulation, les rugosités de la paroi, finissent par le rendre épais, visqueux et en facilitent la coagulation.

Etat des parties voisines. — Le tissu cellulaire qui entoure les veines variqueuses s'empâte, se durcit, prend un aspect lardacé, se fusionne avec les parois hypertrophiées de la veine. Les veinules

(1) Dans l'article, paru dans la *Chronique* de février, sur la *Dioséine Prunier*, une erreur typographique s'est glissée, qu'il importe de redresser : Page 51, *quinzième ligne*, lire : *thrombose*, et non *tuberculose*.

et même les capillaires sont engorgés, distendus, et donnent aux téguments une teinte cyanique. La peau soulevée, amincie, violacée, se nourrit mal, se mortifie et s'ulcère. Toutes ces notions doivent être présentes à l'esprit, pour comprendre le mode d'action de la *Dioséine Prunier* contre les varices. En effet, la *Dioséine Prunier*, par ses antitoxiques (formiates, glycérophosphates, fluor), neutralise les toxines qui circulent avec le sang, irritent les parois veineuses et préparent l'évolution de la phlébectasie.

Par ses nitrites, qui dilatent les vaisseaux, la *Dioséine Prunier* s'oppose aux congestions, aux stases sanguines, qui déterminent d'abord la dilatation des veines, attaquent les tuniques vasculaires, en provoquent l'hypertrophie, la distension, enfin la rupture. Elle dissipe les troubles circulatoires périphériques, aussi bien capillaires que veineux proprement dits, prévient l'altération des tissus qui enveloppent les varices, cette teinte légèrement cyanique des téguments due au développement exagéré du réseau veineux superficiel, l'amincissement, la mauvaise nutrition, l'ulcération de la peau, phénomènes que nous avons signalés plus haut. C'est encore par ses nitrites qu'elle active les formations des voies de suppléance, lorsqu'une veine oblitérée par l'inflammation lente ne livre plus passage au sang.

Mais c'est surtout par son fluor que la *Dioséine Prunier* agit sur les accidents variqueux. D'abord, le fluor est un anti-infectieux, un antitoxique de grande valeur. Il combat la diathèse toxi-infectieuse, qui est la cause prochaine des varices. De plus, il agit à la fois sur la veine et sur le sang Il est démontré que le fluor entre dans la structure intime des tuniques veineuses. Il leur donne la consistance, la force ; il maintient leur tonicité, leur élasticité. Il entrave donc leur dilatation, leur relâchement, leur destruction. Il empêche encore la production du dépoli, des rugosités sur la tunique interne. En un mot, il assure et fortifie les fonctions de la veine.

Le fluor agit favorablement sur le sang. Le fluor est un corps de la même famille que l'iode. Il en possède les avantages, sans en avoir les inconvénients. Il entretient la fluidité normale du sang ; il facilite sa progression dans les canaux veineux ; il s'oppose avantageusement à son épaississement, à sa coagulation.

Telle est l'action, vraiment remarquable, que la *Dioséine Prunier* exerce sur les constitutions variqueuses. Les résultats de la clinique ont pleinement confirmé ces conclusions.

Echos de la « Chronique »

Médecine et art.

Le professeur R. Tripier, qui vient de mourir, et dont l'enseignement à la Faculté de médecine de Lyon ne sera pas de longtemps oublié, a fait, à la ville où son activité s'exerça, des legs d'une importance que leur énumération fera, mieux que tout commentaire, apprécier.

Très épris d'art, le Dr Tripier avait réussi à réunir, au cours de sa longue carrière, une fort belle collection d'œuvres, principalement de la peinture moderne, entre autres : des dessins, des bronzes, des marbres de Rodin ; des peintures de Corot, Fantin-Latour, Renoir ; des dessins de Delacroix, G. Courbet et Degas, sans préjudice d'autres tableaux, signés des meilleurs peintres de l'Ecole lyonnaise.

Le regretté maître a laissé, en outre, une somme de 200.000 fr., dont les arrérages devront être consacrés, tous les cinq ans, à l'acquisition d'une œuvre d'art ; et une autre somme, également de 200.000 francs, pour encourager des travaux ressortissant à la médecine opératoire ou à l'anatomie pathologique.

Voilà, au moins, une utilisation intelligente d'une fortune laborieusement et honorablement acquise.

Médecin, graveur sur bois.

Grâce à notre confrère P.-E. Colin, « graveur sur bois et sur métal », nous allons avoir des « visions de guerre », qui nous restitueront divers épisodes de la grande Epopée, sous une forme éminemment artistique.

C'est *la Bataille de l'Ourcq*, que P.-E. Colin s'est proposé de faire revivre, dans les 22 lithographies et les 57 bois originaux, qui parsèmeront le texte de l'artiste.

L'ouvrage aura un tirage très limité (160 exemplaires seulement) : c'est dire qu'il sera recherché des amateurs (1), et qu'il n'est nul besoin de le leur recommander. Comme le dit le préfacier, M. Clément-Janin, ces vignettes charmantes rappellent la vie en campagne des poilus, à qui, d'ailleurs, l'œuvre est dédiée. Equitable dédicace, que tous les cœurs ratifieront.

Ed. Drumont et les sports.

L'exemple d'Edouard Drumont, qui vient de mourir (2), aurait pu s'ajouter à ceux que citait récemment M. Louis Barthou, dans

(1) Un exemplaire sera envoyé en communication, sur demande adressée à l'auteur, 24, chemin Latéral, à Bourg-la-Reine, près Paris.

(2) Les journaux du 5 février annoncent sa mort, comme survenue la veille, à la suite d'une congestion.

sa très intéressante conférence, à l'Université des *Annales*, sur « les Sports bienfaisants » ; il eût servi à illustrer sa thèse, à savoir que, parmi les hommes d'Etat, les gens de lettres, les artistes, etc., ceux-là vivent plus vieux, qui ont toujours pratiqué les exercices physiques.

Outre que Drumont était un fervent de l'épée et du fleuret, — il fit des armes jusqu'au jour où le mal le terrassa, — c'était un marcheur infatigable et un chasseur intrépide : particularité notable, il se servait d'un fusil à baguette !

Il travaillait surtout l'après-midi, et c'est à la campagne, loin des bruits urbains, qu'il abattait le plus de besogne ; il était d'avis que le tabac aidait à l'inspiration et il fumait surtout le cigare.

Nous n'avons enregistré ces détails, en apparence futiles, que comme contribution à cette étude sur l'hygiène des écrivains, que nous nous proposons d'écrire un jour, si nous en avons le loisir.

La chienne de Meissonier.

La mort récente du fils de Meissonier (1) nous remet en mémoire une assez plaisante histoire.

L'illustre peintre avait une chienne, à laquelle il tenait d'autant plus qu'elle lui avait été donnée par son ami Alex. Dumas fils, outre que c'était une bête de prix.

Tout à coup, celle-ci devient paralysée du train de derrière, en même temps qu'elle fut atteinte d'un torticolis, qu'aucune médication ne parvint à guérir. Plusieurs vétérinaires de Paris, appelés, avaient déclaré qu'il n'y avait rien à faire, et Meissonier se désolait !

L'artiste avait, à ce moment, au nombre de ses élèves, un jeune homme qui, voyant le désespoir du maître, se fit fort de guérir l'animal, mais il n'entendait se servir que de médicaments homœopathiques. Carte blanche lui fut laissée; et, grâce à une seule dose de *Rhus toxic.*, d'une assez haute dilution, et à deux doses d'*Arsenicum* à la 3e décimale, la chienne se rétablit tout à fait, et le pronostic des hippiatres se trouva en défaut.

La pièce la plus curieuse de cette histoire, qui fut contée naguère dans un journal d'homœopathie (2), avec maints détails qu'il eût été pour le moins oiseux de rapporter, fut le certificat de guérison, portant la double signature du grand peintre et de son fils, qui fut publié en réponse aux doutes émis dans certaines revues spéciales. Voici ce document :

MM. Meissonier père et fils, apprenant que l'on met en doute la guérison d'une petite chienne, condamnée à mort par les vétérinaires de Paris, affirment que cette petite bête a été radicalement guérie d'une attaque de paralysie extrêmement violente par leur ami — qui l'a traitée par l'homœopathie. Cette petite chienne, de race très pure, va parfaitement bien et fait l'admiration de tous.

E. Meissonier, Ch. Meissonier, fils.

Voilà un beau thème à développement, pour les amis des bêtes !

(1) Le 8 février.
(2) *Le Propagateur de l'Homœopathie*, 1re année, 30 septembre 1905.

PETITS RENSEIGNEMENTS

La médaille du professeur Landouzy.

Aux nombreux insignes et décorations, que le professeur Landouzy a reçus dans son long *curriculum*, vient s'en ajouter un, dont notre éminent maître et ami ne sc montrera pas, et à juste titre, le moins fier. Le vénéré doyen vient de recevoir du gouvernement la médaille d'honneur en or des épidémies, pour s'être placé « au premier rang, dans la lutte internationale poursuivie contre le développement de la tuberculose, par ses initiatives éclairées et par son inlassable propagande ».

Pas une voix discordante ne s'élèvera, nous en sommes certain, dans le concert unanime de félicitations adressées à la haute personnalité qui vient d'être si légitimement honorée d'une aussi exceptionnelle marque d'estime.

Médecins, candidats à l'Académie française.

Ils sont deux, quant à présent. Une des candidatures a été annoncée par la grande presse, celle du Dr Paul Vigné d'Octon, le romancier connu ; et voici que notre collaborateur, le Dr Henri Fauvel, se met à son tour sur les rangs : il brigue le fauteuil de Jules Lemaître, dont il fut, croyons-nous, jadis l'élève au lycée du Havre, en même temps que le regretté Jules Tellier.

Le Dr Fauvel a publié un roman, *le Docteur Jobert*, et plusieurs recueils de vers, dont le principal est intitulé *Ressouvenirs*.

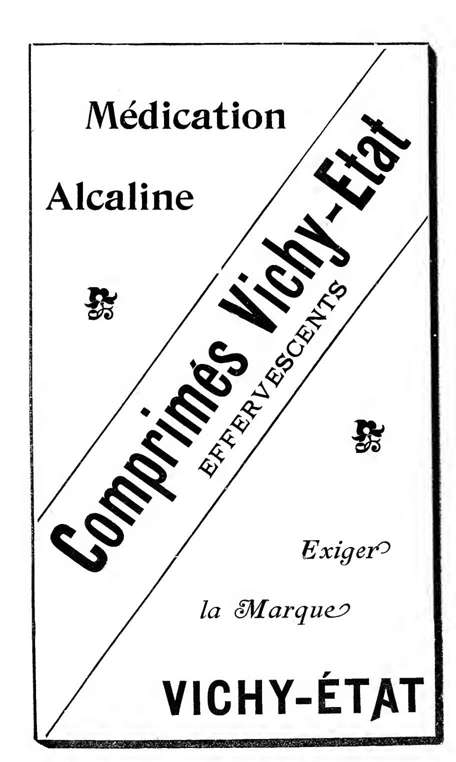
L'auteur, qui fut l'ami de Gustave Flaubert, se réclame, en outre, d'Alfred de Vigny et de Théophile Gautier ; ce sont là, incontestablement, d'illustres parrainages.

Exposition de Buenos-Ayres.

Nous sommes officieusement avisé que se prépare une Exposition artistique à Buenos-Ayres, puis à Rio-de-Janeiro, Expositions dans lesquelles une section sera réservée aux stations thermales.

Le *Touring-Club*, chargé de grouper les envois, fait appel aux collectionneurs de tous documents (livres, autographes, estampes). relatifs à l'histoire rétrospective des stations, et leur donne l'assurance qu'il y veillera avec le plus grand soin.

Le *Touring-Club* a son siège 65, *Avenue de la Grande-Armée*. S'adresser à cette Association, pour supplément d'information, *avant la fin de février ;* mais il y a lieu de croire que ce délai sera prolongé jusqu'au 10 mars.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Echos de Partout

Le ventre d'argent de Galliffet. — On annonce la mort, à Berne, de l'ancien prévôt d'armes de l'armée française, Ernest Guibal, qui déclarait posséder le secret du fameux ventre d'argent de feu le général de GALLIFFET, qu'il avait eu pour élève à Constantine, après son atroce blessure du Mexique.

Voici ce que Guibal racontait à ses élèves :

— Le ventre d'argent de Galliffet, disait-il, mais je l'ai vu cent fois, car il l'ôtait toujours pour sa leçon d'escrime. C'était une espèce de cotte de mailles d'argent très fines, de forme ovale, large de près de 20 centimètres et longue de 30, fixée autour des reins par une courroie. L'épiderme n'avait, en effet, jamais reparu à la place où le général avait reçu sa blessure, dont la cicatrice n'était recouverte que d'un tégument très mince et presque aussi rouge que la carapace d'une écrevisse. C'est pourquoi les médecins avaient conseillé à Galliffet de protéger cette plaie sensible, par une cotte de mailles, contre des chocs à l'intestin.

(*L'Eclair*, 1/2 XVII.)

Le centenaire de la mort de Gimbernat. — Nous avons laissé passer la date du centenaire de la mort de GIMBERNAT, qui tombait le 17 novembre 1916, sans le signaler ; nos lecteurs nous en excuseront, par ces temps troublés.

Ceux que l'histoire de la médecine ne laisse pas indifférents trouveront, dans un de nos prochains numéros, traduit d'une revue scientifique illustrée de Barcelone, *la Tribuna medica*, une notice biographique sur le célèbre anatomiste espagnol, qui a tous les droits à la glorification posthume que lui ont ménagée ses compatriotes.

Nous aurons également à parler de l'anatomiste BARTHOLIN, dont on a récemment fêté, à Copenhague, le tri-centenaire de naissance.

Leur “ Kultur ”

Les prisonniers dans les camps allemands.

Le Dr Ribadeau-Dumas a exposé, dans le *Paris médical* du 20 mai 1916, ses souffrances dans les camps allemands. Détenu à Altengrabow, il fut envoyé, le 8 février 1915, au camp de Stendal, avec d'autres médecins français et russes. Les persécutions de toute nature s'abattirent sur eux, à tel point que les autorités en furent alarmées, et qu'on prescrivit aux commandants un peu plus de modération.

Le typhus apparut et, comme à l'ordinaire, les médecins allemands prirent la fuite. Des mesures d'hygiène ne furent ordonnées que lorsque l'épidémie frappa les Allemands eux-mêmes.

La nourriture était peu abondante et extrêmement mauvaise : soupe aux pommes de terre, avec des têtes de harengs pourris.

Les paquets envoyés de France étaient ouverts, le contenu pillé. Les coups pleuvaient sur les prisonniers ; les médecins étaient mis aux arrêts sans aucune explication.

L'hôpital n'avait pas de meubles ; pour lits, des tréteaux avec paillasses garnies de copeaux et une couverture. Les médicaments consistaient en comprimés de quinine et d'aspirine, teinture d'iode, huile de ricin, chlorate de potasse. Les instruments étaient réduits à leur plus simple expression : deux stylets tordus, un bistouri ébréché, un abaisse-langue hors d'usage.

Les médecins allemands étaient brutaux ; quelques-uns, très ignorants. Les plaies étaient suturées avec des aiguilles à matelas et du fil non aseptisés ; les chirurgiens ne se lavaient pas les mains.

Les inspections étaient une véritable farce. Un général inspecteur insulta même les prisonniers, en les traitant de *sagrés gôchons !* Quant aux inspecteurs des pays neutres, on n'en vit jamais un seul.

D'autre part, M. Tennant, à la Chambre des Communes, le 24 mai 1916, a déclaré, d'après les dépositions de prisonniers échangés, que les prisonniers anglais étaient très mal nourris ; sans les colis qu'ils reçoivent de chez eux, ils mourraient de faim. Actuellement, les colis arrivent tous ou presque tous à leurs destinataires, mais on peut se demander ce qu'il en sera à l'avenir.

D'ailleurs, les Allemands avouent eux-mêmes le mauvais état dans lequel se trouvent les prisonniers. Sous le titre : *l'Œdème des camps de prisonniers*, le prof. Jürgens, dans la *Berliner Klin. Wochenschrift* du 28 février 1916, décrit un état morbide caractérisé par une faiblesse progressive, dégoût pour l'exercice, incapacité totale de travailler ; le malade est apathique, flasque, le teint subictérique ; les muqueuses sont pâles ; les jambes enflées et douloureuses ; il s'installe des troubles scorbutiques et entéritiques. Jürgens dit que

ces manifestations sont du béri-béri. Il nous paraît plutôt qu'elles se rapprochent du scorbut terrestre. En effet, l'amélioration du régime empêcha l'apparition de nouveaux cas.

Tout cela jette un jour étrange sur l'esprit teuton. D'abord, les Allemands ont nié d'emblée les sévices et la négligence du camp de Wittemberg ; puis ils ont avoué les épidémies, la lâcheté dont leurs médecins ont fait preuve. Ils confessent leur ignorance, leur incompétence, leur inhumanité, tristes privilèges du pays où règne une « Kultur » qui devait porter un nouvel Evangile au monde enseveli dans les ténèbres !

Dr Menier.

Leur vertu.

On est toujours heureux d'apprendre ces choses-là ;

Les musées anatomiques, ayant pour objet de montrer les conséquences de « la débauche dans les grandes villes », provenaient tous d'Allemagne et étaient exploités par des Allemands, sous la protection jalouse du Syndicat des Forains, lequel, à l'occasion de protestations de citoyens révoltés, les a actionnés en justice et a obtenu contre eux une indemnité de 150 francs en faveur de ce Boche de Mayence.

Les modèles en cire, avec toute la propagande néo-malthusienne, venaient de Hongrie et d'Allemagne.

Le renseignement est tiré d'une brochure de M. E. Pourezy, lauréat de l'Institut ; par conséquent, il est absolument digne de foi. Ce qui n'empêchera pas nos bons Tudesques de continuer à répandre, dans les pays neutres, leurs tracts venimeux, où ils stigmatisent la sentine de tous les vices et de toutes les corruptions, la Babylone et la Sodome modernes, Paris enfin !

Il sera éternellement vrai, l'apologue de la paille et de la poutre.

Tropmann réhabilité.

Il n'y a pas, de par le monde, de sommets aussi sanglants que ceux de ces Vosges, sur lesquels nous combattons depuis si longtemps déjà. Parmi eux, le Hartmann tient une place que, seuls, le Linge ou le Reichacker peuvent lui disputer.

Le premier cadavre que recouvrit la terre du Vieil-Armand remonte à 1869. C'est, en effet, sur un des contreforts de l'éperon fameux, le Herrenfluck, que Tropmann, le célèbre assassin, tua Kinck père. Il l'empoisonna d'abord avec de l'acide prussique, fabriqué par distillation de noyaux de pêches, l'enterra dans un trou sur la crête du Herrenfluck et dissimula la fosse en la recouvrant d'une souche de hêtre.

Tropmann était un ange auprès des bandits du kaiser (1).

(1) Extrait du *Diable au cor*, 16 janvier 1916.

Le Présent dans le Passé

Les causes de réforme, à l'époque de la Révolution.

Au moment où l'on vient de décréter un nouvel examen, pour les exemptés et réformés d'une certaine catégorie, il nous a paru d'une pressante opportunité d'exhumer un document de l'époque révolutionnaire, tiré de notre collection personnelle, et qui témoigne, une fois de plus, que les mêmes circonstances font naître les mêmes besoins.

HOPITAUX MILITAIRES, N° 3 — *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Conseil de santé.

LE GOUVERNEMENT EST RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'A LA PAIX.

Paris, le 15 brumaire de l'An 2e de la République une et indivisible.

Le Conseil de santé au Ministre de la guerre.

MINISTRE (*sic*),

Le service militaire exige le libre exercice de tous les organes. Le soldat qui en a quelqu'un de vicié peine ; la peine produit la douleur ; la douleur les maladies ; les maladies affligent l'humanité, affaiblissent les armées, ruinent le Trésor public ; une Administration civique doit obvier à ces inconvénients ; le tableau des infirmités qui nécessitent la réforme nous a paru en être un des moyens, nous te l'adressons. Pèse dans ta sagesse s'il ne convient pas de le faire sanctionner par la Convention, l'expédier dans le plus court délai à tous les officiers de santé, aux Conseils d'administration des différents corps, à tous les corps administratifs de la République, et aux sociétés populaires. Il pourra rectifier l'arbitraire qui ne dirige que trop souvent la délivrance des congés de réforme, et faire rendre aux Ateliers et à l'Agriculture plusieurs citoyens, dignes sans doute par Leur Républicanisme, de combattre pour la Liberté, mais qui, par leurs infirmités, surchargent plutôt les armées, qu'ils n'en augmentent la force réelle.

Les Membres du Conseil de santé,

Tableau des infirmités qui nécessitent la réforme, et doivent empêcher l'admission au service militaire.

Ier

Celui qui est privé de la vue de l'œil droit ne peut mirer, or le soldat doit pouvoir mirer.

Un militaire qui ne peut pas voir les objets placés en delà ou en

1° La perte de la vue ; 2° celle de l'œil droit ; 3° le défaut de la vue qui empêche de voir les objets placés trop en delà ou en deçà de la portée ordinaire.

deçà de la portée ordinaire court des risques que ne courent pas ses camarades : l'y soumettre, c'est être injuste à son égard.

IIe

Il gêne constamment la respiration.

1° Le polype incurable ; 2° l'ozène (punès).

IIIe

On ne peut déchirer la cartouche.

1° Le défaut des dents incisives et canines.

IVe

1° La surdité ; 2° la dureté de l'ouïe, constatée par le témoignage des camarades de celui qui s'en plaint par l'Officier de Santé attaché au corps et le Conseil d'administration.

Ve

1° Les goëtres considérables ; 2° les écrouelles confirmées ; 3° la phtisie laryngée ; 4° l'extinction de la voix invétérée.

VIe

Il est des maladies et des accidents qui rendent bossu, et produisent une gibbosité, soit à la partie antérieure, soit à la partie postérieure de la poitrine.

1° La phtisie pulmonaire ; 2° l'asthme humide ; 3° l'asthme nerveux ; 4° le crachement périodique du sang ; 2° la gibbosité antérieure, la gibbosité postérieure, portées à ce degré qu'elles gênent la respiration.

VIIe

Ces différentes maladies sont regardées comme incurables ou du moins comme très longues et rebelles.

1° Les exomphales ; 2° les hernies ventrales ; 3° les hernies inguinales irréductibles ; 4° les suppressions périodiques d'urine ; 5° les incontinences d'urine invétérées ; 4° le pissement périodique du sang ; 7° la gravelle ; 8° le calcul ; 9° les hémorroïdes ulcérées ; 10° les hémorroïdes invétérées ; 11° la phtisie dorsale ; 12° la sciatique invétérée.

VIIIe

Idem.

1° Les anévrismes ; 2° les varices volumineuses ; 3° les varices multipliées.

IXe

Cette maladie est regardée comme incurable, ou du moins comme très longue et très rebelle.

1° Les vieux ulcères.

Xe

1° La perte d'un membre ; 2° la perte de l'un des deux pouces ; 3° la perte de l'index droit ; 4° la perte de l'index et du médius de la main gauche ; 5° la perte de l'un des gros orteils ; 6° la perte des deux doigts du même pied.

XIe

1° La perte irrémédiable du mouvement d'un membre ; 2° la perte irrémédiable du mouvement de l'un des deux pouces de la main droite ; 3° la perte irrémédiable du mouvement de l'index de la main droite ; 4° la perte irrémédiable du mouvement de l'index et du médius de la main gauche ; 5° la difficulté incurable de les mouvoir, comme par suite de fracture, luxation, ankilose, carie, calus, ulcère, cicatrice adhérente.

XIIe

Action de boiter.

1° Le raccourcissement d'un membre ; 2° la claudication.

XIIIe

1° La difformité d'un membre capable de gêner la marche, le maniement des armes, l'équitation.

XIVe

Ces affections sont contagieuses ou rebutantes pour les camarades de celui qui en est frappé.

1° La teigne ; 2° les dartres étendues et invétérées ; 3° la lèpre ; 4° la transpiration fétide, générale ou partielle.

XVe

Dégoûtant, contagieux.

1° Le scorbut caractérisé.

XVIe

Rendent inhabile au maniement des armes.

1° Les convulsions générales ou partielles reconnues incurables.

Arrêté au Conseil de Santé le 16 Brumaire, de l'An 2e de la République une et indivisible

Les Membres du Conseil de Santé

Lassus

Parmentier

Ant. Dubois

Daignan

Bayen

Heurteloup

Biron

Signatures autographes des membres du Conseil de Santé, en l'an II de la République.
(Collection du Dr [illegible].)

XVIIe

Constatées en la manière prescrite article IVe.

1o L'épilepsie ; 2o la démence ; 3o la manie.

Arrêté au Conseil de santé le 16 brumaire de l'an 2e de la République une et indivisible.

Les membres du Conseil de santé.

Chevalier, Hego, Daignan,
Parmentier, Ant. Dubois, Heurteloup, Bayen.
Etc.

Le sucre et le café, besoins factices !

Un quotidien rappelait, ces temps derniers, qu'en 1792 comme en 1917, sévit à Paris une crise du suere ; ce n'est pas qu'il fut impossible de s'en procurer, mais on le payait un prix manifestement exagéré. Le peuple murmura, criant à l'accaparement, et les « honorables » commerçants qui détenaient la denrée continuèrent, comme maints de nos modernes épiciers, à profiter de la situation.

C'est alors qu'un journal, sous le titre de : *Avis aux dames parisiennes sur le sucre*, publia, sous la signature d'un sourd et muet (!) dépourvu probablement aussi du sens gustatif, cet entrefilet... consolateur :

« C'est done vous, Mesdames, citoyennes de Paris, qui, pour du suere, violez les droits les plus sacrés de la propriété, et qui vous rendez parjures à la Constitution sous laquelle vous avez promis de vivre libres ou mourir... Prenez publiquement une ferme résolution de ne plus faire usage de sucre et de café jusqu'à ce que ces deux denrées de *besoins factices* (*sic*) soient remises à l'ancien prix ; et je vous prédis qu'avant einq ou six mois le sucre ne vous coûtera que 12 ou 15 sous la livre. »

Signé : Desloges, *Sourd et muet.*

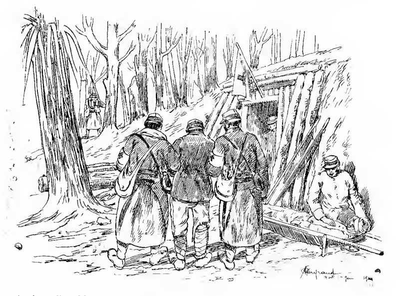
Le sucre et le café, *besoins factices* !... Ce raisonnement ne fut pas du goût des Parisiennes de la Révolution, pas plus sans doute qu'il ne le serait de nos contemporaines.

Pourquoi ne pas faire tout simplement appel au patriotisme et aux sacrifices que parfois il nécessite ?

Croquis du Front



Transport de blessés dans une tranchée, à B. (*Bois de la G.*, ARGONNE), le 18 novembre 1914.
(Croquis inédit, d'après nature, par G. PAYRAUD, sous-officier au 1er génie).



Arrivée d'un blessé, ayant reçu son premier pansement, au poste de secours (La F. M., *Bois de la G.*), le 20 novembre 1914.
(Croquis inédit, d'après nature, par G. PAYRAUD, sous-officier au 1er génie).

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Les pressentiments à la guerre (XIX, 49, 158, 380). — Je me permets de vous signaler que, vers la fin du livre IV de ses *Commentaires* (p. 222, dans le *Choix de Chroniques et de Mémoires*, par Buchon ; Paris, 1836), le peu sentimental Montluc raconte qu'il a eu connaissance, par un rêve, de la mort de Henri II, la veille du tournoi fatal.

Pour le présent, voici ce que je puis vous dire des cas de pressentiments de mort prochaine, chez des militaires.

Il arrive souvent à des militaires parfaitement braves, d'acquérir tout à coup, au cours d'une campagne, et d'exprimer la conviction formelle qu'ils vont périr dans la journée ou le lendemain, et leurs pressentiments se réalisent à la lettre. Nous sommes bien loin de pouvoir songer à rechercher pourquoi. Mais, tout au moins, chacun peut travailler à établir qu'il en est bien ainsi, et c'est déjà quelque chose. Le moyen de le faire est de réunir des cas assez nombreux, pour que toute idée d'une coïncidence fortuite doive être écartée. Nous en signalerons, pour notre part, quelques-uns qu'on peut considérer comme inédits, et qui n'ont pas encore été rapportés et rapprochés dans le but scientifique que nous avons en vue.

Voici, d'abord, un extrait textuel des *Impressions de guerre* d'un Père Jésuite, aumônier au front, parues dans les *Etudes* du 20 juin 1915 :

> *Lundi 10 mai* [1915]. — Dans la soirée, je vais au poste de secours du Ne chercher des renseignements sur le capitaine de F. On n'en a aucun. On sait seulement qu'il a été tué. Une balle au front, dit-on... Il est tombé sur la route de L. Son corps n'a pu être retiré des lignes. J'ai su depuis qu'il avait, quelques instants avant l'action, rendu visite à l'aumônier, lui avait confié ses papiers, et lui avait dit : « Je mourrai dans la nuit. »

The History of the war in the Peninsula du colonel Napier nous fournit d'autres cas.

A la bataille de Nivelles, livrée le 10 novembre 1813 à notre armée d'Espagne, par nos alliés actuels les Anglais, deux des nombreux officiers britanniques qui succombèrent méritent d'être mentionnés :

> Le premier, de rang inférieur — il était lieutenant — riche en distinctions — il était couvert de cicatrices — était jeune d'ans. Mais il avait vu plus de sièges et de combats que de printemps... Tel était Edward Freer, du 43e de ligne... Assailli la veille de la bataille par cet étrange pressentiment, qui s'observe si souvent chez les militaires, il tomba percé de trois balles au premier assaut de la Rhune...
>
> Le même jour, à la même heure, périssait le colonel Lloyd. Lui aussi était doué à un rare degré, au point de vue physique et intellectuel... Lui

aussi, comme Freer, avait eu la prescience de sa mort, et l'avait annoncée, sans que son intrépidité en souffrît.

Ce qu'il faut surtout retenir de cet extrait du Book XXIII, chapter III de l'ouvrage de Napier, ce ne sont pas les deux cas typiques qui y sont consignés, c'est plutôt la réflexion personnelle de l'auteur à leur sujet : « *Cet étrange pressentiment d'une mort imminente, qui s'observe si souvent chez les militaires.* »

L'auteur était une intelligence d'élite, puisqu'il a pris rang parmi les historiens classiques de l'Angleterre. C'est aussi un homme d'expérience en la matière : il a beaucoup vu et entendu pendant sa carrière militaire, au cours des guerres d'Espagne, si meurtrières, de 1808 à 1814. Il a beaucoup appris aussi dans les immenses lectures de mémoires et de lettres qu'il a faites pour préparer son grand ouvrage. Son témoignage a donc beaucoup de poids. Il vaut à lui seul une multitude de cas authentiques et probants.

J'ajoute que la question des pressentiments a été traitée longuement dans un article de revue anglaise, en 1889, 1890 ou 1891, dont il a été rendu compte dans la *Review of Reviews* de l'époque. Vous pourriez peut-être le faire rechercher soit à Paris, soit dans une grande ville d'Angleterre.

F. Guéroult.

Fièvre puerpérale et température ambiante (XXIV, 29). — Je ne suis pas un collaborateur de votre si intéressante *Chronique*, je ne suis qu'un très modeste lecteur, mais cependant, je tiens à répondre au Dr Blum, au sujet de la question qu'il pose dans le n° 10 (1916), touchant les épidémies de fièvre puerpérale à la Maternité de Bordeaux, en 1877 et 1881.

Au point de vue scientifique, rien à répondre : l'*observation est inexistante*. En effet, on ne nous dit pas si les mesures antiseptiques, encore toutes nouvelles à cette époque, étaient appliquées ; si le personnel, élevé dans les idées anciennes, savait du moins les appliquer et surtout en comprenait l'importance. On ne nous dit pas si des précautions furent prises pour lutter contre le fléau et quelles elles furent : évacuation de la Maternité, isolement des malades et du personnel, désinfection des salles, de la literie, etc., etc. On ne nous donne même pas d'indication sur la température et ses variations, suivant que les salles étaient ou non chauffées.

Nous savons bien, par l'expérience de Pasteur, qu'une poule, dont la température est de 41°, est susceptible de contracter le charbon, et que l'abaissement de sa température à 36° l'immunise, ou même la guérit. Je n'ai jamais entendu dire que le germe pathogène de la fièvre puerpérale avait des propriétés inverses ; qu'une élévation de la température immunise la femme en couches, qu'un abaissement la met en état de réceptivité.

Mais le Dr Blum est peut-être un pince-sans-rire qui, en rele-

vant cet exemple, veut montrer avec quel sans-gêne anti-scientifique nombre de médecins, et non des moindres, rédigent leurs observations, sur lesquelles ensuite ils édifient froidement les théories les plus abracadabrantes.

On n'en finirait pas s'il fallait citer tous ceux qui, comme les L., les M., les C., les H., *et tuti quanti*, arrivent aux conclusions les plus folles, en partant de faits aussi mal observés. La question de la prophylaxie de la tuberculose en est le plus bel exemple, mais aussi le plus triste, quant aux conséquences.

Si les médecins lisaient et approfondissaient l'*Introduction à la médecine expérimentale* de Cl. Bernard, ils y apprendraient en quoi consiste une observation réellement scientifique, et nous ne verrions plus certains faire de la science médicale à l'instar de la mère Gibou, la concierge d'Henri Monnier. Nos concitoyens y trouveraient, avec la force et la santé, la confiance dans notre art, et Rousseau n'aurait plus le droit de dire : « Je ne sais ce que les médecins ont fait de bien à l'humanité ; mais je sais qu'ils ne lui ont apporté que la lâcheté, la pusillanimité et la peur de la mort. »

D[r] Willette, *l'ancien.*
(*Paris*).

Larrey et la spirochétose ictéro-hémorragique (XXIII, 314). — Les ictères épidémiques ont été signalés et décrits en plusieurs communications, publiées dans les *Archives de médecine et de chirurgie militaires*. MM. Martin et Aug. Pettit en trouveront certainement les relations dans le recueil de cette publication, à des dates que je ne saurais préciser, mais qui sont certainement antérieures à une quinzaine d'années.

D[r] E. André (*Versailles*).

Médecins artilleurs (V, 30). — Le D[r] Poumiès de la Siboutie a laissé, sur les batteries d'artillerie composées d'étudiants en médecine, et constituées en 1814, le document suivant, que l'on ne retrouve pas dans ses *Souvenirs*, publiés il y a quelques années.

« Le 5 février 1814, écrit-il, M. J.-J. Leroux, doyen de la Faculté de médecine de Paris, adressait individuellement à chacun des étudiants qui suivaient les cours la circulaire suivante :

Monsieur,

Monsieur le grand-maître vient de me prévenir que Monsieur le sénateur comte de Lespinasse, commandant en chef de l'artillerie de la garde nationale, passerait incessamment en revue les élèves des Facultés de droit et de médecine.

Il vous est, en conséquence, enjoint, par la lettre de Son Excellence du

4 de ce mois, de vous rendre dans la cour de la Faculté de médecine, lundi 7 février, à onze heures et demie précises, pour passer cette revue.

Messieurs les élèves qui auront des réclamations à faire les adresseront directement à M. le comte de Lespinasse.

« A la suite de la revue, deux batteries, composées uniquement d'étudiants, furent créées. Nous fûmes menés à la manœuvre du canon, pendant les mois de février et de mars 1814, dans la cour du Petit Luxembourg.

« Le 20, nous reçûmes l'ordre de nous transporter avec deux pièces de canons à la barrière de Clichy. Nous y perdîmes quarante-huit heures sans être employés. Cependant deux étudiants furent tués, deux autres blessés. Le 30, nous obtînmes la permission d'aller, sous la conduite de Lallemand, devenu célèbre par ses lettres sur l'encéphale et membre de l'Académie des sciences, faire le coup de feu avec les avant-postes ennemis.

« Quelques-uns d'entre nous furent tués ou blessés.

« En 1815, pendant les Cent-jours, les deux batteries furent réorganisées et exercées à nouveau. Mais nous ne fûmes pas employés.

« Je ne connais à Paris que M. Scipion Pinel, fils de l'illustre professeur, qui ait fait partie de ces batteries.

« Les archives de la Faculté de médecine ayant fait de grandes pertes en 1815-16, sous la Restauration, ne contiennent pas une trace de cette affaire.

« Le ministère de l'intérieur possède un contrôle informe de ces deux batteries (1). »

L. R.

L'inventeur des bombes asphyxiantes (XXIV, 57). — Voici ce que nous copions dans l'*Histoire de Louvois*, par C. Rousset, t. I, p. 83, relativement au personnage que la *Chronique* a exhumé :

Au XIIIe siècle, au temps des prélats batailleurs, Bernard von Galen, prince-évêque de Munster, eût déjà fait scandale : qu'on juge ce qu'il devait être au milieu du XVIIe, débris égaré d'une race monstrueuse et perdue ; on l'étudiait à distance, avec une curiosité mêlée d'horreur. Si cet étrange évêque ne se souciait pas beaucoup d'édifier ses ouailles, il se flattait de les éblouir par ses talents politiques et militaires ; sa petite cour était le rendez-vous de tous les porte-rapières qui cherchaient aventure ; on y tenait conseil de guerre plus souvent que chapitre ; on y faisait des plans de campagne entre deux vins, car les revenus de l'évêché se consommaient en frais de table, autant pour le moins qu'en frais de guerre.

R. C.

Le massacre des innocents (XXIII, 80, 110). — « On n'en est plus à compter, écrit G. Lenotre dans son ouvrage si documenté (2),

(1) « A travers une collection d'autographes » : *le Figaro*, 9 mai 1883, p. 4.

(2) *Les Prussiens d'hier et de toujours*, 263-4.

les sacs de Prussiens contenant, sous le paquetage, de petites mains coupées : des mains de sept ans, de trois ans, de six mois ! Les pères de famille teutons se font honneur de rapporter chez eux ces glorieux trophées. On en cite un qui, rencontrant dans une ruelle de village une femme emportant son enfant qu'elle allaite, décapite celui-ci d'un coup de sabre et continue à marcher aux côtés de la mère, en lui tenant devant les yeux cette petite tête sanglante. Une autre voit revenir son marmot de trois ans, que les officiers du 59e ont entraîné dans le bois ; ils l'y ont gardé deux heures et le renvoient au village avec « un souvenir d'Allemand » : le pauvre gosse, en effet, a le bout du nez brûlé par un cigare incandescent. »

L. R.

L'alcoolisme et les Allemands (XXIII, 108, 252). — Dans le journal de l'abbé Christofle Petit (1) (1618-1658), sorte de Mémorial où cet ecclésiastique a noté, pêle-mêle avec les petits événements de sa vie, les grands événements contemporains, on relève, à la date du lundi 25 janvier 1649, fête de la conversion de saint Pol (*sic*), les lignes suivantes :

« Monsieur de Beaufort s'achemina vers Corbeil pour veoir s'il y avoit lieu de siéger Corbeil ; mais il reconnust la pluspart de ses gens de pied qui estoient yvres comme Almans (*ivres comme Allemands*)... »

Ce qui prouve que le dicton était déjà bien établi.

C.

— « Lors de son invasion dans les Flandres, rappelle le Dr H. Toussaint dans un article du *Journal des Praticiens*, sur la *Conception avariée*, le soudard allemand, dans un assaut, après saoulerie en masse, a souillé, a mis à mal exactement 6.000 religieuses. Dans cette Belgique neutre, il a eu à cœur de consommer cette infamie. Elle appartient à l'Histoire. » H. T.

— Dans un livre consacré aux *Grands Espions* (2), et publié il y a quelques années, M. Paul Lanoir conte ce qui va suivre. Il s'agit du frère du roi de Prusse, Guillaume Ier, le prince Adalbert, qui passait pour se plaire, plus qu'il ne convient, à la dégustation des bons vins de sa cave :

Son Altesse, déjà fatiguée hier, disait le rapport de Stieber (un des chefs de l'espionnage allemand), s'est couchée à minuit quarante, après avoir pris, à onze heures vingt, une légère collation dans son cabinet de travail. Ce matin, à dix heures quarante-cinq, l'officier de service est allé chercher M. le professeur D... qui est arrivé à onze heures quinze au château : la consultation a duré onze minutes. En quittant la chambre de S. A. Royale, le professeur a dit au général de Radowitz : « Ce cochon-là se saoule donc tous les jours ! » R. L.

(1) *Magasin pittoresque*, 1876, p. 190.
(2) Albin Michel, éditeur, Paris.

Chronique Bibliographique

D'Oran à Arras, impressions de guerre d'un officier d'Afrique, par M. Henry d'Estre (1).

M. Henry d'Estre, dans les loisirs forcés de l'hôpital, s'est essayé à conter ce qu'il avait vu et entendu, en accompagnant au feu des soldats d'élite, toujours prêts aux offensives meurtrières. Son carnet de campagne nous fait assister aux scènes inoubliables du branle-bas en Algérie, à l'effort libérateur de la Marne, rompant la tragique angoisse d'août 1914, à la poursuite fiévreuse des barbares, un instant désemparés, à l'action qui se déroula sous Soissons, autour d'Arras, aux abords du fameux Labyrinthe, un des plus formidables centres de résistance des lignes allemandes.

Ses tableaux mettent en un relief singulièrement accusé les hommes et les choses.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Mello Vianna (J. de). — *Em Tempo de Guerra*, 1914-1915, Lisboa, Imp. Libanio da Silva, 1916 ; Rosier, 26, rue de Richelieu, Paris.

Blanchard (Raphaël). — *La Mimophonie, son rôle dans la formation des langues*. Paris, Edouard Champion, 1914.

Servérieu (L.). — *La Guerre du Droit des peuples*, poésie patriotique. Paris, Imprimerie M. Villain et M. Bar.

Carbonell (Diego). — *Psicopatologia de Bolivar*. Paris, Libreria franco-espanõla.

De la simulation, ses causes, son traitement, par MM. les Drs Edgar Blum et Gaston Dimier ; Bordeaux, Imprimerie moderne, 139, rue Sainte-Catherine ; *De la simulation, de quelques procédés mis en usage pour déceler les simulateurs*, par MM. les Drs André Bérard et Edgar Blum, 1916.

Une ambulance de gare : croquis des premiers jours de guerre, par José Roussel-Lépine. Paris, Plon, 1916.

Renaud de la Frégeolière, Pilote militaire. — *A tire d'ailes ;* carnet de vol d'un aviateur et souvenirs d'un prisonnier ; préface de M. René Bazin. Paris, Plon, 1916.

B. Lyonnet, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. — *Quelques réflexions d'actualité sur différentes questions de thérapeutique*. Lyon, Association typographique, rue de la Barre, 12.1916.

(1) Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

H. Gougerot. — *La Dermatologie en clientèle*. Paris, Maloine et fils, 1917. Prix : 15 francs.

Libermann (Henri). — *Ce qu'a vu un officier de chasseurs à pied*. Préface d'Edmond Haraucourt. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916

Aide-major Dr Paul Duplessis de Pouzilhac. — *Les Mouettes aux Croix-Rouges*, contes médicaux de guerre. Paris, A. Maloine et fils, éditeurs. Prix : 3 fr. 50.

Doctoresse Hélène Sosnowska. — *Traitement non sanglant des rétro-déviations utérines*; *indications et contre-indications du traitement de Brandt*. Paris, librairie de la *Gazette médicale de Paris*, 9, rue Denis-Poisson, 1916.

Ravarit (Dr Gabriel). — *La Blessure de Murat, capturant Mustapha-Pacha à Aboukir*.

Landouzy (L.). — *La Syphilis avant la guerre* ; *méconnaissance de son extrême fréquence*. Paris, Masson et Cie, 1916.

Boubée (Joseph). — *Parmi les blessés allemands* (août-décembre 1914). Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916.

Vassal (Joseph). — *Dardanelles. — Serbie. — Salonique. — Impressions et Souvenirs de guerre*. Préface par le général d'Amade. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916.

Brodier (Dr). — *La Trépanation*. Paris, A. Maloine et fils, 1916.

Mary (Albert et Alexandre). — *Principes de Plasmogénie*. Departemento de Imprenta de la Secretaria de Fomenta. Mexico, 1916.

Baudouin (Dr Marcel). — *Les pierres d'attente des morts en France et, en particulier, les pierres des morts de l'île d'Yeu. Société d'Anthropologie*, Paris, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Livre d'or de la grande famille médicale, Guerre 1914-16, 2e fascicule, 1er avril 1916, Maloine, éditeur.

Albert-Weil (Dr E). — *Manuel d'Electrothérapie et d'Electrodiagnostic*. Préface de M. le Professeur A. Gilbert. Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine (Prix Desportes). Paris, Félix Alcan, 1916.

Grasset (Dr). — *La lutte antituberculeuse pendant et après la guerre*. Paris, Louis de Saye, 1916.

De l'Aisne à la Bassée, par un cbef de peloton, traduit de l'anglais, par Henry Gauthier-Villars. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

24e ANNÉE | N° 4 | 1er Avril 1917

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Ethnographie et Folk-lore

Le Maraichinage, ou Baiser ethnique, hors de France,

PAR M. le Dr MARCEL BAUDOUIN.

Le professeur DEBOVE, en présentant à l'Académie de médecine, en 1906, le livre sur le *Maraichinage*, du Dr Marcel BAUDOUIN, a dit textuellement : « La mère n'en permettra pas la lecture à sa fille. » Dans la nouvelle édition (la quatrième), qui va bientôt paraître, et dans laquelle se trouvera le chapitre, encore inédit, qu'on va lire, l'auteur, dont la hardiesse de pensée est connue n a pas hésité à ajouter une conclusion nouvelle : « Au contraire, dit-il en terminant, la mère malgré le professeur Debove, devra encourager sa fille, en âge de se marier, à le lire ! »

Depuis 1914, les temps sont changés. Cet ouvrage, en effet, apporte une solution — sinon nouvelle (puisqu'elle est aussi vieille que le mariage !), du moins très imprévue — à la crise, extrêmement dangereuse pour notre race, qui sévit actuellement sur les NAISSANCES, c'est-à-dire à la question de la *dépopulation.* »

Or, par les temps qui courent, c'est là un problème vital pour la France. Il faut donc l'envisager de face sans fausse honte et avec le plus grand courage, même dans les milieux féminins les plus civilisés. La jeune fille doit y songer, tout autant que son futur mari, dès maintenant si l'on veut préparer l'après-guerre et refaire ce que cette terrible aventure de ces trois dernières années aura détruit.

Il faut reconstruire par tous les moyens, même les moyens PRÉHISTORIQUES... Ce sont parfois les meilleurs, au demeurant.

C'est cette pensée qui nous a engagé à attirer à nouveau l'attention sur cette très curieuse étude, dont, grâce à l'amabilité coutumière de notre collègue et ami M. Baudouin, les lecteurs de la *Chronique* auront la primeur.

Il y a déjà plusieurs années que j'ai retrouvé, en Hollande et en Portugal, la coutume du *Maraichinage* ou *Baiser ethnique*, qu'autrefois je ne connaissais qu'en France, et même, sous sa forme bien typique, que dans une partie, très restreinte, du département de la Vendée (1). Je voudrais aujourd'hui faire apprécier, comme elles le méritent, ces trouvailles, absolument inédites et imprévues, en même temps que signaler plusieurs autres documents, que j'ai découverts récemment sur le même sujet, et relatifs à la Belgique et certains pays hors d'Europe.

*
* *

I. — EUROPE.

1° *Portugal.* — J'ai été très étonné, assez récemment, au cours d'une lecture, de retrouver, en Portugal, la véritable coutume du

(1) Marcel BAUDOUIN, *Le Maraichinage, Coutume du Pays de Mont* (Vendée). Paris, Maloine, *Troisième édition*, 1906, in-16, 15 fig. (Nombreuses photographies *Ethniques).*

Maraichinage de Vendée. C'est absolument la même chose ; car, en somme, les caractéristiques, au point de vue FOLKLORE, du *Maraichinage*, sont : 1° les *rapports sexuels* avant la lettre, c.-à.-d. *avant le Mariage* ; 2° le *Mariage*, dès que la jeune fille est *enceinte* ; 3° l'excellente conduite de l'*épouse*. — Le *Baiser more columbino* n'est qu'une annexe, assez moderne d'ailleurs, la moins pénible évidemment !

En effet, voici ce que, dès 1880, écrivait M. L. CONSIGLIERI PEDROSO (1), d'après, du moins, le court extrait de son travail, que j'ai pu lire (2) :

a) *Histoire.* — En faisant des études sur les superstitions populaires portugaises au Moyen Age, j'ai eu besoin de lire un grand nombre de *Constitutions épiscopales*; et, à cette occasion, j'ai rencontré une prescription, qui est restée pour moi, jusqu'à ce moment, à peu près incomprise. Il s'agit de défendre sous les peines les plus rigoureuses aux fiancés la *cohabitation avant le mariage* ! La prohibition se rapporte à un *usage persistant*, et non pas à une *infraction individuelle* aux lois qui président aux relations des sexes, comme on pourra s'en convaincre, du reste, en remarquant que *cette défense se répète un siècle durant* (La Constitution la plus ancienne qui en fait mention date de la première partie du XVIe siècle et la plus moderne est des dernières années du XVIIe siècle). L'usage était commun d'ailleurs à tout le pays, puisqu'il nous apparait invariablement dans toutes ou presque toutes les *Constitutions* (3), depuis celles de Braga et Fuarda au nord, jusqu'à celle de l'Algarve au sud du royaume. Quelle était donc cette *Coutume*, contre laquelle le clergé catholique lançait son anathème ?

Ce n'est pas évidemment un fait isolé, ainsi que le montre, du reste, la *permanence de l'usage* (4). On ne peut pas songer non plus à une protestation de la part du peuple contre le *Mariage religieux*, dans un pays aussi *catholique*, surtout à cette époque ! Quelle était donc la *signification de la Coutume*, dont on ne peut désormais mettre en doute l'existence ? Pour ma part, j'avoue que j'ai été longtemps indécis ; et c'est avec quelque réserve que je présente l'hypothèse suivante (5).

b) *Nature et origine de la Coutume.* — Cette coutume me semble être le dernier vestige d'une *organisation familiale*, où il régnait une grande liberté entre les sexes avant le mariage, une organisation familiale enfin

---

(1) Z. CONSIGLIERI PEDROSO, *De quelques formes du mariage populaire en Portugal* (Contribution à la connaissance de l'état social des anciens habitants de la péninsule ibérique). *IXe Congrès intern. d'Anthropol. et d'Archéologie préhistoriques*, Lisbonne, 9e session, sept. 1880.

(2) *Matér. pour l'Hist. pr. et nat. de l'Homme*, 1880, Toulouse, t. XV, p. 546-548.

(3) On remarquera que le savant portugais n'a, comme nous, pu être renseigné sur ces coutumes que par des documents émanant de la *Religion catholique*, qui a toujours lutté en vain, aussi bien en Portugal qu'en Vendée, contre ces traditions invétérées. — Puisque l'*Amour* est plus fort que la *Mort*, il est bien évident qu'il a dû toujours être plus fort que la *Religion* elle-même, qui, comme force sociale d'ordre *intellectuel*, vient d'ailleurs *immédiatement après lui*.

(4) C'est ce qui indique bien une *Coutume traditionnelle*, un usage, en Portugal comme en Vendée.

(5) Si l'auteur avait connu, en 1880, nos coutumes du Marais de Mont, il aurait été, on le pressent ici, tout aussi affirmatif que nous, même pour son pays.

plus ou moins *polyandrique* (1). — Cette façon d'interpréter l'usage en question reçoit, quant à moi, une éclatante confirmation, en le rapprochant des deux curieuses coutumes encore en vigueur dans quelques points de ce pays, surtout de la *dernière* (2), vraiment *notable*, ce qui doit être regardée comme le commentaire de l'usage que nous venons de rencontrer dans notre législation religieuse.

c) *Coutumes actuelles.* — 1° *Coutume atténuée et disparition.* — Ainsi on m'a assuré que, dans un endroit appelé *Magdalena* (3), dans les environs de Soto, quelques fiancés observent encore l'usage de *cohabiter avant le mariage* (4).

2° *Coutume en pleine vigueur.* — Mais, où la coutume se présente sous une forme parfaitement caractéristique à ne point laisser de doute, quant à son importance traditionnelle, c'est dans un petit village aux environs de Lisbonne. Ce village est compris dans la zone ethnographique connue sous le nom de *Saloios*, dont la population conserve un grand nombre d'usages antiques et intéressants au plus haut degré (5).

a) Les jeunes filles qui arrivent à l'âge de *seize* ans (6) environ, étant encore *vierges*, y sont l'objet d'une continuelle RAILLERIE (7), à tel point que, pour échapper à cette *honte* (8), elles se livrent, avec la plus grande facilité, au premier venu (9) *qui leur fait la cour*.

b) Ces unions éphémères (et peu recommandables (10), dit l'auteur portugais, par le côté de la pureté (11) des mœurs), continuent d'ordinaire *jusqu'au moment* où les jeunes filles deviennent *enceintes* (12).

c) Alors un nouveau genre de vie commence pour elles. — *Celui qui se croit le père* l'ÉPOUSE, *oubliant son passé* (13).

---

(1) Je ne suis pas convaincu que cette explication soit la bonne et la *base* même de la coutume dont nous parlons. Certes, je ne nie pas la *Polyandrie* au début des Sociétés humaines ; bien au contraire ! Mais je crois que cette coutume est plutôt la résultante d'un simple raisonnement. — La femme sait depuis longtemps que la *Famille* n'est *solide*, et même *n'existe* que s'il y a des *Enfants*. Pour s'établir *socialement*, elle recherche donc l'enfant, par tous les moyens possibles. — Là est pour moi l'origine de l'*Essai avant le Mariage*. Ce qu'il faut avant tout, c'est la GROSSESSE ! — Le reste ne compte pas.

(2) Evidemment, la dernière est notre vrai Maraichinage : il n'y a pas d'erreur possible !

(3) Ce nom semblait prédestiné : Le pays des « Madeleines »...

(4) C'est là le véritable *Essai avant la lettre, ou avant le Mariage*, et un vestige atténué de la coutume primordiale. — On le retrouve encore en France, dans beaucoup de provinces (Poitou, Nièvre, Morvan, etc).

(5) Ce qui s'explique aisément, puisqu'elle a conservé la *Grossesse d'Essai*.

(6) En Portugal, elles sont plus précoces qu'en Vendée, en raison du climat plus *ensoleillé*, bien entendu.

(7) A rapprocher de ce que nous avons décrit sous ce titre « *Les préliminaires du Maraichinage* » (attaque de la jeune maraichine par les garçons aux foires, aux marchés, les jours de fêtes, etc.).

(8) Ce n'est pas de la vraie *honte*, mais plutôt une sorte d'*amour-propre sexuel*.

(9) En Portugal, comme en Vendée, certainement le premier venu » veut dire : « premier jeune *garçon paysan*, qui se présente et pose sa candidature à l'*amour* ; et non pas un citoyen quelconque (étranger, mari, vieillard, etc.).

(10) On sait que je n'admets pas cette épithète, absolument erronée, au point de vue *social* au moins.

(11) La *pureté* n'a rien à voir en l'espèce.

(12) Constatation *capitale*.

(13) Autre constatation *capitale*.

d) De leur côté, elles deviennent, en général, très *honnêtes* (1) ; et, dès ce moment, rien ne les distingue des autres femmes (2).

Il ré-ulte de ce qui précède que cette Coutume est *antérieure*, sûrement, de par les documents historiques cités ici, au xve siècle, et remonte, par suite, dans le sud du Portugal, dans la nuit des temps. — C'est donc bien une survivance de *Traditions locales*, qui n'ont pas eu besoin d'être importées d'Orient...

L'auteur portugais ajoute :

Nous avons des motifs sérieux pour attendre des investigations, auxquelles nous nous adonnons à présent, de nouveaux faits qui viennent sous peu confirmer l'existence de traces d'une ancienne POLYANDRIE PÉNINSULAIRE dans la dernière couche de la population du Portugal.

C'est l'évidence même !

Il rapproche, en outre, cette coutume du fait suivant :

Ceci ne rappelle-t-il pas d'une manière frappante ce qu'Hérodote raconte des *Vierges Babyloniennes*, qui devaient, au moins une fois dans leur vie, AVANT LE MARIAGE, se livrer à *un* ÉTRANGER, dans le Temple de Vénus ; après quoi, elles devenaient des *Epouses irréprochables* ?

Cela est bien certain, comme on le verra plus loin ; et cela ne prouve qu'une chose : c'est que partout le genre *Homo* — et surtout la *Femme* — est toujours le même...

2° *Hongrie*. — Le choix du Lundi de *Pâques*, pour la reprise des relations entre jeunes gens, le Carême terminé, si typique pour la Vendée, doit être fort ancien et même général.

Ainsi, il paraît qu'en Hongrie (3), le lundi de Pâques également, les *Prétendants* guettent, dès l'aube, les *jeunes filles* de leur village pour les amener près des FONTAINES ou près des PUITS (4) ; et là, tout en lutinant, leur versent de l'*eau* (5) sur la tête. Les héros de ces scènes sont, d'ailleurs, d'ordinaire, des *fiancés*.

La fête de Pâques n'est autre, du reste, que celle de l'Equinoxe de Printemps, représentée jadis, on le sait, au zodiaque par la constellation du *Taureau* (et par suite la *Vache*), c'est-à-dire la fête de la Fécondation. — Le rôle des Fontaines (6) s'explique, parce que nombre d'entre elles, autrefois sacrées, étaient fécondantes.

---

(1) Elles sont toujours restées *honnêtes* (malgré le changement de « galants »). — Aussi elles ne peuvent pas être « différentes des autres femmes », puisque *toutes les autres femmes ont fait la même chose qu'elles avant leur mariage !*

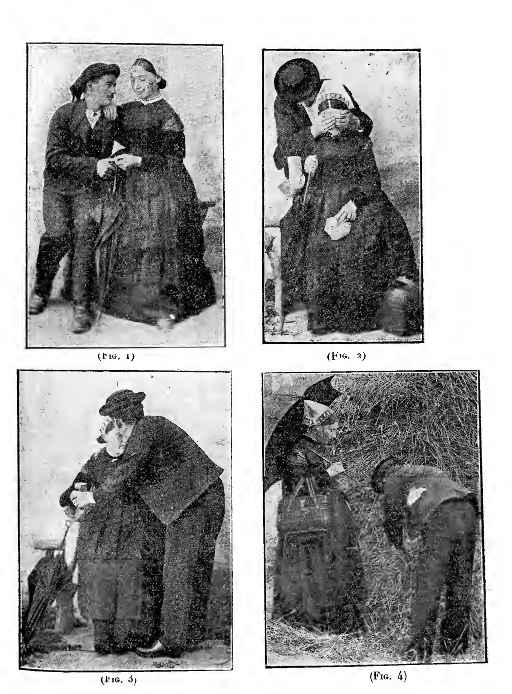
(2) L'*Honnêteté* est autre chose.

(3) F. NICOLAY, *Hist. des Croy.*, t. II, p. 61. (D'après le *Journal des Voy.*, 771).

(4) Ne pas oublier que la Fontaine est le symbole de la Divinité fécondante par excellence : c'est la représentation de la *Source de Vie*.

(5) Sans doute, ce geste correspond à une idée en rapport avec l'apparition du pouvoir génital chez les jeunes gens.

(6) Se rappeler le rôle de l'Eau également à la Naissance [Exposition des nouveau-nés sur les fleuves : Moïse, Romulus et Rémus, etc. ; cérémonie du Baptême ; etc.].



(Fig. 1) (Fig. 2)

(Fig. 3) (Fig. 4)

Les Débuts du Maraichinage : I. La prise du pouce, le parapluie. — II. Le jeu des mains, le mouchoir. — Le Maraichinage en action : III. Tentative de baiser *more columbino*. - IV. La préparation du « lit nuptial » sur le pailler (paille de fève, céréale, légumineuse, typique, du Marais).

3° *Finlande.* — Le principe du Maraichinage se trouve chez les Finnois (1) d'une façon très franche. Pour ce peuple, ce n'était jadis nullement un déshonneur, pour une fille non encore mariée, d'avoir un *Enfant* ; tout au contraire !

Les femmes, qui avaient eu un descendant, étaient les plus recherchées en mariage, parce qu'elles donnaient l'espérance d'en avoir d'autres.

Tous les peuples primitifs ont eu, du reste, horreur de la *Stérilité* ; et cela se comprend, car, sans ce sentiment instinctif au premier chef, nous n'existerions pas !

On a des preuves matérielles de cette manière de voir si générale, par l'extrême abondance des Sources et des Fontaines, réputées fécondantes, dans tous les pays, que leur fréquentation accoutumée ait été ou non, soit encore ou non, l'objet de Pèlerinages, païens ou même chrétiens.

4° *Hollande.* — Pour la Hollande, voici ce que m'écrivait, en 1910, M. le Dr J.-J. van Helm (d'Utrecht) :

L'*Essai* avant le mariage existe parfaitement, comme en Vendée (France), au moins dans quelques contrées.

En Zélande, par exemple. cette coutume est fréquemment utilisée. C'est presque une habitude encore. Je tiens ces détails d'un médecin de la contrée.

Je vous signale qu'on retrouve en hollandais le mot vendéen *Moque* (*mok*, hollandais, signifiant : bon gros baiser). *O* est bref, comme dans *Roc*. Parfois on prononce *smok*, au lieu de *mok*.

Il est curieux de retrouver le même radical *kymrique* en Hollande et en Vendée, avec le même sens ! Comme le *Gaulois* n'est plus parlé dans l'ouest de la France depuis 1500 ans au moins, on voit l'intérêt de ce rapprochement d'un terme de patois vendéen et d'un mot hollandais actuel ! — Il semble bien prouver que le *Maraichinage* (Baiser *more columbino* et *Essai* avant la noce) est bien une coutume autochtone, remontant au moins à l'époque *gauloise* sinon vraiment préhistorique.

Un autre médecin de Hollande, M. le Dr H.-A. Janssen (de Bussum), m'a communiqué ce qui suit, en étant encore plus catégorique :

Dans une partie de la province de Zélande (où je suis né), formée de quelques îles, situées entre les embouchures de l'Escaut, à sol très bas, très marécageux et à polders [comme au Pays de Mont, Vendée], d'un accès très difficile, il y a une population, de race dite alpine (yeux bruns, cheveux noirs, brachycéphale, etc., [comme en Vendée]. — On y connaît une coutume, appelée *Totelokken*. Cela signifie en français : « lécher les bouches ».

(1) *Journal de la Société finno-ongrienne*, t. V, p. 102.

Exactement comme dans le Pays de Mont, les jeunes garçons et les jeunes filles s'appliquent les lèvres contre les lèvres et introduisent la langue dans la bouche, réciproquement bien entendu [*more columbino*].

Comme en Vendée, cela se fait *dans la rue et* dans les *auberges*. — *Très souvent*, le *Totelokken* est suivi du coït.

Les hommes *épousent* TOUJOURS *les filles* qu'ils ont rendues *mères* [comme en Vendée]; et l'avortement provoqué est des plus rares...

Vous dites que le Maraichinage pourrait être d'origine *espagnole* (1). Les rapports de la Zélande avec l'Espagne au XVIIIe siècle appuient cette hypothèse .. (2).

3° *Belgique*. — « On prétend que c'est l'exception de voir une jeune fille du peuple se marier *sans être enceinte*, à Liége (3). » Je ne puis, bien entendu, garantir cette affirmation.

On raconte, à ce sujet, une plaisante histoire. Un vieux curé, d'une paroisse de Liége, avait promis, comme cadeau de noces, un coquemar (4), tout battant neuf, à celle qui se marierait *sans être enceinte* ! — Le malheureux curé mourut sans avoir pu faire hommage de sa bouilloire : ce qui, assure-t-on, causa sa mort....

II. — ASIE, AFRIQUE, AMÉRIQUE ET OCÉANIE.

I. — ASIE. — En cherchant avec soin dans la littérature on trouverait de nouveaux faits analogues, surtout pour les autres Continents que l'Europe.

1° *Chine*. — En *Chine*, d'après M. H. CORDIER (5), il y a une tribu qui pratique encore l'*essai avant le mariage*. Mais, chose très curieuse, le premier enfant ne compte pas ; il n'est pas considéré comme un *Enfant légitime !* — Il est hors cadre.... dans la famille !

Ce fait montre bien que, dans cet ordre d'idées, il n'y a là qu'une EXPÉRIENCE *préalable*, pour voir si la femme est vraiment capable de mener à bien une grossesse. Sinon, il est évident qu'il est inutile de l'épouser, puisqu'elle n'est pas bonne à l'usage qu'on veut en faire. — Cette Moralité, évidemment primitive et des plus utilitaires, a cependant un certain intérêt, dans les pays où triomphe... la Dépopulation, comme le prouve, en Vendée, le « Maraichinage ».

2° Chez les *Kyens* et les *Ainos* de Yéso, comme chez certaines tribus de Chine, le mari n'emmène sa femme chez lui qu'après la naissance de l'Enfant.

3° Les *Badagas*, dans l'Inde méridionale, ont deux cérémonies de

(1) Voir plus haut ce qui a trait au Portugal.

(2) Aujourd'hui, je ne crois plus à une *importation* de coutume. Je la crois *autochtone* partout, en Vendée et ailleurs.

(3) *Revue du Traditionisme* ; Paris, 1906, mars, p. 73.

(4) Un *coquemar* est une *bouilloire*, ustensile indispensable pour faire bouillir l'eau dans les ménages.

(5) Membre de l'Institut (*Ac. des Inscr.*). Communication orale.

mariage ; la seconde n'a lieu que lorsqu'il y a des indices de maternité. Lorsque ces espérances font défaut, le couple se sépare.

II. — Amérique du Nord. — « Chez les *Esquimaux*, les jeunes mariés changent, paraît-il, plusieurs fois de femme ou de mari, jusqu'à ce que chaque couple soit parfaitement assorti ; ou, pendant un temps, des échanges se font entre deux maris (1). »

III — Afrique. — 1° Chez les *Touaregs* (Afrique), écrit le capitaine Aymard (2), « bien peu de jeunes filles sont *vierges* au moment du mariage... La jeune fille enceinte se fait épouser *avant terme* par un Targui Maure... La demande en mariage est habituellement faite par la femme... » — Ce qui est en rapport avec ledit essai.

2° Le Dr Bérenger-Féraud a écrit que, chez les Wolofs (de *Sénégambie*), ce n'est que lorsque les signes de la grossesse sont irrécusables chez la fiancée, et même quelquefois après la naissance d'un enfant, que la cérémonie du mariage s'accomplit.

IV. — Amérique du Sud. — Chez les *Fuégiens*, comme au *Groenland*, le mariage n'est considéré comme complet que lorsque la femme est devenue *mère*.

Chez les *Schavannais* et les *Abipones*, la femme reste chez son père jusqu'à ce qu'elle ait un enfant.

V. — Australie. — 1° Les Igorottes des *îles Luçon* ne considèrent aucun engagement comme obligatoire, tant que la femme n'est pas devenue *enceinte*.

2° A *Bornéo* (3), il y a des rapports libres entre les jeunes gens ; mais, dès qu'il y a grossesse, le mariage est nécessaire (4).

III. — Antiquité classique (*Protohistoire*).

1° *Coutumes d'Orient*. — Comme on le voit, l'*Essai avant le Mariage* doit être encore extrêmement fréquent dans toutes les parties du monde de civilisation primitive.

---

(1) A ce propos, on lira, avec profit, l'histoire, véridique, d'un échange de maris, au pays du maraichinage qui a été raconté par mon ami, A. Barrau (Challans, V.), dans son livre récent (*Au Pays maraichin*).

Il s'agit d'une confession faite, par l'une des épouses en cause, à un Docteur en médecine (de Challans) mon parent, qui l'a racontée à l'écrivain maraichin bien connu. — C'est d'un « préhistorique » achevé, comme *mentalité*.

(2) *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr de Paris*, 1911. 6 juillet, p. 204.

(3) Exemples cités par E. Westermack, *Origine du Mariage dans l'espèce humaine*. Paris, 1875, in-8°. (Voir p. 23).

(4) D'après Elisée Reclus, la fête de la *Fécondité* a lieu, en Australie, ordinairement vers la *mi-printemps*. — Elle correspond évidemment, là comme ailleurs, à l'*Equinoxe de Printemps* (c'est-à dire à la Fête de Pâques), parce que le Printemps est l'annonce de la moisson future, et surtout parce qu'autrefois c'était le moment du début de l'année. — Au Néolithique, en effet, l'année a très longtemps débuté à l'époque du lever héliaque des *Pléïades*, comme je l'ai prouvé ailleurs.

a) On doit se demander si la coutume du Maraichinage, dont une des caractéristiques les plus certaines, quoique ce soit celle qu'on cherche à cacher le plus désormais [la *Grossesse* avant la lettre], n'a pas pour antécédent la coutume dont parle HÉRODOTE pour BABYLONE, à savoir la *Prostitution*, avérée, avant le Mariage. Cette dernière étant décrite tout au long du paragraphe 199 du livre I (*Clio*) de cet auteur, j'y renvoie le lecteur.

b) En SYRIE, comme l'a raconté LUCIEN (1) de Samosate, « les femmes, qui ne voulaient pas, à une fête en l'honneur d'Adon, se faire couper les cheveux, devaient prostituer leurs charmes *pendant une journée*.

c) Le même usage a existé chez les CYPRIOTES, d'après Hérodote (2) Chez les LYDIENS, toute femme, avant de se marier, était obligée de se prostituer une fois.

d) POMPONIUS MÉLA a écrit que, chez les ANGIES, peuple d'Afrique, toute nouvelle *mariée* devait, la première nuit, s'abandonner, en vertu d'une loi formelle, à quiconque requérait ses faveurs. Elle était estimée ensuite en proportion du nombre de ses amants; mais elle passait le reste de sa vie dans la fidélité la plus parfaite.

2° *Explication des Coutumes d'Orient*. — Je crois que cet usage, qu'Hérodote a appelé « la plus honteuse des Lois de Babylone », parce qu'il n'y a rien compris, a été tout simplement, au début, une *Coutume d'initiation à l'acte conjugal*, pour les jeunes filles vierges.

C'est quelque chose comme les conseils, donnés par certains pères à leurs fils : « Il faut que jeunesse se passe ; un garçon doit faire l'expérience et doit apprendre son métier de mari, avant le mariage ».

Mais, en Orient, où tout était *réglé* comme papier à musique — exactement comme en Allemagne, à l'heure présente — et où on avait sans doute reconnu la véritable nécessité *pratique* de cette expérience féminine avant le mariage, toute l'affaire avait été *organisée* par les prêtres et les prêtresses de Vénus, pour alimenter le culte, et surtout pour favoriser les belles et les riches, et les prêtres ou grands seigneurs aussi, sans doute...

Il est probable qu'en réalité c'était la même cérémonie qui a lieu actuellement le *Lundi de Pâques*, à Challans (Vendée), dans la rue même, sans Vénus, sans temple et sans prêtresses... En effet, Hérodote dit, en toutes lettres :

Les femmes sont [dans le Temple] en grand nombre ; elles laissent, entre elles, de tout côté, des *chemins alignés*, que les étrangers parcourent (3). Après quoi ils choisissent. Dès qu'une femme s'est assise [au Temple], elle ne retourne plus à sa maison avant qu'un étranger ait jeté sur ses genoux

(1) *De la Déesse de Syrie*. — Cet article n'est pas probablement de Lucien, en réalité.

(2) *Loc. cit.*, même paragraphe.

(3) Exactement comme à Challans, le long des maisons.

une pièce de monnaie [ceci n'est qu'un *Symbole*, rappelant l'ancien *achat* des femmes] et *se soit uni avec elle*, hors du temple (1). — Cet argent est sacré... La femme suit le premier qui le lui jette (2) ; elle ne dédaigne personne. Lorsqu'elle s'est livrée, elle a satisfait à la Loi de la Déesse et retourne à sa maison...

Mais Hérodote ne dit pas si tout cela n'était pas *combiné à l'avance* par les prêtresses de Vénus, pour que l'amoureuse ne rencontrât que l'Amoureux voulu. — Pour qui connaît l'esprit du prêtre et les ardeurs des amants, il y a tout lieu de croire qu'en l'espèce il n'y avait que les *imbéciles* pour ne pas sortir du temple... avec l'amoureuse de leur choix...

En tout cas, les Maraichines actuelles, qui, en matière d'amour pur et vrai, ne le cèdent à aucune femme, ne sont plus si bêtes qu'à Babylone autrefois ! — Elles ont, en l'espèce, supprimé le *Temple*, qu'elles ont remplacé par la place publique, et surtout fait disparaître les servants du Culte devenus inutiles.

Conclusions. — Il faut conclure de là que nos Classiques orientaux n'ont fait que *déformer* la vraie coutume des Primitifs... Ils ont transformé en Maladie quelque chose qui était très normal. Et, là encore, ils ont *truqué* et créé une Maladie de la Civilisation, pour ce qui concerne l'acte capital de la Génération, tout comme ils l'avaient fait déjà, à l'apparition des métaux, en imaginant la Guerre *organisée* (3).

Certes, l'Organisation a du bon en tout. Mais il ne faut pas se tromper de bout... On en a la preuve aujourd'hui, à voir les résultats qu'elle a donnés chez les modernes Allemands, ces dignes descendants des Orientaux de *Babylone* et *d'Egypte*, mais non pas des Grecs !

En tout cas, par ces temps de Dépopulation et de Tueries énormes, ces questions sont d'une actualité de premier ordre. C'est en les étudiant, sans crainte et le front haut, qu'on trouvera peut-être le vrai remède à la *Crise féminine* qui se prépare. — Soyons, pour repeupler, plus primitifs que civilisés (4) !

*
* *

E. Westermack, dans son ouvrage célèbre, a écrit avec raison :

Certains peuples estiment que la naissance d'un Enfant en dehors du mariage rend ce dernier obligatoire.

(1) C'est-à-dire dans les *champs* actuellement à l'auberge), toujours comme à Challans ou Saint-Jean de-Mont, où la proportion des « grossesses de *six mois* » atteint 50 o/o !

(2) Cela devait être *truqué*, comme tout ce qui se passe en Orient.

(3) En effet, les premières Guerres connues se sont développées en Orient (Expédition des Argonautes ; Guerre de Troie ; etc., etc. , à l'époque du Bronze.

(4) Surtout, ne croyons pas aux Lois et aux Impôts en la matière ! — L'exemple de Babylone est là pour le prouver. — Le *Maraichin* vit toujours et les *Babyloniens* sont morts depuis des siècles !

C'est, en effet, la Loi au *Pays du Maraichinage*, en Vendée, comme dans tous les pays où la coutume vraie de l'ESSAI AVANT LA NOCE existe dans son *état primitif et non déformé* par une civilisation trop bien organisée. Mais on doit s'étonner, à bon droit, que cet autcur n'ait pas attribué plus d'importance à ces faits, dans un *Traité* consacré à l'*origine du Mariage*. — Il est certain, pourtant, que c'était là un des chapitres à développer le plus à fond, pour bien montrer qu'en somme, le Mariage n'est que la conséquence forcée de la VIE EN SOCIÉTÉ et doit remonter très haut dans l'histoire des peuples et au début du Néolithique.

*
* *

Aussi la PRÉHISTOIRE DU MARIAGE est-elle une question qu'on peut désormais poser. Mais on devra, pour l'étudier, utiliser tout le *Folk-lore* mondial. Celui-ci nous mène à l'âge de la *Pierre polie* et à la mentalité de cette époque reculée, même en Europe ! Il n'y a donc pas de raison pour qu'on ne puisse pas, plus tard, trouver une voie nouvelle, qui nous conduise plus loin encore, et peut-être à la solution du *Problème* qui, aujourd'hui, doit passionner tout Français qui a du vieux sang gréco-latin dans les veines.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours d'électro-radiologie de guerre.

Le Dr FOVEAU DE COURMELLES reprendra son cours libre (25e année), à la Faculté de médccine de Paris, École pratiquc, amphithéâtre Cruvcilhier, lc mercrcdi 2 mai 1917, à six heures du soir, et le continucra les mercredis suivants à la même heure.

Il traitera cette année, comme l'an dernier, de l'*Electro-Radiologie de guerre* : les agents physiques, électricité, lumière, rayons X, radium, ctc., dans le diagnostic et lc traitcment des blcssures et affections dc guerre.

La Médecine des Praticiens

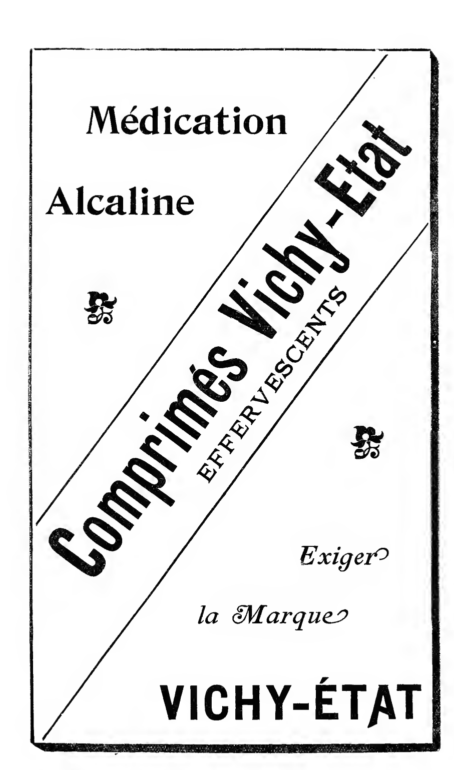
De la Dioséine Prunier : I. — Les composants.

La Dioséine Prunier, qui étend son action à la fois sur tous les symptômes morbides de l'artério-sclérose et sur toutes les affections provenant de la stase sanguine : varices, phlébites, accidents de la ménopause, est un médicament d'avenir, dont il importe de bien préciser le rôle et le caractère. En examinant, en effet, 1° l'action particulière de chacun des composants de la Dioséine Prunier ; 2° les manifestations diverses de l'artério sclérose et d'une circulation ralentie, la concordance qui s'établit rigoureusement entre les phénomènes morbides et les effets de la Dioséine apparaîtra alors dans toute son évidence.

I. — La Dioséine Prunier contient : A) *Du nitrite de sodium.* — Les nitrites, d'après Huchard, agissent de deux manières : 1° ils activent la circulation intra-myocardique, entravée par le spasme ou l'oblitération des artères coronaires ; 2° ils diminuent la résistance au travail du cœur en dilatant les artères périphériques. B) *Du fluor.* — Le fluor est de la même famille que l'iode. C'est un antiseptique, un bactéricide de grande valeur, un antitoxique de haute puissance, et cette dernière propriété doit être mise en grand relief. Comme l'iode, le fluor fluidifie le sang, accroît la circulation, contrarie le processus sclérogène. Il entre dans la constitution intime des tuniques vasculaires, leur procure plus de solidité, plus de résistance, rend les parois internes moins vulnérables aux toxines. Il remplace avantageusement l'iode, presque toujours contre-indiqué dans la sclérose artérielle. Il remplit dans l'organisme un rôle de premier ordre, comme le soufre et le phosphore. C) *Des formiates et glycéro-phosphates sodiques* (1). — Ce sont des reconstituants, des toniques généraux. Ils s'opposent à l'affaiblissement des organes, relèvent les différentes fonctions, empêchent les accidents méïopragiques, si communs chez les artério-scléreux, ouvrent les reins, accroissent l'excrétion urinaire, favorisent l'élimination des toxines, entretiennent le tonus général de l'économie et conservent sa vitalité. D) *De la caféine à petite dose.* — Ceci a l'air d'un paradoxe. Il faut se souvenir qu'une substance médicamenteuse exerce des actions opposées, suivant sa dose. A dose physiologique, la caféine énerve le cœur, augmente le nombre et la force de ses battements, provoque des tremblements et des spasmes. A dose faible, c'est un antispasmodique excellent. Elle modère l'activité cardiaque par son influence calmante sur les nerfs moteurs du cœur. Elle réduit les spasmes vasculaires.

(*A suivre.*)

(1) La Dioséine ne contient pas de chaux. La base des sels qui la composent est la soude, corps qui circule dans tout le milieu organique.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Echos de la « Chronique »

Philippe le Bel, précurseur de M. Herriot.

PHILIPPE LE BEL, dans une ordonnance publiée en 1294, pour la réforme générale du Royaume, défendit à tout sujet de se faire servir, pour un repas ordinaire, plus d'un mets et d'un entremets ; et, pour les grands repas, plus de deux mets, avec un potage au lard.

Deux cent soixante-neuf ans après, CHARLES IX rendait une ordonnance pareille, par laquelle il défendait de servir à la fois, dans un même repas, chair et poisson, et ne permettait, pour les noces et festins, que trois services, y compris le dessert, de six plats chacun.

Enfin, LOUIS XIII, en 1629, régla que, si l'on faisait un festin chez le traiteur, on ne pourrait dépenser qu'un écu par tête ; et que, si on se régalait chez soi, on n'aurait que trois services ; à chaque service, qu'un seul rang de plats ; et, dans chaque plat, que six pièces (1).

Nos aïeux étaient plus favorisés que nous ; mais s'ils avaient la quantité, nous avons la qualité. Et nos estomacs sont moins complaisants que les leurs.

Le général Hoche, pédiatre.

C'est une révélation, que nous devons à M. Jules BERTAUT, et aussi au sympathique Dr RAIMONDI, qui lui a donné asile dans son intéressante revue de pédiatrie.

En janvier 1796, la femme de Hoche mettait au monde une fille. Dès lors, chaque lettre contient une recommandation ou un conseil. Entre deux combats, deux rapports ou deux conseils de guerre, Lazare HOCHE songe à son enfant et en écrit avec une affection débordante : « Parle-lui, qu'elle t'aime... Que jamais elle ne sache qu'il y a des êtres qui battent leur enfant. » Il exige que sa fille soit nourrie au sein maternel ; il s'inquiète « si elle n'est pas serrée dans les langes comme dans un étau » ; il ne veut ni lisière ni bourrelet ; il supplie qu'on la laisse marcher seule « sur les pieds et sur les mains ». Au plus fort de la lutte en Vendée, à la veille de la prise de Charette, il écrit à sa femme : « Qu'il doit être touchant, le tableau de mon Adélaïde caressant, allaitant ma Jenny ! »

Comme on sent bien que J.-J. Rousseau avait passé par là !

(1) LEGRAND D'AUSSY, *Histoire de la vie privée des Français*, t. III, 229.

Informations de la « Chronique »

Le Folk-lore du front.

Il est une vertu de l'or, de l'or monnayé s'entend, que vous ne soupçonneriez guère, et que nous fait connaître M. Guillaume Apollinaire (1).

Les Allemands, croit-on, soignent mieux les prisonniers blessés, quand ils sont porteurs de pièces en or, de 10 ou de 20 francs ; c'est une erreur ; comme il est absurde de croire que les Boches châtrent les artilleurs qui n'ont pas une pièce d'or pour se racheter. Il n'en reste pas moins que la monnaie d'or est considérée, par beaucoup de combattants, comme un talisman préservateur.

Beaucoup de ceux qui gardent de l'or monnayé le placent sur le côté gauche, les pièces champ contre champ, de façon à blinder le cœur et le protéger des balles.

L'or aurait encore la vertu d'attirer les Boches, de les fasciner, comme le serpent fascine le crapaud : un sergent qui possédait une pièce de vingt francs, en la faisant miroiter au soleil, aurait ainsi charmé une trentaine de *Feldgrau*, qui l'avaient suivi jusque dans la tranchée française, où ils avaient été facilement capturés, tout cela grâce à la vertu de l'or !

Mais voici plus fort : l'or aurait le singulier pouvoir d'empêcher la putréfaction ; si bien qu'après la guerre, le cadavre, étant reconnaissable, pourrait être transporté dans la tombe familiale, au petit cimetière du village natal. Il serait cruel d'enlever cette ultime illusion à ceux qui l'entretiennent.

Pour chasser le cafard.

Par un hasard, que nous avons quelque peu aidé, il nous est tombé entre les mains une bien divertissante plaquette. Oh ! son titre n'a rien d'engageant : c'est, en effet, le « Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Ed. C., qui seront vendus *le 1er avril prochain*, à la salle des Bons-Enfants. »

Le 1er avril ! nous avions de la méfiance ; aussi n'avons-nous été qu'à moitié surpris de constater que le Catalogue comme la bibliothèque étaient purement imaginaires ; mais, comme facétie, elle est réussie.

Ce catalogue, a soin de nous prévenir l'auteur anonyme de cette spirituelle fantaisie, « ne contient, après chaque titre, que les renseignements strictement nécessaires. » On va juger si ledit auteur a tenu parole.

Voici quelques titres, cueillis çà et là dans ces feuillets, d'où l'humour n'est jamais absent.

(1) Cf. *Mercure de France*, 16 février XVII.

Adenis (E.), *Le Nouveau Né* (vient de paraître) ; Mac-Nab, *Le Fœtus* (Essai) ; Alexis (Paul), *Le Collage* (très commun) ; Beaume (G.), *La Précaution inutile* (deux fermoirs à secret) ; Bergerat (E.), *La Vierge* (poèmes inédits) ; Bertrand, *La Grève de l'alimentation* (livraisons incomplètes). La voilà bien, l'actualité !

Bloy (Léon), *Le Pal* (pointe sèche, impression spéciale). Les Turcs n'y trouveraient rien à redire.

Bonnetain (P.), *Charlot s'amuse* (ouvrage fait entièrement à la main). Honni soit qui mal y pense ! Brieux (E.), *Les Avariés* (graves détérior.). Inutile d'appuyer ; Caufeynon (D[r]), *Ceintures de chasteté* (quelques passages supprimés).

C'est déjà gentil ; mais il y a mieux.

Dash (C[tesse]), *Une nuit de noces* (1[er] tir. en couleurs ; déchir. dans le bas) ; Dubut de Laforest, *Le Gaga* (très défraîchi) ; Dumas fils (Alex.), *L'Ami des femmes* (compl. épuisé) ; du même, *Monsieur Alphonse* (dos vert). Naturellement !...

Au tour de nos compagnes : J. Lemaitre, *L'Age difficile* (mal réglé) ; Musset (A. de), *A quoi rêvent les jeunes filles* (illustr. de Vierge) ; Molènes (E. de), *La Jambe d'Irma* (tout ce qui a paru) ; Garnier (D[r]), *L'Accouchée* (déchirures ; fers spéciaux).

Passons aux asexués ; le plus illustre de leurs représentants ouvre le ban : Abailard (incompl., coupé) ; ou encore : A. de Lamartine, *Héloïse et Abélard* (tir. limité) ; Millant (D[r] R.), *Les Eunuques à travers les âges* (pointes sèches) ; Térence, *L'Eunuque* (reprod. interdite).

Faut-il parler des invertis ? Après tout, l'inversion n'est-elle pas un cas pathologique ? Enumérons sans commentaires : Lorrain (J.), *Mes Souvenirs* (trous de balles) ; Loti (P.), *Mon Frère Yves* (le bas du dos abîmé) ; Muller (Max), *Amour allemand* (contrefaçon, tirage à l'envers). Bravo, bien trouvé !

Voulez-vous des numéros plus spécialement médicaux ? Madeuf (D[r]), *Le Mal de mer* (avec les renvois) ; Gautrelet, *Urines, dépôts, sédiments* (avec une analyse détaillée) ; Jenner, *La Petite Vérole* (figures gravées) ; Guimbail, *Les Morphinomanes* (nomb. piq.) ; D[r] Wallace, *Les Frères siamois* reliés ensemble).

Comme mot de la fin nous ne saurions mieux choisir que celui-ci : Margueritte (P. et V.), *Les Braves Gens* (quelques exempl. mutilés).

Hélas ! trop nombreux sont-ils ces glorieux débris !... Et nous voilà ramenés aux préoccupations, aux tristesses de l'heure présente. Mais n'est-il pas salutaire de chasser, ne fût-ce que pendant quelques instants, le sinistre cafard ? C.

Leur “ Kultur ”

Leurs crimes.

« Je me suis occupé à Stenay. — dépose le docteur Bender. — d'un soldat français qui avait reçu au pied une blessure peu grave et ne nécessitant pas une opération Ma stupéfaction fut grande quand je constatai qu'un major allemand lui avait coupé la cuisse. J'ai manifesté à celui-ci mon indignation. Il s'est borné à me répondre : « Ce sera un homme de moins contre nous dans la guerre future. »

Un médecin amputant sans nécessité, par vengeance mauvaise, un ennemi blessé, notre âme française hésite à croire à de pareils crimes. Hélas ! ils ne furent pas rares : voir, entre autres, dans le poignant *Journal d'un grand blessé en Allemagne*, de Charles Hennebois, les effroyables scènes de torture (pages 137, 146) et (page 87) cette déclaration d'un médecin allemand : « Vos médecins, en France, amputent à plaisir nos blessés allemands. On a donc *donné l'ordre de couper sans hésitation, en mesure de représailles, tous les membres atteints.* »

Un journal de Silésie publiait, le 18 octobre, l'article suivant, envoyé du front par un sous-officier : « Les hommes à l'âme particulièrement sensible font la grâce aux blessés français de les achever d'une balle, mais les autres distribuent tant qu'ils peuvent des coups d'estoc et de taille. Qu'ils soient blessés légèrement ou grièvement, nos braves fusiliers économisent à la patrie les soins coûteux qu'il faudrait donner à de nombreux ennemis... Le soir venu, une prière d'actions de grâce sur les lèvres, nous nous endormîmes. »

Sont-ce des propos de fanfarons de vices ? Non, l'article a été soumis au commandement de la compagnie, qui l'a « certifié exact » et contresigné le sous-officier, le commandant, le public silésien, la nation allemande, se sont réjouis de voir cet abominable récit de meurtre et de honte paraître dans ce journal, sous ce titre en manchette : « Une journée d'honneur pour notre régiment (1). »

Dans un autre ordre d'idées, citons, à titre d'exemple de la mentalité de certains Allemands, les conditions, établies par de nombreux témoignages, dans lesquelles les capitaines Coustre, du 108e, et Lesourd, du 50e, ont trouvé la mort : ils parcourent le champ de bataille d'où l'ennemi a été repoussé ; ils entendent appeler au secours : c'est ici un soldat, là un officier qui demandent à boire ; ils s'arrêtent, se penchent, tendent leurs gourdes aux ennemis blessés, qui, à bout portant, leur brûlent la cervelle...

(1) *Pages d'histoire* (1914-1916 : *leurs crimes* par L. Mirman, G. Simon, G. Keller Berger-Levrault, éditeurs.

Echos de Partout

Le symbole du verre d'eau. — On sait si les hommes de science japonais appliquent avec rigueur les méthodes les plus modernes dans la poursuite des découvertes. « J'ai personnellement visité à l'Institut Rockefeller, de New-York, rapporte M. HUGUES LE ROUX (1), un jeune savant japonais, qui travailla là aux côtés de notre Carrel et qui est en bon chemin d'utiles recherches. Nous savons, d'autre part, quels scrupules d'antisepsie sont pratiqués par les chirurgiens japonais, dans leurs cliniques et dans leurs ambulances. Cependant, à la Chambre des députés, il y a, près de la tribune, une cuvette et un verre uniques. Chacun vient successivement s'y rincer la bouche. »

Cela prouve, n'est-ce pas, qu'en tout pays du monde, il faut laisser passer un peu de temps avant que les lois deviennent des mœurs.

Professeur de médecine et avocat. — Le Dr D'HARDIVILLIERS, après avoir ajouté à sa science médicale la science du droit, a prêté le serment d'avocat devant la cour d'appel d'Amiens et a demandé son inscription au bureau d'Amiens. Mais le conseil de l'ordre a refusé de l'inscrire, en arguant que le Dr d'Hardivilliers est professeur à l'École de médecine et touche, à ce titre, un traitement, ce qui est incompatible avec l'entrée au barreau.

N'ayant pu obtenir en première instance l'approbation de sa demande, il s'est pourvu en appel, et la Cour, les deux chambres réunies en audience solennelle à huis clos, a jugé cette affaire exceptionnelle. M. d'Hardivilliers a présenté lui-même son argumentation et Me Honoré a donné les raisons de la décision prise par le Conseil de l'ordre.

La cour d'Amiens a décidé que l'incompatibilité n'existe pas et que le Dr d'Hardivilliers devra être inscrit au tableau des avocats à la cour d'appel d'Amiens.

(*Progrès médical* et *Moniteur médical*, 30 juin 1915.)

Quatre jumeaux russes, dont deux « siamois ». — Une paysanne du village de Novo-Alexeevka, en Crimée, vient de mettre au monde quatre enfants, dont deux sont liés l'un à l'autre comme les frères siamois. (*Matin*, 27 mai 1914.)

(1) Dans le *Matin*, 14 novembre 1915.

A travers la Presse étrangère

Le troisième centenaire de la naissance de Thomas Bartholin (1616-1916).

Le 20 octobre 1916, on a fêté à Copenhague, patrie du grand anatomiste BARTHOLIN, le troisième centenaire de sa naissance.

Le professeur Maar a lu un discours sur la vie et les œuvres de Bartholin (qui sera publié dans l'*Ugeskrift for Læger*). On a édité le jour même une nouvelle édition de l'œuvre *Vasa lymphatica* du savant danois, et on a apposé, dans le couloir de l'Université, une pierre commémorative.

Voici la liste des travaux parus sur Bartholin dans le numéro de l'*Ugeskrift for Læger* : 1° discours du Professeur MAAR ; 2° du même, une page d histoire de la *Domus anatomica* ; 3° VON LEVERSUM : poème de Vitus Bering en l'honneur de Bartholin ; 4° JOHNSON : Quelques lettres de Bartholin à Olaüs Worms ; 5° NEERGAARD : Thomas Bartholin et l'archéologie en Danemark, au XVIIe siècle ; 6° ANDRUP : Portraits de Bartholin ; MAAR : Histoire d'un monument ; 7° GARBOË : Lettre de consolation écrite par Bartholin ; 8° du même, Bartholin et sa propriété de Hagestegand ; 9° THISET : Bartholin et la noblesse ; 10° CAROE : La famille Bartholin ; 11° C. T. BARTHOLIN : Les Bartholin, nobles et grands propriétaires ; 12° ANDRUP : Bartholin poète.

Dr MENIER.

Deux Bartholin se sont illustrés dans la médecine : *Thomas* et *Gaspard* ; ils ont fait en commun un ouvrage des plus singuliers, sous le titre : *De unicornu* ; Amsterdam, 1788, in-12, avec frontispice et planches du grand artiste Romain de Hooghe. Nous avons eu sous les yeux, naguère, un superbe exemplaire de cet ouvrage, aux armes et au chiffre du duc DE MONTAUSIER et de Julie D'ANGENNES.

Cet ouvrage, assezv olumineux, est consacré à l'étude spéciale des unicornes ou monocères, sous quelque forme qu'ils se soient présentés. Les auteurs ont rattaché à leur classement tout être dont l'appareil frontal, par un développement quelconque, a dû, à tort ou à raison, être considéré comme portant une corne De là des recherches immenses : après avoir invoqué la mythologie et la légende, après avoir interrogé les mœurs, les ustensiles les ornements des divers peuples, G. et Th. Bartholin reproduisent tous les phénomènes constatés par la science ; ils arrivent ensuite à développer les caractères des diverses espèces qui, dans l'histoire naturelle, se rattachent au sujet de leur monographie.

Gaspard Bartholin, principal auteur de ce traité, appartenait à

une famille qui, de père en fils, s'est distinguée dans les sciences.

Il naquit, le 12 février 1585, à Malmoë (Scanie). Il voyagea en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre ; il enseigna la médecine à Padoue, à Wittemberg, enfin à Copenhague, où il mourut recteur de l'université, le 13 juillet 1630. Il laissa quarante-neuf ouvrages fort estimés, et six fils qui, tous, se distinguèrent par leurs écrits.

Parmi ses frères, Thomas Bartholin mérite le premier rang, quoiqu'il ne fût que le quatrième d'après l'ordre de primogéniture.

Né le 20 octobre 1619, à Copenhague, où il mourut le 4 décembre 1680, il visita presque toute l'Europe et se lia d'amitié avec la plupart des savants de son temps. En 1646, il fut nommé professeur d'anatomie à Copenhague et enrichit cette science de plusieurs découvertes. En 1670, il perdit sa riche bibliothèque par un incendie. Le roi Christian V le dédommagea de cette perte, en le créant bibliothécaire de l'Université et conseiller d'État. Ses ouvrages sont aussi nombreux que recherchés.

L. R.

Le centenaire de la mort de Gimbernat (1).

Anton. GIMBERNAT Y ARBOS naquit à Cambrils (Catalogne), le 15 février 1734. Il étudia le latin à Rindolms, puis la philosophie à l'Université de Cervera. A 22 ans, il entra au collège de Cadix, dirigé par l'illustre Dom Pedro Virgili.

Il limita de plein gré le champ de ses études et s'y perfectionna tellement, que le chirurgien anglais Carlist affirmait qu'en Europe nul n'avait pratiqué sur le cadavre autant que Gimbernat ; ce dernier déclarait que le cadavre était son livre favori.

En 1762, on lui confia la chaire d'anatomie du Collège de chirurgie de Barcelone, et bientôt il s'adonna à la chirurgie avec une habileté qui lui valut une grande renommée et le poste de chirurgien de l'hôpital de Santa Cruz (Barcelone). Sa renommée devint telle, que le gouvernement de Charles III le chargea d'une mission à Paris, à Londres, à Edimbourg et en Hollande.

En mission pour apprendre, Gimbernat eut occasion d'enseigner ; c'est ainsi que, le 25 avril 1777, assistant au cours de Hunter, à Londres, Gimbernat expliqua en anglais, devant l'auditoire, sa méthode d'opération de la hernie crurale, grâce à laquelle les organes importants ne courent aucun risque. Son procédé prit le nom d'« opération de Gimbernat », et les chirurgiens français dénommèrent « ligament de Gimbernat » la lame fibreuse découverte par l'anatomiste espagnol.

Malgré son goût pour la chirurgie, Gimbernat fréquentait les cours de matière médicale. De retour en Espagne, il fut chargé, avec le Dr Ribas, qui l'avait accompagné dans sa mission, de créer

(1) D'après la *Tribuna medica* de Barcelone, n° 127 (1er nov. 1916).

un Collège de chirurgie à Madrid Leur plan fut approuvé en 1783, et le Collège de San Carlos fut inauguré le 1er octobre 1787. Chargé également d'établir un musée anatomique et pathologique, il déploya une si grande activité, qu'en six ans il créa une des plus belles collections d'Europe.

En 1794, les chirurgiens anglais firent une pétition pour qu'on établît à Londres un collège de chirurgie sur le modèle de celui dû au chirurgien espagnol. Gimbernat fut nommé chirurgien de la Chambre royale, puis premier chirurgien, avec les honneurs de conseiller, alcade examinateur du protomédicat, président du conseil d'administration du Collège de chirurgie, charges qui ne se donnaient qu'aux sujets méritants ou aux personnes de talent.

Gimbernat exécuta les opérations les plus ardues et se consacra à l'oculistique ; en six ans, il fit 41 opérations de cataracte avec grand succès. Il a inventé un grand nombre d'instruments applicables aux opérations les plus difficiles et les plus variées. Il a publié un nombre considérable d'œuvres, en anglais et en espagnol.

Devenu infirme et atteint de cataracte à 70 ans, il recouvra partiellement la vision, mais se retira de l'enseignement et de l'exercice de sa profession quelques années avant sa mort, qui survint à Madrid, le 17 novembre 1816.

Dr M.

La nationalité de saint Luc.

Suivant Mmes Stawell et Harrison, deux autorités en matière d'hellénisme, saint Luc, ancien médecin à bord d'un vaisseau marchand du Levant, aurait été de nationalité romaine. Ces deux auteurs font remarquer la ressemblance du voyage d'Enée, chanté par Virgile, avec le périple de saint Paul, décrit par saint Luc dans les *Actes des apôtres ;* voyages qui ont eu tous deux Rome pour terme ultime.

Le nom de Luc est romain ; son style grec est celui d'un Latin et peut-être était-il issu de la famille Annœa, qui donna naissance à Sénèque, à Lucain et était d'origine espagnole. Enfin, saint Luc n'aurait peut-être même pas été médecin ; il se serait assimilé la médecine grecque dans sa terminologie. Une preuve à l'appui de cette thèse, c'est le fait que saint Luc (*civis romanus*) fut mis en liberté, quand saint Paul demeura sous la surveillance de la police. La ressemblance du voyage de saint Paul. mentionnée plus haut, se manifeste même dans les détails, tels que le naufrage. Enfin, une autorité en matière de critique, le professeur Harnack, voit dans le périple de saint Paul un symbole, « Le voyage de l'Evangile de Jérusalem à Rome, sous la direction du Saint Esprit » ; de même que l'*Enéide* n'est au fond qu'un symbole, destiné à donner à l'orgueil romain une haute ancienneté et des ancêtres de marque (1).

(1) D'après *The Lancet,* 16 août 1913 (Anal. Menier).

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Où a pris naissance la fièvre jaune ? (XXIII, 317). — L'hypothèse de l'origine africaine de la fièvre jaune paraît bien fragile. Au commencement du XIXe siècle, alors que l'endémicité de la maladie était bien constatée dans la région centre-Amérique, il y avait sur la côte occidentale d'Afrique des établissements européens assez anciens, et sans doute assez avertis, pour que des foyers d'endémicité permanents eussent été signalés, s'ils avaient existé.

Par ailleurs, la mortalité à bord des négriers, si tant est qu'elle ait été réellement aussi considérable que les abolitionnistes ont voulu le faire croire (tenir compte de la valeur intrinsèque pour les trafiquants des cargaisons de ce « bois d'ébène) », se peut expliquer par l'encombrement, la misère physiologique d'êtres surmenés, transportés dans des conditions précaires, sans invoquer une maladie aussi redoutable que le *vomito negro*, redoutable surtout pour les non-acclimatés ; or, les nègres africains, si le foyer originel de la maladie est de leur continent, eussent été dès longtemps immunisés.

En fait, le rôle du *stegomya* dans la propagation de la maladie étant désormais indiscutable, la recherche qui s'impose est celle du réservoir de virus où puisent les insectes qui sont les commis-voyageurs en infection. Ce ou ces réservoirs sont-ils conditionnés par des contingences hydro-telluriques ? A cet égard, si vous souhaitez collectionner des anecdotes, en voici.

Le port brésilien de Santos, où s'embarquent pour l'Europe les cafés de l'Etat de Sao Paulo, fut longtemps un effroyable foyer de *vomito negro* ; les équipages des navires y disparaissaient avec une effrayante vélocité ; la Compagnie des Chargeurs réunis y avait acquis le sobriquet de « marche ou crève », parce que le personnel naviguant n'avait d'autre ressource, embarqué sur les navires allant à Santos, que de courir la chance, comme disent les *American citizens ;* c'était à tel point que les compagnies avaient pris le parti de débarquer les équipages européens en vue du port, pour les expédier immédiatement à quelque distance dans l'intérieur, tandis qu'un personnel local, par conséquent immunisé, procédait aux opérations. Or, le port de Santos a été aménagé ; on y a établi des appontements et il n'y a plus, ou pour ainsi dire plus, de fièvre jaune. On n'a cependant pas supprimé les marécages qui sont à l'ouest, où je fis collection de pieds sauvages d'orchidées ; les *stegomyas* pullulent et on est copieusement mordu ; à telles enseignes que, jadis, fort sensible aux piqûres de moustiques, je suis, depuis le séjour que je fis dans ce port, parfaitement vacciné. Les précautions sont illusoires ; on est mordu à toute heure du jour et, dans

des moustiquaires étroites, on a, la nuit, toujours quelque portion du corps en contact avec le réseau au travers duquel les insectes se gorgent copieusement. On ne meurt cependant plus de la fièvre jaune à Santos.

D'officiers de marine je tiens, qu'à une certaine époque, peut-être en 1896, les courants accumulèrent dans la rade de Cayenne des amas de vases considérables, en présence de quoi de vieux résidents prévirent et annoncèrent à bref délai l'apparition ou la recrudescence de la fièvre jaune ; cette prévision fut fort précisément réalisée.

Enfin, vers 1909, je rencontrai un confrère franco-américain, né de parents français (il avait fait aux Etats-Unis d'excellentes études médicales), qui avait été assez longtemps au service d'une compagnie de chemins de fer. Il avait été chargé du service médical dans une localité sud-mexicaine, où un relais et des ateliers ont été installés. Je regrette de ne pouvoir, l'ayant totalement oublié, citer le nom de cette localité, où je passai un jour ; elle sera cependant identifiée par les indications que, située dans l'État de Vera Cruz, sur la ligne du Vera Cruz à l'Istmo qui va de Cordoba au Transcontinental, outre le relais et des ateliers de réparation pour les machines, les trains s'y arrêtent assez longtemps, pour permettre aux voyageurs de prendre un repas assez médiocre, que leur offre un buffetier nord-américain. Il paraît que, lorsque les études pour le chemin de fer eurent été faites, les projets comportant l'installation dans cette localité d'ateliers permanents, un médecin, fort au courant de l'épidémiologie mexicaine pour avoir vécu dans l'entourage de l'empereur Maximilien, s'efforça de dissuader les organisateurs de passer à l'exécution, parce que cette localité, pourtant éloignée de la mer, sise en terrain relativement sec et calcaire, voire crayeux, avait toujours été un foyer de fièvre jaune. On ne tint pas compte de cet avis. Les dépôts furent organisés, et il y a constamment, m'a affirmé le confrère de qui je tiens ces détails, des cas de fièvre jaune parmi le personnel essentiellement mobile de cette gare, et ce en dépit de toutes les précautions et de toutes les toiles métalliques.

Il apparaît bien qu'il sera fort difficile de démontrer scientifiquement, sans discussion possible, où les *stegomyas* puisent l'agent infectieux qu'ils véhiculent, et sans doute aussi élaborent ; peut-être y aurait-il lieu de chercher et d'étudier des analogies et des parentés. Dans cet ordre d'idées, la spirochétose ictéro-hémorragique et le protozoaire d'Inada et Ido sont singulièrement troublants. L. Martin et A. Pettit, qui rappellent que l'illustre Larrey observa en Egypte et décrivit une sorte de *typhus icterodes* ou ictère infectieux, n'ont point manqué de citer le fragment des Mémoires où il est dit : « Elle présenta (cette maladie) *tous les symptômes de la fièvre jaune*, observée en Amérique lors de l'avant-dernière guerre...» Et cette affection « n'est pas sans présenter quelques traits communs avec la spirochétose du Japon », ont-ils déclaré au préalable. Si on rapproche ces notions de ce fait, que Larrey précise l'apparition de la

maladie après la bataille d'Héliopolis et au moment du siège du Caire, c'est-à-dire aux mois d'*avril et mai* 1800, époque où il est hors de doute que les *stegomyas* pullulent en Egypte, comme ailleurs du reste (*bataille d'Héliopolis*, 20 mars 1800) ; cet autre, que les soldats atteints de spirochétose ictéro-hémorragique ont été indéniablement exposés à des morsures de moustiques, on éprouve l'impérieux désir de savoir quelles accointances le protozoaire japonais pourrait bien avoir avec les diptères piqueurs, et quelle parenté ce malfaisant agent pathogène pourrait avoir avec l'agent infectieux, non encore identifié, de la fièvre jaune (1).

Somme toute, les médecins de la commission américaine, Redd. Carrol et Agramante n'ont pas vu le microbe ; mais on n'avait pas vu l'agent de la syphilis. Pasteur non plus n'a jamais vu le microbe de la rage, et Noguchi nous a appris que c'était un protozoaire. Celui identifié par Inada et Ido pourrait bien être de la même *bordée*, comme on dit en marine. Quoi qu'il en soit, ils ne marchent pas mal, nos amis Japonais !

Dr M. Mathieu.

— A propos de la fièvre jaune, rappelons que, vers 1855 ou 1856, le docteur Humboldt, neveu du grand Humboldt, établit à la Havane un hôpital destiné à l'expérimentation de la théorie de *l'inoculation de la fièvre jaune*, d'après le principe de l'inoculation de la variole. L'inoculation fut, à ce qu'il paraît, suivie de quelques accès de fièvre et d'un malaise qui durait une semaine environ. Un certain nombre de soldats, des Anglais et quelques Américains, furent soumis à ce traitement préservatif, mais nous en ignorons les suites.

L. R.

La Spirochétose ictéro hémorragique (XXIII, 314 ; XXIV, 92). — Me conformant au désir que vous exprimez, dans le n° 10 de votre très intéressant journal la *Chronique médicale*, à propos de la *spirochétose ictéro-hémorragique*, je me fais un plaisir de vous envoyer mon travail sur le typhus bilieux ou ictère infectieux d'Alexandrie, où cette maladie a sévi d'une manière endémique pendant longtemps, et où j'ai eu l'occasion de l'étudier au point de vue clinique et épidémiologique.

Au point de vue bactériologique, nous avons été moins heureux en Egypte que nos confrères japonais, les moyens d'investigations

---

(1) Dans certaines conditions organiques (troupes en campagne, anémies climatiques), telluriques ou atmosphériques (golfe du Mexique, côtes d'Afrique ? Japon ?), le *typhus icterode* l'ictère infectieux, la spirochétose et la fièvre jaune ne pourraient-elles être, à des degrés divers, des manifestations, plus ou moins diversement accentuées, de la virulence d'un agent unique, ou de virus aussi proches les uns des autres que le sont ceux des typhoïdes et paratyphoïdes ? Dr M.

microscopiques étant plus perfectionnés actuellement qu'il y a quinze ans.

Pour moi, notre maladie est la même que celle qui a été décrite en France par LANCEREAUX, LANDOUZY, MATHIEU, etc., et beaucoup plus tard par WEIL, en Allemagne. Il n'y a que la mortalité qui diffère, et cela tient probablement à des raisons climatologiques qui augmentent la virulence du microbe ou plutôt du spirochète.

Ce qui est intéressant à constater, c'est que la maladie a presque disparu à Alexandrie depuis qu'on a construit le nouveau quai avec un système de drainage moderne et perfectionné. Il suffit de vous dire qu'avant la construction des égouts, 20 à 30 malades d'ictère infectieux entraient chaque année à l'hôpital hellénique de cette ville, tandis que, depuis que le nouveau système de drainage fonctionne, il n'y en entre qu'un ou aucun chaque année : preuve éclatante que la putréfaction des matières organiques à l'abri de l'oxygène est le meilleur milieu de culture pour ce virus.

Dr A. VALASSOPOULO. (*Alexandrie*, EGYPTE.)

La bibliothèque de campagne (XXII, 283 ; XXIII, 124). — « CÉSAR lisait Homère pendant le siège d'Alésia. NAPOLÉON emportait en Russie une bibliothèque de campagne composée de tous nos classiques. FRÉDÉRIC, abandonné par la fortune, passait les nuits, après une défaite, à remanier des hémistiches dans une ode de J.-B. Rousseau. CONDÉ, devant Lérida, expliquait à ses compagnons les *Commentaires de César*. A Namur, presque cerné par l'armée du roi très chrétien, sans argent, à la veille d'être sans soldats, menacé de l'échafaud ou de la proscription perpétuelle, il relisait ses auteurs latins favoris, recommandant qu'on n'oubliât pas de lui envoyer le second tome de Tite-Live, car il allait achever le premier. Et il se désolait quand les fournisseurs de livres lui manquaient de parole (1). »

L. R.

Les statues-fétiches (XXII ; XXIII ; XXIV, 24.) — A propos des *statues-fétiches*, dont il a été parlé à plusieurs reprises dans la *Chronique médicale*, permettez-moi de vous dire qu'il en existe en Normandie, principalement dans la Manche, un très grand nombre, objet d'un culte très en honneur encore aujourd'hui. En voici quelques exemples :

A Fleury-les-Villedieu, on voit, accolée au tronc d'un vieux chêne dépouillé de ses maîtresses branches, une châsse habitée par une Vierge, jaune comme un souci : c'est Notre-Dame du Jaunisse (*sic*).

Elle guérit les maladies de foie, le masque de grossesse et console les infortunes conjugales des maris outragés.

---

(1) *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, par M. le duc D'AUMALE, t. VI, p. 344.

A Saultchevreul, sainte Expédie favorise les projets matrimoniaux des jeunes filles qui, pour se la rendre propice, doivent piquer sa quenouille d'une longue épingle à tête blanche. Et tout à côté, sainte Venisse procure le retour des menstrues aux filles qui ont jeté leur bonnet par dessus les moulins, pourvu qu'elles lui passent



Statue colossale de Roland, à Halberstadt (*Saxe*).

au cou un ruban rouge ; de même, une femme en mal de ménopause évitera tous les accidents de l'âge critique, en ornant son torse d'un ruban *blanc*.

Manuel Marquez, *Pharmacien à Clichy*.

— Il existe, ou il existait du moins en 1864 (Cf. *Magasin pittoresque*, ann. cit., p. 36), en Saxe, une statue kolossale de ROLAND, qui décorait l'hôtel de ville d'Halberstadt. Il y a cent ans et surtout deux cents ans, il n'était point rare d'en rencontrer d'autres semblables au nord du Rhin.

« Dans plusieurs villes d'Allemagne, au XVII[e] siècle, on voyait encore, dit M. Génin (1), sur la place principale, un colosse de pierre tenant un glaive. Le peuple nommait ces statues des *Rolands* (ce qui était arrivé pour l'Hercule antique s'était renouvelé pour Roland, la tradition en avait fait un géant) (2). Quelques érudits ont longtemps disserté pour rechercher l'origine de cette appellation et en démontrer la justesse ou la fausseté. En deux mots, c'étaient d'antiques emblèmes de franchises communales, constatant un droit de marché, le droit de haute et basse justice, etc. Le peuple, sans égard à la pensée de l'institution, nomma ces figures des *Rolands*, parce qu'elles étaient gigantesques. »

M Fortoul paraît avoir ignoré cette explication : « On trouve encore, dit-il, à Halberstadt, comme à Halle, comme autrefois à Freyberg et dans une foule d'autres villes saxonnes, une statue colossale de Roland, nommée *Rolandsaule*, dernier débris de l'art de ces peuples grossiers, qui n'avaient qu'un même mot, *saule*, pour désigner une statue et une colonne, et qui, après avoir emprunté à l'ancienne confédération chérusque leur première figure héroïque Hermann (*Hermansaule*, *Irminsul*), empruntèrent plus tard, une seconde fois, aux Francs, enfants de cette confédération, l'image héréditaire de la bravoure (3). »

« En effet, nous autres Allemands, dit Gryphiander, quand nous voyons un homme de taille ample et haute, un colosse quelconque, nous disons : c'est un Roland (4). »

Génin considère, du reste, cette tradition comme postérieure au XIII[e] siècle. L. R.

Scatologie allemande (XXII ; XXIII, 31). — Dans ce billet, du 31 octobre 1792, écrit à Grimm par l'impératrice Catherine, l'autocrate moscovite parle en ces termes de la retraite des Prussiens :

Mais quelle horreur et *quelle cacade* que ce duc de Brunswick est allé faire ! Cette Champagne pouilleuse va devenir fertile par le fumier qu'ils y ont laissé ! .. Ah ! mon Dieu, mon Dieu, qu'ils ont mal conduit leurs affaires et celles des autres (5) ! L. R.

---

(1) *La Chanson de Roland*, Introduction.

(2) Nous avons publié une autre statue qui porte le nom de Roland et qui est placée au portail de la cathédrale de Vérone (t. XVII, 1839, p. 269). (Note du M. P.)

(3) *De l'art en Allemagne.*

(4) *De Rolandis seu Weichbildis.*

(5) *Journal du canonnier Bricard* (1792) ; Paris, 1902, p. XVII.

L'audition colorée (XXIII, 306). — La question de l'audition colorée a été mise en lumière par NEWTON (1) et a intéressé VOLTAIRE : elle était donc connue au commencement du XVIIIe siècle.

Dans *la Philosophie de Neuton (sic)*, par VOLTAIRE, l'auteur met en concordance les sept notes de la musique et les sept couleurs fondamentales ; il établit la couleur correspondante à la note.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

Cuirasses providentielles (XXII, 347 ; XXIII, 123, 188, 253). — Un blessé, que j'ai eu en traitement à mon ambulance, a évité une autre blessure au niveau du cœur, grâce à un paquet de cartes postales, de la grosseur d'un doigt, qu'il portait dans la poche gauche de sa veste. La balle, qu'il avait recueillie, s'était arrêtée après avoir traversé une douzaine de cartes, toutes plus ou moins perforées par la pointe de la balle arrivée obliquement. J. B.

— Voici deux observations personnelles à ajouter à vos « cuirasses providentielles ».

1° Faisant partie du 60e régiment d'infanterie, comme médecin de bataillon, j'ai soigné, le 29 août 1914, à Proyard (Somme), le sous-officier F... de ce régiment.

Une balle de mitrailleuse le frappa sur la cuisse gauche au niveau de son pantalon, traversa son porte-monnaie, plusieurs pièces de 10 centimes, deux pièces de 5 francs, deux pièces de 20 francs, un billet de 50 francs plié en seize, et ricocha sur toutes ces pièces de monnaie. Ce sergent s'en tira avec une plaie en séton insignifiante de la cuisse gauche.

Le billet de 50 francs n'était plus qu'une dentelle, découpée par hasard, très artistiquement.

2° Au village d'Autrèches (Oise), où j'avais installé mon poste de secours, un soldat de mon régiment vient me trouver : « Monsieur le major, me dit-il, j'ai une balle dans le ventre. » Je vois, en effet, sa plaque de ceinturon traversée par une balle ; je le dégrafe, lui enlève sa capote et sa tunique. Une balle allemande tombe à terre : elle avait été arrêtée par une autre plaque de ceinturon boche, qui soutenait le pantalon de mon poilu.

Il pouvait se vanter de l'avoir échappée belle !

Dr BIÉTRIX, hôpital 106
(*Lons-le-Saunier*, Jura).

— Dans une pièce jouée à l'*Apollo*, *la Cocarde de Mimi Pinson*, un de ces mignons emblèmes, enfermé dans un médaillon, sauve la vie d'un *poilu* atteint d'un éclat d'obus et devient le nœud — sans jeu de mots — de l'intrigue de cette gentille opérette, amusante et bien musiquée. P. D'ESTRÉE.

(1) Newton étant mort en 1727, l'audition colorée est antérieure à cette date. Dans le livre, le nom du savant anglais est orthographié avec un U.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Paul Deschamps. — *Les postes chirurgicaux avancés dans la guerre de tranchées* (1915). Thèse de Paris, Jules Rousset, éditeur.

Louis Arnould. — *La Providence et le Bonheur*, d'après Bossuet et Joseph de Maistre. Paris, Société Française d'imprimerie et de librairie, Prix 3 fr. 50.

Lucien Pinvert, Docteur ès lettres. — *Jadis et Aujourd'hui : Pendant la Guerre, notes de lectures*. Paris, Henri Leclerc. 1916.

Dr Arthur Grimberg. — *Les Typhoïdes intriquées ;* pseudo-rechutes, pseudo-récidives ; recherches cliniques et expérimentales. (Travail du Laboratoire de M. le Professeur A. Chantemesse. (Paris, L. Maretheux, 1, rue Cassette. 1916.

Lucien Lambeau. — *La Place Royale ; nouvelles contributions à son histoire*. (*Commission du Vieux Paris*, annexe au procès-verbal de la séance du 20 novembre 1915.)

Ed. Crouzel (Dr) — *De l'intolérance gastro-intestinale pour certains laits chez certains nourrissons*. La Réole, imp. Vigouroux, 1916.

Emile Rivière. — *Les Apothicaires parisiens au XVIe siècle*. Paris, Secrétariat de l'Association française pour l'avancement des sciences, 1914.

L. Plantier (Dr). — *A l'Empereur François-Joseph*. — *Sus au Prussien*. *A mes blessés*. Annonay, Hervé frères.

Th. Dostoievski. — 1° *Souvenir de la Maison des Morts*, traduit du russe par M. Neymond, 1 vol. — 2° *Le Crime et le Châtiment*, traduit du russe par Victor Derély, 1 vol. — 3° *Humiliés et offensés*, traduit du russe par Ed. Humbert, 1 vol. — 4° *Les Frères Karamazov*, traduit et adapté par E. Halperine Kaminsky et Ch. Morice, 1 vol. 5° - *L'Idiot*, traduit du russe par Victor Derély, 2 vol. Paris, Plon, éditeurs.

Serge Voronof (Dr). — *Les Greffes articulaires*. Paris, A. Maloine et fils, 1916.

John Grand-Carteret. — *Caricatures et Images de guerre*. — *La Kultur et ses hauts faits*. Librairie Chapelot, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

24e ANNÉE N° 5 1er Mai 1917

LA CHRONIQUE MÉDICALE



Actualités rétrospectives

Comment les médecins ont préparé la Révolution en Russie.

La Révolution qui vient de s'accomplir en Russie nous a suggéré l'idée de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le mouvement analogue (sauf les circonstances et les conséquences futures), qui se produisit, il y a environ onze ans, dans le même pays.

Un de nos distingués confrères, le Dr Marcou, ancien interne des hôpitaux de Paris, alors chef de service à l'hôpital Troïtzky, à Saint-Pétersbourg, aujourd'hui Pétrograd, écrivit, à cette occasion, des pages fort remarquées (1), dont nous reproduisons ci-après les lignes essentielles.

Il faut dire tout de suite que, dans les milieux conservateurs, les médecins ont toujours été regardés avec suspicion. Et d'ailleurs, ils méritent souvent l'épithète de « révolutionnaires ». Le journal médical le plus répandu, *Roussld Vratch*, a toujours été d'un radicalisme très net ; dans le n° 36, 1905, je lis sous la signature du Dr Vigdortchic : « Pour nous médecins, est-ce indifférent que le citoyen russe soit affamé ou nourri, instruit ou à l'état de brute, esclave ou citoyen libre ? » Poser ainsi la question, c'est laisser deviner la réponse.

Les médecins des campagnes, des *Zemtsvo* (rudiment de *self-government* local, accordé par Alexandre II en 1861, après la libération des serfs-paysans), voyant de plus près la misère nationale, ont été les premiers à élever la voix...

Ces médecins de campagne ont vu clairement la situation. Pour se défendre, ils ont constitué une Association puissante (*Société Pirogoff*). Les Congrès périodiques de cette société sont devenus célèbres. Là, au nom de la science médicale, en pleines ténèbres de la réaction de 1890, ils ont élevé la voix pour proclamer les premières revendications, politiques et sociales. Le dernier Congrès Pirogoff, en décembre 1903, ressemblait plutôt à une assemblée constitutionnelle qu'à un Congrès scientifique. Et cela se passait sous le ministère de Plehwe. Il est vrai que le Congrès fut fermé par la police (2).

---

(1) Dans les *Archives générales de médecine*, 24 avril 1906.

(2) Voir les comptes rendus du Congrès Pirogoff. (*Arch. gén. de médecine*, 1904, p. 500.)

Déjà, au Congrès Pirogoff, en 1895, les médecins ont demandé la *journée de huit heures*, la *suppression des peines corporelles*, et *l'instruction obligatoire*. Pour l'époque, c'était « très osé ». Mais depuis, leurs revendications sont devenues plus fermes et plus précises. Ils ont exigé, en 1903, la liberté de parole et de conscience, l'inviolabilité de l'individu et de la presse et toute une série de réformes sociales. Ce sont ces humbles praticiens russes qui sont en partie les ouvriers de la Révolution. En contact immédiat avec le peuple, ils ont vu et compris qu'il faut une modification profonde, politique et sociale, pour diminuer sa mortalité et sa morbidité.

Les médecins de Zemstvo seuls ont pu montrer le lien étroit qu'il y a entre le facteur économique et la maladie : la syphilis *extra-génitale* ravageant des départements entiers ; l'alcoolisme, protégé et exploité par le monopole d'Etat ; la tuberculose, développée par des conditions d'habitation et de nourriture déplorables ; la fièvre typhoïde à l'état endémique permanent ; le typhus récurrent, la fièvre exanthématique en épidémies incessantes, dues à la saleté et à la misère des habitants ; le charbon, la morve, la variole, atteignant des proportions inconnues en Europe...

« Et qui ne connaît le lien entre la famine chronique et l'intensité du scorbut ? Les familles paysannes possédant trois chevaux donnent 8 o/o de scorbut, les familles à 2 chevaux donnent 12 o/o de scorbut, les familles à 1 cheval 17 o/o et les familles sans cheval fournissent 31 o/o de scorbut ! » (*Rousski Vratch.*) Quelle éclatante démonstration du rapport étroit de la misère et de la maladie !

Les médecins de Zemstvo affirment qu'il est rare de trouver une paysanne bien portante. A trente ans, les femmes paraissent en avoir cinquante : car, chez elles, le travail et la misère sont encore aggravés par une maternité sans limites.

Les médecins urbains, des grands centres, présentent une physionomie plus complexe. Ils sont aussi bien placés que les médecins ruraux pour connaître les fruits de la misère industrielle. Les consultations hospitalières ne sont qu'un long défilé de douleurs enfantées par l'encombrement et la misère physiologique. Mais le médecin urbain est souvent fonctionnaire en Russie ; de plus, sa seule bonne clientèle est composée de gros fonctionnaires, d'industriels ou de commerçants, toutes catégories sociales qui n'ont rien à gagner momentanément à une révolution politique et, à plus forte raison, sociale ; car la Révolution russe actuelle pousse simultanément à l'émancipation politique et économique des prolétaires.

Ingénieurs et médecins, ce sont là les seuls éléments de la bourgeoisie en contact intime avec le peuple russe, comprenant le mieux ses tendances et ses besoins. Un grand nombre de médecins ruraux ont épousé sa cause et comptent parmi ses émancipateurs. Mais les médecins des villes sont restés silencieux en majeure partie, craignant de compromettre leur clientèle.

Les médecins ont toujours et partout été respectés. Les paysans détruisent la propriété du riche avec l'idée, profondément ancrée dans leur esprit simple, que « la terre doit appartenir à ceux qui la travaillent ». L'intelligence native ne leur permet pas de concevoir la rente sans la terre. C'est pourquoi, détruisant par le feu le nid du propriétaire, ils pensent qu'ainsi, ce dernier ne pourra plus jamais revenir... Mais ils ne touchent jamais aux hôpitaux ou aux maisons des médecins.

Dans un cas, cependant, la foule a presque tué deux médecins (les Drs Schméleff et Nevzoroff) ; à Balacheff (gouvernement de Saratoff), une bande d'ivrognes s'est précipitée dans la maison des Zemstvos et là, en présence des troupes et du gouverneur Stolypine lui-même, tous les membres du Zemstvo soupçonnés de libéralisme, y compris ces deux médecins, furent cruellement blessés par les « cent-noirs ».

A Moscou, durant la sanglante semaine, il a été défendu à toute organisation privée, même à la Croix-Rouge, de s'occuper des blessés et des morts. L'amiral Doubassof a dû donner cet ordre, parce que les révolutionnaires auraient profité des abris de la Croix-Rouge pour tirer sur les troupes. Mais, comme la Fédération médicale fit quand même son devoir, les troupes ont tiré sur les brancardiers et les médecins. On a même parlé de faire une réclamation à la Croix de Genève.

Le privat-docent Dr Vorobieff, aliéniste bien connu, qui dirigeait une ambulance chez lui, vit entrer un officier de police qui, après quelques mots brefs, le tua raide d'un coup de revolver. D'ailleurs, il fut défendu à quiconque de soigner les blessés chez soi, sous peine de mort et de bombardement de tout l'immeuble. Plusieurs étudiants en médecine furent tués.

La plupart des blessés restaient des heures sur la chaussée sans pouvoir être secourus.

Cependant les médecins firent ce qu'il était possible de faire, au risque de leur existence même. Dès les premières escarmouches, ils furent présents. Déjà, le 20 décembre, il y avait neuf ambulances en action. Jusqu'au 26 décembre, le nombre s'accrut à 24 ambulances ; il y avait encore une dizaine de sections volantes, vu la rapidité de l'extension insurrectionnelle. Les hommes travaillaient jour et nuit, en plein danger. Mais malheureusement, de tous les hôpitaux de Moscou, seuls les hôpitaux *Sokolnitch*, *Bakhrouchine et Pawloff* ont répondu à l'appel du comité médical. Faute d'hôpitaux de la ville, on se servait aussi de cliniques privées et, le plus souvent, de simples habitations.

Il manque encore une statistique exacte des morts et des blessés de l'insurrection moscovite. Il est à supposer que, comme pour la Commune de 1871, les chiffres resteront inconnus, diminués par les uns, grossis par les autres.

Docteur Marcou.

Quelques anecdotes sur l'ancien Tsar.

Et d'abord, sa fiche... physiologique.

L'ancien tsar est de taille moyenne, plutôt petit et maigre ; il ne pèse que 55 kilos.

Sa santé médiocre lui donne l'aspect souffreteux et un peu triste. De fait, il sourit rarement, mais la physionomie est douce cependant.

Ses goûts : il fume la cigarette, mais peu ; n'aime point les bijoux et ne porte qu'une montre merveilleuse, qui a coûté 4.000 roubles ; ne se parfume pas, mais se poudre à la peau d'Espagne ; affectionne peu la musique ; ne lit jamais de romans, ignorant tout de la littérature qui, dit-il, ne l'intéresse pas.

En cuisine, il aime les plats compliqués et très assaisonnés, dont son estomac souffre grandement d'ailleurs, car il digère fort mal. Un détail qui enchantera les Méridionaux : l'Empereur adore la brandale de morue, mais point l'ail.

Très fervent de sports, il monte à bicyclette, pratique l'automobilisme et est un chasseur passionné.

*
* *

On sait qu'il y a quelques années, en 1900, si notre mémoire nous sert, l'ex-monarque fut atteint d'une affection qui donna beaucoup d'inquiétude à son entourage et à l'Europe, et qu'on étiqueta *fièvre typhoïde* à cette époque. Or, d'après des informations ultérieures, Nicolas II aurait été victime d'un empoisonnement, pour la troisième fois, et il n'avait échappé à la mort que par miracle (1). Mais saura-t-on jamais la vérité *vraie* sur cet incident de palais ?

Ce qui est plus certain, c'est que l'ex-souverain, bien que réputé très bon et très doux, très timide, ne perdait pas le souvenir des outrages faits à sa personne, et plus encore à celle de son auguste père, pour lequel il conserva toujours une respectueuse vénération.

Mais s'il se laissait tout d'abord aller à un accès d'humeur, après tout excusable, il revenait vite au calme. On nous conta jadis que le jour où notre confrère, M. de Lanessan, fut nommé ministre de la marine, les rapports de la police révélèrent à l'empereur de Russie que le nouveau titulaire avait bu à la santé des assassins de son père. Le premier mouvement du tsar fut celui du fils affectueux : il eut un sursaut. Puis il se reprit :

— Nous n'avons pas le droit de nous mêler à la politique d'un pays allié. On enverra au nouveau ministre les mêmes décorations qu'à ses prédécesseurs.

(1) Cf. *Echo de Paris*, 2 janvier 1901 (art. de M. Jules Rateau).

Le Présent dans le Passé

La question de l'éclairage en 1784. — Le gaspillage du papier en 1793.

A une époque où l'on ne parle que de restriction de l'éclairage, et où la réforme due à l'initiative d'un de nos législateurs vient nous donner le gain journalier d'une heure de travail supplémentaire, il est intéressant de rappeler que, dès 1784, dans une lettre adressée aux *Auteurs du Journal de Paris*, et que reproduisait récemment un Bulletin d'une de nos Sociétés archéologiques (1), un grand Américain, Benjamin Franklin, demandait, par raison d'économie, à ce qu'on commençât la journée de travail une heure plus tôt, pour la terminer à la nuit.

« J'ai trouvé, écrivait le physicien-philosophe, que la seule ville de Paris épargnerait pour 96.075 livres tournois de cire, de suif et d'huile, en se servant, pendant les dix mois d'été seulement, de la lumière du soleil, au lieu de celle des chandelles et des bougies. » Afin de contraindre les habitants à se lever dès qu'il fait jour, Franklin proposait au gouvernement : 1° d'établir une taxe d'un louis sur chaque fenêtre qui aurait des volets ; 2° de mettre des gardes aux boutiques des ciriers et chandeliers, qui ne permettront pas à chaque famille d'uscr plus d'une livre de chandelle par semaine, tandis que d'autres gardes arrêteront tous les carrosses dans les rues après la nuit fermée ; 3° de faire sonner toutes les cloches des églises au lever du soleil, et, si cela n'est pas suffisant, de faire tirer un coup de canon dans chaque rue, pour ouvrir les yeux des paresseux sur leur véritable intérêt.

Reprenant la proposition de Franklin, mais en l'orientant dans un sens plus pratique et plus conforme à nos mœurs, le pharmacien Quinquet, le prétendu inventeur des lampes qui ont continué à porter son nom, envoyait au journal précité les réflexions suivantes qui, aujourd'hui encore, conservent leur part d'intérêt :

Je ne connaissais pas l'idée de Franklin ; mais il y a plus de six mois que j'avais communiqué à plusieurs personnes et à diverses commissions des vues tendantes à économiser des matières dont la cherté est extrême, et dont il est possible que nous manquerons d'un moment à l'autre, à raison de l'usage immense et abusif que l'on en fait.

Ces vues étaient à peu près les mêmes que celles de *l'Homme célèbre* qu'on voulait ridiculiser (2).

J'ai prouvé, par des résultats certains, que mes lampes réunissaient jusqu'à ce jour, par la triple propriété d'éclairer, chauffer et faire cuire (*Décade philosophique*, n° XLVII, fol. 170), la plus stricte économie ; mais si les matières deviennent à la fois trop rares et trop chères, nous avons un nouveau moyen d'économiser que tout nous indique dans la nature : couchons-

(1) *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy*, 1er et 2e trimestres 1916.
(2) La proposition de Franklin avait été, en effet, assez fraîchement accueillie.

nous à la nuit, et levons-nous quand le soleil commence à éclairer l'horizon.

Un coup d'œil rapide sur les dépenses qu'entraîne notre manière actuelle de vivre, en prouvant l'immensité du fonds à économiser et les dangers éviter pour la santé, pour la vie même, convaincra... que Franklin n'a dit ni une sottisse, ni une mauvaise plaisanterie.

Supposons dans Paris 200.000 ménages, chacun d'eux consommant par jour, l'un dans l'autre, quatre onces d'huile, quatre onces de suif, quatre onces de cire ; et certes, on ne peut calculer plus bas, puisqu'une once d'huile dure à peine une heure. La consommation moyenne peut être comptée, par chaque jour de l'année, à raison de quatre heures : car, en novembre, décembre, janvier et février, il y a six heures de lumière, depuis 5 heures jusqu'à 11 ; en avril et septembre, quatre heures, depuis 7 jusqu'à 11 ; en mai et août, trois heures, depuis 8 jusqu'à 11 ; en juin et juillet, deux heures, depuis 9 jusqu'à 11.

Chaque ménage consommera donc par mois sept livres et demie de l'une ou de l'autre de chaque espèce, et quarante livres par an ; 200.000 ménages consommeront dix-huit millions de livres pesant de ces trois denrées.

Appréciez-les maintenant à la valeur de 1790 seulement ; dites-vous que l'huile est à 15 sous, la chandelle au même prix, et la cire à 50 sous, et vous verrez bientôt qu'en nous couchant à la nuit nous économiserons tous les jours :

En huile.	13.500.000
En chandelle.	13.500.000
En cire.	45.000.000
Total. . .	72.000 000 l.

Mais si vous portez la valeur de ces combustibles au cours des assignats, à cent capitaux pour un, l'économie pour 200.000 ménages se trouve de six milliards douze cent millions.

Supposez enfin quatre millions de ménages dans le reste de la République ; ne calculez pour cux les fonds des lumières qu'à la moitié, parce qu'ils ont eu le bon esprit, jusqu'à présent, de ne pas faire du jour la nuit et la nuit du jour, vous obtiendrez en tout une économie de 72 milliards par année.

Je ne crois pas que ce soit là une sottise ou une mauvaise plaisanterie.

Il y aurait encore une observation importante à faire, mais les bornes de votre journal ne me permettent pas de la développer, je me contenterai de l'indiquer ici. Existons-nous dans le même état lorsque le soleil nous éclaire ou quand la nuit est venue ? Notre physique souffre-t-il de l'absence de la lumière, et sommes-nous constitués pour mouvoir, agir, travailler dans les ténèbres ? Tout au contraire, la nature semble indiquer que l'absence de cet astre vivifiant doit être consacrée au repos ; les fleurs, lorsqu'il quitte l'horizon, referment leurs calices et retiennent leurs parfums ; les animaux se livrent au sommeil, et tout attend son retour pour reprendre une nouvelle vie.

J'avais pensé, comme Franklin, au moyen d'éveiller les paresseux par un coup de canon ; mais je voudrais que le soleil annonçât lui-même sa présence et ce qu'il fait à midi à l'aide d'une lentille, il pourrait peut-être le faire à son arrivée sur l'horizon.

Au surplus, je crois que ces idées d'économie trouveront des contradicteurs... Que deviendront les oisifs au milieu d'une nation qui n'aurait plus de temps à perdre ?... Et nos trop nombreux spectacles, par qui

seraient-ils fréquentés ? A cela on aurait bientôt répondu : qu'importe à l'homme laborieux celui qui ne veut ou ne sait rien faire ? Nous aurions moins de spectacles, ils seraient meilleurs : autre économie ; et puis, nous ne voulons pas sans doute, comme les Romains, si peu dignes de leurs aïeux, demander seulement du pain et des comédiens.

Lorsqu'on pouvait se procurer des combustibles facilement, j'ai cherché les moyens d'en tirer le plus grand parti, et le succès a surpassé mon espoir ; aujourd'hui que des malheurs de circonstance nous privent de ces mêmes objets, lorsqu'ils sont portés à un prix auquel on ne peut atteindre, je m'estimerai heureux si ces premières idées peuvent, sans violence et sans secousse, adoucir la rigueur de nos besoins.

Salut et fraternité.

Quinquet, *pharmacien.*

20 frimaire an IV (11 décembre 1795).

Presque à la même date, plus exactement deux ans auparavant, on vit, comme de nos jours, s'élever des protestations contre le gaspillage du papier ! Nous avons exhumé le document qu'on va lire d'une revue (1) dont les érudits et les amateurs des curiosités du passé déplorent la fin prématurée.

CONTRE LE GASPILLAGE DU PAPIER (1793).

Paris, le 9 frimaire de l'an second de la République, une et indivisible.

La Commission des subsistances et approvisionnemens de la République aux patriotes.

User de tout ce qui peut être utile et n'abuser de rien, voilà quelle doit être la règle invariable d'un bon républicain. Convaincue de cette vérité et résolue de s'occuper constamment soit à ménager des ressources à ses concitoyens, soit à les garantir de la disette des matières qui leur sont nécessaires, la Commission des subsistances et approvisionnemens de la République Française a fixé son attention sur les moyens d'apporter, dans l'emploi du papier, dont la consommation devient de plus en plus considérable, une économie importante.

Patriotes ! c'est avec une entière confiance dans votre zèle à seconder tout ce qui tient à l'utilité générale, que la Commission vous invite :

1° A ne pas vous permettre l'usage des feuilles doubles en blanc ;

2° A préférer pour l'impression le format in-8° ;

3° A ne jamais mettre sous enveloppe les lettres simples ;

4° A recueillir et conserver avec soin tous ceux de vos papiers manuscrits ou imprimés qui, ne pouvant être utiles tels qu'ils sont, pourront le devenir convertis en papier blanc ou gris.

Patriotes ! cet avis ne vous paraîtra pas d'une importance légère, vous qui savez combien il est essentiel que les relations politiques de la grande famille des républicains Français, et la promulgation de toutes ces vérités qui doivent assurer le bonheur de la France, ne soient pas exposées à être, faute de papier, un instant suspendues ou au moins ralenties !

Le Président de la Commission.

(*Signé*) : J. Brunet.

Avons-nous tort de répéter, sans nous lasser, que l'Histoire n'est qu'un perpétuel recommencement ?

(1) *Nouvelle Revue rétrospective*, 1902, page 95-6.

La Médecine des Praticiens

De la Dioséine Prunier. — II. — Thérapeutique de l'artério sclérose (1) *(Suite)*.

Dans le précédent numéro de ce journal, nous avons insisté sur l'action particulière de chacun des constituants de la Dioséine Prunier ; voyons comment l'ensemble de ces actions comprend (II) toute la *thérapeutique de l'artériosclérose* (III) et celle des *maladies par stase sanguine*.

a) Hypertension. — Certains médecins regardent l'hypertension comme une réaction de défense organique et interdisent de l'attaquer directement. Elle a pour cause l'intoxication générale, qui gêne la circulation, soit qu'elle détermine le spasme des vaisseaux, soit que le passage des toxines irrite les reins et les barre plus ou moins. Le cœur est alors forcé de donner des coups de piston plus énergiques, pour faire progresser l'onde sanguine et pour vaincre l'obstacle rénal. Il est donc indiqué de supprimer, ou au moins d'atténuer cette intoxication et de favoriser la circulation.

Dans la Dioséine Prunier, ce rôle est dévolu au fluor, antitoxique puissant qui neutralise les poisons organiques ; aux nitrites qui, en dilatant les vaisseaux périphériques et surtout les capillaires des glomérules rénaux, soulagent le cœur et diminuent son effort : le barrage du rein est forcé ; l'excrétion urinaire augmente ; la Dioséine Prunier mérite bien le nom d'hypotenseur.

Puisque nous parlons des reins, observons que la Dioséine, par le fait qu'elle contrarie le processus sclérogène, retarde ou arrête la sclérose de ses viscères et préserve de la néphrite interstitielle.

Attestations. — « 1° Artérioscléreux, 63 ans, pression artérielle au sphygmomanomètre, entre 21 et 22. Après l'usage de la Dioséine, cette pression oscille autour de 19. »

« 2° N... L..., artérioscléreux, 70 ans. Au sphygmomanomètre Pachon, la pression systolique est 19. Après l'usage de la Dioséine, elle n'est plus que de 18...

« 3° Vos comprimés de Dioséine ont heureusement modifié ma tension artérielle. Je faisais justement tous les ans, à cette époque, quelques séances de haute fréquence ; elles me paraissent inutiles maintenant. » Dr I..., *Paris*.

b) Troubles cardiaques. — Ces troubles varient depuis de faibles palpitations, une légère tachycardie, jusqu'aux formidables accès de l'angine de poitrine, jusqu'à la crise terminale de l'asystolie. Ils sont tous atténués ou guéris par la Dioséine. Par ses toniques du cœur, formiate, glycérophosphate et surtout fluor, la Dioséine combat le fléchissement, la dégénérescence du myocarde, empêche la dilatation des cavités cardiaques, la sclérose des valvules et leur insuffisance, l'explosion de l'angine de poitrine, l'arythmie, le bruit de galop, la toxi-asystolie.

(1) V. le numéro d'avril.

Attestations. — « 1° Je me suis très bien trouvé de votre Dioséine pour mon hypertension et mes extra-systoles. »

Dr A..., *Narbonne.*

« 2° La Dioséine Prunier donne de bons et satisfaisants résultats dans les troubles circulatoires. » Dr L..., *Paris.*

c) Dyspnée d'effort ; dyspnée toxi-alimentaire. — Elles sont habituellement les premiers signes de l'artériosclérose et marquent les débuts de l'intoxication organique. La Dioséine, par ses formiates, par son fluor, solubilise les poisons ainsi formés et facilite leur élimination. Elle est capable de les neutraliser sur place, ou de les transformer en corps inoffensifs.

Attestations. — « Ayant eu quelques crises au commencement de l'année, je prends trois comprimés de Dioséine par jour. Depuis, je vais très bien. » Dr L..., *Lisieux.*

d) Spasmes vasculaires. – Ils affectent tout l'appareil circulatoire. Ils sont locaux ou généralisés, présentant tous les degrés, depuis la sensation fugace d'une pléthore passagère, jusqu'aux phénomènes graves d'une violente congestion. En frappant l'artère d'un membre, le spasme peut occasionner ce qu'on appelle la *claudication intermittente*. Ici, l'action de la Dioséine est puissante. Par ses nitrites, elle dilate les artères périphériques, diminue ou supprime les stases centrales ; par son fluor, elle neutralise les toxines qui sont généralement la cause du spasme. Et surtout, par sa caféine à faible dose, elle abat l'excitabilité des nerfs constrictcurs des vaisseaux.

e) Vertiges, bruits d'oreilles. — Les vertiges, si communs dans l'artériosclérose, sont attribués en général à une nutrition insuffisante des cellules cérébrales, à une sorte d'anémie du cerveau. La Dioséine, en dilatant les artères, assure une meilleure irrigation du territoire intra-crânien, favorise la nutrition des cellules de l'encéphale. Par son glycérophosphate, elle exerce ici une action spéciale. L'acide phosphoglycérique est un élément important, constitutif du tissu nerveux. La Dioséine est donc un aliment, un reconstituant du cerveau.

Attestations. — « 1° Ma cliente a tout fait pour des bourdonnements d'oreilles. Je lui ai conseillé votre Dioséine ; succès complet. » Dr K..., *Saint-Aubin.*

« 2° Sous l'influence de la Dioséine, j'ai vu s'atténuer et même disparaître les bruissements d'oreilles, les vertiges, les dilatations veineuses, en somme tous mes malaises. »

Dr A..., *la Ciotat.*

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Le Musée du Val-de-Grâce.

Ce nouveau musée a été récemment inauguré, par M. le sous-secrétaire d'Etat au département de la Santé. Il a été, en réalité, fondé par le regretté médecin-inspecteur DUJARDIN-BEAUMETZ, et successivement enrichi par des dons de généreux bienfaiteurs.

Mais il est juste d'ajouter que ce Musée a été réorganisé et largement développé, en quelques semaines à peine, par M. le médecin principal JACOB, très bien secondé par les médecins-majors PASCAL, PERRET, LATARGET, Henri MARTIN et le médecin aide-major Henri DE ROTSCHILD, sans oublier la collaboration de MM. BRIÈRE, BONNEROT, LÉVY, bibliothécaires de Versailles et de la Sorbonne, dont les connaissances bibliographiques et administratives ont été d'un précieux secours, dans le classement des pièces manuscrites ou imprimées et des nombreux documents iconographiques qu'on est déjà parvenu à grouper.

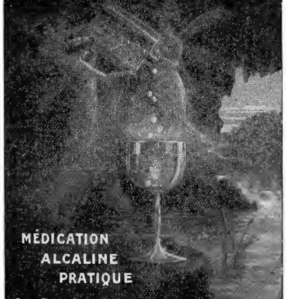
Des tableaux, représentant des sujets de médecine militaire, ont été prélevés dans nos musées nationaux, et il en est dans le nombre qui présentent, tant au point de vue historique qu'au point de vue artistique, un incontestable intérêt.

Nous y avons retrouvé, notamment, la toile de Balthazard, d'après Alfred Johannot, représentant le roi Louis-Philippe, soignant le courrier Vernet, que nous avons reproduite dans la *Chronique* ; Larrey pansant les blessés dans l'île de Lobau, par Meynier ; le duc d'Angoulême visitant l'hôpital de Chiclana (Trocadero) et distribuant des récompenses aux soldats blessés, etc.

A signaler, comme annexes au Musée historique, une salle de moulages de prothèse faciale, dus à l'ingéniosité du Dr MORESTIN ; une autre salle, contenant une collection de projectiles et de corps étrangers extraits des blessures ; les différents modèles de masques et appareils protecteurs contre les gaz asphyxiants ; divers instruments, dus à l'habileté de nos fabricants, pour les mutilés de la guerre.

Dans un autre bâtiment, a été réuni tout ce qui est relatif au transport des blessés, soit comme objets, soit comme photographies : véhicules, hamacs, lits, installations provisoires du front, automobiles spécialement aménagées, pour dentistes, radiologues, électrothérapeutes, etc.

A titre de curiosité, n'omettons pas de mentionner les maquettes d'un véritable artiste, le sculpteur Jean LARRIVÉ, représentant le premier pansement dans la tranchée, le transport du blessé à travers les boyaux, son arrivée au poste de secours souterrain, et son évacuation à l'arrière. Ces maquettes sont, en même temps que des documents d'un réalisme impressionnant, des œuvres d'art d'une incontestable valeur.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

Pour enrayer la mortalité infantile.

Question d'actualité, s'il en fut, à un moment où, à l'Académie de médecine, on rompt des lances en faveur des femmes enceintes employées dans les usines de munitions. Le professeur Pinard, avec sa fougueuse éloquence ; le professeur Bar, dont la dialectique a tant de force ; le professeur Ch. Richet, qui parle un langage inspiré, comme parlent les apôtres ; Paul Strauss, dont le talent de *debater* est si apprécié dans nos assemblées parlementaires et dans les Commissions et Comités dont il fait partie ; le professeur Prenant, qui fit une profession de foi socialiste, pour le moins inattendue, sont tour à tour entrés en lice ; nous allions oublier le maître-accoucheur Doléris, dont le rapport est un chef-d'œuvre de lucidité et d'un style auquel les puristes les plus difficiles ne sauraient trouver à redire.

Sans entrer dans le vif du débat, félicitons-nous et félicitons l'Académie d'avoir abordé, ne fût-ce que par la tangente, le grave problème de la dépopulation ; car enrayer la mortalité des enfants du premier âge, n'est-ce pas empêcher dans une certaine mesure la population de diminuer ?

Et, à ce propos, il nous revient en mémoire une histoire qui nous fut racontée jadis par notre confrère, le Dr Chervin, dont les conférences démographiques furent, il y a quelques années, si suivies et si appréciées.

Un de nos amis, disait-il dans une de ces conférences, conçut le projet de donner une prime en argent aux mères de famille d'une petite commune où il avait l'habitude de passer ses vacances. A leur premier-né, elles recevaient 100 francs ; au deuxième, 200 francs ; au troisième, 300 francs, et ainsi de suite avec une augmentation de 100 francs à chaque nouvel enfant.

L'expérience fut continuée pendant six années consécutives, et mon ami constata que le nombre des naissances n'éprouva, pendant ce temps, aucune augmentation ; la natalité resta pendant toute la durée de l'expérience ce qu'elle était avant.

Mon ami, direz-vous, en fut donc pour son argent : fort heureusement non, et il eut la satisfaction de voir que son argent n'avait pas été perdu. En effet, mon ami, en homme avisé qu'il est, avait eu la précaution de ne donner que la moitié de la somme promise, le jour de la naissance de l'enfant, et de stipuler que la seconde moitié serait payée le jour où l'enfant aurait un an accompli ; or il advint que, pour gagner la seconde partie de la prime, nombre de mères prirent grand soin de leurs enfants, si bien que la mortalité des bébés diminua.

Mon ami pensait avoir une action sur la natalité, et il se trouva qu'en fin de compte c'est sur la mortalité qu'il avait remporté la victoire. En somme, le résultat fut celui qu'il avait souhaité, puisque la population de sa commune avait augmenté.

Et l'éminent démographe concluait que c'est chimère de vouloir accroître la propagation de l'espèce, car nous sommes absolument désarmés à ce sujet, mais qu'il faut tout faire pour protéger et conserver les vies humaines que nous avons.

Echos de la « Chronique »

Au nom de l' « Eugénie ».

Si nous en croyons ce que rapporte un rédacteur qui, depuis le début de la guerre, signe d'un pseudonyme, dans un de nos journaux du soir, des articles dont l'information paraît toujours puisée aux meilleures sources, M. Wilson, l'éminent Président des Etats-Unis, qui vient d'accomplir le geste libérateur que le monde espérait, aurait été, avant de rentrer dans la vie politique, *Rector maximus* d'Université, l'Université de Princeton.

Au moment où l'amitié de M. Bryan l'arracha à ses fonctions et fit de lui le Président élu du parti démocratique, il se disposait à faire passer une loi d'Etat : au nom de l' « eugénie », il se proposait de traiter les ivrognes, chargés d'un certain nombre de condamnations, de la même façon que les pourvoyeurs du Sultan accommodent les personnages qu'on veut préposer, sans plus d'inquiétudes, à la surveillance des harems.

On ne pourra dire, après cela, que le Président de la grande République alliée n'est pas pour les mesures radicales.

Le centenaire de Gerhardt.

Il fut beaucoup question du chimiste Charles Gerhardt en ces derniers temps, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Ce que nous n'avons pas vu rappeler, dans les différents articles qui lui ont été consacrés, c'est un phénomène qui a précédé de peu de jours sa mort et qui peut être interprété comme un fait de prémonition ou de télépathie, comme on voudra l'appeler.

Il s'agissait de fêter le 15 août (1856), et Charles Gerhardt, en sa qualité de professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, devait assister au *Te Deum* du Temple Neuf. Il fut en avance et dut attendre près d'une heure dans une salle du rez-de-chaussée de la fameuse Bibliothèque, détruite depuis par le feu des Prussiens, en 1870. Y fut-il saisi de froid ? Toujours est-il que, « pendant la cérémonie, Mme Gerhardt fut, à un moment, frappée de la pâleur et de l'extraordinaire altération des traits de son mari. Cette vision, dans ce cadre d'une grandeur saisissante, sous les vibrations poignantes de l'orgue, lui arracha des larmes, et distinctement elle crut entendre ces paroles : *Dans cinq jours, tu verras cette même figure, mais il ne sera plus*... Charles Gerhardt fut atteint le lendemain de péritonite aiguë et mourut le 19 au matin.

On prétend que, conscient de l'œuvre accomplie par lui, quoique inachevée, il se serait écrié avant de mourir : « Oui, oui ! Dans

cinquante ans, on trouvera que j'ai fait quelque chose !... J'ai avancé la chimie d'un demi-siècle »

Et sa prophétie s'est réalisée.

Médecin littérateur.

Notre confrère Pierre Boyer, qui a disparu sans bruit il y a quelques mois, à Brins, près du Puy, à l'âge de 80 ans, avait débuté par le notariat ; puis il avait fait du commerce, jusqu'au jour où il gagna la capitale et entra comme chroniqueur au *Figaro*.

C'étaient de brillants débuts. Il écrivit ensuite à *l'Evénement*, au *Gaulois*, dont il fut le correspondant de guerre en 1870, trouvant moyen, entre temps, de suivre des cours et de prendre des inscriptions de médecine : ainsi put-il rendre, au cours de la campagne, des services précieux, se servant alternativement du crayon pour le reportage dont il était chargé, de la trousse pour pratiquer de petites interventions.

C'est à cette époque qu'il écrivit les *Souvenirs d'une doctoresse*, que le *Temps* inséra, et les *Aventures d'un étudiant pendant la guerre*. On lui doit, en outre, d'autres ouvrages tels que la *Bataille du Naufragé*, *l'Adieu de l'artiste*, etc.

C'est Pierre Boyer qui prit l initiative, il y a quelques années, de l'érection d'un monument, au Puy, à l'admirable styliste que fut Jules Vallès ; et cela seul suffit à témoigner de son goût de la belle littérature.

On a toujours fait antichambre !

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Messieurs les Bureaucrates ont imaginé de faire languir, dans leurs salons d'attente, les personnages les plus considérables et les mieux considérés, ce qui ne va pas toujours de pair.

C'est ainsi que, sous la première République, en l'an IX, le premier médecin des armées se plaignait, en termes mesurés, à Bonaparte, alors Premier Consul, d'avoir attendu. *pendant plus de trois heures*, qu'on l'introduisît auprès de lui. Le premier médecin, Coste, était ce jour-là en compagnie du premier pharmacien, l'illustre Parmentier, et les deux collègues se retiraicnt sans plus d'acrimonie.

Il faut croire que les deux respectables savants ne s'étaient pas trop ennuyés, pendant cette longue attente. Leurs descendants feraient peut-être preuve de moins de patience.

Echos de Partout

"Une Allemande" à l'Institut. — Sous la signature de notre confrère Charlier, a paru, dans le *Journal officiel*, à la date du 17 mars, l'entrefilet ci-dessous :

« En présentant à l'Académie (des sciences) un travail dont il dit le plus grand bien, dû au Dr Cabanès et intitulé : *Une Allemande à la cour de France*, M. Edmond Perrier fait ressortir le grand intérêt de cette attachante étude psychologique, sérieusement documentée, comme tous les autres travaux du même auteur.

« L'Allemande dont il est question n'est autre que la princesse palatine, l'épouse de Monsieur, le frère de Louis XIV. Jusqu'ici, on ne la connaissait guère que par l'article à elle consacré par Sainte-Beuve, qui avait très imparfaitement dépeint cette curieuse physionomie.

« Il a fallu les événements qui viennent de se dérouler, pour pénétrer son caractère plus à fond. C'est, dit M. Edmond Perrier, l'originalité de l'étude du Dr Cabanès, d'avoir montré que cette princesse, bien qu'elle eût vécu à la cour la plus policée, ne sut jamais s'acclimater dans ce milieu, qu'elle y conserva sa rudesse de mœurs et surtout de langage, ainsi que la haine de sa patrie d'adoption, qui la poussait à pratiquer jusqu'à l'espionnage politique à la cour de son royal beau-frère.

« Cette étude montre combien peu s'est modifiée, à travers les siècles, la mentalité de nos ennemis. »

Les événements de Russie. — Nicolas II est un mystique : on en trouve la preuve dans tous les actes de son règne et, plus encore, dans tous les gestes de sa vie privée. Pour ne pas effaroucher la censure, nous ne citerons, à l'appui de cette vérité, que les faits bien connus qui ont précédé et entouré la naissance du tsarevitch.

Le frère Jean, de Cronstadt, dut sa faveur à l'ardent désir de Nicolas II d'avoir un héritier mâle. D'autres que lui surent profiter du goût de Nicolas II pour le mysticisme.

Le palais impérial de Tsarskoié-Sélo fut, à cette époque, le théâtre de scènes attristantes. Thaumaturges et charlatans s'y donnaient rendez-vous, depuis M. Schenk, professeur d'accouchement à Vienne, jusqu'à M. Philippe, magnétiseur fameux et spirite avisé, que la princesse de Leutchtenberg présenta au tsar, en octobre 1902.

M. Schenk imposa longtemps à l'impératrice un régime de *Wienerschnitzel*, qui devait lui donner un garçon ; alors, prétendait-il, que les sucreries et les légumes auraient certainement amené la naissance d'une fille.

Rien n'est plus pénible à nos esprits que la lecture des journaux de cette époque, où le monde entier discutait gravement de l'art et la manière d'avoir un garçon plutôt qu'une fille, et de savoir si, pour ce faire, il fallait de préférence s'adresser à M. Schenk ou à Dieu.

Quant à M. Philippe, sa faveur, un moment éclipsée à la suite de la naissance de la troisième fille du tsar, reprit de plus belle durant le séjour à Livadia, en 1903, où ses évocations spirites préparaient la voie à tous les Heliodore et à tous les Raspoutine, tandis que l'impératrice apprenait de lui l'art de faire tourner les tables.

(*Le Carnet de la Semaine.*)

Ambulances pour chevaux. — Parmi les services sanitaires, il en est un assurément peu banal, c'est celui dont nous entretient le *Journal de Médecine de Bordeaux* : l'ambulance pour chevaux ! Cette ambulance est située un peu en arrière de la ligne de feu, dans la région de l'Est :

D'abord, les glorieux blessés, auxquels, tels les meilleurs de nos poilus, il n'y a rien à apprendre en ce qui concerne les éclats d'obus. Plus loin, ce sont les malades, classés par catégories : ici, les galeux, montrant une peau de rhinocéros et frottant à tous les obstacles qu'ils rencontrent leur pauvre carcasse lamentablement décharnée ; là, les lymphangites ulcéreuses, affection curieuse, à peu près inconnue avant la guerre. La morve, qui fit tant de ravages, a disparu ; il est vrai qu'à peine dépistée par l'épreuve de la malléine, elle entraîne, sans discussion et sans phrases, la mort de l'animal.

Dans de vastes prés se dressent de larges écuries, qui n'ont rien de luxueux, mais sont propres et bien tenues. Autour, sur la pelouse verte, les convalescents gambadent, le poil luisant, la queue ferme et ayant repris leur embonpoint. Dans les bras de la rivière voisine, aux eaux courantes et claires, près de cent chevaux prennent leur bain, à l'ombre d'arbres aux feuillages épais.

Et nous ne parlons pas de l'administration générale, des services divers, de la salle d'opérations et de pansements. Un ordre rigoureux règne partout. Chaque bête a sa fiche, et en un clin d'œil on est fixé à son égard. En un peu plus d'un an, douze mille animaux sont passés par ce dépôt ; sur ce nombre, on compte au moins 70 pour 100 de récupérés, qui ont pu regagner le front et reprendre leur place aux armées.

Quatre vétérinaires et deux officiers de cavalerie ont la charge de cette organisation modèle. Leur besogne est écrasante, mais les résultats obtenus sont merveilleux. Nos frères d'armes sont en bonnes mains.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance médicale de guerre.

C'est faire acte de patriotisme professionnel, que de concourir efficacement au succès de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*. Que ceux qui n'ont pas encore envoyé leur contribution à cette œuvre si éminemment philanthropique, ne tardent pas davantage à adresser leur cotisation, si modeste soit-elle, à *M. le Trésorier de la Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris, VIII[e].

Nous les en adjurons, une fois de plus.

Le sucre, aliment nécessaire.

L'ordre du jour suivant a été envoyé à M. le Ministre du commerce :

La *Société de Thérapeutique*, considérant : 1° que le sucre est un aliment de première nécessité, dont la consommation journalière est indispensable, en quantité raisonnable, pour les enfants, les femmes, les vieillards et les malades ;

2° Que la ration nécessaire de sucre diffère notablement pour le citadin et le campagnard, dont les genres d'alimentation ne sont aucunement semblables ;

Emet le vœu :

1° Que la ration puisse être élevée à certaines personnes, sur avis du médecin ;

2° Que la ration accordée aux habitants des grandes villes soit supérieure à celle des habitants de la campagne.

Ce vœu a été adopté par la *Société* susdite, à la suite des judicieuses observations qui ont été présentées à ce sujet par M. le D[r] BARDET.

Pour mettre les mouches en fuite.

D'après MM. HOULLEBERT et GALLEN, dont le *Journal de médecine de Paris* nous fait connaître les curieuses constatations, la mouche fuirait certaines couleurs, notamment le bleu.

Si l'on met des vitres bleutées aux fenêtres d'une chambre, les mouches qui sont dans cette chambre cherchent toutes les occasions de s'en échapper ; il suffit de leur ouvrir un carreau, pour que, voyant la lumière naturelle, elles se précipitent au dehors.

Voilà un moyen de se débarrasser de ces pullulantes bestioles, qui est aisé à mettre en pratique.

Leur " Kultur "

Feu von Behring.

Celui que tel de nos compatriotes, vraiment bien mal inspiré (c'était, il est vrai, avant la guerre, mais ce n'est pas une suffisante excuse) appelait « le grand von Behring » (*sic*), et dont un autre disait : « en cas de mort subite de von Behring, ne frémit-on pas à la pensée que le secret de préparation de son remède échapperait totalement à l'humanité », — n'était, on l'apprit un jour, qu'un vulgaire commerçant, ne songeant qu'à tirer profit de sa kamelote.

Nous nous contenterons de rappeler ce qu'en écrivaient deux journaux médicaux américains, au temps où des relations amicales existaient entre les deux pays actuellement en guerre. Behring venait enfin d'obtenir, après maintes et maintes sollicitations, le brevet qui lui avait été jusqu'alors refusé, pour la fabrication de son sérum antidiphtérique aux Etats-Unis. Voici comment le *Boston medical Journal* commentait la nouvelle :

Cette malheureuse confirmation des tendances commerciales de ce chercheur distingué, tendances qu'on suspectait jusqu'à présent, porte un rude coup à sa réputation d investigateur scientifique et au renom que les savants allemands s'étaient acquis dans le domaine de la science.

En réalité, la découverte de l'antitoxine diphtérique et de ses applications n appartient pas à Behring seul. Les noms de Klebs, Loffler, Frænkel et Roux n'ont pas besoin d'être cités pour rappeler la part prise par eux à la connaissance de la toxine diphtérique et de son antitoxine. Les expériences de Roux, en fait, ont donné la première preuve convaincante de la valeur du sérum.

Ces hommes éminents, conscients de la grandeur de leur œuvre, ont donné librement à l'humanité les résultats de leurs recherches sans la moindre pensée de rémunération.

Il restait à Behring à prendre la position peu enviable d'industriel patenté et de battre monnaie à son seul profit, en s'appropriant le travail d'autres hommes dont la part, dans cette grande découverte, est au moins égale à la sienne.

Le *Medical Record* se montrait plus sévère encore .

Une nouvelle preuve, dit le journal de New-York, de cette dégradation de la science allemande, dont l'alliance ouverte de Koch et d'autres bactériologistes avec les fabricants de produits chimiques avait donné quelques exemples, nous est fournie par la tentative de Behring pour obtenir le monopole de l antitoxine diphtérique Après divers échecs, il a enfin obtenu un brevet pour la fabrication de ce remède aux Etats-Unis, et il se croit maintenant en position de demander, sa seringue à la main, à tout bébé sans défense la bourse ou la vie. Nous ne croyons pas que les tribunaux consentiront à légaliser une aussi impudente tentative de brigandage.

Plus tard, ce fut la faillite, la fin du bluff que S. BERNHEIM, puis ARLOING, MARAGLIANO, VALLÉE, contribuèrent, plus que tous autres, à démasquer ; et, finalement, l'internement dans un cabanon de ce sinistre échantillon de la germaine Kulture.

Les microbes, armes de guerre.

Il était réservé aux Boches d'utiliser les cultures microbiennes les plus virulentes, comme armes de guerre. On a lu, ces jours derniers, qu'ils avaient empoisonné les puits, en y projetant des quantités notables d'arsenic, mais il y a mieux ou pire. Il y a quelques mois, on découvrait à Bucarest, à la légation d'Allemagne, six ampoules de verre contenant : les unes, des bacilles du charbon ; les autres, des bacilles de la morve. Le Dr ROUX, Directeur de l'Institut Pasteur, confirme le fait dans un article, qui vient de paraître dans le *Bulletin des armées*. Il y expose le but poursuivi par les machiavéliques auteurs de cette invention diabolique.

Ils espéraient, d'abord, démonter très rapidement les chevaux de la cavalerie roumaine ; mais, dit le savant bactériologue :

Les bacilles de la morve et du charbon ne sont pas seulement meurtriers pour les chevaux et les bovins, ils le sont encore pour l'homme qui peut contracter ces maladies, en soignant des chevaux morveux et en manipulant des viandes charbonneuses. Les Boches, en infectant les animaux, espéraient atteindre les hommes par contre-coup.

Et notre illustre compatriote poursuit :

Nos ennemis qui pervertissent tout, même la science, ont donc essayé de faire de la plus bienfaisante de toutes, à savoir de la microbiologie, une arme sournoise.

Heureusement on peut neutraliser les effets de ces dangereux poisons : la morve est vite décelée, grâce à l'épreuve de la malléine, et l'isolement coupe court à la contagion. Contre le charbon, il y a la vaccination.

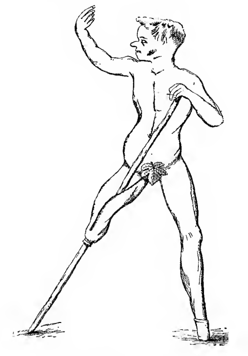
Mais si les Allemands allaient plus loin : « s'ils faisaient jeter par leurs espions des cultures de vibrion cholérique dans les sources d'eau potable ? » Là encore, on possède des moyens sûrs de stériliser l'eau ; en outre, tant contre la typhoïde que contre le choléra, on a des vaccins efficaces. Mais, en tout état de cause, il faut observer une rigoureuse hygiène, incinérer soigneusement les détritus, éviter les souillures.

Ainsi, assure le Dr ROUX, les tentatives des Boches resteront impuissantes, et *il ne leur restera que la honte d'avoir, au rebours de Pasteur, compris la science non comme une mère de bienfaits, mais comme une source de calamités pour l'homme.*

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La prothèse de guerre; son historique à travers les siècles (XXIII, 163). — Pour compléter les érudites recherches de notre collaborateur, le Dr R. Molinéry, nous croyons devoir reproduire un travail trop oublié de M. Emile Rivière, qui témoigne que la prothèse a une origine plus ancienne encore qu'on ne l'imagine.



Satyre antique, a la jambe de bois
(Fin du ive siècle, av. J.-C.).

Dans sa séance du 30 août 1882, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (XIe session), réuni à la Rochelle, notre distingué confrère faisait la communication suivante :

Si, comme il n'est pas douteux, les anciens chirurgiens pratiquaient des

amputations et, selon l'expression de M. le Dr René Briau (1), « savaient mettre en usage les appareils prothétiques destinés à remplacer les jambes, et probablement même les bras perdus », cependant « les représentations de prothèse chirurgicale qui nous le prouvent sont rares, à la vérité », et il semble que « l'antiquité n'aimait pas à reproduire, dans les œuvres d'art, les difformités humaines (2) ».

Cette explication donnée par M. de Longpérier, en 1866, nous paraît d'autant plus plausible que, jusque dans ces derniers temps, l'on ne connaissait qu'une seule preuve bien authentique du fait dont nous parlons ici, preuve qui se tire d'un vase peint, conservé au Louvre, et qui paraît appartenir à la fin du ive siècle avant l'ère chrétienne.

M. de Longpérier décrit ainsi cette peinture : vase sur lequel « on voit un satyre comique, dont la jambe droite, repliée et pour ainsi dire dissimulée, s'ajuste avec un long bâton, que le personnage tient à la main gauche, combinaison qui arrive à imiter une jambe de bois ». Cette invention comique d'un mime, ajoute-t-il, « ne serait guère explicable, si elle n'avait pas eu pour raison d'être l'imitation d'un état de chose réel. Elle nous semble donc démontrer l'usage des jambes de bois, dans l'Italie méridionale du moins, contrée à laquelle appartient le vase que nous venons de citer. »

Cette peinture, restée inédite jusqu'à ce jour, et que nous reproduisons aujourd'hui pour la première fois, grâce à l'obligeance de M. Héron de Villefosse, conservateur des antiques au musée du Louvre, représente, en effet, une sorte de mime ou bateleur, qui nous présente les caractères suivants, quant à la disposition du membre inférieur droit.

Sa jambe n'a pas été amputée, elle est entière, et repliée, non pas à angle droit sur la cuisse, dans la position de l'homme qui marche, le genou et l'extrémité supérieure et antérieure du tibia reposant dans l'échancrure d'un pilon, comme dans le dessin de la mosaïque de Lescar, par exemple. Elle n'est pas non plus dans la situation qui résulterait d'une flexion exagérée de la jambe sur la cuisse, de telle sorte que le talon vienne, pour ainsi dire, s'appliquer contre la fesse du même côté ; elle est repliée, au contraire, comme par une sorte de dislocation complète — qu'on me permette le mot — de l'articulation fémoro-tibiale, si bien qu'il y aurait luxation, j'oserai dire plus que complète, du tibia, luxation absolument fantaisiste, avec arrachement des ligaments articulaires, des tendons, fibres musculaires, etc.

Avec une pareille disposition des parties osseuses, le fémur ne reposerait plus que par son condyle interne, butant contre la tubérosité interne de l'extrémité supérieure du tibia. Dans cette disposition tout à fait anormale, même chirurgicalement parlant, et quel qu'ait été pour ainsi dire le traumatisme qui en fut la cause (3), la jambe se trouve remontée le long de la face interne et antérieure de la cuisse du même côté, c'est-à-dire de la cuisse droite, et le pied vient s'appliquer contre la région sous-pubienne, dans le sillon de séparation de la cuisse et du testicule du côté droit. Voici, pour la forme du membre inférieur droit, telle que la peinture rouge-clair

---

(1) Art. *Chirurgie*, par M. le Dr René Briau, du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, rédigé sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, fasc. 7, p. 1114. Paris, Hachette et Cie, 1880.

(2) A. de Longpérier, Observations sur une figure de Bacchus, privée du bras gauche (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIII, p. 151 ; Paris, 1866).

(3) A moins qu'il ne s'agisse encore d'un fait congénital.

sur fond noir nous le représente sur le vase en question. Quant au moyen de soutien, nous n'avons pas ici un pilon, comme sur le fragment de vase gallo-romain que nous allons décrire tout à l'heure, mais une sorte de long bâton, que l'individu, mime ou satyre comique, tient de la main gauche et sur lequel il s'appuie. Ce bâton, qui repose par son extrémité inférieure sur le sol, longe la face antérieure de la cuisse ; et la jambe droite repliée, passant entre elles deux, remonte obliquement au-devant du tronc et gagne le côté gauche du thorax, jusqu'un peu au-dessus et en dehors du mamelon gauche, c'est-à-dire au-devant des quatrième et troisième côtes gauches où la main le saisit. Quant au membre inférieur gauche, il est normal, plus ou moins grossièrement représenté, de telle sorte que le pied se devine beaucoup plus qu'il ne se voit (1).

Outre « cette représentation de prothèse chirurgicale », il y aurait bien encore peut-être à indiquer la mosaïque de la cathédrale de Lescar, dans les Basses-Pyrénées, mosaïque gallo-romaine pour M. A. de Longpérier ; tandis que M. P. Raymond, dans une notice publiée dans le même recueil (2),



Mosaïque de la Cathédrale de Lescar (xiie siècle).

la considère comme appartenant au xiie siècle, d'après le costume du personnage, le dessin des bordures avec leurs entrelacs et l'inscription qu'elle renferme, « laquelle, dit-il, ne saurait s'appliquer qu'à l'évêque Gui ». Pour nous, et d'après les dessins que nous en connaissons, nous serions plus disposé à nous rapprocher de l'opinion de M. de Longpérier, bien que cette mosaïque ait été trouvée dans une église du xie ou du xiie siècle.

Voici, du reste, comment M. P. Raymond s'exprime, au sujet du dessin qui nous intéresse ici plus particulièrement : « A gauche, sur une longueur de 5 m. 64 et une largeur de 1 m. 68, on voit d'abord une inscription, puis un chasseur nègre, dont la jambe droite, privée du pied, est repliée et s'appuie sur la fourche d'une jambe de bois. Cet homme, tête nue, le

(1) Le vase sur lequel est représenté l'individu que nous venons de décrire, faisait autrefois partie de la collection du chevalier E. Durand ; il a été acheté par l'Etat vers 1825 et appartient depuis cette époque au musée du Louvre.

(2) P. Raymond, « Notice sur une mosaïque placée dans la grande abside de la cathédrale de Lescar », *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIII, p. 307 ; Paris, 1866.

front dégarni, les cheveux rejetés en arrière, tend son arc pour lancer un trait ; derrière lui, pend son cor attaché à une courroie. ... « L'homme à la jambe de bois est peut-être un Maure », ajoute un peu plus loin (1) M. P. Raymond.

Ici, il ne s'agit plus d'un mime, non plus que de l'imitation de quelque appareil prothétique, mais bien d'une véritable jambe de bois, et quelque grossière qu'elle puisse encore paraître, elle ne laisse aucun doute sur sa destination, comme on peut le voir, du reste, distinctement par le dessin ci-contre (p. 153), dont nous devons la reproduction à l'obligeance de MM. Hachette, qui ont bien voulu mettre le bois de ce dessin à notre disposition (2).

Quoi qu'il en soit, que cette mosaïque ait été acceptée comme gallo-romaine, ou qu'elle soit d'une époque plus récente, toujours est-il que la reproduction d'un appareil prothétique dans l'antiquité est des plus rares, puisque l'on n'en connaissait qu'un ou deux exemples, lorsque le hasard nous a fait découvrir dans la boutique d'un antiquaire bien connu, Arthur Forgeais, la pièce qu'il nous reste maintenant à décrire.

Cette pièce (p. 155) est le moulage d'un fragment de poterie ancienne, analogue, par sa finesse et sa couleur rouge, à ces belles poteries auxquelles on est convenu de donner le nom de *poteries samiennes*, quel que soit le lieu d'origine de leur fabrication. L'original a été trouvé à Paris, à la fin de l'année 1862, ou dans les premiers jours de 1863, dans des travaux de terrassement (pratiqués dans le jardin du Musée de Cluny).

L'ornementation en relief que l'on remarque sur ce fragment, représente, en bas, une chasse, où l'on voit un lièvre, non pas poursuivi par des chiens, mais poursuivant au contraire l'un de ces animaux. Le lièvre est facilement reconnaissable à ses longues oreilles. Au-dessus de ces animaux, on aperçoit un homme entièrement nu, d'une forte musculature, remarquable par le développement considérable de la cage thoracique. Le col est court, et la tête, forte, est pour ainsi dire rentrée dans les épaules ; elle porte une longue chevelure, qui semble rejetée en arrière ; le nez est proéminent. Le bras gauche est étendu et la main du même côté tient une lyre (3), tandis que le bras droit est relevé dans une sorte de geste théâtral.

L'individu est assis sur le bord d'un siège antique, au pied en griffe de lion. Sa jambe gauche est repliée à angle droit sur la cuisse du même côté ; de telle sorte que le pied qui lui appartient, en passant derrière la jambe droite, pourrait être pris au premier abord pour le pied droit. Quant au membre inférieur droit, dont les reliefs sont très nettement accusés, il n'est pas complètement étendu, mais il affecte une légère flexion à angle très obtus de la jambe, ou plutôt de son moignon sur la cuisse. Cette jambe, en effet, a dû être mutilée par une amputation, soit naturelle et résultant d'un traumatisme ou d'une lésion quelconque, soit chirurgicale et pratiquée au-dessous du genou, à peu près au lieu d'élection. Le moignon qui termine la jambe, légèrement renflé au niveau des muscles qui commencent

---

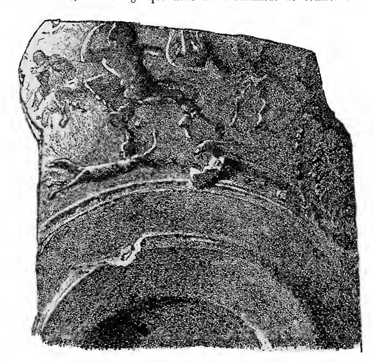
(1) Ce dessin fut présenté pour la première fois à la *Société des antiquaires de France*, dans sa séance du 20 janvier 1864, par M. Quicherat, qui le tenait de M. P. Raymond. (Voir le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1864, p. 41.)

(2) Cette gravure est extraite du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. C. Daremberg et Saglio, où elle figure sous le n° 1416, p. 1114.

(3) D'où l'opinion de quelques personnes qui ont cru voir dans notre personnage le père d'Esculape, Apollon.

le mollet, repose sur un véritable pilon, d'une forme tout à fait spéciale et absolument inconnue. En effet, droit et cylindrique dans sa partie moyenne, il s'élargit tout à coup immédiatement à ses deux extrémités : en haut, pour former une sorte de plateau concave, sur lequel la jambe doit être solidement fixée et prendre son point d'appui ; en bas, pour se bifurquer de façon à rendre la marche sinon plus facile, tout au moins plus assurée.

En résumé, le moulage que nous avons l'honneur de soumettre



Fragment de poterie ancienne
(*Epoque gallo-romaine.*)

l'examen des membres de la section de médecine ne nous paraît devoir laisser aucun doute sur la nature des dessins qu'il représente, nous dirons même plus : il est, des trois pièces que nous venons de décrire, la représentation la plus authentique et la plus probante — peut-être même la seule — d'un appareil prothétique, d'une jambe de bois à l'époque gallo-romaine.

Emile Rivière.

Depuis lors, M. Rivière a découvert, « sur le mur gauche, au commencement du chœur de l'église de Veules-les-Roses (Seine-Inférieure) », un groupe sculpté, dont nous donnons le dessin, p. 156.

Le groupe comprend deux personnages : 1° saint Martin, à cheval, dont le chef est couvert d'une sorte de chapeau de ligueur, orné

d'une plume et qui partage son manteau, conformément à la légende, avec un pauvre mendiant à peu près nu ; 2° ledit mendiant, appuyé sur une béquille, dont le sommet est dans l'aisselle gauche, et dont le membre inférieur gauche, amputé très probablement un peu au-dessous du genou, repose dans la gaine d'un véritable pilon ou jambe de bois, que ne désavouerait aucun de nos orthopédistes actuels.

Le colonel Duhousset présume que ce dessin serait du XVIe siècle, et que la construction de l'église où figure la sculpture ci-dessus décrite remonterait au XIIe ou au XIIIe siècle.



Un « Béquillard », au XVIe siècle.
(Groupe sculpté : *Eglise de Veules-les-Roses.*)

M. Emile Rivière est revenu sur le même sujet, dans deux articles de la *Gazette des hôpitaux*, des 17 et 27 novembre 1883, qui reproduisent, aux termes près, ce que l'on vient de lire.

L. R.

— Dans son *Voyage en Autriche* (pp. 42-43), le pharmacien militaire Cadet de Gassicourt relate ce qui suit :

Nous revînmes à Schœnbrunn de bonne heure. Un célèbre mécanicien, nommé Kempelé (1), devait présenter à l'Empereur un *bras artificiel*, avec lequel un militaire amputé peut exécuter tous les mouvements d'un bras naturel. Il devait montrer aussi un joueur d'échecs automate. Cette pièce était montée dans l'appartement du prince de Neuchâtel. Napoléon, après avoir examiné les inventions utiles de Kempelé, et lui en avoir témoigné sa satisfaction, prit une chaise et, s'asseyant devant l'automate, il lui dit en riant : *A nous deux, mon camarade.* Le jeu d'échecs était disposé. L'automate incline la tête, et fait signe de la main à l'Empereur pour l'inviter à jouer le premier. La partie s'engage ; après quelques coups, l'Empereur pose

(1) Il s'agit, sans doute, du baron Wolfgang de Kempelen, qui « avait montré, fort jeune, un talent distingué pour la mécanique. » Sur ce personnage et sur l'automate joueur d'échecs, le *Magasin pittoresque* (1834, p. 155) a publié un très curieux article. (*Note de la R.*)

exprès une pièce à faux : l'automate le salue, reprend la pièce, et la remet à sa place. Napoléon triche une seconde fois : l'automate confisque la pièce. *C'est juste*, dit l'Empereur ; et il triche une troisième fois. Le joueur-machine secoue la tête, et, passant la main sur l'échiquier, renverse toutes les pièces. Un éclat de rire termina la partie. C.

— Je n'ai pas vu que M. Molinéry ait rapporté le texte de Pline le Jeune, qui, dans sa relation de la deuxième guerre punique (219-201 av. J.-C), écrit ceci :

« Le Romain Marcus Sergius perdit sa main droite dans le combat ; il s'en fit fabriquer une en fer, s'en servit dans la bataille et remporta la victoire. »

Il a été parlé, je crois, dans la *Chronique*, de la main de fer du



Les Estropiés, par Breughel (1568).
(Musée du Louvre.)

chevalier Gœtz de Berlichingen ; nous n'y reviendrons donc pas.

Le redoutable écumeur des mers, le pirate Barberousse Harnek, se servit, lui aussi, d'une main de fer, après la perte de la sienne, dans la bataille livrée, près de Bergia, contre les Espagnols, en 1517.

Dans la seconde moitié du xvie siècle, un serrurier bien connu à

Paris, sous le surnom du *Petit Lorrain*, se construisit une main artificielle en tôle de fer, imitation d'un gantelet de chevalier.

En 1812, le dentiste Baillif, de Berlin, fabriquait une main en laiton, pesant seulement 500 grammes, dont le mouvement des articulations digitales s'effectuait au moyen de ressorts.

En 1836, Caroline Eichler, de Berlin, en fabriquait une qui permettait d'écrire, coudre, broder, et même de jouer de la guitare.

Non seulement la main, mais le bras tout entier fut l'objet de substitutions mécaniques. Un accident de chasse avait obligé le célèbre ténor français Roger à se faire amputer le bras à l'articulation cubitale : un bras postiche, totalement en acier, fut fabriqué par Charrière. M. Mathieu élabora également un appareil pour la même personne.

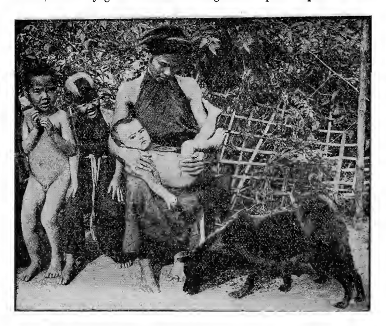
Si nous passons maintenant à la prothèse du membre inférieur, nous rencontrons d'abord la jambe de bois, comme mécanisme le plus simple et le meilleur marché. La première tentative pour lui substituer une jambe postiche, imitant la conformation du membre naturel, fut faite par le petit serrurier Lorrain, de Paris, dans la seconde moitié du seizième siècle. L'appareil était destiné à remplacer un membre amputé au-dessus de la cuisse, et consistait en une tige métallique rapportée sous le moignon, avec une articulation du pied mobile, pourvue d'une armature qui se trouvait en communication avec le moignon crural au moyen d'une articulation fémoro-tibiale. Celle-ci, par une corde partant de la région de la hanche, pouvait se plier. Cet appareil avait l'inconvénient d'être très lourd ; l'extrémité du moignon supportait tout le poids du corps et la couture du tronçon devait souffrir de la pression continue.

Des perfectionnements nombreux furent apportés dans la construction des pieds et des jambes artificiels ; toutefois, les appareils étaient presque tous soumis au grave inconvénient d'être d'un poids trop élevé.

Un grand pas fut franchi par le docteur américain Douglas Bley, qui forma une jambe anatomique en quelque sorte. L'Académie de médecine de New-York, et plus tard des autorités civiles et militaires nombreuses en reconnurent la valeur, qui fut consacrée à l'exposition de Syracuse, en 1858, par l'octroi d'une grande médaille. Il s'agissait de produire une articulation du pied, à l'aide de laquelle ce membre pouvait s'adapter à toutes les inégalités du sol pendant la marche. Cette articulation était composée d'une sphère en ivoire ou en verre, introduite dans un logement en caoutchouc vulcanisé, fixé à l'arrière du pied sur le talon d'une part, et embrassée, d'autre part, par l'extrémité inférieure de la jambe. Pour relier le pied à la partie tibiale de la jambe, il ne se servait ni de charnières ni de boulons, mais exclusivement de cordes à boyau, placées, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, et deux autres latéralement, dont la tension plus ou moins forte et réglable maintient rapprochés les deux membres.

Le professeur Esmarch s'occupa aussi de trouver une solution (1). » Mais nous entrons désormais dans la phase moderne ; et notre historique doit avoir un terme.

Animaux hygiénistes (XXIII, 84). — Dans un écho antérieur, nous avions, sur la foi du Dr Paramananda Mariadassou, relaté que, dans l'Inde, la vidange est faite par les corbeaux ou les cochons, « qui assurent le service de la voirie, en dévorant les immondices ». A ce propos, un de nos lecteurs, le Dr Ch. Cordier, actuellement mobilisé à Bordeaux, nous communique une curieuse carte postale, témoignant qu'au Tonkin, du moins dans certains villages annamites, le nettoyage des rues est fait également par des porcs, mais



Au Tonkin, le service de la voirie est assuré par les chiens.
(Document communiqué par M. le Dr Ch. Cordier : cliché Dieulefils, à Hanoï, *Tonkin*).

aussi et surtout par des chiens. « Cela, nous dit notre correspondant, est particulièrement frappant, au moment où leurs enfants satisfont à leurs besoins naturels. Il y a toujours alors, tant que l'enfant est accroupi, un chien derrière lui, prêt à ramasser sur le sol ce qui va y tomber. »

Le document méritait d'être conservé, pour le trait de mœurs qu'il rappellera plus tard.

(1) Les faits que nous venons de signaler sont empruntés à une étude de M. Ed. Lievenie, parue dans la *Science illustrée*, 1er semestre 1902 ; pour plus de détails, s'y référer.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Raynal (Albert-Jean-Lucien). — *La réédacation motrice chez les blessés de guerre.* Paris, Ollier-Henry, 1915.

Ferdinand Belmont (Capitaine). — *Lettres d'un officier de chasseurs alpins.* Préface d'Henry Bordeaux. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916.

Gabriel Cros-Mayrevieille. — *L'Assistance médicale dans l'antiquité.* Paris, Masson et Cie, 1897.

Raymond Boissier. — *La mort de Voltaire* (Etude clinique rétrospective). Thèse de Paris, J. Rousset, 1916.

O. Larcher (Dr). — *Les Tortues terrestres et aquatiques* (*Ennemis, blessures et maladies*). Paris, Société nationale d'Acclimatation de France, 1916.

Les Trois Mémoires secrets sur la situation religieuse en France adressés confidentiellement aux évêques de France et de Belgique. Paris, Edition de la Presse-Associée, et Lausanne, 28, boulevard de Grancy. Juin 1915-mars 1916.

G. Jeanneney. — *Contribution à l'étude du traitement des vomissements post-chloroformiques.* Bordeaux, Imp. Moderne, 1916.

Paul Duval-Arnould. — *Crapouillots.* Feuillets d'un carnet de guerre. Paris, Plon-Nourrit, 1916.

Almanach littéraire Crès pour 1917. Crès, éditeur, boulevard Saint-Germain.

A. Valassopoulo (Dr). — *Le typhas bilieux* (*Rapport sur*). Paris, Maloine, 1902.

Almanach républicain (de 1917) d'Alsace-Lorraine ; édition de la Ligue Républicaine d'Alsace-Lorraine. H. Dusseris, 97, rue de Rennes, Paris.

Dr E. Monin. — *L'Alcoolisme*, étude médico-sociale ; nouvelle édition. Paris, O. Doin et fils, 1917.

Emile Rivière. — *Les Nourrices et leurs bureaux de placement parisiens* (1184-1792) ; la « Déclaration du Roy » de 1715 (Extrait du *Bulletin historique de la Société du VIe arrondissement de Paris*). Paris, 1916.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberte de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & C°
(MAISON CHASSAING)

24e ANNÉE. N° 6 1er Juin 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Autour d'un 3e centenaire

Les maladies et les médecins dans Shakespeare,

Par M. Olivier de GOURCUFF.

A mon ami le Dr A. ROBERT.

L'Amour médecin, le Médecin malgré lui, le Malade imaginaire ne nous parlent pas que de médecine et nous présentent une galerie de médecins vrais ou supposés. On relève chez MOLIÈRE, dans ces trois pièces et ailleurs, une animosité satirique contre la docte Faculté, qui à coup sûr le préoccupait beaucoup. Rien de tel dans SHAKESPEARE, que les médecins, à de très rares exceptions près, n'intéressent guère, mais une science profonde des maladies qui assiègent l'espèce humaine, une recherche assidue des analogies existantes entre le mal physique et le mal moral.

Quelques exemples à l'appui (1).

Le poison de la jalousie que distille Iago dans les veines d'Othello n'est pas un vain mot : « Opère, ma médecine », gronde le faux ami ; « les sots et les crédules se prennent ainsi au piège... Ni le pavot ni la mandragore ne le guériront. » Pour dépeindre un ignorant ou un rêveur, Gonzalo, de *la Tempête*, le compare à un maladroit qui frotterait une plaie au lieu d'y mettre un emplâtre.

Les maléfices d'Obéron, dans *le Songe*, et de la reine Mab, dans *Roméo*, ne s'accomplissent pas sans une certaine complicité des éléments des forces de la nature. Obéron se sert d'un jus délirant, pour endormir Titania ; Mab est assimilée par son poète à une sage-femme (*midwife*) ; elle accouche les cerveaux, comme Socrate lui-même.

Le somnambulisme de Lady Macbeth n'est qu'une manifestation physique du remords. Un brave homme de médecin, *doctor of physick*, qui observe les allées et venues de la criminelle et entend ses aveux, conclut que « cette maladie dépasse sa pratique » ; et, s'élevant soudain au ton de la grande poésie, il ajoute :

Les affreux chuchotements que voilà ! Les actes dénaturés produisent des troubles hors nature. Les esprits infectés confient leurs secrets à de sourds oreillers. Elle a plus besoin du prêtre que du médecin. Pardonnez-nous, Seigneur !... Suivez-la ; écartez d'elle tout ce qui peut lui faire mal et

(1) Les traductions sont de l'auteur de cette étude.

ne la perdez pas de vue... Bonne nuit ! Elle a opprimé mon esprit et ébloui ma vue ; je pense, mais je n'ose parler.

On reconnaît l'homme de l'art à quelques-uns de ces derniers traits : un choc, on le sait, peut tuer les somnambules.

La folie est un merveilleux ressort dramatique. Le théâtre grec l'avait compris ; et, depuis RACINE surtout, les fureurs d'Oreste sont classiques. Aucun dramaturge n'a exploité la folie comme Shakespeare : *Hamlet, le Roi Lear* en première ligne, sont à cet égard la plus abondante des sources.

La raison du vieux roi est solide ; elle n'a pas fléchi sous les sarcasmes, les outrages de ses filles ; on l'a entendu à deux reprises s'écrier : « Elle me rendra fou... Je t'en prie, ma fille, ne me rends pas fou ! » Mais il tient bon ; sa magnifique apostrophe aux éléments déchaînés, moins cruels que ses enfants, est d'un vieillard « pauvre, faible, méprisé », mais encore sain d'esprit.

Soudain, dans la scène avec Kent et le bouffon, qui est demeuré son seul compagnon, il sent l'horrible maladie l'envahir. « Mes esprits commencent à se troubler. » Il se rend compte, il sait que son mal est surtout intérieur : « Quand deux maux nous assaillent, sait-on le moindre ? » Et s'adressant, en phrases entrecoupées, à ses filles ingrates :

— Votre vieux père, dont le cœur tendre vous avait tout donné !... Oh ! c'est de là que vient la folie !... Que je l'évite !... N'en parlons plus...

Mais il y revient, après avoir disserté en philosophe consommé sur les moyens de secourir l'indigence ; il y revient, quand Edgar, le pauvre Tom, qui joue la folie, lui a tenu le plus incohérent des langages. Il affirme qu'il faut qu'Edgar ait eu des filles ingrates, pour que leur scélératesse lui ait à ce point détraqué le cerveau :

— Que toutes les pestes tombent sur tes filles ! — Mais il n'a pas de fille, Sire. — Rien ne peut avoir abaissé la nature à ce point, que de méchantes filles.

Voilà l'idée fixe ; elle prend possession ; de nouvelles incohérences d'Edgar la développent, et dans un premier accès, Lear déchire ses vêtements. Un peu plus tard, nous le voyons faire le procès à ses filles, les évoquer devant lui, les « anatomiser », puis parler de chiens qui aboient, de rideaux à tirer, de souper à servir : c'est l'accès complet ! Il revient couronné de fleurs ; au travers de ses attristantes divagations, percent des lueurs de raison :

— Oui, un roi, j'en suis un, dans chaque parcelle de mon corps... Les haillons font apparaître les vices ; les robes, les manteaux fourrés, les cachent... Si tu veux pleurer sur mes malheurs, prends mes yeux... Amenez-moi un chirurgien, j'ai le cerveau brisé...

Comme ce dernier trait peint admirablement l'intervalle lucide, que les aliénistes connaissent bien !

Lear guérira, et pour sentir plus atrocement sa peine, il exhalera son dernier souffle, après avoir, tout à fait rendu à la raison, rapporté dans ses bras défaillants le cadavre de sa seule fille par le cœur, l'idéale Cordelia.

Il a pris d'abord Cordelia pour un fantôme, puis il l'a reconnue en même temps qu'il se rendait compte de son état. « Je crains de ne pas être en possession de tout mon esprit. »

Un médecin est là, qui a traité son malade par le sommeil (la cure de sommeil), et qui s'exprime comme le pourrait faire un de ses confrères d'aujourd'hui :

— Rassurez-vous, Madame ; la grande crise est passée, mais il serait dangereux de lui rappeler ses épreuves ; ne l'agitez pas.

Ce médecin a déjà, et en termes choisis, exposé à Cordelia son système de guérison ou d'atténuation de la folie :

C'est de repos qu'il a besoin ; des simples opéreront pour le provoquer, et leur pouvoir fermera les yeux de la douleur.

Je ne glanerai rien pour mon sujet dans le rôle d'Edgar, dont la folie simulée va jusqu'à l'héroïsme, mais n'est pas plus sincère que celle du pauvre garçon, « bouffon en titre d'office », compagnon d'infortune de Lear, ou des autres « fous » de cet acabit, nombreux dans l'œuvre shakespearienne.

Le personnage d'Hamlet apparaît souvent sur les confins de la folie et de la raison ; mais, en ses replis multiples, il relève plutôt de la psychologie que de la physiologie. Quant à la douce Ophelia, plus encore que la mort de son père et le départ de son frère, c'est la feinte animosité, succédant à la tendresse que lui témoigne Hamlet, qui « la sépare d'elle-même », comme s'exprime le roi, « et de son jugement ». Elle arrive, parée pour la fête, de toutes les fleurettes des champs, de toutes les marguerites des prés, laisse tomber de ses lèvres virginales des enfantillages, que le poète a drapés d'un merveilleux manteau poétique, et n'a plus que quelques pas à faire pour se laisser glisser dans le linceul des eaux. Cette folie amoureuse n'a rien de caractérisé.

*
* *

Shakespeare est trop de son temps, où une goutte de venin tuait aussi sûrement qu'un coup de poignard, pour ne pas donner dans ses drames d'amour et de vengeance une grande place aux poisons : ceux que la science guérit (quand elle ne les a pas préparés) ; ceux devant lesquels elle reste impuissante.

Quel est ce « jus maudit », qu'un frère indigne verse dans l'oreille du roi, père d'Hamlet endormi ? Nous n'en avons pas la recette, mais on nous en révèle les foudroyants effets : rapide comme le vif argent, il court à travers les issues naturelles et les

avenues du corps; il caille comme du lait le sang le plus sain et couvre la peau de croûtes impures. Un expert le reconnaîtrait à ces signes, que le poète n'a pas tirés de son imagination. Et le breuvage que Roméo, pressé de rejoindre Juliette dans la tombe, va demander au pharmacien besogneux, marchand de morts subites, qui cache sa boutique dans une ruelle de Mantoue !

Voilà quarante ducats, dit Roméo au pauvre hère, donnez-moi une goutte de poison, mais d'un poison si subtil qu'il se répande dans toutes les veines et fasse tomber raide mort celui qui est las de la vie, aussi rapidement que la poudre enflammée qui s'élance des flancs d'un canon. — J'ai de ces drogues mortelles, mais, à Mantoue, c'est la mort pour qui les vend.

A son corps défendant, poussé par la misère qui lui creuse les joues, qui lui rend les yeux hagards, le pharmacien se décide à vendre le fatal élixir et il indique la manière de s'en servir :

— Mettez cela dans n'importe quel liquide, avalez, et eussiez-vous la force de vingt hommes, vous tomberez foudroyé.

Dans le caveau funéraire des Capulets, Roméo, buvant la drogue, exhale son dernier souffle, en rendant hommage à l'honnêteté du gueux qui lui a vendu le toxique.

Des poisons encore, dans *Cymbeline*. La reine, une mauvaise femme, a de ténébreux desseins contre Imogène, sa belle-fille ; elle demande au médecin Cornélius s'il a apporté les « drogues » ; Cornélius les lui présente, mais il fait ses réserves :

— Sauf votre respect, Madame, et sous le regard de ma conscience, qui m'ordonne de parler, pourquoi m'avez-vous commandé ces composés mortels, qui causent une mort languissante, qui tuent lentement mais sûrement ?

La reine se perd dans des explications : le médecin qui lui a appris à distiller des parfums la croirait-il démoniaque ? Elle veut essayer la vertu de ces composés sur des créatures qui ne valent pas la corde pour les pendre. Peu nous importe ; l'intéressant est qu'on nous parle ici des poisons lents, en opposition avec les poisons foudroyants de tout à l'heure.

Auteur d'*Antoine et Cléopâtre*, Shakespeare ne pouvait oublier le légendaire aspic ; il le fait apporter dans un panier de figues, comme chez Plutarque ; la superbe reine prend le serpent, le compare à un nourrisson (*baby*) qu'elle applique sur son sein, et s'adressant à lui :

— Misérable instrument de mort, dont la dent acérée va me délier de la vie ! pauvre être venimeux, irrite-toi, fais ton œuvre !

C'est le poison animal après l'autre poison, le végétal sans doute. La mixture aux multiples ingrédients, qui cuit à petit feu dans le chaudron des sorcières de *Macbeth*, sert plutôt à composer des philtres que des poisons.

*
* *

Toutes ou presque toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, lèpre, peste et le reste, ont été décrites par Shakespeare.

Malgré sa sérénité, Prospero, de *la Tempête,* use de son pouvoir magique pour déchaîner, sur le rebut de la nature qu'est Caliban, les points de côté qui coupent la respiration, les convulsions sèches qui nouent les articulations. Ariel, dans la même pièce, parle de la *fever of the mad* (fièvre cérébrale, transport au cerveau), et Caliban, de la peste rouge, un des épouvantements du moyen âge.

Mais le plus formidable catalogue de maladies a été dressé par *Timon d'Athènes*, dans le morceau où il invective, pour sa lâcheté et sa trahison (déjà !), l'ingrate cité. Le morceau brave l'honnêteté et nous en adoucissons quelques traits :

— Pestes funestes aux hommes, accumulez vos puissantes fièvres infectieuses sur Athènes, mûre pour vos coups ; froides sciatiques, rendez perclus nos sénateurs et que leurs jambes boitent comme leurs mœurs ! Gales, tumeurs, souillez toutes les poitrines athéniennes, empoisonnez-les d'une lèpre générale ; que le souffle infecte le souffle !

Il n'y va pas de main morte, le misanthrope : la maladie qui s'insinue dans les moelles de la jeunesse, que Rabelais et même Voltaire appellent crûment par son nom, n'est pas oubliée.

*
* *

Les médecins de Shakespeare sont le plus souvent anonymes ; il y a des exceptions. Nous avons vu le docteur Cornélius, de *Cymbeline ;* le docteur Buth, dans *Henry VIII*, n'est qu'un figurant.

Le docteur Caius, médecin français, des *Joyeuses Commères de Windsor*, est un fantoche assez amusant, qui estropie plaisamment notre langue, en croyant estropier l'anglais ; mais qu'a-t-il du médecin ? L'alerte Quickly, sa servante, le traite d'honnête garçon, et Page, l'un des maris, de très respectable gentleman, même de praticien renommé. Evans, seul, doute qu'il soit très ferré sur Hippocrate et Galien, et je crois bien qu'Evans a raison.

Tout est bien qui finit bien, comédie romanesque tirée de Boccace, ou plutôt du vieux conte *Gilette de Narbonne,* n'offre guère à notre curiosité que le personnage de Parolles, espèce de *miles gloriosus,* qui serait plus plaisant encore si Falstaff n'existait pas. Nous y trouvons la première esquisse d'un type que notre société moderne devait mettre au premier plan : celui de la doctoresse.

Un roi de France légendaire souffre, languit même d'une maladie dont le plus historiquement illustre de ses successeurs devait ressentir les atteintes, d'une fistule. Abandonné des médecins, il ne prête d'abord qu'une oreille distraite à ce que lui dit Lafeu, un vieux seigneur ;

— Sire, voulez-vous guérir de votre infirmité ? Ne voulez-vous plus manger de raisin, mon renard royal ? Vous le voudriez bien, si vous pouviez y atteindre. J'ai vu un médecin capable de faire respirer les pierres... dont le simple attouchement ressusciterait le roi Pépin et dicterait à Charlemagne une déclaration d'amour.

— C'est donc une femme ? répond le roi distrait. — Oui, une *doctoresse* (*doctor-she*) ; voyez-la, Sire, vous rirez de moi après. — Allez donc me chercher ce sujet d'admiration.

On amène Hélène, une de ces jolies et intrépides chercheuses d'aventure que Shakespeare avait connues chez l'Arioste ; Hélène, qui, possédant les secrets de Gérard de Narbonne, son père, ne recherche la faveur du roi que pour être unie au comte Bertram, fort indigne de son amour. Elle ne donne pas au roi une consultation qui, dans le cas spécial, serait scabreuse, mais l'enchante par sa grâce caressante, ses conseils bienfaisants ; et le charme de cette médecine morale opère si vite, que le roi, guéri en imagination, s'écrie :

— C'est un esprit béni qui parle par votre bouche, ma douce praticienne.

Je voudrais placer cette modeste étude sous le patronage de la « douce praticienne », héroïne de *Tout est bien qui finit bien.*

Vieux-neuf

Charlemagne et l'ivrognerie.

Notre collaborateur, le Dr West-Hecq (de Namur), nous a communiqué naguère une note, publiée par le *Bulletin de la Société médicale de tempérance*, témoignant que Charlemagne avait déjà songé à édicter des mesures contre l'ivresse publique. Dans des édits, datant de 803 à 814, le grand Empereur fait rien moins que le procès de l'ivrognerie :

Les ivrognes invétérés ne seront pas entendus en justice pour eux-mêmes ou pour autrui : ils en sont indignes ;

Les anciens doivent se surveiller dans l'emploi du vin comme boisson, leur exemple étant une ligne de conduite pour les jeunes gens de la nation ;

Défense est faite de s'exciter à des paris stupides, à boire avec excès et s'enivrer : les fauteurs seront condamnés à ne boire que de l'eau et seront séparés de la société comme des bêtes malfaisantes, après avoir subi une peine corporelle à décider ;

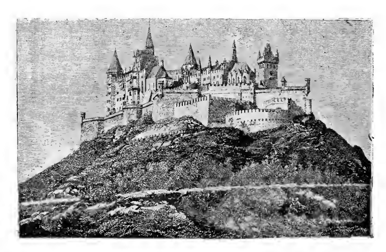
L'alcool étant nuisible au corps et à l'esprit et se trouvant être la source d'une multitude d'autres vices, la folie passagère à laquelle sont sujettes les personnes qui s'y adonnent ne pourra servir d'excuse aux crimes, aux fautes qu'elle fait commettre, et les coupables seront punis doublement.

Que n'a-t-on tenu compte de ces sages prescriptions !

Leur " Kultur "

Les origines et le nom des Hohenzollern.

Les écrivains allemands nous vantent à l'envi les nobles origines de la famille des Hohenzollern, qu'ils font remonter jusqu'à Tassilon, duc de Bavière en 748. Les Hohenzollern descendent *aus einem alten Rittergeschlecht*, une ancienne famille de chevaliers; mais ce qu'on se garde bien de nous dire, c'est que ces nobles che-



LE CHATEAU DES HOHENZOLLERN.

valiers n'étaient autre chose que des chevaliers-brigands, *Raubritter* en allemand.

Ce qui le prouve, c'est un précieux document, retrouvé dans les archives de la ville de Strasbourg : ce document a été publié par Fr. Régamey et reproduit par le Dr Cabanès, dans son ouvrage *Folie d'Empereur*. C'est le récit du siège, en 1422, du château familial des Hohenzollern, par une coalition de 64 villes de la Souabe : « Il faut savoir que c'était un vrai repaire de brigands, nous dit le document en question ; que nul n'était en sécurité devant lui, riche ou pauvre, prêtre ou laïc ; c'est pourquoi personne ne vint à leur secours, à cause de leur grand brigandage ». Grâce aux bénéfices réalisés, dans cette lucrative industrie, par les Hohenzollern, le noble burgrave de Nürenberg, Frédéric VI, avait pu prêter la forte somme à l'empereur Sigismond, et il avait reçu en nantissement la Marche de Brandebourg, en l'an 1415. Si l'on rapproche cette date de celle du siège du château des Hohenzollern, on voit que la noble famille des chevaliers-brigands continuait à exercer sa lucrative industrie en Souabe,

tandis que le Hohenzollern, Frédéric VI, s'établissait dans le Brandebourg, *Mit Gottes Hilfe*, avec l'aide de Dieu.

Le nom même des Hohenzollern nous a conservé le souvenir des origines de la noble famille, comme il est facile de le démontrer.

Le château familial s'appelait : *Hohenzollernburg*, qu'on peut traduire : le haut château-fort des Zollern. D'un autre côté, le nom des Zollern dérive du mot allemand *Zoll*, qui indique la taxe que l'on doit acquitter, comme droit de passage, pour les gens, les animaux et les marchandises. Ainsi le mot *Zoll* s'applique aux taxes établies pour le passage sur un pont, sur une route, à l'entrée d'une ville (octroi) ; à la frontière d'un état (douane). Les historiens allemands nous indiquent que les chevaliers-brigands exigeaient certaines taxes des voyageurs et des marchands qui passaient à portée de leurs châteaux-forts. En lisant ces mêmes historiens allemands, on constate que le brigandage à main armée est la seule chose que la noblesse allemande ait empruntée à la chevalerie du Moyen Age. Or les écrivains allemands appellent ces taxes : *willkurliche Zollabgaben*, indiquant ainsi le paiement forcé de taxes arbitraires et illégales, imposées aux passants, voyageurs ou marchands, par les chevaliers-brigands. Le mot *Zoll*, taxe pour le passage, a formé le mot *Zoller*, au pluriel *Zollern*, pour désigner ceux qui imposent une taxe pour le droit de passage ; et comme cette taxe de passage était arbitraire et illégale, les *Zollern*, ou taxateurs, étaient ce qu'on peut appeler tout simplement des rançonneurs ou des détrousseurs de grand chemin.

De nos jours, l'employé préposé à un péage s'appelle le *Zöllner*, le péager, et ce mot rappelle le nom des *Zollern*, dont la terminaison est formée des trois lettres *ern*, correspondant à la terminaison *ner* de *Zöllner*. Mais je crois que les Allemands auraient mauvaise grâce à venir nous soutenir que les *Zollern* étaient des péagers réguliers, ou même de bons douaniers. Le document relatant le siège du château des Hohenzollern nous montre bien quelle était l'industrie de ces nobles chevaliers-brigands. En réalité, les Zollern avaient des postes militaires dans la vallée, pour surveiller la route reliant la vallée du Neckar à celle du Danube ; et d'un autre côté, les Zollern possédaient sur la hauteur un château-fort, pour mettre en sûreté le produit de leurs exactions et se mettre à l'abri, eux-mêmes, en cas d'attaque à main armée. C'est de sa situation élevée et de l'industrie lucrative de ses maîtres, que ce château-fort a pris le nom de *Hohenzollernburg*, le haut château-fort des taxateurs ; d'où les Hohenzollern ont tiré le nom glorieux (?) qu'ils portent encore aujourd'hui. Devenus rois de Prusse, les Hohenzollern se sont souvenus de leurs origines, et Mirabeau disait que la guerre est l'industrie nationale de la Prusse ; mais que dirait-il donc aujourd'hui des Hohenzollern, devenus empereurs d'Allemagne ? Plus pour longtemps, espérons-le pour l'humanité tout entière !

Paris, le 4 avril 1917.

Dr E. Pivion.

Le Présent dans le Passé

L'éternel problème du repeuplement.

On semble avoir tout dit, et il restera toujours à dire, sur cette question de la dépopulation, qui a préoccupé et préoccupera longtemps encore gouvernants et législateurs, soucieux de l'avenir de leur pays. Avons-nous à rappeler qu'au rapport d'Hérodote et de Strabon, les rois de Perse récompensaient, chaque année, ceux de leurs sujets qui avaient une nombreuse famille ; qu'à Rome, César gratifiait ceux qui avaient beaucoup d'enfants ? En Grèce, on agit de même ; et, en dépit de tous les règlements, la situation ne s'améliora pas, et les invasions des Barbares eurent raison du vieux monde latin.

Sous Louis XIV, des préoccupations analogues hantèrent l'esprit de son ministre, Colbert, qui, entre autres mesures, proposa d'exempter de la taille jusqu'à 23 ans tous ceux qui se marieraient à 20 ans et au-dessous ; tous les cotisés qui auraient 10 enfants vivants. Il proposait, en outre, « pour rendre les vœux de religion plus difficiles », de remettre l'âge des vœux à 25 ans, et d'examiner « tout ce qui peut se faire pour réduire les dots de toutes les religieuses, qui sont excessives ». Voilà qui est passablement révolutionnaire, pour le ministre d'une monarchie !

« Examiner si tous les couvents de filles ont pouvoir de prendre des pensionnaires en bas âge et avant l'année de la probation, pour le défendre à tous ceux qui n'ont pas ce pouvoir, et le restreindre le plus qu'il se pourra à l'égard des autres. Mais comme l'envie de mettre les filles en religion vient des pères, faute de pouvoir donner des dots convenables à leurs filles, il faut examiner soigneusement tous les moyens que l'on pourra pratiquer pour régler les dots des filles, en sorte que les pères y puissent satisfaire, quelque nombre qu'ils en aient ; étant certain qu'il n'y a que la comparaison des dots des unes aux autres qui produise ce mauvais effet, et que, si l'on peut parvenir à établir une règle générale, tout le monde s'y conformera sans peine. »

Mais le projet le plus singulier est celui éclos dans le cerveau d'un homme de guerre, qui voulut s'improviser réformateur. C'est dans un ouvrage intitulé : *Mes Rêveries*, composé dans des heures de fièvre, au cours d'une maladie qui l'avait contraint à l'inaction, que le Maréchal de Saxe laissa libre carrière aux élucubrations ci-dessous. Comme Colbert, le maréchal attribuait en partie le dépeuplement en France à la religion chrétienne, dont les usages établis « sont contraires à la propagation » : d'abord, parce qu'elle exalte la virginité ; ensuite, parce qu'elle répugne au divorce. Pour y remédier, l'illustre guerrier propose d'attacher de la honte à l'état de stérilité, « dès l'âge de quinze ans » ; d'honorer, par contre, et de gratifier d'une prime la mère d'au moins 10 enfants vivants ; prime de plus en plus forte jusqu'à 20 enfants. Mais la partie la plus originale de son projet est, à coup sûr, celle qui a trait au mariage qu'on pourrait appeler *à bail* ou *à terme*. Ne poussons pas plus loin l'analyse de ce curieux document, pour laisser à nos lecteurs le plaisir de découvrir eux-mêmes ce que nous ne leur signalons pas.

A. C.

RÉFLEXIONS SUR LA PROPAGATION DE L'ESPÈCE HUMAINE (1).

Après avoir traité d'un art qui nous instruit avec methode à la destruction du genre humain, je vais tâcher de faire connoitre les moïens aux quels on pourroit avoir recours pour en faciliter la Propagation.

Il n'y a sorte de chose dont on ne s'avise lors que l'on n'a rien à faire, l'on reflechit sur les plus elevées ainsi que sur les moindres. La Diminution extraordinaire dans le monde depuis Jules César a souvent attirée (*sic*) mon attention ; il est certain que les peuples innombrables qui habitoient l'Asie, la Grece, la Scythie, la Germanie, les Gaules, l'Italie et l'Afrique, ont disparus (*sic*) à mesure que la Religion chrétienne s'est étendue en Europe, et la Mahometane dans les autres parties du monde. Cette Diminution va toujours en augmentant. Il y a environ soixante ans que Monsieur DE VAUBAN fit le denombrement des habitans qui étoient en France, il s'en trouva vingt millions ; il s'en faut bien que ce nombre y soit à present.

Je suis persuadé que l'on sera un jour obligé de faire quelque changement dans la Religion à cet egard ; car si l'on considère combien les usages qui y sont etablis sont contraires à la Propagation, l'on ne sera point etonné de cette Diminution. Le mariage y est opposé ainsi que l'éducation ; les plus belles années se passent dans l'attente d'un mari ; la nature cependant ne perd point ses droits, et la jeunesse fait des choses qui détruisent les parties de la generation. La Coquetterie, la Debauche, les accompagnent, et la réputation de passer pour vierges ne contribue pas peu à la diminution de l'Espece.

Il faut ajouter à cela, que telle femme qui ne fait point d'enfant avec le mari qu'elle a, en feroit avec un autre, parce que souvent les dégouts s'en mêlent, le mari et la femme ne font que languir ensemble, et tout le système en general est contraire aux lois de la Nature.

Selon la sainte Ecriture le premier commandement que Dieu fit à l'homme est : *Croissez et multipliez* ; de tous c'est celui auquel on fait le moins attention.

Si l'on refuse à la Nature ce qu'elle demande, la faculté d'engendrer se perd ; et de cent femmes qui se livrent au manège des filles à peine y en a-t-il dix capables de generation. Combien donc de femmes inutiles dans un État et peu propres à remplir les devoirs pour lesquels l'auteur de la Nature les a créées ! Que l'on examine par-tout dans les villes et à la campagne, si l'on ne trouvera pas dix filles non mariées qui sont en état d'avoir des enfans contre une qui le sera.

Un Législateur qui formeroit un système sur la propagation en faisant des lois sages detruiroit la débauche, parce qu'elle n'est

(1) Extrait de : *Les Rêveries ou Mémoires sur l'Art de la guerre, de Maurice comte de Saxe*, etc. A la Haye, 1756.

point dans la Nature et qu'elle ne tire son origine que des loix qui y sont opposées ; ce Legislateur formeroit les fondemens d'une monarchie redoutable à toute la terre. Pour cela il faudroit établir par l'education. que la sterilité vient de la debauche, et y attacher de la honte dès l'âge de quinze ans ; que plus une femme auroit d'enfans plus sa situation seroit heureuse, ce qui pourroit se faire en ordonnant (1) *que le dixième jour, soit du revenu des enfans ou de l'ouvrage de leurs mains seroit consacré à la mère ; alors cette mère emploieroit toute son industrie à les élever* pour se faire par leur nombre un avenir heureux. *Il faudroit aussi faire une Ordonnance par la quelle chaque mère qui auroit une fois présenté au magistrat dix Enfans vivans auroit 100 Écus de pension ; celle qui en auroit présenté quinze, 500 ; et celle qui en présenteroit vingt, 1.000.* Cette perspective pour des gens du commun feroit qu'ils emploieroient toute leur industrie à les bien élever, et s'en feroient dès leur jeunesse un point capital, les mères ne prêcheroient autre chose à leurs filles. On pourroit peut-être m'objecter que les pères craindroient de se charger de trop d'enfans ; mais je reponds à cela qu'ils coûtent peu tant qu'ils sont petits, et l'on a toujours remarqué, que plus un artisan ou un paysan a d'enfans et mieux vont ses affaires, parce que dès l'âge de six à sept ans il les emploie à quelque chose.

Mais *pour parvenir plus efficacement à bien peupler, il faudroit etablir par les loix qu'aucun mariage à l'avenir ne se feroit que pour cinq années, et qu'il ne pourroit se renouveller sans dispense, s'il n'étoit né aucun enfant pendant ce tems : mais aussi que les mêmes époux qui auroient renouvellé leur mariage jusqu'à trois fois et qui auroient eus (sic) des enfans*, seront inseparables et *devront vivre ensemble le reste de leur vie. Tous les theologiens du monde ne sauroient prouver l'impiété de ce système, parce que le mariage n'est établi que pour la Population.*

Si la Religion chretienne est contraire à la Propagation en rendant les mariages indissolubles et *en ne permettant qu'une seule femme, la Mahometane ne l'est pas moins en accordant la pluralité ; car dans ce grand nombre de femmes enfermées, une seule ordinairement s'empare du cœur de son maître, et les autres qui deviennent ses servantes restent inutiles.* Tous les hommes exercent un pouvoir tyrannique sur ce sexe charmant, parce que c'est eux qui ont fait les loix et que ces loix leur sont commodes. *Les Turcs les enferment, et nous les tyrannisons par les préjugés. Voilà d'où vient* la fausseté dans les femmes, parce *qu'elles sont continuellement contraintes de déguiser ce qu'elles pensent, tout leur système n'étant point dans la nature.*

Si chaque femme étoit en droit de se choisir un mari selon son inclination et pour un tems limité, on ne leur verroit point faire de choses contraires à la nature, ni de celles où elles courent risque de la vie ; le tems des amours viendroit et ce tems seroit tout emploïé à l'amour ; l'on ne verroit point de débauche, parce que les

(1) Nous avons mis en italiques les passages qui ont été déjà reproduits, d'après une version de seconde main, dans la *Chronique* de 1914, p. 177.

hommes, ni les femmes n'y auroient point recours pour satisfaire aux loix de la nature, qui est sage ; et cette facilité de se marier et de se quitter feroit que tout le monde se marieroit. L'on arrêtcroit par là les progrès continuels du mal contagieux qui infecte toute la terre et qui altere de jour en jour l'Espèce des hommes. Pour être certain de cette vérité, il n'y a qu'à considerer la différence des peuples où ce mal a commencé à faire ses premiers progrès, d'avec ceux où il est moins connu.

Voïons par un cálcul raisonné la différence du plus et du moins que cela feroit à la Propagation.

Lors que les femmes ne produisent qu'une fillc chacune que nous nommerons femme, une femme n'aura produit à la dixième génération qu'une femme à l'Etat. Nous voulons prendre six générations chacune de 30 années, ce qui sera 180 ans.

Si une femme en produit deux,

La première.	2
Les 2 secondes.	4
Les 4 troisièmes.	8
Les 8 quatrièmes.	16
Les 16 cinquièmes.	32
Les 32 sixièmes.	64 *femmes en 180 ans.*

Ainsi la différence sera de 1 à 64, si elles en font deux au lieu d'une.

Si elles en produisent trois en trente ans, qui est un nombre tout commun et tout ordinaire, pour celles qui se mettent à en faire, et que parmi celles-là il s'en trouve qui le passent de beaucoup : je suppose donc que toutes les femmes agissent de bonne foi, par principe de Religion, par leur intérêt ou selon les loix de la nature.

La première.	3
La troisième.	9
La neuvième.	27
La vingt-septième.	81
La quatre-vingt-unième.	163
La cent soixante troisième.	489 *femmes en 180 ans.*

En y ajoutant autant d'hommes, cela feroit 978.

Par conséquent :

Dix femmes.	9.780
Cent.	97.800
Mille.	978.000
Cent-mille.	97.800.000
Un million.	978.000.000

Ainsi un million de femmes, qui est à peu près la dixième partie de celles qu'il y a en France, auront produites (*sic*) en cent quatre-

vingt ans, neuf-cent soixante dix-huit millions d'âmes, lorsqu'elles auront faites (*sic*) chacune six enfans. Ce nombre est énorme ; lors même qu'on en retrancheroit les trois quarts il seroit prodigieux....

Nous faisons suivre le texte du Maréchal de Saxe des réflexions d'un de ses commentateurs, qui ne sont pas, tant s'en faut, dépourvues de bon sens.

Je pense, comme je crois que tout le monde pensera, que M. le Maréchal de Saxe étoit plus grand général que grand Legiste, et que ces mariages limités qu'il propose, au lieu de faire un bien feroient au contraire un désordre affreux dans la Société : car combien d'enfans sans biens, sans éducation, periroient de misere, lors qu'ils seroient abandonnées (*sic*) par le caprice d'un pere ou d'une mere ? Ne vaudroit-il pas mieux que la terre ne fût habitée que par peu d'hommes qui soient à leur aise, que d'être peuplée d'une multitude de miserables et de vagabonds, qui nous retraceroient les ravages de ces nations barbares qui inonderent et desolerent toute l'Europe ?

Cette liberté de se marier et de se quitter seroit d'ailleurs de bien petite consequence pour la Propagation ; qu'y gagneroit-on ? rien, si-non que l'on feroit par arrêts authentiques ce que l'on fait déja tacitement.

Si le nombre des hommes diminue, n'en attribuons point la cause aux liens du mariage ; malheureusement aujourd'hui, l'on n'est rien moins qu'esclave de la foi conjugale, et lors que les Epoux ne s'accommodent plus, chacun cherche de son côté moïennant quoi peu de chose se perd.

*
* *

Il y a eu autrefois des maladies épidémiques, comme la Peste, la Lepre et la Ladrerie qui ont fait des ravages affreux ; et ce mal que nous appelons Venerien n'a fait que remplacer d'autres maladies qui nous sont inconnues à présent. Toutes ces miseres humaines n'ont pas tant fait de ravages dans le monde que ce mal contagieux qui règne aujourd'hui ; ce n'est pas de la V... le que je veux parler, c'est *le Luxe et la Mollesse* qui est cette maladie contraire à la Propagation ; autrefois elle n'étoit connue que dans les Palais des Grands, maintenant elle gagne jusques dans les hamaux : c'est elle qui multiplie nos besoins et qui fait que les enfans deviennent à charge aux peres et aux meres, parcequ'ils leur coutent (*sic*) beaucoup de les élever et de les entretenir. Nous ne sommes plus dans ces tems heureux où la simplicité et la frugalité n'étoient pas une honte ; aujourd'hui le fils d'un manant est élevé avec plus de faste et de délicatesse que le fils de son Prince. Que l'on examine la prodigieuse quantité de personnes mariées et non mariées, qui vivent dans le celibat et qui renoncent aux loix du Mariage, sous prétexte de la répugnance qu'elles ont de laisser des enfans pauvres, et l'on verra que c'est une des causes qui contribue le plus à la dépopulation.

A. Dumas fils, prophète.

Est-ce bien prophétie qu'il faut dire, ou plus simplement clairvoyance ? Alex. Dumas fils eut, en tout cas, le mérite de formuler en termes très explicites ce que nombre d'autres ne firent que pressentir, sans savoir ou oser l'exprimer publiquement. Nous ne pouvons que savoir gré à notre ami, M. Lucien Pinvert, d'avoir exhumé ces lignes trop oubliées, d'un des premiers dramaturges de notre temps.

Lorsque, en 1873, Dumas publia en librairie sa pièce de *Monsieur Alphonse*, il la présenta au public, dans une de ces préfaces « oratoires et prédicantes » où il excellait. Non seulement il y annonçait « des luttes énormes, des guerres formidables », mais il prédisait comme inévitable et fatal « cet immense conflit, plus proche qu'on ne le suppose », et qu'il devinait plus meurtrier que tout ce qu'on avait vu dans le passé.

Ce ne sera plus, disait-il, par armées de deux et trois cent mille hommes, comme nous venons de le voir tout récemment avec épouvante (*on sortait à peine du cauchemar de 70-71*), que les peuples se rueront les uns sur les autres, ce sera par masses de millions d'hommes... La science aura fait de tels progrès qu'on pourra se battre sur la terre et dessous, sur la mer et sous les flots, dans les airs peut être. C'est par centaines de mille que les cadavres engraisseront les terres indifférentes... On aura des poudres qui incendieront des villes entières, on chargera des mines qui feront sauter des quartiers du globe...

Plus loin, il témoigne d'une appréhension que beaucoup ont partagée avec lui ; mais son cri d'alarme fut, une fois de plus, *vox clamans in deserto* :

Croyez-vous, s'écriait l'avisé sociologue, que, dans cette grande mêlée qui se prépare et où la victoire restera naturellement au plus fort, la France, étant données les conditions de mortalité des enfants où elle se trouve, soit seulement en mesure d'accepter la lutte, quand cette lutte viendra ?

Ces angoisses n'étaient que trop légitimes. Heureusement que nous avons suppléé à ce défaut d'effectifs par des alliances qui nous ont permis de parer au danger, et aussi par l'extraordinaire bravoure de nos poilus, qui a contraint à l'admiration même nos ennemis et qu'elle exaspère d'autant plus, qu'ils sentent plus proche leur défaite. « Je comprends, écrivait le sage Polybe, il y a plus de 2.000 ans, la guerre et ses nécessités : villes et forteresses prises, ports comblés, capture des hommes et des vaisseaux, enlèvement des moissons, toutes choses profitables à qui les pratique et nuisibles à l'adversaire. Mais détruire sans avantage militaire, brûler des temples et des statues, *c'est l'acte d'un fou furieux*, λυττῶντος ἔργον. (1) »

Le rapprochement s'impose.

(1) Polybe, V, 11 (éd. Didot) ; cité par Lucien Pinvert, docteur ès lettres, dans *Jadis et Aujourd'hui* : Pendant la guerre, Notes de lectures ; Paris, Henri Leclerc, 1916.

Les blessés de guerre, aux eaux minérales sulfurées, au XVIIIe siècle.

La très louable campagne que les professeurs Albert Robin et Moureu ; les Drs Bardet, Garrigou, etc., mènent actuellement, pour l'utilisation *rationnelle* de nos eaux thermales, par nos blessés ou malades de guerre, nous autorise à rappeler que, dès 1735, Louis XV avait songé à envoyer ses marins prendre les eaux de Barèges.

On n'ignore plus que, sur un rapport de Louvois, une vaste caserne-hôpital devait abriter les blessés et mutilés des guerres du Grand Roi. Ce projet n'eut pas de suite, puisqu'on verra, environ un siècle plus tard, Lomet, envoyé par le *Comité de Salut public*, étudier, dans un rapport des plus consciencieux, la construction d'un grand hôpital militaire. Il fallut arriver à Napoléon III, pour obtenir gain de cause.

Pour en revenir à nos marins, ceux de 1735 avaient retiré de leur cure un tel bénéfice que, de temps à autre, on n'hésitait pas, en haut lieu, à prescrire tous les moyens pour faciliter un voyage qui, à cette époque, était loin d'être commode.

Notre érudit confrère, le Dr Lomier, de Saint-Valéry-sur-Somme, veut bien nous communiquer la lettre suivante, que nous demandons la permission de reproduire intégralement :

Lettre du chef de service de la marine du port de Dunkerque au commissaire de marine de Saint-Valéry-sur-Somme.

Dunkerque, 30 septembre 1786.

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre que j'ai reçue de M. le maréchal de Castries, ainsi que de celle qu'il a écrite à M. de Bavre, relativement aux secours à procurer aux marins qui, étant obligés d'aller aux *eaux de Barèges*, pour raison de blessures ou infirmités, suites des campagnes qu'ils ont faites sur des bâtiments du Roy, *sont hors d'état de s'y rendre à pied*.

Vous leur ferez payer, conformément aux intentions du ministre, leur conduite jusqu'à Bayonne et un cheval de selle à raison de 20 sols par journées de six à sept lieues. M. le maréchal de Castries n'a rien réglé sur cet objet, mais comme je présume qu'il sera fourni aux marins un cheval d'ordonnance le long de la route, je crois que 20 sols seront suffisants et je lui ai proposé d'adopter ce prix.

(*Annales du quartier maritime de Saint-Valéry-sur-Somme*)

P. c. c. : Dr R. Molinéry.

La " Chronique " par tous et pour tous

La pipe en terre, employée comme tire-lait.

Notre confrère et ami le Dr Variot, médecin des hôpitaux, nous adresse la curieuse communication qu'on va lire :

Permettez-moi de conter aux lecteurs de la *Chronique médicale* le cas bizarre d'une nourrice de l'agence de Château-du-Loir, dans la Sarthe.

Tout dernièrement, j'ai rencontré cette brave femme à la Crèche de l'hospice des Enfants Assistés, où elle était venue chercher un de nos pupilles pour l'élever au sein, à la campagne.

Pour ne pas perdre son lait, en attendant le convoi qui devait l'amener à Paris, elle eut l'idée originale de se traire elle-même avec une pipe en terre, pendant trois semaines environ.

Elle nous dit simplement qu'elle aspirait à chaque fois le lait, en appliquant le fourneau de la pipe sur les bouts de sein, et en faisant le vide dans le tuyau avec sa bouche. Le lait montait ainsi et elle l'avalait : rien n'était perdu.

Cette nourrice avait emporté sa pipe pour se traire, pendant le voyage à Paris, et elle consentit à nous montrer comment elle opérait. En quelques secondes, elle aspira une bouchée de lait qu'elle cracha devant nous. J'ai conservé dans une vitrine de l'Institut de Puériculture cette pipe, en terre blanche, dont le tuyau a environ 15 centimètres de longueur. Faute de tire-lait avec ventouse en verre et tube en caoutchouc, faute de succipompe, pourquoi ne pas imiter cette nourrice qui, par cette méthode primitive, mais ingénieuse, est parvenue à conserver son lait pendant des semaines, si bien que nous avons pu lui confier un nouveau-né ?

Cette pratique vaut bien celle qui est en usage en Artois parmi les femmes qui allaitent, et qui consiste à faire téter les seins par un petit chien, pour activer la montée du lait ; elle paraît même préférable aux habitudes des mères annamites, qui, dans ces circonstances, se servent de tout jeunes porcs.

G. Variot, *Médecin de l'Hôpital des Enfants Assistés.*

Origine du mot « pinard ».

De notre ami Legrain, le vaillant champion et apôtre de l'anti-alcoolisme :

On a discuté beaucoup sur l'origine du mot *pinard*, pour désigner le vin, dont on fait si grand cas depuis le début de la guerre. Il est probable qu'on discutera longtemps sans arriver au but. La chose n'en intéresse pas moins les curieux des choses de la langue.

Voici ma petite contribution : 1° En Normandie, où j'ai été mo-

bilisé pendant deux ans et demi, on connaît, surtout dans la région de Vire, l'expression : « Manger un rond d'andouille avec un doigt de *pineau* », ce dernier désignant le breuvage alcoolique dont on arrose ladite andouille ; 2° En glanant dans mes vieux livres, voici que je trouve : « *Le Monologue du bon vigneron*, ou discours joyeux en façon de sermon, faict avec notable industrie par deffunct maistre Jean Pinard, lors qu'il venoit trottier semi prébende en l'Eglise de S. Estienne d'Aucerre, sur les climats et finages des vignes dudict lieu. Plus y est adjousté de nouveau le Monologue du bon vigneron sortant de sa vigne et retournant le soir en sa maison. » L'édition est d'Auxerre, 1607, par Pierre Valard, imprimeur.

Rien de nouveau sous le soleil. Les foules auraient-elles, comme les gens, un subconscient, d'où elles exhument tout à coup des résidus y dormant depuis des siècles ? *Pinard*, aux tranchées ; *pineau*, en Normandie ; *pinard*, en Bourgogne, au XVIIe siècle : voilà trois points de l'horizon et de l'histoire, dont le lieu géométrique, si j'ose m'exprimer ainsi, sera peut-être la vérité.

Dr Legrain, *Médecin-chef de l'Asile de Villejuif.*

La Prépuçophagie.

Il existe une coutume des plus bizarres que, par analogie avec la *Placentophagie* bien connue, mais d'essence toute différente (certains animaux dévorent leur placenta), on peut appeler la *Prépuçophagie*. C'est, évidemment, une habitude qui est liée à la *Circoncision* ethnique, opération qui n'est, pour moi, qu'une manifestation rituelle, en rapport avec le Dieu-Soleil de la *Pierre polie* et du *Bronze*, dit *fécondant*.

La *Prépuçophagie* consiste dans ce fait, qu'un parent de l'enfant opéré, *l'Oncle maternel* à Madagascar, reçoit de l'opérateur le prépuce et l'avale avec le jaune et le blanc d'un *œuf de Poule*, « qu'il tient exprès dans sa main ». — Le sang d'un *Coq* sert à faire le pansement de l'opéré. Le rôle de l'œuf (1) est, certainement, en rapport avec la Fécondation, de même que celui du Coq. Il semble bien que ce fait explique, d'autre part, certaines aberrations mentales de quelques hystériques célèbres, même dans le monde religieux [Agnès Blam-Bekin, XIIIe siècle (2)]. Pourquoi, à Madagascar, est-ce l'*Oncle*, et non le *Père*, qui avale le prépuce ? Cela tient à ce que, dans ce pays, a subsisté longtemps la *Famille maternelle*, c'est-à-dire la filiation par les Femmes, le mari ne jouant qu'un rôle de... prince consort, c'est-à dire de metteur en train... de la grossesse !

Dr Marcel Baudouin.

(1) Parfois, l'œuf est remplacé par une *Banane* (Phallus ?).

(2) Dr Witry, *Mysticisme et érotisme* (*Rev. de l'Hypnotisme*, Paris. [Cf. p. 309]. — Voici le texte : « Agnès y *sentit* sur sa langue une petite pellicule [*petite peau*] comme la *pellicule* d'un ŒUF et AVALA *cette pellicule* ! »

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Une poésie de Sully-Prudhomme à chercher. — Elle n'a point paru dans ses *Œuvres*, elle fut insérée dans un quotidien, vers 1872 ; nous n'en avons retrouvé que ces strophes ; il s'agit de la repopulation :

. . . .

Je le jure. — Insensé ! bientôt l'instinct réclame.
La conscience gronde, et, contre mon serment,
J'entends toutes les voix de la chair et de l'âme
Se soulever ensemble et crier hautement.

J'entends leur blâme où tinte une amère risée :
« A ton âge, les vœux de chasteté sont courts !
Et jamais avorton d'une race épuisée
N'a tenu sur la vie un plus lâche discours !

« Pendant que du foyer tu récuses les charges,
Regarde pulluler l'ennemi des Latins,
Avec ses reins carrés et ses épaules larges,
Prêt à lever tout seul le poids des grands destins ;

« Celui-là ne craint pas que son sang surabonde,
Il ne s'attriste pas quand la maison s'emplit,
Mais de blonds émigrants il envahit le monde
Des affamés qu'il fait, n'accusant pas son lit !

« Songe, quand les vainqueurs sous ton toit se prélassent,
Que le nombre, pour vaincre, est d'un puissant secours.
Dans les beaux yeux rougis des Françaises qui passent,
Vois la patrie en pleurs commander les amours ! »

Sully-Prudhomme.

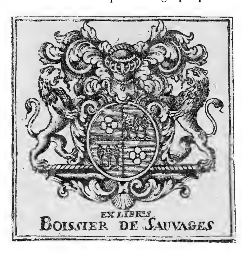
Notre gratitude est d'avance acquise à qui nous enverra le commencement de ce poème, où le poète-philosophe montre à nu son cœur ulcéré de patriote. A. C.

Le Rhin au Roi. — Dans un article intitulé : *le Rhin dans l'histoire*, paru dans la *Revue hebdomadaire* du 10 mars, l'auteur cite une plaquette, datée de 1568, *le Rhin au roi*, qui est attribuée au *médecin du Cardinal de Guise.*

J'ai cherché dans le Catalogue, établi par Etienne Clouzot, des plaquettes du XVI[e] siècle, appartenant à la Bibliothèque de la Ville de Paris, et je n'ai pas trouvé cette plaquette. Peut-être à la *Nationale*, à la *Mazarine*, à *Sainte-Geneviève*... ou encore à la *Bibliothèque protestante*, quelque heureux chercheur la découvrira-t-il, et pourra-t-il nous apporter ici les éclaircissements que je souhaite ?... Quel était le médecin auquel il est fait allusion ci-dessus ?

P. D'Estrée.

Ex-LIBRIS *Boissier de Sauvages*. — La pièce dont nous publions ci-dessous le fac-simile, est, croyons-nous, sinon inconnue, du moins très peu connue. Est-ce la marque bibliographique du médecin et



naturaliste BOISSIER DE SAUVAGES? Mais celui-ci vécut au XVIIIe siècle et notre marque est manifestement de style Louis-quatorzième. Appartiendrait-elle au père du médecin ? Comme la pièce ne porte ni prénom, ni date, ni aucun emblème médical, il est difficile d'en fixer l'identité ; et c'est pourquoi nous soumettons ce petit problème à la sagacité de nos Œdipes, et particulièrement à ceux de nos confrères qui, collectionnant les *ex-libris*, sont particulièrement autorisés pour prendre part au débat.

L. R.

Pour garantir l'oreille des poilus. — Les oreilles des poilus ne sont pas ébranlées par le tonnerre du 75 ; par contre, avec l'artillerie lourde, l'oreille interne reçoit une plus ou moins forte commotion.

On a donc conseillé de mettre dans les oreilles du coton, de la cire : on ne s'en est, généralement, pas mal trouvé ; mais ne serait-il pas préférable de mettre dans l'oreille externe (le conduit auditif) un moule en caoutchouc, moule de 2 ou 3 centimètres, par exemple? Chaque soldat aurait un moule adopté à sa conformation.

Qu'en pensent ceux de nos confrères qui sont au front ?

A. V. (*Caen*).

Réponses

Piarron de Chamousset (XXIV, 72). — Permettez-moi d'ajouter à ce qui a été dit dans la *Chronique*, que l'attention a été attirée sur l'œuvre de CHAMOUSSET, il y a près d'un demi-siècle déjà, par F. V. RASPAIL, qui, dans son *Almanach météorologique* pour 1870, signalait, entre autres, cette belle idée de l'homme de bien en question, d'une « Maison d'association contre les maladies, où les souscripteurs auraient trouvé les secours les plus variés, les plus abondants et les plus soutenus. »

Paul BERNER
(La Chaux-de-Fond, *Suisse*).

Le ventre d'argent de Gallifet (XXIV, 81). — J'ai bien connu le professeur d'escrime Ernest GUIBAL, mentionné dans le numéro de mars de la *Chronique*. Guibal était porteur d'un titre plus élevé que celui de prévôt : avant de professer à Berne, il avait été *maître d'armes* en France, au 6e régiment d'artillerie. C'était un charmant homme, qui, par sa valeur professionnelle et la dignité de sa conduite, honora la corporation, si appréciée en Suisse comme ailleurs, des maîtres d'armes français. P. B.

La prothèse oculaire (XXIII ; XXIV, 30). — Voulez-vous me permettre d'ajouter quelques renseignements à l'article consacré par les Drs COULOMB et TERSON aux fabricants d'yeux artificiels ?

Les artistes émailleurs ne se bornaient pas à soufller des yeux artificiels ; les plus habiles produisaient de petites figurines, devenues assez rares en raison de leur fragilité, et connues dans le monde de la curiosité sous le nom d'*émaux de Nevers* ou plus communément de *verres filés*. La collection de beaucoup la plus importante de ces figurines fait partie du *Musée historique de l'Orléanais*, qui en possède plus de deux cents pièces.

Parmi les émailleurs cités par MM. Coulomb et Terson, deux au moins ont laissé des traces de leur talent.

Au *Musée de Cluny*, sont exposés deux tableaux sous verre, d'une facture assez naïve, exécutés par Jacques RAUX. J'ajoute que, dans ses *Leçons de physique*, l'abbé NOLLET a donné un amusant portrait de Raux, installé devant une table de travail, de tous points semblable à celle dont parle THUNBERG (1).

Au *Musée des arts décoratifs*, est une statuette remarquable de Ch.-F. HAZARD : c'est une figurine de Henri IV à cheval, mesurant 0 m. 27 de hauteur ; malheureusement, la figure est incomplète par suite de la disparition du cheval lors du déménagement des collections du Musée.

Ces œuvres sont une preuve de l'habileté des émailleurs à la lampe de la seconde moitié du XVIIIe siècle ; et je présume que, pour ces

(1) Cf. CABANÈS, *Mœurs intimes du passé : la vie d'étudiant*, pp. 277-282.

artistes, la fabrication des yeux artificiels ne devait être qu'un gagne-pain très facile et assez lucratif.

Laissez moi encore signaler à MM. Coulomb et Terson, qui n'en



L'OCULARISTE RAUX, DANS SON LABORATOIRE.

Suivant la piste indiquée par notre savant collaborateur, il nous a été aisé de retrouver, dans le tome IV des *Leçons de Physique expérimentale*, de l'abbé NOLLET, le curieux portrait de l'oculariste Jean RAUX, « Emailleur du Roi », qui fut « esquissé » par un officier de la Cour de Mgr le Dauphin, tandis qu'il travaillait devant ce Prince, en 1739. C'est d'après cette esquisse que l'abbé Nollet a fait graver le portrait que nous reproduisons.

ont pas parlé : 1° les yeux artificiels très bien exécutés, soit en émail, soit en pierres de diverses couleurs, par les Egyptiens, pour en orner les momies ; 2° les yeux en cristal de roche ou en pierres précieuses qui, à l'époque gallo-romaine, étaient enchâssés dans les orbites de certains animaux de bronze (les sangliers notamment).

Enfin, on aurait trouvé au Mexique des yeux artificiels destinés à des statues et qui ressemblent, à s'y méprendre, à ceux des momies égyptiennes.

Dr GARSONNIN,

Conservateur du *Musée historique*
et du *Musée Jeanne-d'Arc*. (Orléans).

La constipation et le saut à la corde (XXIV, 55.) — Je lis, dans votre intéressante *Chronique*, un extrait du *Bulletin général de thérapeutique*, sur la constipation et le saut à la corde. Si bizarre qu'il puisse paraître, le moyen est certainement efficace, et je puis, par expérience, le confirmer. Mais ce n'est pas en sautant à la corde que j'ai obtenu chez mes malades, officiers pour la plupart, les secousses de la masse intestinale désirables. Une promenade à cheval d'un quart d'heure, à l'allure du trot, ou mieux en faisant du « tape-cul », suffit généralement pour amener l'effet rapide et parfait que produirait le meilleur des laxatifs.

Les secousses du saut augmentent-elles réellement la circulation et la respiration, d'où résulteraient des contractions intestinales actives ? produiraient-elles plus simplement un effet mécanique sur le contenu intestinal ? leur action serait-elle à rapprocher de celle due au massage de l'abdomen, je ne veux pas m'aventurer à expliquer la chose, mais la constatation en est aisée.

Médecin aide-major Sasportas,
28[e] rég. d'art., S. P. 199.

Les marrons d'Inde et leur utilisation thérapeutique (XXIV, 26). — L'utilisation pratique des marrons d'Inde a donné lieu à une application intéressante, que les Boches ne peuvent pas non plus s'attribuer.

Outre les produits que vous signalez dans votre article de la *Chronique médicale* (page 26), on a extrait une glycoside, l'*esculine*, qui possède des propriétés toniques et fébrifuges.

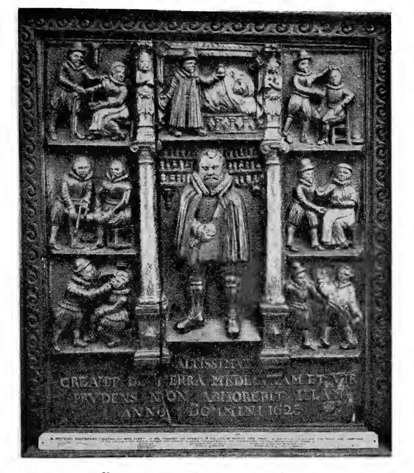
Mais l'esculine a aussi le pouvoir d'arrêter les rayons ultra-violets, si abondants dans les lumières modernes à incandescence, et qui peuvent avoir une influence fâcheuse sur l'organe de la vision.

Contre cette action nocive on a, avec juste raison, employé les verres jaunes. Mais un savant français, M. Monpillard, a eu l'idée de faire fabriquer des verres de lunettes à l'esculine, qu'il a présentés à la Société d'ophtalmologie de Paris en 1910, en même temps qu'il a exposé les résultats des expériences concluantes réalisées par lui, relativement à la protection des yeux contre les rayons ultra-violets.

Les verres à l'esculine sont actuellement d'un usage courant. Leur fabrication a été confiée à une maison d'optique bien connue de Paris.

D[r] Bourgeois (*de Paris*),
Ancien ophtalmologiste des hôpitaux de Reims.

Enseignes médicales (V ; VI ; XV ; XVI ; XXI, 345 ; XXIII, 373). — L'original de l'enseigne que nous reproduisons se trouve,



Une enseigne de médecin, au xvie siècle.

paraît-il (1), au *Musée du Collège Royal des chirurgiens de Londres*. Elle représente un barbier-chirurgien, dans l'exercice de ses diverses fonctions. Cet opérateur vivait sous le règne de Louis XIII (1623).

C'est une des plus jolies enseignes professionnelles que nous connaissions.

L. R.

(1) Cf. Eugen Hollænder, *Plastik und Medizin* (Stuttgart, 1912), pp. 570-1.

Enseignes médicales (XXIII, 373). — LEIBNIZ parle d'un cabaretier allemand, qui avait pris pour enseigne un cimetière, avec ces mots : « A la paix universelle ! »

R.

Cuirasses providentielles (XXIV, 127). — Un épisode peu connu de la vie de Jean DE BEUIL, illustre capitaine, dont Brantôme n'a pas manqué de narrer les exploits.

Jean de Beuil faisait partie de l'armée qui venait de reprendre Milan, dont Charles-Quint s'était emparé au mois de novembre précédent. Pendant le siège, un boulet vint frapper dans le bras gauche Jean de Beuil, et le coup fut si violent, que le seigneur fut projeté à plus de cent pas de l'endroit où il se trouvait : son armure de fer, son justaucorps de cuir, sa chemise de lin, furent réduits en morceaux comme s'ils avaient été brûlés, mais notre héros portait sur lui une « chemise de Chartres » (1), qui était demeurée intacte. Au mois de janvier suivant, à son retour en France, Jean de Beuil s'empressa de se rendre à Chartres, et consacra dans la cathédrale le boulet qui l'avait frappé ! Le souvenir de cette consécration est figuré, avec le boulet, dans un des médaillons d'une des gravures du XVIIe siècle appelée le *Triomphe de la Vierge*, dont on ne connaît que trois exemplaires (2).

Les énigmes de Waterloo (XXIII, 222). — Puisque la question des causes de la défaite de Waterloo revient sur le tapis, il convient de ne pas omettre de mentionner l'opinion de l'historien de l'Empire. Voici comment s'est exprimé THIERS, non pas dans son ouvrage mémorable, mais dans une lettre non destinée à la publicité, et qu'a publiée une revue (3), il y a sept ans.

La lettre qui suit est adressée au duc d'Aumale :

C'est une petite vue, outre qu'elle est fausse, que celle qui consiste à chercher l'explication de nos revers dans l'affaissement des facultés de Napoléon. L'homme qui, en vingt jours, revint de l'île d'Elbe à Paris, n'avait perdu aucune de ses qualités. Il est non seulement plus vrai, mais plus moral et plus politique de chercher cette explication dans les causes morales. Alors il y a une leçon véritable, autrement il n'y aurait qu'une maladie. Je le prouverai, du reste, historiquement, et, en général, je ne crois pas que la chute des empires soit une question de médecine. M. Charras a cédé à la passion ; mais, sauf ce point, qui est important, l'ouvrage est excellent et dénote un esprit des plus distingués.

A. THIERS.

---

(1) On appelait *chemises de Chartres* des vêtements faits d'après le modèle idéal de la chemise de la Vierge que, sur la foi d'une tradition, on croyait posséder à Chartres. Les plus grands seigneurs, les rois et les reines, tenaient, dit-on, à porter de ces *chemises de Chartres*, que l'on faisait toucher à la sainte châsse où était conservée la relique. (Note du *Magasin pittoresque*, cité dans la note suivante.)

(2) D'après un article paru dans le *Magasin pittoresque*, 1888, p. 75.

(3) *Revue hebdomadaire*, 4 sept. 1909, p. 8.

Revue Biblio-Critique

Psycopatologia de Bolivar, par le Dr Diego Carbonell (1).

Bien qu'écrit en espagnol, le remarquable livre du Dr Diego Carbonell sur la *psychopathologie de Bolivar*, aurait, en des temps moins anxieux, excité, même dans notre pays, la plus vive attention (2). Malgré nos épreuves, il est désirable que cette œuvre, profonde et originale, ne passe pas entièrement inaperçue.

Deux méthodes sont possibles en histoire pour étudier les grands hommes. La première consiste à ne voir que leurs côtés éminents et supérieurs : dans leur admiration voulue, certains panégyristes en arrivent quelquefois à perdre la réalité des événements ; ils baptisent victoires des défaites incontestables du héros étudié ; vertus, ses défauts et même ses vices les plus évidents.

La seconde méthode, dont le Dr Cabanès, en particulier, a fait si souvent une heureuse application, offre le mérite de se rappeler qu'un grand homme n'est qu'un homme et souvent même, par certains côtés de son caractère, un très pauvre homme. La plupart ne sont que des dégénérés supérieurs (prodégénérés, de Ch. Richet).

Dans son livre très scientifique, le Dr Diego Carbonnell ne dissimule aucune des tares, physiques ou mentales, de l'illustre *Libertador*. Il montre d'abord, comme très probable, une dégénérescence congénitale, par hérédo-syphilis paternelle. Il relève les anomalies diverses : malformation de la face avec prognathisme bimaxillaire, hypersensibilité, infécondité, tempérament biliosonerveux. Il rappelle les lésions des méninges et de l'écorce cérébrale qui se rencontrèrent à l'autopsie. Au cours de la vie psychique de Bolivar, il établit de façon irréfutable l'existence d'auras, d'accès de délire, de vertiges, de crises presque léthargiques, d'actes violents et impulsifs, de colères terribles, et même de décisions ou d'actions vraiment criminelles. Les absences, les convulsions, quoique plus rares, permettent de conclure à un état mental très voisin de l'hystéroépilepsie, à une psycholepsie entraînant des intermittences continuelles dans le caractère. Comme pour Jules César, pour Mahomet, pour Napoléon Ier (?), le génie militaire et organisateur avoisinait, chez ce grand névropathe, le mal comitial.

---

(1) Un volume broché de 219 pages. Libreria franco-espanola, 26, rue Richelieu, Paris.

(2) A l'heure où la plupart des Etats de l'Amérique du Sud, et en particulier le Brésil et la Bolivie, viennent, à leur tour, se ranger aux côtés des champions du Droit et de la Liberté, il nous a paru qu'il importait de faire revivre la sympathique figure du grand homme d'Etat, qui abdiqua, au moment d'unir en une Confédération les Etats latins de l'Amérique, et mérita d'être nommé le Washington Sud-Américain. L'étude de notre distingué collaborateur, le Dr Plicque, acquiert, du fait des circonstances présentes, un attrait tout particulier. (L. R.)

Et pourtant, malgré ces tares multiples, malgré les exécutions cruelles et à jamais regrettables, ordonnées quelquefois par lui, Bolivar domine singulièrement beaucoup d'autres grands hommes par son caractère énergique, noble, et surtout désintéressé.

A vingt ans, il possédait deux cents mille francs de rente. Il voyageait en Europe, aimant les arts et le monde, affectueusement accueilli partout. A Rome, sur le Mont Aventin, il fit ce serment, brusque et solennel, en présence d'un de ses amis : « Je jure par le Dieu de mes pères et par mes pères, je jure par mon honneur et par la patrie, que je ne laisserai aucun repos ni à mon bras ni à mon âme, jusqu'à ce que j'aie rompu les chaînes sous lesquelles la tyrannie de l'Espagne écrase notre malheureux pays ». Il devait tenir parole.

Peut-être Bolivar eut-il, en dehors de son ardent patriotisme, un motif bien touchant pour s'engager dans cette formidable aventure. Il s'était marié à dix-huit ans, il éprouvait pour sa fiancée une passion véritable et tendre. Cinq mois après le mariage, il avait perdu sa femme, enlevée en quelques jours par la fièvre jaune, à Caracas. Il en garda toujours le souvenir, à la fois doux et cruel. Peut-être voulut-il chercher dans cette longue et terrible lutte un alibi contre son deuil, distraire par cette généreuse tentative un regret toujours vivace et saignant.

Son idée fixe, la libération de l'Amérique du Sud, finit par le dominer complètement. Elle était devenue une idée-force. Un épisode, magistralement raconté par le Dr Diego Carbonell, montre bien la profondeur de cette emprise.

Après sa défaite de Casamoica, le 4 juillet 1817, Bolivar ne put échapper aux ennemis qu'en se réfugiant dans un marécage. Il était dans l'eau plus qu'à mi-corps ; il était à peine vêtu ; il tremblait la fièvre. Toute son armée se trouvait en pleine déroute. A ses officiers l'interrogeant, il répondit avec enthousiasme, qu'il fallait d'abord chasser les adversaires du Vénézuela, puis s'occuper de la Bolivie et du Pérou. Cette confiance, dans une situation si lamentable et si désespérée, fit un moment croire à son compagnon, le capitaine Martel, que leur chef était devenu fou. De même, peu d'entreprises militaires ont jamais égalé en audace, en témérité, et en succès, le raid par lequel il traversa avec sa cavalerie les Andes, dans la plus mauvaise saison de l'année. Il laissa dans les neiges et les glaciers la moitié de ses hommes, mais le reste lui suffit pour vaincre, tant fut grande la surprise provoquée par cette attaque inattendue et semblant tomber du ciel.

Un autre trait curieux de caractère est la démarche qu'il fit, alors que, jeune colonel, il avait perdu l'importante place de Porto-Cobello, qu'il était chargé de défendre. Sa défense avait été énergique et résolue. Néanmoins, après cet insuccès, il supplia son général en chef de le replacer pour quelque temps dans le poste le plus subalterne et même comme simple soldat.

Le grand et rare mérite de Bolivar fut toujours de conformer

strictement ses actions à ses paroles et à sa doctrine. Ayant approuvé les idées de Pétion sur l'émancipation des noirs, il accorda sur-le-champ la liberté complète à douze cents travailleurs nègres qu'il possédait sur ses propriétés. Dans la période la plus éclatante de ses succès et de ses triomphes, alors qu'il était l'idole des villes délivrées, il sut toujours s'arracher sans hésitation aux honneurs et au confortable de la dictature, pour affronter des périls nouveaux. On le vit courir infatigable partout où la lutte se ranimait, partout où se trouvaient des contagions à braver ou des coups à recevoir. Il put dire sans jactance qu'il n'était pas dans toute l'Amérique du Sud un seul fleuve dont, au cours de ses multiples campagnes, son cheval n'eût pas goûté l'eau.

Il se décidait, même dans les circonstances les plus critiques, par





MÉDAILLE FRAPPÉE EN L'HONNEUR DE BOLIVAR.
(D'après une gravure du *Magasin pittoresque*).

de brusques impulsions. Mais ces intuitions de névropathe se montraient toujours ingénieuses, cohérentes, efficaces. Le génie de l'individu surpassait bien d'autres plans collectifs, mûris en commun et trop méticuleusement délibérés. Bolivar fut avant tout un combattant, se risquant sans hésitation au plus fort de la mêlée. A la déroute de Barquesimento, il soutint presque seul la retraite et, comme son bras droit trop fatigué lui refusait le service, il continua à sabrer de la main gauche. Mais, chez ce soldat d'élite, une préoccupation évidente fut toujours soit d'éviter le plus possible les guerres, soit de les terminer, par négociations, le plus tôt possible.

Le projet final, qui lui créa le plus d'adversaires et entraîna sa chute du gouvernement, fut celui d'une fédération entre les divers Etats de l'Amérique du Sud. Il devinait et désirait empêcher les luttes multiples et interminables qui s'engageraient entre ces beaux pays, une fois leur indépendance reconquise. Il voulait maintenir l'union entre ces peuples, un moment rapprochés par la lutte contre un ennemi commun, mais qui tendraient forcément à se désagréger et même à se quereller après la victoire. Les derniers mots de Bolivar, disgracié et mourant, furent, paraît-il, *de l'union, de l'union* ! Et le conseil avait une double valeur, pour les alliés

d'une lutte commune, et pour les concitoyens d'un même pays.

A partir de 1815, beaucoup de volontaires français, vétérans de Napoléon Ier, avaient rejoint l'Amérique du Sud et Bolivar. Plusieurs, une fois la lutte terminée, demeurèrent dans le pays. L'un d'eux, un médecin, le Dr A. P. Revérend, devait soigner le Libertador dans sa dernière maladie. Renié par ses ingrats compatriotes, abandonné de presque tous, le pauvre grand homme, d'exil en exil, alla se réfugier mourant à Santa Martha. Le naïf *Libertador* de la jeune Amérique du Sud eut, pour l'aider dans son agonie, un fils de la vieille, mais toujours naïve race française... Et ce fut très bien ainsi. Dr A. F. Plicque.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Cassaigneau. — *Des bases objectives du psychisme* (Manuscrit dactylographié, pour prendre date, et encore inédit), septembre 1916.

Bulletin de l'Idée française à l'Etranger, Association nationale pour la défense des idées françaises à l'étranger. Paris, 11, place de la Bourse.

Annales J.-J. Rousseau, tome X, 1914-1915. Genève, A. Jullien; Paris, Honoré Champion.

Pr Delorme. — *Remarques sur les procédés actuels de discussion de la Société de chirurgie*. Extraits des « Bulletins et Mémoires de la Société de chirurgie de Paris » (Séance du 15 nov. 1916).

Laya-Grandi (Loïs). — *Esquisse d'un essai sur la maladie de Pascal*. Paris, A. Maloine et fils, 1916.

Lavielle (Drs Charles et Louis). — *Le bluff des stations thermales austro-allemandes*. Paris, A. Maloine, 1916.

Nadeau (Dr Aurele). — *La Grande Erreur du pain blanc*. Québec, 1916.

Ch. Nicolas. — *Eléments pratiques de pathologie exotique*. Paris, Maloine, 1917.

Charles Le Goffic. — *Les Marais de Saint-Gond*. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916.

Henri Labonne. — *Les Heures rouges*. Collection des Florilèges. Paris, Florilège no XIII.

G. Jeanneney. — *Enseignes médicales*. Paris, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1917.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

L'Humour au front

Les journaux médicaux du front britannique.

A ceux qui douteraient que le moral du personnel médical soit demeuré intact, au cours de cette longue et pénible guerre, il suffira de feuilleter les revues publiées par nos alliés britanniques, dans les hôpitaux militaires, ceux de l'arrière et du front même, pour que leurs craintes se trouvent rapidement dissipées.

Certaines de ces revues, souvent les plus luxueuses, sont publiées et rédigées loin du front. Bien des hôpitaux anglais ont les leurs.

La gazette du *General Hospital*, de Londres, offre, à côté de graves informations, concernant les déplacements du personnel, des anecdotes joyeuses et de plaisants dessins, d'allure assez futuriste. A Aldershot, le R. A. M., magazine publié par le *Royal Army Medical Corps*, donne plutôt dans le genre sérieux : j'y relève, par exemple, un article du médecin-major Bedingfield, sur la vie et l'œuvre d'Ambroise Paré, et aussi un poème : *la Cloche de Gand*, que le caporal-infirmier Ramsdale, avocat en temps de paix à la Cour de Londres, consacre à l'héroïque résistance que les troupes du roi Albert opposèrent en Belgique à l'invasion allemande.

Mais les magazines de beaucoup les plus curieux sont ceux qui sont nés sur le front, ceux qui racontent la vie des tranchées, telle qu'on la voit du poste de secours. Les Canadiens établis sur notre front possèdent, en particulier, toute une littérature médico-littéraire, extrêmement intéressante. Récemment, pour économiser les frais généraux, les directeurs des feuilles médicales les plus importantes des tranchées canadiennes ont décidé de les fusionner en une seule revue, mais où, cependant, chaque journal particulier doit garder sa physionomie propre. Cette publication-mère, qui recèle en ses flancs l'*Iodine Chronicle* (chronique iodée), la *Splint Record* (l'Eclisse), *Now and Then* (de temps en temps), organes respectifs des 1re, 2e et 3e ambulances canadiennes de campagne, s'intitule *N. Y. D.*, lettres cabalistiques que les docteurs inscrivent sur leurs registres lorsqu'une maladie se dérobe à leur diagnostic (N. Y. D. est une abréviation, en effet, pour *Not Yet Diagnosed*, pas encore diagnostiqué.)

Les troupes canadiennes sont renommées pour leur franc-parler. Une lecture, même rapide, de leurs journaux, nous permettra de constater que cette réputation n'est pas usurpée.

On y attaque sans ménagement « des gens qui se font voir davantage aux revues de l'arrière-front que dans les tranchées » ; on y fait allusion à certain sous-officier qui, paraît-il, connaîtrait la profondeur exacte de tous les abris de la région et particulièrement de ceux qui sont les plus profonds ; on y demande si les rations des officiers et des sous-officiers sont pesées dans les mêmes balances que celle des hommes ; on s'y plaint de la monotonie avec laquelle la marmelade succède à la marmelade dans les menus régimentaires ; et l'on y raconte avec émotion l'histoire de ce pauvre soldat qui, se croyant possesseur d'un succulent poulet froid, promena pendant trois semaines dans sa musette une boîte en fer-blanc, pour s'apercevoir un jour que c'était de l'odieuse marmelade, qu'il avait ajoutée à son chargement réglementaire. Quand le prêt n'a pas été payé à la date fixée, les rédacteurs du journal montrent aussi les dents ; ils demandent si les comptes seront réglés après cette guerre-ci, ou après la suivante.

Les masques contre les gaz sont acceptés comme utiles par les collaborateurs de N. Y. D., mais ils ne sont pas considérés comme agréables. « Quand, dit un rédacteur de N. Y. D., une tête humaine, constituée de matériaux moins durables que du silex vulcanisé, est enfermée dans un masque contre les gaz, fait de pièces et de morceaux (y compris des couvertures de cheval et des fragments de paillasson) ; quand, dis-je, une tête humaine est claquemurée dans ce bain turc portatif, sur un champ de bataille exposé au sud-ouest, par un jour clair et calme, où la température est de 110° Fahrenheit à l'ombre (et qu'il n'y a pas d'ombre), le propriétaire de ladite tête cherche une consolation dans le souvenir de la Bastille, du Pilori, des Ceps, de la Roue et autres plaisanteries moyenageuses. » Une autre consolation (mais celle-là réservée aux hommes particulièrement hideux), c'est, dit un autre collaborateur, qu'une fois le masque en tête, tous les soldats de l'armée ont même visage.

La « visite », naturellement, fournit matière à bien des plaisanteries avec son défilé de tire-au flanc, essayant de couper à l'exercice ou au petit poste. (Un journal médical anglais, organe de l'ambulance de campagne de *West Riding*, ne va-t-il pas jusqu'à s'intituler : *The Leadswinger* : le Tire-au-Flanc !) Les médecins, à l'occasion de ces visites, n'échappent pas toujours aux sarcasmes. En voici un, qui, hésitant à reconnaître malade un artilleur d'une santé florissante, ne se décide à l'inscrire exempt de service, qu'après lui avoir demandé s'il possède de « belles têtes d'obus », et reçu une réponse affirmative.

Et les illustrations vont de pair avec le texte : tantôt elles nous transportent chez le dentiste, où le dessinateur tente audacieusement d'exprimer par le crayon les sensations d'un patient au moment où l'homme de l'art s'apprête à lui plomber une molaire ; tantôt elles nous montrent les brancardiers transportant leur blessé, de trou d'obus en trou d'obus, dans un secteur particulièrement marécageux.

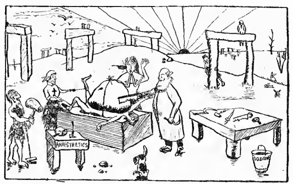
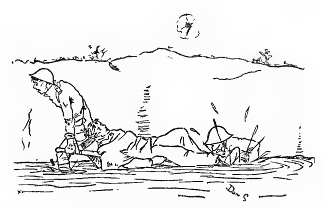


Table d'opération des Druides (90 ans avant J.-C.). — Une délicate opération dans un cas désespéré.

(Extrait du *Searchlight*, organe du *Western Hospital*, de Manchester).



LE BLESSÉ (*au Brancardier qui est tombé dans un trou d'obus*). — Alors quoi ! mon vieux; est-ce que tu te crois à un concours de nage ?

(Dessin du soldat Don STUART, publié par N. Y. D.).

Mais le dessin a beau être réaliste, la légende reste gaie. Car, dans l'armée canadienne comme sur tout le front, on fait contre mauvaise fortune bon cœur, et j'y pense encore au moment où, comme je ferme ces revues, mes regards tombent sur l'*Ode au Pou*, dont quelques vers peuvent se traduire à peu près ainsi :

Je suis aussi pouilleux qu'oncques pouilleux ne fut,
De la plante des pieds jusques au sinciput ;
Et je subis toujours le baiser de leur bouche,
Assis, debout, courbé et jusque sur ma couche.

Charles Chassé, *agrégé de l'Université*,
Caporal-téléphoniste, 19[e] régiment d'infanterie, secteur 83.

L'Abrévi.

On nous annonce, comme prochaine, la publication d'un petit traité de l'*Abrévi*, ou « le Français tel qu'on peut l'écrire pour gagner du temps ». C'est, à entendre le préfacier de l'ouvrage, toute une révolution pacifique qui s'annonce, puisqu' « elle libère une part du labeur humain. »

Mon Dieu ! nous n'y contredirons pas ; mais il y a longtemps que, pour notre compte, nous l'employons, sans pour cela prétendre à un brevet d'invention. D'ailleurs, notre confrère, le Dr M. A. Legrand, qui s'en fait le protagoniste, se reconnaît des précurseurs, et non des moins illustres.

L'Histoire a conservé le nom de quelques abréviateurs célèbres ; Pascal était du nombre. Comme il prenait constamment et partout des notes, il constellait les moindres fragments de papier qui lui tombaient sous la main et *jusqu'à ses ongles*, de signes hiéroglyphiques, dont seul il possédait la clef, pour enregistrer ses impressions, ses souvenirs. Aussi, celles de ses notes manuscrites, ainsi abrégées, qui nous sont parvenues, sont-elles aujourd'hui indéchiffrables. Certains manuscrits anciens, pour les mêmes motifs, se trouvent être, de nos jours, complètement ou en partie perdus pour nos contemporains.

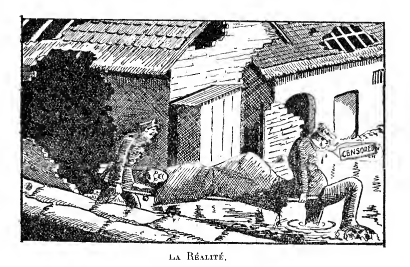
Le grand journaliste que fut Emile de Girardin avait un autre procédé :

Emile de Girardin attachait à la valeur du temps un tel prix, qu'il découpait, affirme-t on, les livres de sa bibliothèque, et exigeait de ses secrétaires les mêmes mutilations. Ceci, pour ne pas avoir à copier ou faire copier les passages, les citations dont il avait besoin pour ses travaux journaliers. Attendu, disait-il, que le prix d'un volume, quel qu'il fût (?), ne représentait jamais, à ses yeux, la valeur du temps qu'il eût fallu consacrer à d'aussi matérielle besogne !

Qu'on ait recours à de pareilles méthodes, pour ses commodités personnelles, libre à chacun. Mais vouloir introduire l'*abrévi* dans la langue courante, n'est-ce pas excessif ?



Le Roman.



La Réalité.

Dessins extraits de la revue *Now and Then*. (L'auteur est le sergent T. W. Whitefoot).

Le Dr LEGRAND nous assure, sans sourire, que son système présente « de nombreuses applications pratiques », dont pourront, le cas échéant, « bénéficier la correspondance privée, les écritures commerciales et administratives, l'impression des informations de presse, etc. ». Il est vrai qu'il nous dote d'une *clef*, pouvant permettre de déchiffrer ces hiéroglyphes ; n'y a-t-il pas, vraiment, mieux à faire, que d'occuper son temps à s'assimiler ce nouveau vocabulaire ? Certes, avec un peu d'habitude, on arriverait assez vite à s'y reconnaître. Sans grands efforts, nous en sommes convaincu, vous lisiez couramment la petite correspondance de la 4e page des journaux d'avant-guerre ; de même que, sans être initié, vous comprenez aisément le langage chiffré employé par nos poilus. Nous parlons, bien entendu, du langage courant. G. Q. G., T. S. F., S. S., tout le monde sait que cela désigne : *Grand Quartier général, Télégraphie sans fil, Service de santé*. Mais s'il vous plaît de faire une galéjade, vous pouvez prendre pour modèle cette lettre qu'aurait, paraît-il (1), écrite la femme d'un médecin-major à l'une de ses amies :

Mon mari a quitté l'H. C. 29 ; il a reçu son changement ; il est envoyé à la R. P. S., à la G. Rt. de C... où il attend une affectation. Il n'ira pas dans une Amb., ni dans un Rgt., mais peut-être dans un H. O. E. ; je ne voudrais pas qu'il soit dans un T. S., c'est trop fatigant. Mon frère est toujours à la S. E. M. R. J'ai vu dans le J. O. que Louis avait son galon de cap. ; il reste a l'E. M. du G. M. P. Pierre est maintenant au G. Q. G. Tu sais que beaucoup de médecins sont désignés pour l'A. O.

J'oubliais de te dire que Georges est entré dans le S. A. C. R. P. ; il est dans un service de D. C. F. ; il est ravi. Ton mari va-t-il rester longtemps à l'H. A. B. 315 ? Je lui souhaite une longue P. C. Tu m'écrivais qu'à la S. H. R., où s'est arrêté le S. P. qui le conduisait à la G. R. P., il a rencontré Blanche en infirmière ? Je savais qu'elle faisait partie de la C. R., mais j'ignorais totalement où elle était affectée, etc...

La lettre aurait pu s'allonger indéfiniment ; en compulsant le *Bulletin des Armées* de 1916, page 21, on arrive à être tout aussi expert en abréviations. Voici la traduction de cette missive :

Mon mari a quitté l'*hôpital complémentaire 29* ; il est envoyé à la *Réserve du Personnel sanitaire*, à la *gare de rassemblement* de C... Il n'ira pas dans une *ambulance* ni dans un *régiment*, mais peut-être dans un *hôpital d'évacuation*. Je ne voudrais pas qu'il soit dans un *train sanitaire*, c'est trop fatigant. Mon frère est toujours à la *section de secrétaires d'état-major et du recrutement*. J'ai vu dans le *Journal officiel* que Louis avait son galon de *capitaine*. Il reste à *l'état-major* du *gouvernement militaire de Paris*. Pierre est maintenant au *grand Quartier général*. Tu sais que beaucoup de médecins sont désignés pour *l'armée d'Orient*. J'oubliais de te dire que Georges est entré dans le *Service aéronautique du camp retranché de Paris*. Il est dans un

(1) S'il faut en croire M. Robert DELYS, que nous soupçonnons fort d'être l'auteur de ce pastiche, ma foi ! très réussi. (Cf. *Magasin pittoresque*, 15 août 1916.)

service de *Défense contre aéronefs*. Il est ravi. Ton mari va-t-il rester longtemps à l'*hôpital auxiliaire bénévole 315* ? Je lui souhaite une longue *permission de convalescence*. Tu m'écrivais qu'à la *station halte-repas* où s'est arrêté le *Train sanitaire semi-permanent* qui le conduisait à la *gare de répartition*, il a rencontré Blanche en infirmière? Je savais qu'elle faisait partie de la *Croix-Rouge*, etc...

Voyez comme c'est simple... Et voilà ce qu'on nous propose de substituer à la langue de Corneille, de Voltaire, de Chateaubriand !...

La Médecine des Praticiens

II. Thérapeutique de l'artériosclérose

(*Suite*) (1).

j) Nutrition générale et affaiblissement organique. — L'affaiblissement organique est fatal dans l'artériosclérose. La *Dioséine*, en fortifiant le système nerveux, en régularisant et en développant la circulation, entretient en bon état la vie cellulaire, active les échanges intimes, favorise l'assimilation, achève le cours du métabolisme, stimule toutes les fonctions physiologiques, donne aux malades, qui en font usage, un sentiment de réconfort, de vigueur, de mieux-être très prononcé.

Attestations. — « 1° Je dirai presque que ce remède m'a rajeuni. »

Dr A..., *la Ciotat.*

« 2° Je prends votre *Dioséine*, à l'exclusion de tout autre médicament ; mes forces augmentent sensiblement et mes vertiges ont complètement disparu. »

Dr de N...

« 3° Je ne puis décidément me passer de cet excellent produit, dont je ne cesse de constater les bons effets. Je vais toujours bien et, grâce à la *Dioséine*, je puis résister à la grande fatigue que j'éprouve en ce moment-ci. »

Dr L..., *Lisieux.*

(1) Voir *Chronique médicale*, 1er mai 1917.

Les Légendes de l'Histoire

Le brouet des Spartiates.

A propos de l'expérience de pain gris que l'on vient de tenter, un journaliste, en veine d'humour, a évoqué le fameux *brouet des Spartiates* ! Sait-il au moins, sait-on d'ailleurs d'une façon précise, quelle était la composition de ce mets, qui nous est toujours présenté comme le dernier mot de la frugalité ?

L'abbé Barthélemy fait dire à son jeune Anacharsis, à propos de cette mystérieuse préparation culinaire : « C'est une sauce dont j'ai oublié la composition, et dans laquelle les Spartiates trempent leur pain » (ch. xlviii). En bon français, cela signifie que l'abbé Barthélemy n'avait pu en découvrir la recette. Or, on peut croire qu'en pareille occasion, cet infatigable dénicheur de textes n'avait épargné ni son temps ni sa peine.

D'autres, à la vérité, avaient été moins circonspects. Meursius conjecture que le brouet noir se faisait avec du jus exprimé d'une pièce de porc, auquel on ajoutait du vinaigre et du sel (*Miscell. lacon.*, i, 8) ; mais ce n'est là qu'une conjecture et qui repose uniquement sur un passage de Plutarque (*Préceptes de santé*, ch. xii), disant que les Lacédémoniens ne donnaient à leurs cuisiniers que le vinaigre et le sel, en leur prescrivant de chercher le reste de l'assaisonnement dans la chair de la victime.

Quant à l'opinion des deux voyageurs anglais, George Sandys et Thomas Herbert, qui soutiennent que le brouet des Spartiates n'était que du café, il est à présumer que ces honorables gentlemen n'avaient considéré que la couleur. Le café n'était certainement pas connu des anciens Grecs.

L'érudit dont nous tenons les détails qui précèdent (1), termine sa note par une savoureuse anecdote. L'helléniste Dacier, s'étant mis en tête de régaler quelques-uns de ses amis, de mets préparés par sa femme et par lui, selon les formules culinaires qu'ils avaient recueillies dans les auteurs de l'antiquité classique, leur servit, entre autres plats, un fricot décoré du nom de *brouet lacédémonien*, et dont tous les convives pensèrent mourir.

Et nunc erudimini !



Puisque nous en sommes au chapitre des Spartiates, réglons une fois pour toutes leur compte.

Nonobstant leur prétendue sobriété, ces austères guerriers ne se

(1) Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° du 30 août 1892.

gênaient guère, semble-t-il, si nous en croyons le grave Fustel de Coulanges (1), pour « faire la noce » en famille. Nous passons la parole à cette indiscutable « autorité » :

Les repas des Spartiates, dans lesquels on a voulu voir une pratique communiste et la preuve que Lacédémone était organisée à la façon du phalanstère, ne sont pas tout à fait ce que l'on s'imagine d'ordinaire. D'abord, ces repas ne réunissaient que les guerriers (*andres*) ; les femmes, les enfants, les vieillards n'y participaient point. Même parmi les hommes, ceux que des occupations spéciales, des devoirs religieux ou domestiques retenaient à la maison, ou ceux qui s'attardaient à la chasse, n'étaient point tenus d'y assister. D'ailleurs, ces réunions n'avaient lieu que le soir, et le repas du matin appartenait à la vie privée. Il est vrai que le menu en était frugal et réglé par des lois somptuaires ; mais on sait que ces lois n'ont jamais tenu contre le progrès et l'adoucissement des mœurs.

Quoi qu'il en soit, les repas des Spartiates ou *Syssities*, n'étaient point publics et ne se faisaient pas aux frais de l'Etat ; chacun y apportait sa part de farine, de vin, de fromage, de figues, et donnait un écot assez considérable pour le reste aussi les pauvres étaient-ils exclus de ces réunions. Enfin, c'étaient de petits cénacles, formés de douze ou quinze personnes qui se réunissaient dans une salle bien close. Chaque citoyen choisissait celui dont il voulait faire partie, et il n'y pouvait être admis que par le vote unanime des membres du cénacle. Rien de ce qui se passait ou se disait dans ces soupers ne devait être répété au dehors. Un *syssitie* était donc une sorte de cercle d'intimes et n'avait point le caractère d'une sorte dégénérée de repas publics qui jadis auraient réuni toute la population ; la tempérance qui y régnait aux temps anciens en fut bannie plus tard.

***

On se tromperait en pensant que toute richesse était bannie de Sparte : une foule d'anecdotes rapportées par Plutarque dénotent une société où l'argent jouait un très grand rôle ; on y connaissait les débiteurs et les créanciers ; on y connaissait aussi les usuriers. Il n'y avait point de monnaies d'or et d'argent, mais on employait ces métaux en forme de lingots. Les amendes légales s'élevaient parfois à des chiffres énormes. Le commerce de l'argent était interdit. On éludait la loi en plaçant son argent en Arcadie, en prenant des Arcadiens pour prête-noms.

Il en est du désintéressement et de la vertu rigide du Spartiate comme de leur sobriété et de leur pauvreté. C'est une fiction. La réalité est que les Spartiates se montraient fort cupides, et que leurs rois, leurs éphores et leurs généraux se rendirent souvent coupables de la plus honteuse vénalité.

Décidément, l'Histoire n'est que légendes.

La manne du désert.

Récemment, les gazettes nous apprenaient que les Russes avaient pénétré en Asie Mineure, le pays de la manne, de cette manne dont les Hébreux se seraient nourris dans le désert. La science moderne

(1) V. le *Voleur illustré*, 1879, p 93.

a identifié ce produit alibile, dont les Arabes ne dédaignent pas, d'ailleurs, de faire usage, soit pour alimenter leurs chameaux, soit pour leur propre consommation.

Selon M. Henry Castrey, la manne des Hébreux ne serait autre qu'une thallophyte, la *Canona esculenta*, ou *lichen esculentus* (1). Ce champignon, très commun, se trouve, sur le sable, après la pluie, quand il s'en produit. C'est un cryptogame gris, de la grosseur d'un pois, à coupe farineuse, aggloméré en plaques parfois de grandes dimensions (2).

Le goût en est assez agréable, légèrement sucré. Sa consommation s'accompagne d'un effet laxatif appréciable. Voici la composition indiquée par l'auteur :

Eau	16	parties.
Matières azotées	14	—
— non azotées	29	—
— minérales	5	—
— amylacées	32	—
— grasses	4	—
Total	100	parties.

La chimie achève de dissiper nos dernières illusions.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance de guerre.

Mme et Mlle Gille, mère et sœur du Dr Gille (de Garches), qui avait légué la totalité de sa fortune à l'Association générale des médecins de France, ont versé à la Caisse d'assistance médicale de guerre la somme de 4.200 francs, qui représente la plus forte souscription individuelle reçue.

(1) On a beaucoup disserté sur la *manne* dont les Israélites se nourrirent dans le désert pendant quarante ans, et que Moïse leur avait indiquée. On l'attribue généralement à l'albagi (*Hedysarum alhagi*), genre de la famille des légumineuses, sous-arbrisseau épineux qui croît en Egypte, en Syrie, et qui y forme d'épais buissons. Dans les grandes chaleurs, les feuilles et les branches de cet arbrisseau se couvrent d'une substance sucrée, appelée *térenyabin*, laquelle se montre sous la forme de gouttelettes de miel, qui se durcissent et ont la grosseur d'une graine de coriandre. D'autres auteurs ont attribué la manne du désert à un tamarix (*Tamarix mannifera*, L.) qui croît aussi sur le mont Sinaï, et dont on retire un miel liquide, fort usité en Syrie et en Egypte. (Cap, *op. cit. infra*).

(2) Il a l'aspect d'une grosse amande, très rugueuse. Il ne s'attache aux rochers que par un point, en sorte qu'une fois détaché il peut devenir le jouet des vents et s'accumuler en masses considérables. Observé d'abord par Pallas, dans le désert de la Tartarie, Parrot dit qu'en Perse on le rencontra en masses telles, que l'on crut qu'il était tombé du ciel. (Cap, *Hist. de la Pharmacie*, I, 23-25.)

Informations de la « Chronique »

Continence ou abus ?

Notre bon confrère, le *Concours médical*, en a parfois de joyeuses : une fois n'est pas coutume.

Un de ses lecteurs soumet à la Rédaction ce questionnaire, avec prière d'y répondre ; nous n'inventons rien, nous vous prions de le croire.

1° En mariage, l'homme normal peut-il et doit-il s'abstenir de tout rapprochement ? Quelle peut être la durée de l'abstinence ? Ne commet-il pas une faute envers la loi naturelle ?

2° Combien de fois par an peut-il accomplir l'acte génital, en restant en bons termes avec Dame Nature et Dieu ? (sic).

E...

Réponse du Rédacteur.

« 1° Bien que l'appétit génital ne soit pas aussi impérieux que la faim et la soif, il n'en relève pas moins d'une fonction physiologique, qui demande à être remplie dans l'intérêt même de l'équilibre organique.

Comparez une vierge de 40 ans avec une mère de famille du même âge.

Il faut avoir 70 ans pour soutenir, ainsi que l'a fait récemment un académicien notoire, que la sexualité peut rester indéfiniment et impérieusement sourde-muette.

2° Solon disait : *Ter mense* ! L'École de Salerne : *Hebdomade* ! Marguerite de Navarre : *Sex quotidie* !

D'après un médecin moderne des plus distingués, correspondant de l'Académie de médecine, le désir, toutes les fois qu'il s'éveille spontanément, sans artifices, peut être satisfait sans inconvénient. »

Essayons, à notre tour, de traiter du sujet, d'une manière tout objective.

Ni continence ni abus, telle est la véritable formule, la formule physiologique, l'une ou l'autre ayant des conséquences fâcheuses, qu'une récente discussion à l'Académie de médecine nous autorise à remettre en lumière.

Des rapports trop fréquents peuvent atténuer la vitalité des glandes sexuelles et hâter la sénilité ; mais l'inactivité absolue de ces mêmes glandes n'a pas de moindres inconvénients, qui nous sont signalés en ces termes par un de nos confrères belges, le Dr A. Lorand (1) :

(1) Cf. *Tribune médicale*, 7 nov. 1908.

Si la nature a créé nos différents organes, c'est dans le but de nous en faire user ; il n'y a dans l'économie aucune exception à cette règle. L'appendice lui-même joue un rôle, grâce à son tissu lymphoïde. L'appareil sexuel ne peut se comporter autrement que les autres, quoi qu'en dise l'hypocrisie de certains individus. En réalité, la disposition anatomique et le fonctionnement physiologique de ces organes dans chaque sexe indiquent qu'ils sont faits pour le rapprochement.

Ces organes sont des glandes semblables à toutes les autres glandes du corps humain ; elles sécrètent et, comme toutes les glandes vasculaires, la glande thyroïde par exemple, l'excès de sécrétion peut avoir une action toxique Qu'il en soit réellement ainsi, c'est ce que démontrent les expériences de Loisel. Cet auteur a trouvé que les extraits de testicules, et plus encore les extraits ovariques, injectés à d'autres animaux, sont toxiques. Les glandes sexuelles, comme toutes les glandes, doivent sécréter L'accumulation de cette sécrétion peut déterminer des troubles toxiques, ainsi que le prouvent les expériences de Loisel Nous pouvons dès lors conclure que l'inactivité complète de ces glandes, c'est-à-dire l'abstinence sexuelle totale, doit avoir des effets nuisibles sur la santé en général, ainsi que sur l'état des glandes génitales en particulier.

De nombreuses observations cliniques et anatomo-pathologiques confirment cette manière de voir. On arrive ainsi à cette conclusion que,

l'usage normal de ces organes, destinés à fonctionner par les lois naturelles, est chose nécessaire et que le mariage est souvent le meilleur remède à l'impuissance.

C'est le mariage seul qui permet l'exercice régulier des fonctions sexuelles ; c'est le meilleur régime hygiénique pour les glandes sexuelles

Mais le mariage n'implique pas toujours la modération dans les rapports. Or, « l'on doit faire de la modération comme une règle stricte ». Ainsi l'avaient déjà compris les religions antiques et les plus illustres hygiénistes, tels que Mahomet, Moïse, etc.

Les anciens Hindous recommandaient aux hommes de s'abstenir de tout rapport sexuel pendant de longues périodes ; ils croyaient que, de cette manière, la sécrétion interne des glandes sexuelles, résorbée par l'organisme, faisait bénéficier celui-ci des avantages inhérents à une telle sécrétion. Il semble que, déjà plusieurs milliers d'années avant Claude Bernard et Brown-Séquard, les Hindous connaissaient la haute valeur des sécrétions internes.

Le prophète Mahomet n'autorise la cohabitation matrimoniale qu'une fois tous les huit jours, avant et huit jours après la menstruation. Zoroastre la recommande tous les neuf jours. Solon et Socrate, tous les dix jours. Moïse, huit jours avant et huit jours après la menstruation. Luther parle de deux fois par semaine

Le livre sacré des Juifs, le Talmud, l'encyclopédie des connaissances israélites, embrassant une période de cinq cents ans avant et de cinq cents ans après Jésus-Christ, recommande la fréquence suivante pour les cohabita-

tions conjugales : les jeunes hommes vigoureux, une fois par jour ; les ouvriers, une fois par semaine ; les intellectuels, une fois par mois.

Acton prescrit la cohabitation une fois tous les sept à dix jours.

En réalité, c'est question d'espèces, c'est-à-dire de tempérament.

Un épisode de la vie de Labadie-Lagrave.

Le distingué clinicien dont notre profession déplore la perte récente, fut à son heure un homme de cœur et de courage.

Pendant l'Année terrible, au cours de la campagne de 1870-71, Labadie-Lagrave fit preuve d'un véritable esprit de décision. Bravant tous les périls, il faillit être passé par les armes ; il ne dut qu'à une heureuse circonstance d'avoir la vie sauve. L'épisode que nous reproduisons a été rapporté dans le beau livre, consacré à l'histoire de l'Internat, par notre confrère, le Dr Ray. Durand-Fardel, d'où nous extrayons les lignes suivantes :

« Labadie-Lagrave, après le licenciement de l'ambulance de Metz, reste à la tête d'un certain matériel (voiture, chevaux, médicaments), et cherche, accompagné de deux aides, O. Guéneau de Mussy et Parinaud, à gagner Besançon, puis Belfort. Une courageuse femme, dont on connaît la patriotique énergie, Mme C. Cahen, demande à se joindre à eux. Empêché de réaliser son projet par l'investissement de Belfort, n'ayant plus que d'infimes ressources, Labadie-Lagrave, après diverses péripéties, arrive à Tours, offrir ses services à Gambetta. Le dictateur donne pleins pouvoirs au jeune médecin, pour établir une ambulance dans le périmètre d'action de l'armée de la Loire : Labadie-Lagrave choisit Vendôme, et installe, dans le lycée de cette ville, 400 lits qui sont remplis en quelques jours.

On apprend alors que Châteaudun vient d'être évacué par les troupes françaises et qu'il y a dans l'hôpital de cette ville 80 blessés ; que, de plus, 800 chassepots et 80 000 cartouches restent dans les caves dudit hôpital et vont tomber dans les mains des Prussiens.

Notre collègue réquisitionne tout ce qu'il peut trouver de voitures, se rend à Châteaudun, forme un convoi de blessés qu'il confie à Parinaud. Puis, restant en arrière avec une quarantaine de charrettes, il les remplit avec les munitions et les fusils, et se met en route à onze heures du soir, dans la neige, ayant, ainsi que Guéneau de Mussy, revêtu un costume de paysan.

Toute la nuit on suit les bords du Loir, avançant à grand'peine dans la neige et sans chemin tracé ! Au lever du jour, apparaissent sur l'autre rive du Loir plusieurs cavaliers : ce sont des uhlans qui font mine de traverser le fleuve sur la glace. Heureusement, celle-ci n'est pas solide, et l'un d'eux ayant disparu dans l'eau avec son cheval, les autres s'éloignent pour chercher un pont.

---

(1) *Revue des Rhumatisants*, 15 janvier 1899.

Sauvé pour cette fois, le convoi n'avance que péniblement, hommes et chevaux sont fourbus, et la neige tombe toujours. Enfin on arrive à un château, c'est la Godinière, où se trouve Mme DE LA ROCHEFOUCAULD :

« Madame, dit notre collègue, j'ai là un convoi qui ne peut plus avancer, et il faut que j'arrive coûte que coûte à Vendôme. » Et la châtelaine, comprenant à demi-mot, donne tous les chevaux de ses écuries Grâce à ce généreux concours, Labadie-Lagrave arrive enfin à bon port et les 800 chassepots sont remis au général de Grammont, qui les distribue à notre avant-garde, armée jusque-là de mauvais fusils transformés.

Cependant l'ennemi avance toujours, et quelques jours après, la bataille se livre sous les murs de Vendôme : le chef de l'ambulance, voulant indiquer aux Français que le lycée renferme des compatriotes blessés, fait hisser le drapeau français à côté de la croix de Genève.

Les Prussiens ne tardent pas à entrer dans la ville, et un officier, s'informant de l'auteur responsable de cet acte, fait saisir Labadie-Lagrave, pour le passer par les armes. Heureusement, le baron X..., officier prussien, soigné dans l'ambulance depuis quelques semaines, et à qui notre collègue avait conservé un pied qu'on allait lui amputer, se hâta d'intervenir en sa faveur, désireux de garder vivant un chirurgien qui, seul, pensait-il, pouvait achever sa guérison.

L'ambulance de Vendôme continua de fonctionner jusqu'à l'armistice. »

Le prothèse de la face, en 1793.

Qui donc prétendait que la prothèse faciale était une invention contemporaine ? Voilà un passage, cueilli au hasard d'une lecture, qui donne un démenti à ceux qui ne veulent se reconnaître aucun antécédent.

Me trouvant en 1793 à une séance de la Convention nationale, écrit un chirurgien de l'époque révolutionnaire (1), j'y vis présenter un militaire qui, ayant eu une partie du visage assez étendue enlevée par un boulet, portait un masque ou plutôt un visage d'argent qui diminuait la difformité qui devait nécessairement résulter d'une pareille perte de substance. Je ne pus m'assurer ni des parties du visage qui manquaient ni de l'espèce de fonctions qu'exerçait ce masque. Le député Léonard Bourdon saisit cette occasion pour donner aux chirurgiens militaires des éloges dont on a été depuis bien avare à leur égard.

Comme quoi le service de santé a toujours été le bouc émissaire des pouvoirs publics.

(1) BRIOT, *Histoire de la chirurgie militaire en France*, p. 410.

Echos de la « Chronique »

Le Professeur Landouzy et l'histoire de la médecine.

Au cours d'une existence particulièrement laborieuse, le professeur Landouzy trouva tout de même le temps et les loisirs de s'adonner à des travaux de critique et d'histoire médicale ; il nous plaît de rappeler, à cette occasion, qu'il fut un des premiers à répondre à notre appel, lorsque nous fondâmes la *Société médico-historique*, qu'il présida, du reste, avec autant d'autorité que de bonne grâce.

C'est également suivant nos suggestions, qu'il tira de l'oubli et de la poussière nombre d'œuvres d'art (toiles, bustes, etc.) entassées dans les greniers de la Faculté, et dont il rêvait de faire le noyau de ce *Musée médico-historique*, que nous appelons de nos vœux et qu'il faudra bien créer un jour En attendant cette réalisation, Landouzy écrivit, en collaboration avec un attaché à la bibliothèque de la Faculté, M. Noé LEGRAND, une des premières victimes de la guerre, un très beau volume, abondamment illustré et luxueusement édité, qui porte pour titre : *les Collections historiques de la Faculté de médecine de Paris*

Avec le Dr Roger PÉPIN, Ladouzy édita le *Régime du corps*, d'après un manuscrit français du XIIIe siècle, qu'avait écrit Aldebrande, de Sienne à la demande de la comtesse de Provence. On doit encore à Landouzy une plaquette très artistique, sur le *toucher des écrouelles par les rois de France et d'Angleterre*, sujet qu'il trouva le moyen de rajeunir, en insistant sur certaines particularités que ses précurseurs en cette matière n'avaient pas suffisamment mises en valeur, à savoir : l'endémicité des écrouelles, la contagiosité des écrouelles malignes ou suppurantes — endémicité et contagiosité reconnues dès le XVIe siècle et qui avaient conduit nos ancêtres à « isoler » les écrouelleux, comme cela se pratiquait depuis longtemps pour les lépreux.

Ce fut — la date est importante à consigner — en 1675, que s'ouvrit, à Reims, la première maison d'isolement des ganglionnaires, « afin de ne pas communiquer leur mal à d'autres ». On n'avait pas attendu la découverte des microbes, pour prendre des mesures de défense sociale.

Les formules lapidaires du Professeur Landouzy.

Ce fut une des originalités du regretté maître auquel nous conservons un souvenir de gratitude qui ne s'affaiblira pas, — que cette propension à couler, dans des formules lapidaires et qui garderont sa marque, les principes de notre art.

Une de ses plus familières et des plus connues, a souvent jailli de

ses lèvres : « La thérapeutique doit être partout et toujours, aimait-il à répéter, clinique, pathogénique, physiologique et opportuniste : *clinique*, en ses informations ; *pathogénique*, en ses inspirations ; *physiologique*, en son action ; *opportuniste*, en ses décisions. »

La pleurésie « graine ou monnaie de tuberculose » ; le « roux vénitien », facteur de prédisposition à la bacillose ; la sciatique, localisation précoce et dénonciatrice de la phtisie ; les varioleux, à l'abri de la tuberculose, voués aux cardiopathies : combien d'autres axiomes pittoresques, imprévus, se sont échappés, naturels et rapides, de ce cerveau, laboratoire, d'idées, toujours en gésine ! Et ce qui est particulièrement remarquable, c'est que l'originalité du mot, chez Landouzy, fut toujours adéquate à l'originalité de la pensée.

Que de travaux accumulés dans cette longue et brillante carrière ! Et peut-être, de tout le bagage qu'il laisse après lui, ce dont les générations qui nous succéderont retiendront, comme synthétisant le mieux cette œuvre, vaste et féconde, c'est l'adage que nous voudrions voir gravé sur un des bas-reliefs du monument qui lui sera certainement édifié un jour : « Le rôle des médecins est moins encore de se montrer guérisseurs de malades qu'empêcheurs de maladies. »

Un sonnet d'Ernest La Jeunesse.

Sait-on qu'Ernest La Jeunesse, le prestigieux chroniqueur du *Journal*, qui vient de mourir en pleine maturité de talent, avait commis, dans son jeune temps, un sonnet sur les bocaux de pharmacie ? Voici ce curieux poème, que le hasard nous fit retrouver, ces jours derniers, dans une revue aujourd'hui disparue (2), et à laquelle collaborèrent jadis maints de nos confrères et non des moins spirituels, Monin, Legué, Livet, Vigouroux, etc.

LE PHARMACIEN.

Comme des phares ronds et courts, brillants, liquides,
Aux reflets lourds, aux reflets d'or, aux reflets pers,
Les bocaux sont pensifs, veillant au bord des fers
Bravais de provenance et diverse et perfide.

Les juleps, les lichens et l'ipéca bifide
Et tous les vins Mariani de l'univers ;
L'eau de mélisse et les Géraudel (pour l'hiver),
Les pilules du concitoyen d'André Gide,

Monsieur Vincent, font un décor cosmopolite
Et torve à l'officine du sieur Hippolyte,
Pharmacien de première classe, entre mille,

Qui, bravant le Codex, les nerfs, le sang, le chyle,
Les Rayons X, hiératique et simoniaque,
Sereinement coupe d'eau son ammoniaque.

Ernest La Jeunesse.

Echos de Partout

Le centenaire de la fondation de Québec. — C'est au printemps de 1617, que le pharmacien parisien Louis HÉBERT débarqua sur le point de la côte du Canada où devait s'édifier Québec. Il avait amené avec lui sa femme et ses enfants et ne possédait pour tous biens qu'une bêche, quelques arbres fruitiers et des semences, le tout apporté de France.

Il défricha laborieusement un lopin de terre en pleine forêt vierge et le succès ayant couronné ses efforts, il ne tarda pas à se voir à la tête d'une ferme située au point même où s'élève aujourd'hui la cathédrale de Québec.

(*Moniteur médical*, 1er mai 1917.)

Nouveau Journal. — Cordiale bienvenue à un nouveau confrère, la *Revue de Chimiothérapie*, dont le premier numéro vient de nous parvenir et qui s'annonce sous les plus heureux auspices. Nul n'en sera surpris, quand on saura que son rédacteur en chef est notre collègue et ami LAUMONIER, dont les articles publiés dans le *Correspondant médical* et ailleurs sont toujours remarqués et appréciés.

École de psychologie (49, rue St-André-des-Arts, 49). — Cours du docteur BÉRILLON (les jeudis à 10 h. 1/2). — *1° Les facteurs psychologiques dans la guerre* (l'hypnotisme, la suggestion et les procédés d'intimidation) ; *2° Les maladies de la volonté et les neurasthénies de guerre ; 3° La psychothérapie et les méthodes de rééducation ; 4° L'éducation psychologique et professionnelle de l'Infirmière.*

L'Esprit des Poilus

J'étais, il y a quelque temps, dans une ville où l'on s'aperçoit peu de la guerre ; et, dans une vespasienne, quelqu'un avait écrit cette phrase lamentable : « Mieux vaut vivre Allemand que mourir Français ». Or, un poilu avait écrit au-dessous : « Mieux vaut crever Français que vivre Allemand. » Signé : « un poilu qui retourne au front ; à bas les embusqués ! »

Dr LABESSE (*Angers*).

Le Présent dans le Passé

Notes pour la journée du 9 thermidor,

de la main de J. M. Jomard

Architecte, attaché au Comité de Salut public pour les fonderies de canons.

Nous avons tout lieu de croire inédites les *Notes sur le 9 thermidor*, que nous publions ci-dessous et dont nous avons acquis récemment le manuscrit. Au cas où il serait démontré qu'elles ne le sont pas (on ne saurait affirmer qu'un document n'a *jamais* été publié), elles sont, par elles-mêmes, assez curieuses pour mériter d'être rééditées. C'est un témoignage *de visu* à ajouter à ceux que les historiens de la mémorable journée ont déjà produits.

A. C.

Robespierre a pendant la nuit parlé, à 7 à 8 reprises, dans la salle de la Commune, au milieu de ses amis. Ses discours avaient peu de suite. Il invitait au ralliement autour de lui et de la Commune, et traitait d'assassins tous les membres de la Convention.

Les tribunes étaient publiques, et l'on pouvait entrer à la maison commune, en montrant sa carte de citoyen, comme à l'ordinaire. Quelqu'un qui s'y était introduit par ce moyen simple et qui en sortit, sans éprouver de difficulté, s'approcha d'un groupe de canonniers qui restaient dans la place de grève ; comme il cherchait à entendre ce qui s'y disait, il fut prié de passer son chemin.

Les Canoniers (*sic*) reçoivent l'ordre de quitter la place, et la place n'est bientôt plus occupée par les mêmes hommes mais bien par ceux qui accompagnaient les représentants du peuple.

Les Canoniers (*sic*) ont quitté la place d'après un ordre du Comité révolutionnaire de chacune dc sections.

On pénètre dans l'intérieur de la maison commune. On trouve Robespierre dans une salle voisine du lieu des séances de la commune. Il est étendu par terre, blessé d'un coup de feu qui lui a traversé la mâchoire inférieure (1). On le relève, et des sans-culottes le portent par les pieds et la tête : ils sont douze au moins autour de lui ; ils lui déchirent la manche de son bras droit, et le dos de sa redingote qui était bleue.

Pendant ce temps-là, un gendarme avait trouvé Couthon et lui tira un coup de pistolet, mais dans le corps On est à la recherche de Saint-Just, Dumas, Payan, et à la poursuite de tous les autres conjurés, membres de la Commune.

On amène Robespierre au Comité de salut public ; il est toujours porté, de la même manière, par les mêmes hommes. Il se cache la figure avec son bras droit. L'espèce de cortège s'arrête un instant au

(1) On a beaucoup discuté pour savoir si Robespierre s'était tiré lui-même le coup de pistolet, ou l'avait reçu du gendarme Merda. (Cf. nos *Indiscrétions de l'Histoire*, t. V, pp. 355 et suivantes).

pied du grand escalier. Des curieux viennent augmenter la foule. Plusieurs d'entre eux qui étaient le plus près, lèvent son bras pour voir sa figure. L'un dit : « Il n'est pas mort, car il est encore chaud. » Un autre dit : « Ne v'là-t-il pas un beau roi ! » Un autre dit : « Quand ce serait le corps de César, pourquoi ne l'avoir pas jeté à la voierie ? »

Les porteurs ne veulent pas qu'on le touche, et ceux qui tiennent les pieds disent à ceux qui sont à la tête, de la tenir bien élevée, dans l'intention de lui conserver le reste de vie qu'il a encore.

L'on monte enfin avec le fardeau, jusque dans une grande salle du Comité. On le dépose sur une grande table, à l'opposé du jour ; on pose sa tête sur une boîte remplie de morceaux de pain de munition moisis.

Il ne remue pas les yeux, mais il respire beaucoup ; il pose sa main droite sur son front ; on voit qu'il cherche à se cacher. Son visage, quoique défiguré, donne encore quelques signes d'affectation, quelquefois les muscles frontaux se rapprochent et son front devient ridé ; quoiqu'ayant l'air assoupi, l'on voit que sa blessure lui fait ressentir de grandes douleurs.

Il entre du monde pour voir Robespierre. Chacun dit ce qui lui vient à l'idée.

Parmi ceux qui l'avaient amené il y avait un pompier et un canonier (*sic*), qui ne cessaient de lui parler. Ils avaient toujours quelques mots plaisans à lui adresser. L'un lui disait : « Sire, votre Majesté souffre .. » l'autre : « Eh bien, il me semble que tu as « perdu la parole : Tu n'achèves pas ta motion : Elle était si bien commencée. Ah ! il faut que je dise la vérité, tu m'as bien trompé, scélérat ! » Un autre citoyen a dit : « Je ne connais qu'un homme qui ait sù bien l'art des tyrans, et cet homme est Robespierre ! »

On amène Saint-Just, Dumas et Payan, tous trois garottés ; ce sont des gendarmes qui les escortent. Ils restent un bon quart d'heure debout à la porte de la salle du comité. On les fait asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre : ils n'ont encore proféré aucune parole. Des plaisants font écarter des personnes qui environnaient ces trois hommes et disent : « Retirez-vous donc, que ces Messieurs voient leur roi dormir... » Comme il dort sur une table, Saint-Just avance la tête pour voir Robespierre. Saint-Just avait une figure abattue et humiliée : ses yeux grossis peignaient le chagrin.

Dumas dont la figure est naturellement maigre, décharnée et nullement colorée, ne paraissait pas très affecté ; il avait un air rêveur, un regard fixe et ne faisait aucun mouvement. Il agitait seulement ses doigts proche de sa cuisse.

Payan avait un air quelquefois moqueur ; on le voyait sourire. Etant assis, il fit un signe de tête, comme pour dire : je ne crains pas la mort. Mais ce sentiment ne resta pas longtems peint sur sa figure ; la peur se répandit parmi tous ses traits, et son visage devint abattu.

Dumas dit : « Pourrais-je avoir un verre d'eau, gendarme ! » On

va lui chercher ce qu'il demande, et Payan, en regardant Saint-Just, dit : « Vous pouvez bien en apporter trois. » Il n'y avait d'eau que pour deux, et il se passe quelque temps avant d'en avoir donné autant à Saint-Just. C'est alors que ce dernier parle. Il avait depuis quelques instants les yeux fixés sur l'acte constitutionnel qui est affiché dans la salle. Il avance le bras, comme pour le montrer, et dit, d'un ton de voix très bas : « Voilà pourtant mon ouvrage, et le gouvernement révolutionnaire aussi ». Il en dit davantage, et proféra même une phrase d'assez longue haleine. Mais il ne fut entendu que du gendarme qui était le plus proche de lui. Ce gendarme lui répondit sur un ton assez ironique. On lui apporte un verre d'eau, il n'en boit qu'une petite partie et rend le verre, en disant : merci !

Peu de tems après, Elie Lacoste arrive, on lui montre les captifs. Il dit : il faut les mener à la Conciergerie ; ils sont hors de la loi. On les emmène.

Il parle ensuite à un chirurgien et lui dit de panser Robespierre, afin de le mettre en état de pouvoir être puni.

Ceux qui environnaient le corps, continuaient de se venger en propos libres. Et pendant ce temps, on prépare du linge et de la charpie. Lorsque tout est prêt, le chirurgien s'avance, et dit : « portez ce blessé sur le bord de la table ». On le lève sur son séant : il se porte lui-même sur ses mains : le chirurgien lui lave la figure ; on le retourne du côté du jour pour le panser plus facilement. Le chirurgien lui met une clef entre les dents ; il cherche avec les doigts dans l'intérieur de la mâchoire, il trouve deux dents déracinées et les prend avec une pince ; il dit : La machoire inférieure est cassée, il enfonce dans la bouche plusieurs tampons de linge pour pomper le sang dont elle est remplie. Le chirurgien passe à plusieurs reprises un lardoir par le trou de la balle et le fait sortir par la bouche. Il lave encore la figure et met ensuite un morceau de charpie sur la plaie, sur quoi il pose un bandeau qui passe autour du menton ; il coëffe en forme de serre-tête la partie supérieure de la tête avec un linge. Pendant cette opération chacun disait son mot. Lorsqu'on passa le bandeau sur le front, un homme dit : voilà que l'on pose le diadème à sa Majesté. Un autre dit : le voilà coëffé comme une religieuse.

Il devait entendre toutes ces choses, car il avait quelque force et ouvrait souvent les yeux.

Le pansement fini, on le recoucha, en ayant soin de remettre la boîte sous sa tête pour lui servir, disait-on, d'oreiller, en attendant qu'il aille faire un tour à la petite fenêtre. Je n'en ai pas vu davantage, m'étant retiré pour aller faire un somme.

Les vêtemens que Saint-Just portait n'était (*sic*) aucunement endommagés. Sa cravatte même était bien mise. Il avait un habit de couleur chamois, un gilet fond blanc et une culotte de drap gris blanc.

Dumas avait une cravatte de couleur en soie dont les bouts pas-

saient dans sa chemise, de manière qu'on lui voyait le col à découvert. Il avait une redingotte d'un fond noirâtre d'une étoffe pareille à du voile. L'on pouvait croire que cette redingotte était d'une de ses anciennes soutanes.

La mise de Payan n'était nullement endommagée. Il portait un col blanc, un habit de couleur grisâtre, un gilet fond blanc et une culotte rembrunie.

Pour Robespierre, il était sans souliers, ses bas étaient retombés jusqu'à ses maléoles, sa culotte déboutonnée et toute sa chemise couverte de sang...

Les jardins potagers aux armées, au XVIIIe siècle.

Encore une innovation, qui n'est qu'une résurrection.

C'est en 1788 que l'on aurait songé, pour la première fois, à donner des jardins aux soldats, sur les plaines des remparts, dans les villes fortifiées ; mais cette mesure ne fut exécutée que dans la division d'Artois et, dès 1789, il fut donné l'ordre d'y surseoir (1).

Plus tard, en l'an XII, au camp de Boulogne, afin d'occuper d'une manière agréable les soldats et entretenir leur moral, on les engageait à cultiver les jardins ; exercice qu'ils entremêlaient de jeux, de fêtes, de simulacres de combats, de manœuvres de guerre. Les chefs militaires n'avaient pas été sans observer que « l'inaction tue les meilleures troupes et que le travail est le salut du soldat ».

On se souvint des résultats obtenus en l'an XII, lors de la campagne de Crimée ; et à la veille de celle de 1870, au camp de Châlons, avant la désastreuse guerre.

Pour en revenir à Boulogne, en 1802,

> Lorsque les soldats ne furent plus occupés aux travaux du port, on les vit, dans les moments qui n'étaient point consacrés à l'exercice des armes, donner tous leurs soins à l'embellissement de leurs demeures ; des jardins charmants, remplis de fleurs de toutes les saisons, de fruits, de plantes potagères, furent créés par eux comme par enchantement. Ils y avaient placé des obélisques, des colonnes, des pyramides, des figures allégoriques faites en argile, recouvertes de coquillages de la côte, employés avec tant d'art que ces monuments, vus à petite distance, paraissaient formés des arbres les plus précieux.

MM. Brice et Bottet, auxquels nous devons la connaissance de ces documents évocateurs, font justement observer qu'il y a là un profond enseignement.

« Occuper le soldat, n'est-ce point assurer sa santé ? Créer des potagers, associer dans le travail les agricoles familiers de la houe et les citadins curieux de la terre, combien de chefs n'ont-ils pas eu à se louer de telles pratiques, au point de vue de la santé et même de la discipline ? »

---

(1) Alb. Babeau, *La vie militaire sous l'ancien régime*, t. II (*Les soldats*), p. 91.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Origine médicale d'une pratique pieuse : *le* « *Trentain* ». — Dans les familles catholiques, et particulièrement dans certaines régions, on a l'habitude de faire célébrer, après la mort d'un parent, trente messes pendant trente jours consécutifs, une par jour, pour le repos de l'âme du défunt. L'ensemble de ces messes est appelé *trentain* ; elles sont dites aussi *messes grégoriennes*, du nom du pape saint Grégoire, qui les a instituées dans les curieuses circonstances suivantes :

Saint Grégoire raconte, dans ses dialogues, qu'un moine nommé Justus, quelque peu *médecin* de son métier et régulièrement autorisé par ses supérieurs à exercer la médecine, avait accepté pour ses honoraires, à l'insu de l'abbé de son monastère, trois écus d'or. Cette désobéissance fut punie de l'excommunication ; et, malgré les sentiments de sincère repentir manifestés par le pauvre moine, la sentence sévère ne fut pas levée pour lui-même à l'article de la mort. Il fut enterré dans un lieu écarté et on jeta dans la fosse les écus d'or, objets du délit. Les religieux répétèrent sur la tombe les paroles de saint Pierre à Simon le Magicien : « Que ton argent périsse avec toi ! »

La punition avait été sévère. A quelque temps de là, saint Grégoire, touché de compassion, ordonna à l'économe du monastère de faire célébrer trente messes pendant trente jours consécutifs, pour le repos de l'âme du malheureux excommunié. Au bout du trentième jour, le défunt apparut miraculeusement à son frère et lui annonça qu'il jouissait enfin du repos éternel et de la béatitude des élus.

Il y aurait donc à l'origine de cette dévotion, aujourd'hui très répandue, une question d'honoraires médicaux plus ou moins justement perçus ? J'ai souvent entendu parler du *Trentain*, j'ignorais les débuts de cette pratique pieuse. C'est en lisant l'ouvrage plein d'intérêt de M. l'abbé Bourceau, vicaire à Notre-Dame de Bordeaux, ouvrage intitulé *la Messe*, étude doctrinale, historique et liturgique, que j'ai trouvé cette explication ; je me permets de la soumettre aux lecteurs de la *Chronique*, dans l'espoir que des collaborateurs la confirmeront — ou l'infirmeront.

Dr A. Lebeaupin.

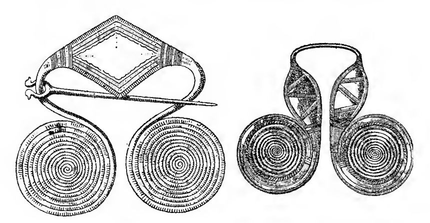
La mort de saint Alivergand. — Dans le livre de Léon Vallée, *la Sarabande*, vol. 1, page 221, on parle de la fin de saint Alivergand, qui serait mort d'une étrange façon. Si étrange, que l'on ne peut pas la rapporter ici... Est-ce qu'il existe vraiment un saint de ce nom ? Où pourrait-on trouver sa vie ? Et, s'il n'existe pas, d'où dérive la légende fantaisiste de sa mort ? M. A.

Réponses

Saint Jérôme et son binocle (XXIV, 46). — Mon savant confrère, le Dr A. Bourgeois, a écrit dans un récent numéro de la *Chronique médicale* (p. 46) :

C'est saint Jérôme qui a fourni le plus de tableaux avec *binocles*... C'est pourquoi l'on a eu, au XVIIe siècle, l'idée d'attribuer à ce saint une part dans l'invention des lunettes. Or, ce Père de l'Eglise a vécu au IVe siècle, par conséquent *neuf siècles avant l'apparition des bésicles !*

Mon excellent collègue en histoire médicale ne paraît pas avoir saisi le sens véritable de ce fait, qui n'est qu'une « allégorie astronomique » (*binocle* remplaçant un *symbole*). Le *binocle* de saint Jérôme n'est pas, en effet, une vraie paire de bésicles ; c'est le



Deux types de fibules en lunettes.
(*Epoque du Bronze*).

remplaçant d'un simple symbole solaire, survivance d'une fibulen, bien connue aux âges du bronze et du fer. C'est la fibule dite en lunette, qui n'est qu'un reste d'une agrafe (bijou rituel) protohistorique, représentant le dieu-soleil du solstice d'été.

La preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que cet attribut de saint Jérôme est *toujours* accompagné d'un autre : le lion, et que le prétendu binocle « est toujours placé à proximité du saint, mais *n'est jamais tenu à la main ni porté sur le nez.* »

Or, le LION n'est que le *signe zodiacal*, rituel, où le soleil se trouvait jadis au *solstice d'été* : signe qui est ainsi représenté (♌) et dérivé de la *spirale* préhistorique.

Il n'y a donc pas d'erreur possible : le prétendu *binocle de saint Jérôme* remplace un symbole du LION ZODIACAL.

D'ailleurs, saint Jérôme, c'est *Hiérolamos*, *Girolamos* et HIÉROLAMOS n'est qu'un *surnom* dérivé de HIÉROS (LE SAINT, en grec) et de *lamos* (Jérusalem, *hiérosolyma*). Or, le SOLEIL solsticial, c'était le sacro-saint Dieu des *Préchrétiens* (1).

Dr Marcel BAUDOUIN,
Secrétaire général de la S. P. F.

Saint Côme et saint Damien en province (XXIII, 317). — La note parue, sur ce sujet, dans le n° 10 de la *Chronique médicale*, du 1er octobre 1916, dans laquelle le Dr Marcel BAUDOUIN rappelle que saint Côme et saint Damien ont des chapelles en province, et qu'à Antigny, bourg du haut Bocage Vendéen, a encore lieu un pèlerinage à ces saints, soulève une grosse et complexe question d'hagiologie.

Hélas ! le temps me manque pour écrire convenablement un article sur ce sujet, et je m'excuse de tracer brièvement un petit aperçu laconique, résumé en feuilletant des notes éparses, que mes obligations militaires ne me laissent pas le loisir de rédiger avec soin.

On consultera avec intérêt les notices sur les Saints médecins, de Dom A. M. Fournier, médecin et Bénédictin, qui nous apprend que la première église élevée à saint Côme et saint Damien, fut celle de Cyre, ville de la Syrie qui avoisine la Cilicie. Cette église fut élevée peu de temps après leur martyre, en l'an 287, sous le règne de Dioclétien. Théodoret (historien ecclésiastique, 387-458) en fait foi, et les appelle *illustres vainqueurs et saints athlètes de Jésus-Christ*.

Justinien Ier, ayant été guéri d'une cruelle maladie, par l'intercession des deux saints thaumaturges, fit fortifier la ville de Cyre où était l'église : le fait est rapporté par son historiographe Procope, le secrétaire de Bélisaire, dans le *De officiis Justinianis*.

Ducange cite deux églises de Constantinople qui leur furent consacrées, et J. Mosch en cite une à Jérusalem.

Je ne puis m'appesantir sur ces détails, qui n'ont pour but que de démontrer l'extension d'un culte et d'une vénération justifiés par le nombre des miracles attribués à ces saints et rapportés dans les *Acta SS. Bolland*, p. 453 et seq.

Le pape saint Félix IV leur éleva une église au Forum (526-530). Cette église, que l'on voit encore, a été primitivement construite en utilisant un ancien temple élevé par Maxence en 309, à la mémoire de son fils Romulus, sur la *via in Miranda*, conduisant à l'Arc de triomphe de Titus. Cette église fut surélevée par Urbain VIII, en 1633. Elle était un lieu de pèlerinage, ordonné par Grégoire le Grand contre la peste.

(1) Parce que déjà l'*année* commençait à Noël, c'est-à-dire au *solstice d'hiver*, complément de celui *d'été*, et que le *Lion* n'apparaît qu'en *janvier* désormais.

Au ve siècle, saint Germain consacra à saint Côme et saint Damien un monastère du diocèse d'Auxerre : on voit, près de Tours, un reste du monastère qui fut bâti, sous leur vocable, au xie siècle ; et l'on pense que saint Grégoire avait pu placer quelques fragments



SAINT COSME ET SAINT DAMIEN. (Image de Confrérie parisienne).
(D'après un document communiqué par M. MALOINE, fils).

de reliques des deux frères en l'église Saint-Martin de Tours.

Vers 1160, le sieur Jean de Beaumont rapporta, au retour d'une croisade, des fragments de reliques et les déposa à Luzarches, où furent construites deux églises, sous les noms de saint Côme et saint Damien. L'une, la collégiale, destinée à un chapitre, n'existe

plus ; l'autre, celle qui subsiste, est celle de Saint-Damien. Les reliques avaient été mises en châsses sous Philippe le Long, en 1320, et la reine Jeanne avait fait don d'une châsse d'argent. Les chirurgiens de Paris furent solennellement invités à cette cérémonie, puis ils furent conviés à faire confrérie avec les chanoines, à condition d'envoyer tous les ans deux chirurgiens pour, d'après D. Felibien dans son Histoire de Paris, assister, à l'occasion des fêtes des SS. Côme et Damien, le 27 septembre, *au service divin, faire ensuite la visite des pauvres malades, et inscrire ceux qui voudraient avoir part aux prières et bonnes œuvres de la Confrérie.*

Les pèlerinages des chirurgiens eurent lieu au milieu d'un grand concours de foule, jusqu'en 1793 ; la tourmente révolutionnaire passa à Luzarches comme ailleurs.

L'église intéressante de Luzarches, qui vit de près l'invasion allemande en 1914, et que j'ai visitée avec grand intérêt depuis, n'évoque que pour quelques rares initiés le souvenir de la confrérie, dont Saint-Louis fut membre, sous le patronage de son chirurgien Pierre de la Brosse.

Tous les ans, au jour de la fête des deux saints, un pèlerinage avait lieu à Notre-Dame de Paris, ainsi qu'à l'église qui leur était consacrée, au coin de la rue des Cordeliers et de la Harpe. L'histoire de cette église fut traitée en de nombreux ouvrages ; voisine de l'amphithéâtre d'anatomie des chirurgiens, elle fut démolie en 1836, pour l'élargissement de la rue Racine.

Toussaint-Gautier nous apprend, dans son Dictionnaire des confréries, que, sous le patronage de saint Côme et saint Damien, se rangèrent les sages-femmes, les apothicaires, les droguistes, les épiciers, les confiseurs et les ciriers.

Il y eut par toute la France, et dans un grand nombre de pays étrangers, des confréries de Saint-Côme et Saint-Damien. En France, la Révolution les fit disparaître. La dernière semble être celle qui existait au Mans il y a quelques années encore, et qui avait été restaurée par le Dr Le Bèle, en 1884. Elle se divisa en un certain nombre de comités provinciaux. Dr Georges PETIT.

Le ventre d'argent de Gallifet (XXIV, 81, 184.) — A l'occasion de l'article paru dans la *Chronique*, notre confrère anglais, le *British medical journal* (1), rappelle le cas de Jean de MIRABEAU, laissé pour mort sur le champ de bataille de Casano, avec vingt-sept blessures, dont une faite par un boulet qui « sépara les tendons » dans la gorge et partagea la veine jugulaire. Il vécut cependant assez pour engendrer un fils connu sous le nom de l'« Ami des Hommes », lequel, à son tour, donna naissance à *Gabriel-Honoré*, le fameux Mirabeau de la Révolution.

Jean de Mirabeau dut, pour soutenir son cou meurtri, se faire fabriquer un col d'argent et, pour ce motif, fut surnommé *Col d'argent*. L. R.

(1) N° du 31 mars 1917

Chronique Bibliographique

Les formes anormales du tétanos et les tétanos post-sériques

MM. Courtois-Suffit et Giroux viennent de publier, dans la « Collection Horizon », un très intéressant volume sur les *Formes anormales du tétanos*. La question du tétanos est éminemment d'actualité depuis la guerre, et l'on doit savoir gré à ces auteurs d'avoir mis en relief quelques-unes des modalités encore mal connues de cette affection. Il nous faut, toutefois, regretter que MM. Courtois-Suffit et Giroux n'aient pas cru devoir donner à leur étude plus d'envergure, et qu'ils n'aient pas abordé, avec l'ampleur qu'elle comporte, la question capitale des tétanos post-sériques.

Ces formes nouvelles, qui sont depuis quelques mois les formes habituelles du tétanos, ont été signalées d'abord par le Dr Montais (1), lequel a rassemblé un certain nombre d'observations dues à divers auteurs ; mais elles ont surtout été étudiées par M. Auguste Lumière, qui a réuni plus de 50 observations personnelles et a publié dans le numéro des *Annales de l'Institut Pasteur*, de janvier 1917, un remarquable travail sur cette question.

Le cadre restreint d'une revue mensuelle n'a pas permis à l'auteur de donner à son sujet tous les développements qu'il comporte. Souhaitons que l'éminent biologiste lyonnais consacre bientôt à cette étude un ouvrage complet, où seraient consignées, avec les détails nécessaires, toutes les notions nouvelles issues de cette guerre. Un tel livre comblerait une lacune regrettable et serait — nous n'en doutons pas — accueilli avec faveur dans tous les milieux compétents. G. L.

Comment nos Pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps : remèdes, parfums, embaumement, par le Dr Reutter de Rosemont, professeur à l'Université de Genève.

Un volume in-8° de 356 pages avec 38 illustrations. Prix : 9 fr. Paris, O. Doin et fils, éditeurs.

Notre distingué confrère, suisse, en offrant, comme il dit, cette modeste contribution à l'étude du passé, a voulu faire « œuvre utile, humanitaire et patriotique ». L'ouvrage paraît, en effet, sous les auspices de l'*Association des Dames françaises*, et il est vendu au profit des grands blessés de France. M. B. Haussoulier, membre de l'Institut, qui a préparé cette œuvre savante, assure qu'il y a dans ces 356 pages beaucoup de recherches approfondies, beaucoup de science ; et les recettes les plus vieilles ne sont pas les moins nombreuses, tant en ce qui concerne les remèdes d'origine humaine et animale utilisés par nos pères, que pour la prépa-

(1) *Annales de l'Institut Pasteur*, 1916.

ration et l'utilité des parfums chez les Egyptiens, les Romains et les Carthaginois, etc.

Une pareille attestation dispense d'une analyse ; elle suffit à garantir l'acheteur contre tout risque d'imprévu.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Liton Chevalet. — *Lettres de Guerre* (1914-1915) ; *Elle et Lui*, Poème ; préface de Miguel Zamacoïs. Librairie académique Perrin et Cie.

John Grand Carteret. — *Verdun ;* Images de guerre. Librairie Chapelot, Paris.

Emile Rivière. — *De quelques monstres humains nés aux XVIe et XVIIe siècles* (Extrait du volume des Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences). Paris, secrétariat de l'Association, 1911.

Emile Rivière. — *Le « Nectoiement » des rues de Paris et de ses « faulx bourgs » au XVIe siècle. Les « Privez et Aysemens » des maisons : « Fiens, boes, ymundiceset eaues ».* Paris, Secrétariat de l'Association française pour l'avancement des sciences, 1912.

Paul Ducourtieux. — *La Poste en Limousin.* Limoges, Ducourtieux et Gout, 1914.

Prof. Dr Domingos Jaguaribe. — *Combate ao alcoolismo.* Secçao de Obras « O Estado de S. Paulo », Brésil.

Bourget (Paul). — *Lazarine.* Paris, Plon-Nourrit, 1917.

Maurice Roy et Paul Martinier. — *La prothèse des maxillaires en chirurgie de guerre.* Paris, J. Baillière et fils, 1917.

Grasset (Prof.). — *Les grands types cliniques de psychonévrose de guerre.* Montpellier, Imp. générale du Midi, 1917.

Albert et Alexandre Mary. — *Introduction à la Biologie micellaire.* Paris, A. Maloine et fils, 1917.

Albert et Alexandre Mary. — *Etudes analytiques et synthétiques de la chlorophylle.* Paris, A. Maloine et fils, 1917.

Louis Martin et Auguste Pettit. — *La spirochétose ictéro-hémorragique en France.* Extrait de la *Presse médicale*, n° 69. Paris, Masson et Cie, 1916.

Auguste Lumière. — *Sur les Tétanos post-sériques* (*Annales de l'Institut Pasteur*, janvier 1917). Lyon, Imprimerie Sézanne, 75, rue de la Buire.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

24e ANNÉE. N° 8 1er Août 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Folk-lore

De quelques croyances populaires, légendes et superstitions médicales, en Corse.

Par M. le Dr A. Bartet.

Il n'y a *rien des livres* dans les notes suivantes, que j'ai recueillies, pendant mon séjour en Corse, au jour le jour, en causant avec les uns et les autres, et notamment avec mon excellent ami M. Olivieri, pharmacien de première classe, qui, voyant que je m'intéressais à son pays, m'a entretenu oralement de quelques croyances populaires qui y existent encore, *quoique à un moindre degré qu'autrefois. C'est cette dernière remarque* qui m'a engagé à noter ce que j'entendais, avant qu'en Corse comme ailleurs, avec les gigantesques sauts en avant que fait l'esprit humain depuis quelques années, toutes les idées superstitieuses soient probablement reléguées à jamais dans le domaine du passé.

Ce sont les vieilles femmes qui, ici comme ailleurs, sont surtout les détentrices et les propagatrices de ces récits.

— La croyance au *mauvais œil* est très répandue chez tout le monde. Pour le conjurer, dès que l'on s'en croit menacé, si, par exemple, quelque individu ou quelque vieille femme vous regarde *avec fixité* ou d'une *façon étrange*, il faut *faire les cornes*, ou *cracher par terre* ou faire le *simulacre de cracher par terre.* (Pour faire les cornes, on écarte l'index et le médius de la main droite, et on les dirige vers le sol, plus ou moins ostensiblement. On voit encore des personnes distinguées et intelligentes se livrer à cette pratique.)

— Si une accouchée vient à mourir, et que son enfant survive, il ne faut pas oublier de mettre dans son cercueil un paquet de langes appartenant à l'enfant ; sinon, la morte va *de fleuve en fleuve* (sic), réclamant ces langes pour les laver.

Un homme des plus sérieux m'a raconté l'histoire suivante. Une jeune femme de sa famille était morte et on l'avait mise en bière. Une fois celle-ci fermée, on s'aperçut que le paquet de hardes de son enfant n'avait pas été mis dans le cercueil. On ne voulut pas ouvrir celui-ci de nouveau et on se contenta de mettre les langes par-dessus. Puis on porta la morte dans son tombeau, du côté de Campodiloro. Quelques jours après, on vint prévenir les parents que, chaque nuit, on entendait la morte crier dans la plaine et réclamer

son paquet. Force fut de retourner au tombeau, et en dépit de la putréfaction, de rouvrir la bière et d'y mettre les objets demandés. De ce jour-là, la pauvre mère reposa en paix.

— La croyance aux *mazzere* (revenants) (je ne réponds pas de l'orthographe) est très répandue, elle aussi. C'est ainsi que les *feux follets* sont considérés comme des âmes d'enfants nouveau-nés. Ces âmes aiment à s'ébattre dans les corridors des maisons, *où on les entend jouer aux billes*. Cela se produit surtout pendant la nuit, et quand il y a quelqu'un de bien malade dans une famille.

— Quelquefois, on rencontre, en se promenant, assis sur le bord d'une route, *à midi*, des gens en train de déjeuner et qui vous invitent à accepter leur repas. (Ces gens n'ont pas un aspect probablement ordinaire et leur présence en ces lieux ne s'explique pas très bien.) Malheur, en tout cas, à qui accepte ; il devient, lui-même, un revenant.

— Il est bon de ne pas laisser seule une nouvelle accouchée, pendant quelques jours au moins, ou alors il faut mettre sous son oreiller une paire de ciseaux, pour qu'elle puisse se défendre contre les *strege* (je ne réponds pas encore de l'orthographe), sortes de furies, de harpies prêtes à l'étrangler. Dans certains villages, c'est une *faucille* qu'il est recommandé de placer dans le même but.

— Si quelqu'un, et particulièrement un enfant, est sous le coup du mauvais œil, on peut s'en assurer en mettant dans un bol plein d'eau une ou deux gouttes d'huile. Selon la façon dont celle-ci se conduit : disparition dans l'eau ou persistance à la surface, le mauvais œil existe ou non. Mais ici, les parties ne se sont pas trouvées bien d'accord sur le fait et leur explication a été plutôt confuse. C'est pourquoi quelque obscurité plane aussi sur mon récit. J'ai tenu cependant à signaler ce point, dans le cas où quelqu'un voudrait l'élucider.

— Pour guérir le mal d'estomac, certaines matrones procèdent ainsi (certains rebouteurs aussi) : ils se mettent en face du patient, à une certaine distance. Le malade applique sur son estomac l'extrémité d'une corde. L'opérateur tient l'autre bout. Partant de l'extrémité qu'il tient, il applique sur la corde l'avant-bras libre en y appuyant d'abord le coude, puis en abaissant l'avant-bras, et il mesure ainsi avec ce membre une certaine longueur de corde. Reportant ensuite son coude au point où se trouvait l'extrémité des doigts et recommençant la manœuvre précédente, il se rapproche peu à peu ainsi du patient, jusqu'à ce qu'il touche son estomac. Cette façon de faire, jointe à des formules plus ou moins cabalistiques ou à des prières, guérit le sujet *plus ou moins instantanément*.

— A l'époque de la fête de *l'Ascension*, on se procure un *œuf pondu ce jour-là* et on le conserve, au moins jusqu'à l'année suivante. S'il fait mauvais temps au large (ceci concerne les familles de pêcheurs), ou si quelqu'un de la famille (ceci concerne tout le monde) est en voyage, on expose l'œuf sur une fenêtre, pour attirer

la protection divine. Les pêcheurs en ont à bord de leurs barques, afin de les défendre contre la tempête.

. . . .

Telles sont les principales croyances et superstitions corses qu'il m'a été donné d'entendre et de recueillir. Je les transcris ici *fidèlement*, comme on me les a racontées, sans y ajouter ni en retrancher un *iota*.

Elles ont le grand mérite d'être très intéressantes, comme tout ce qui concerne ce curieux et merveilleux pays auquel, je l'avoue, je me suis extrêmement intéressé, car il en vaut la peine.

Je demande ici à discuter quelques petits points de mon exposition. L'un d'eux, notamment, doit avoir une origine scientifique, mais évidemment déformée par l'âme populaire. C'est celui qui se rapporte aux *strege*, aux vampires, aux étrangleuses, aux harpies. Cette idée m'est absolument personnelle, elle vient sous ma plume à la réflexion, tout en écrivant, et je la donne pour ce qu'elle vaut.

Remarquons que ces *strege* s'adressent aux nouvelles accouchées. Ne faudrait-il pas voir là *un rapport entre les crises éclamptiques*, si effrayantes, si hideuses et *qui tuent par asphyxie*, et ce mot de *strege*, de l'orthographe duquel, je le répète, je ne suis pas très certain, mais dans lequel semble se retrouver l'idée d'étrangler, *d'étouffer*? L'éclampsie ne se manifeste pas seulement avant les couches ; mais, comme nous le savons, au moment de l'accouchement et même après. Le fait que l'utérus est vidé n'est pas une condition infaillible de guérison de cette maladie redoutable et une nouvelle accouchée doit toujours être surveillée. A moins encore que cette croyance ne se rapporte aux cas foudroyants d'*embolie*, qui surviennent, eux aussi, quelques jours après les couches, et dont une cour royale, voisine et amie, nous a donné, il n'y a pas très longtemps, un triste et retentissant exemple.

— La croyance aux feux follets n'est pas particulière à la Corse. Sur le continent, combien règne-t-il encore de préjugés sur ces lueurs étranges, à qui toutes sortes de méfaits sont attribués. Les écrivains eux-mêmes se sont emparés de ce sujet, et dans son délicieux roman de la *Petite Fadette*, George Sand consacre quelques pages à la description de ce phénomène et aux craintes qu'il fait naître dans l'âme superstitieuse de l'un de ses personnages. Mais cette conception du *feu follet*, image de l'âme enfantine revenant jouer dans un corridor, est, peut-être, particulière à la Corse. Le feu follet, en général, se trouve dans les cimetières ou dans leur voisinage, dans les marais, près de ruisseaux, etc... Il ne se trouve pas, que je sache, dans les corridors, à moins que des conditions organiques spéciales ne puissent lui donner naissance, là comme ailleurs.

Quoiqu'il en soit, et c'est par là que je vais finir, un feu de nature analogue, mais qui (*d'après ce que j'ai lu, cette fois*, car je n'ai pas eu l'occasion de le voir), doit avoir un volume autrement important que celui d'un vulgaire feu follet, est le sujet d'une curieuse légende, que connaissent tous ceux qui vont en Corse. C'est le feu de Boco-

gnano, important village situé sur la voie ferrée d'Ajaccio à Vizzavona et dernière station avant d'arriver à Vizzavona même. Comme tous les villages corses importants, Bocognano se compose de plusieurs hameaux. Si je n'ai pu voir le feu, car il faut se trouver, pour cela, à Bocognano par *nuit noire*, je me suis fait montrer de la gare le hameau qui en est le siège. C'est le plus nord-est de tous ceux qui composent l'agglomération, et il porte le nom de *Busso*.

Voici la légende qui le concerne. En des temps fort reculés, le seigneur de l'endroit étant allé à la chasse, voulut entendre la messe à son retour. Son chapelain ne s'étant pas trouvé là tout de suite pour répondre à son appel, il entra à sa vue dans une colère si violente qu'il le poignarda. Quelque temps après, le cadavre du seigneur de Busso fut retrouvé dans une gorge de la montagne. Depuis ce temps, chaque jour, depuis des siècles, lorsque la nuit est profonde, on voit, au-dessus des huit ou dix maisonnettes qui composent le hameau, s'élever une lueur étrange, qui *ne serait autre que l'âme du criminel* venant implorer son pardon sur le lieu de son forfait. Il est bon d'ajouter que les gens du pays ne croient plus guère aujourd'hui à cette légende, qui se termine ainsi : *Peut-être l'expiation arrive-t-elle à son terme, car les anciens du village affirment que le feu n'a plus le même éclat qu'autrefois.*

Depuis quelques années, on a cherché à étudier les caractères de ce feu d'une façon scientifique et à le localiser, et voici ce qu'on a remarqué : plus la nuit est sombre, et surtout pendant l'hiver, plus le feu est brillant. Il s'évanouit au clair de lune pour réapparaître aux heures obscures, et il présente une suite étrange d'éclats, de scintillements et de disparitions. Fait curieux : *il est invisible de près*. MM. Giorgi et Livrelli, conducteurs des ponts et chaussées, ont pu le localiser à la partie supérieure d'un jardinet carré entouré de murs et dont la nature du sol ne présente, à l'œil nu, aucune particularité. Dans un article publié par M. Baud, professeur au collège d'Ajaccio, sur le feu de Bocognano, dans la *Revue des hivernants et touristes dans l'île de Beauté* (décembre 1912), j'ai vu qu'un de nos confrères, le Dr Lautier, de Bordeaux, venu villégiaturer à Bocognano, a pu le localiser, en se servant de feux de Bengale disposés d'une certaine façon et qu'on allumait à un signal donné, en haut de ce même jardinet, et non à l'intérieur comme les observateurs précédents.

Ainsi, cette lueur, quoique n'étant pas un feu follet à proprement parler, a beaucoup de chances d'être de la même nature. *Elle participe, en tout cas, des mêmes croyances populaires que le premier. Plus importante que lui, elle n'a pas représenté l'âme d'un enfant, mais celle d'un homme, et d'un homme de qualité, le seigneur de Busso.*

Avant que le feu ne disparaisse, il serait bon que de nouvelles recherches arrivassent à élucider ce qu'il y a encore d'obscur dans sa nature. Ces recherches doivent être du domaine de la chimie et compléteront les études entreprises sur cet intéressant phénomène. C'est encore une des raisons qui m'ont engagé à en faire mention ici.

La " Chronique " par tous et pour tous

Viande à soldats.

Il fut un temps où l'on fit grand bruit autour de cette question de la *viande à soldats*. Quelques cas d'empoisonnements collectifs s'étant produits dans certains régiments, on accusa les spéculateurs malhonnêtes de s'être procuré des bénéfices illicites, en fournissant à l'armée des animaux de boucherie plus ou moins avariés. De là le nom de *viande à soldats*, donné à cette viande impropre à la consommation. Il est probable qu'aujourd'hui, beaucoup de gens seraient heureux d'avoir à leur disposition journalière cette fameuse viande, à condition qu'elle ne fût pas nocive, et l'on passerait sur la qualité inférieure. Dans tous les cas, nos poilus sont, à ce point de vue, moins à plaindre que les pauvres civils ; car, si l'on en croit la renommée, l'intendance pourvoit abondamment aux nécessités de la consommation militaire, en fournissant des animaux de choix.

Je trouve dans la « Médecine du Talmud », de Rabbinowicz, tome V, l'explication de cette expression *viande à soldats*. On sait que les prescriptions juives divisent les viandes en « terephah » et « khascher » : il existe encore aujourd'hui des boucheries juives ne vendant que de la viande « khascher », c'est-à-dire pure, l'animal dont elle provient ne présentant aucune des tares qui la rendent « terephah », c'est-à-dire impure, et celui-ci ayant été tué suivant les rites prescrits. Or, au temps de la *diapora* (la dispersion), si, à l'abattoir, un animal avait été reconnu « terephah », un héraut était chargé de le faire savoir au public de cette façon (d'après Rab Isaac, fils de Joseph) : « Il y a aujourd'hui de la viande pour les soldats ». Cette viande que ne pouvaient consommer les Juifs était achetée par les soldats païens qui tenaient garnison dans certaines villes dont la population était, en dehors des troupes, entièrement israélite. Il ne s'agissait donc pas de viande avariée, mais seulement d'un produit ne répondant pas exactement aux conditions exigées par les rites et prescriptions mosaïques.

D[r] A. Lebeaupin (*Moisdon la Rivière*).

Un Français, marié en Indo-Chine, nous envoie la communication suivante, digne de retenir l'attention des anthropologues.

La tache originelle.

Il est avéré, parmi les Européens établis en Indo-Chine et ayant contracté une union avec une Annamite, que les enfants issus de cette liaison portent une tache caractéristique, d'un jaune brun foncé, à la région dorsale.

Ma fille a une très large plaque brune en plein dos ; mon fils n'a qu'une légère marque, une petite fleur en haut de la cuisse.

Jusqu'à ce jour, on ne connaît en Indo-Chine que des métis issus d'un père européen. Il a été contraire au prestige européen d'admettre une union d'Européenne avec un indigène, et dans les cas assez fréquents où des jeunes filles françaises ont été subornées par un domestique indigène, le fruit a avorté.

En France, où, par suite de la guerre, de nombreux Annamites sont venus et n'ont pas rencontré le préjugé de race, des unions se sont faites qui certainement ont donné des fruits ; il serait peut-être intéressant de savoir si la même tache d'origine marque le rejeton.

Une semblable étude pourrait être faite au sujet des métis issus d'une autre race : malgache, sénégalaise, hindoue ou autre.

La question du métissage pourrait avoir quelque intérêt même entre Européens, si l'on arrive à discerner les métis d'origine boche par la constatation d'une caractéristique, physique ou morale.

Jafe.

Les Femmes-médecins, de l'époque des Vikings.

Mlle A.-W. Johnston vient de faire, à la *Viking Society for Northern Research*, une fort curieuse communication, sur les *Femmes-médecins de l'époque des Vikings*, qui, on le sait, correspond, pour le nord de l'Europe, aux viii°-x° siècles après J.-C. Ce sont ces Vikings qui sont les auteurs des *Invasions normandes*, trop bien connues chez nous, et surtout en Normandie et en Vendée.

C'est dans les vieux *Norse Sagas* que l'auteur a puisé ; et il y a trouvé des indications précieuses sur une remarquable figure de l'une de ces sagas, Brynhilr, Walkyrie (c'est-à-dire prêtresse d'Odin) (1), qui était très forte en pharmacie et en botanique médicale, ainsi que très habile à panser les blessures.

La note pharmaceutique est surtout donnée dans le *Songof Laws*, où il est même question de *hernie* et de *plaies de guerre*.

On trouve des indications sur les accouchements dans le récit connu sous le nom d'*Edda*, et, dans le *Vanorfuding Saga*, l'indication du médecin Thorward.

Il s'agit là de faits nouveaux, dont, bien entendu, nous n'avons pas pu parler dans notre livre sur les *Femmes-médecins d'autrefois*, qui remonte déjà à près de vingt ans, hélas !

Dr Marcel Baudouin.

---

(1) Les Walkyries étaient, dans la légende celtique, des *Femmes-Cygnes* et le résultat de l'Anthropomorphisation d'une Constellation (Les Pléiades), au préalable *ornithomorphisées* dès l'époque de la Pierre. — Odin n'est, on le sait, qu'un dérivé du Dieu-Soleil préhistorique. C'est le *vieux Bon Dieu* du Kaiser actuel..., qui n'oublie jamais le Chevalier au Cygne.

Échos de la « Chronique »

Les femmes dans les hôpitaux militaires italiens.

En Italie, les femmes remplacent de plus en plus les soldats employés dans les hôpitaux : on a récupéré ainsi 20.000 hommes, répartis sur 600 hôpitaux. La relève des infirmiers s'est faite à partir de la classe 1898 ; ceux-ci sont versés dans les armes combattantes ; les classes plus âgées, celles de 1896, 1897, sont versées dans les régiments territoriaux.

Dans le choix du personnel féminin, on accorde la préférence aux parentes de militaires. Cette réforme a dû être terminée en février dernier.

Un médecin graveur.

Il s'agit du docteur Seymour Haden, qui fut le fondateur et le président de la Société royale des peintres graveurs de Londres et qui, avec Whistler, ressuscita en Angleterre la gravure sur cuivre. Il ne fut pas un dilettante de la médecine ; c'était, au contraire, un chirurgien qui avait étudié à Londres, Paris et Grenoble, fut membre du Collège des chirurgiens, et exerça jusqu'à l'âge de 52 ans.

Il n'a gravé que 200 planches ; si la médecine n'avait pas été sa vraie passion, il fût devenu le Rembrandt de l'Angleterre. Mais il avait la santé morale et l'amour d'une vie équilibrée, qui a souvent caractérisé les Anglais bien doués, et il refusa de devenir l'esclave de son génie.

M. Tonks, professeur à l'École des beaux-arts de Slade, est un autre exemple d'évadé de la médecine ; lui aussi se réfugia dans les sereines hauteurs de l'art ; mais ici l'évasion est complète (1).

Médecins, sous-préfets.

Un récent « mouvement » administratif nous a permis de constater qu'un certain nombre de nos confrères abandonnaient assez volontiers l'exercice de leur art, pour une situation moins pénible, sinon plus honorée. Parmi les sous-préfets ou préfets, nous avons relevé les noms de MM. Varenne et Delfini. Ce qui témoigne, une fois encore, que la médecine mène à tout, à condition d'en sortir.

(1) D'après *Medical Record*, 31 janvier 1914.

Echos de Partout

La Faculté au bain. — Dans la seconde moitié du xve siècle, une coutume singulière s'établit à la Faculté. Une fois par an, à la fin de l'hiver, ou plus exactement après la dernière dispute quodlibétaire de l'année scolaire (1), c'est-à-dire au début du carême, les maîtres se rendaient aux étuves, aux frais des bacheliers.

C'est le 27 février 1473 (2) qu'on trouve mentionnée pour la première fois cette coutume, que les historiens de la Faculté de médecine ont passé jusqu'ici sous silence, et dont, dès le xviie siècle, on avait perdu le souvenir (3).

Il s'agissait de récréer les esprits des maîtres régents qui avaient supporté les fatigues des disputes pendant l'hiver, et, pour que la fête fût complète, la visite aux étuves était suivie d'un souper (4).

En 1493, bacheliers et bedeaux furent admis à accompagner les maîtres aux étuves (5), et il en eût été de même en 1499, si l'un des bacheliers ne s'était esquivé, *hospite insalutato, stuphis non solutis pro sua portione* (6). En février 1496, le froid était encore trop vif pour qu'on songeât à aller aux étuves (7) et, en 1500, une épidémie d'*inguinagra* (sans doute la syphilis) détourna les maîtres du bain (8).

D'ailleurs, cette coutume ne semble pas avoir poussé des racines bien profondes et souvent la Faculté préféra employer à des dépenses plus utiles les sommes qu'elle demandait à ses bacheliers *pro stuphis*.

En 1479, cet argent avait été affecté à la construction des écoles (9) ; plus tard, il fut distribué, au moins en partie, aux maîtres régents qui avaient présidé aux disputes, *ad sublevandos eosdem a sumptibus quos magistri fecerunt in prandiis harum disputationum* (10).

(1) *Commentaires de la Faculté de médecine de Paris*, III, fol. 40 v°, 56.

(2) *Commentaires*, III, fol. 8, v°.

(3) Hemeræus, *De Academia parisiensi*. Lutetiæ sumptibus. S. Cramoisy, 1637, in-4, p. 50. On voulut alors expliquer le sens des mots *pro stuphis*, appliqués à une redevance des bacheliers, par ce fait qu'à l'origine « les medecins enseignoient au parvis de Notre-Dame, en une maison où il y avoit eu des estuves, entre l'Hostel-Dieu et la maison de l'évesque. » Riolan (Jean), *Curieuses recherches sur les escholes en medecine de Paris et de Montpellier*. Paris, chez Gaspard Meturas, 1651, in-8, p. 91.

(4) *Commentaires*, III, fol. 136.

(5) *Commentaires*, III, fol. 136.

(6) *Commentaires*, III, fol. 199.

(7) *Commentaires*, III, fol. 169.

(8) *Commentaires*, III, fol. 215. Cf. Wickersheimer (Ernest), Les maladies épidémiques ou contagieuses (peste, lèpre, syphilis) et la Faculté de médecine de Paris, de 1399 à 1511. (*Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, XIII, 1914, p. 21-30.)

(9) *Commentaires*, III, fol. 43.

(10) *Commentaires*, III, fol. 160, 169, 199.

A partir de 1508, les sommes recueillies *pro stuphis* furent attribuées aux deux maîtres régents désignés pour les fonctions de lecteurs (1).

Dr Er. Wickersheimer, *Bibliothécaire de l'Académie de médecine.*
(*Gazette des Eaux.*)

Une application de la centrothérapie. — M. Edmond Perrier vient de présenter à l'Institut une note du docteur Pierre Bonnier, sur l'incontinence d'urine, considérée comme panne nerveuse dans la croissance, et que l'anxiété et la tension nerveuse du « front » font réapparaître chez certains soldats. Pour montrer combien cette infirmité peut facilement céder à la sollicitation directe du centre en panne, au moyen de légères cautérisations de la muqueuse nasale en un point défini, M. Bonnier a traité récemment, en consultation populaire, dans un orphelinat et dans un asile d'incurables, 62 cas de cette infirmité, datant de la naissance. Sur ces 62 cas, 21 ont été guéris dès la première nuit, sans rechute, 17 en quelques séances, 9 seulement améliorés de plus de moitié, 15 ont résisté. Sur des cas récents et accidentels, comme chez nos soldats, les résultats seraient forcément meilleurs encore. Le point à toucher est situé sur la paroi externe de la fosse nasale, au-dessus de la tête du cornet inférieur. (*Moniteur médical*, 1er mai 1917).

La plus vieille pharmacie ? — L'érudit Camille Piton, qui vient de mourir récemment, pensait que la plus vieille pharmacie devait être celle établie au coin de la rue du Temple et de la rue Michel-Lecomte, laquelle remonte peut-être à l'année 1627, sûrement à 1681, car l'un de ses occupants, Antoine Poullain, fut reçu, cette année-là, maître apothicaire. M. Piton avait contrôlé le fait et relevé, depuis ce Poullain jusqu'à nos jours, tous les « clysoferentes » qui se sont succédé dans cette boutique, laquelle, à ses yeux, détiendrait, à Paris, le record de l'ancienneté. Or, voici qu'un correspondant de l'*Eclair*, à Chalon-sur-Saône, mande à ce journal que, dans sa ville, il existe, au n° 40 de la rue de Marne, une pharmacie fondée en 1539, qui a toujours existé, à cette même place, dans cette maison. Chalon l'emporterait donc sur Paris pour l'ancienneté des vieilles boutiques. Mais est-ce bien la plus vieille pharmacie de France ?

(1) *Commentaires*, III, fol. 331, 346 v°.

Leur “ Kultur ”

Beware of pickpocket !.

Notre excellent confrère, le *Lyon médical*, porte à la connaissance de ses lecteurs les faits ci-dessous, qui lui ont été rapportés par un docteur belge. Ils n'étonneront pas ceux qui connaissent les atrocités dont nos ennemis se sont déjà rendus coupables.

Le chirurgien d'un service de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, entouré de ses élèves, était en train de terminer la toilette d'un blessé boche, qu'il allait opérer quelques instants après, lorsqu'il vit entrer dans la salle d'opérations le docteur Vulpius, d'Heidelberg, professeur de chirurgie orthopédique et infantile, flanqué de deux de ses assistants. Après avoir à peine salué ses confrères belges, ledit Vulpius s'écria : « Ah ! mais, opérer un de mes compatriotes n'est pas votre affaire. C'est moi qui vais prendre le bistouri. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Tableau ! Stupéfaction générale et désistement des chirurgiens belges qui, après de vaines protestations, s'éclipsent les uns après les autres.

L'histoire s'arrête là. C'est déjà assez raide. Voilà qui est plus fort, voilà qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

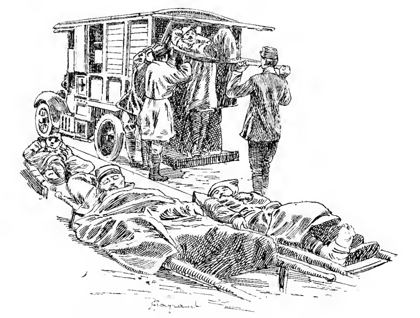
Le lendemain, le même Vulpius pénètre dans un service de médecine, du même hôpital. Il se présente au chef de service, parfait gentleman, courbe l'échine à la mode allemande et, subitement fasciné par une superbe chaîne de montre que porte le médecin belge, il l'apostrophe en ces termes : « Si la montre répond à la chaîne, elles ont assurément une valeur inestimable ! » Il ne fait ni une ni deux, arrache brutalement chaîne et montre, et se les annexe toutes deux !

Non content de cet exploit de forban, il passe la main dans la poche intérieure de la jaquette du médecin belge et lui soustrait, comme le plus vulgaire des pickpockets, son calepin ; il ne s'en tient pas là. Dans sa fureur non assouvie, il pousse plus loin ses investigations et soutire un porte-monnaie renfermé dans la poche du pantalon du docteur belge, plus qu'abasourdi. On le serait à moins ! Puis, se drapant dans son orgueilleuse grandeur, il se redresse, prend la porte et s'esquive. N'est-ce pas là le comble de la scélératesse ?

Mais ces actes, de la part de bandits pareils, ne sont pas faits pour nous étonner. Ils sont capables de tout. Déjà en 1870, ainsi que le rappelait notre ami Tuffier, dans son allocution présidentielle à la Société de chirurgie, en janvier 1915, le docteur L..., aujourd'hui médecin principal en retraite, s'était vu dépouiller avec la dernière brutalité, de sa trousse, de son calepin et de sa croix d'honneur, par un de ces charmants docteurs boches !

C'est la Kultur !

Visions de guerre



Transport de blessés : dans la steppe ; au front français.
(Dessins originaux de G. Payraud.)

Et dire que Vulpius est encore membre de l'Association française de chirurgie ! A bon entendeur, salut !

UN MILITANT DE LA PREMIÈRE HEURE.

Le torpillage d'un navire-hôpital.

Le navire-hôpital « Lanfranc » fut torpillé le 17 avril, alors qu'il transportait des blessés dans les ports anglais. Une infirmière, qui assista au débarquement des blessés, raconte qu'il y avait 242 Anglais, dont 2 seuls pouvaient marcher, et 130 Allemands, dont 35 officiers; deux infirmiers périrent, ainsi que plusieurs matelots.

Lors du torpillage certains Allemands se sauvèrent dans un canot qui coula et on ne sauva qu'un seul passager de cette embarcation, un jeune Anglais. Dès que les blessés anglais furent restaurés, ils se firent porter près du piano et entonnèrent une chanson militaire, *Pick up your troubles in your old Kit-bag*, comme qui dirait « Emballez vos soucis dans votre sac ! » ; puis ils chantèrent un hymne religieux et firent une prière. L'un des blessés avait perdu les bras et les jambes ; un autre n'avait ni mains ni pieds et avait pu, cependant, monter sans aide sur le pont du navire.

Un officier anglais blessé, qui était à bord, dit que les blessés anglais l'étaient tous gravement (260 en tout) ; les Allemands (160 hommes, 20 officiers, 3 généraux) étaient légèrement blessés.

Le torpillage eut lieu à 7 heures 45 du soir ; tout le monde monta, rampa ou boitilla vers le pont ; tout se passa dans le plus grand ordre. A ce moment, les Boches criant « Kamarade » se précipitèrent vers les canots, ce qui occasionna la perte de deux de ces bateaux. Les embarcations furent descendues avec calme et sans affolement ; un des bateaux fut recueilli par un patrouilleur français qui, rapidement, put prendre à son bord 80 survivants, dont 14 Boches. La nuit était devenue de plus en plus obscure ; le vent se levait et la mer commençait à devenir mauvaise ; le navire patrouilleur français se dirigea vers la côte, tandis que le « Lanfranc » était ballotté par les flots en s'enfonçant lentement. Des destroyers anglais s'approchèrent et retirèrent des blessés graves, que les infirmiers avaient roulés dans des couvertures et placés sur le pont.

Le patrouilleur français était couvert de blessés, couchés sur le pont, à l'avant, et exposés aux paquets de mer ; l'eau salée pénétrant dans leurs blessures les fit cruellement souffrir. Le petit navire mit 14 heures au milieu de la tempête pour atteindre le port. L'équipage français rivalisa de zèle avec les médecins et infirmiers anglais pour soigner les blessés ; ce fut vraiment, dit le narrateur, une « entente cordiale ».

La supériorité du calme des Anglais se montra dans cette occasion ; les Allemands, au contraire, tous légèrement blessés, officiers comme soldats, se lancèrent sur les bateaux de sauvetage. Un de leurs officiers, en arrivant à terre, refusa de rendre un service qu'on lui demandait, disant qu'il ne se dérangeait pas pour « ces cochons d'Anglais ». D[r] MENIER.

Vieux-Neuf Médical

Au temps de l'Iliade.

Plus on médite l'histoire, plus la phrase de l'Ecclésiaste : *Nil novi sub sole*, apparaît exacte ; c'est à cause de notre ignorance du passé que, bien souvent, des faits nous semblent sans précédents.

Au temps de la guerre de Troie, il n'y avait que peu de volontaires ; chaque famille devait fournir un soldat que le sort désignait. Les Grecs préféraient déjà les jouissances de la paix aux rudes travaux et aux lauriers de la guerre, et on ne regardait pas comme honteux de se faire exempter du service militaire.

Des héros légendaires essayèrent de se soustraire à la conscription, l'un en simulant la démence, l'autre en essayant de donner le change sur son sexe ; le pot de vin était même employé.

Pour se soustraire à la réquisition militaire, Ulysse joua le rôle d'insensé, et Achille lui-même, déguisé sous les vêtements d'une jeune fille, se cacha à la cour du roi Lycomède. Echepole, pour ne pas suivre l'armée et pouvoir jouir tranquillement dans Sicyone des grandes richesses qu'il possédait, offrit à Agamemnon un superbe coursier.

Les pénalités qu'on appliquait à ceux qui avaient esquivé le combat nous sont la preuve qu'il y avait, de temps en temps, des défaillances personnelles. « S'il arrive, fait dire Agamemnon à l'armée par le ministère de ses hérauts, que quelqu'un reste à bord des vaisseaux pour se tenir loin du combat, rien ne pourra le sauver des oiseaux et des chiens auxquels son corps servira de pâture. »

Dans la marine grecque, le supplice capital était la cale mouillée, qui consistait à traîner le coupable à la remorque, jusqu'à ce qu'il fût noyé ; les déserteurs avaient les mains coupées, après avoir été fustigés ; les lâches étaient notés d'infamie.

P. N.

L'ancêtre du sphygmographe.

Santorio, dit Sanctorius (1561-1626), professeur de médecine à l'Université de Padoue, un des inventeurs putatifs du thermomètre, aurait (*Dict. de médecine de Littré*) imaginé un pulsiloge : pulsiloge ou sphygmomètre, comme on dit aujourd'hui. L'idée d'un instrument de même but, sa réalisation ingénieuse et pratique se trouvent exposées dans une déjà bien vieille relation de voyage.

Au cours d'une excursion aux environs de Diély (île de Timor), Joseph Arago, forcé un jour de demander l'hospitalité dans une habitation isolée, occupée par un Chinois, raconte qu'il se trouva en présence d'un peu accueillant personnage et d'une jeune fille malade, ou soi-disant telle : « Mon drôle, qui tenait à me convaincre, me présenta un petit arc tendu d'une corde de guitare et m'invita

à m'assurer de la vérité de son assertion. Pour le coup, ma pénétration fut en défaut et je le lui fis comprendre ; mais le coquin, adressant deux ou trois paroles à la jeune fille, celle-ci tendit le bras. Le Chinois appliqua alors une des extrémités de la corde de l'arc sur l'artère de la prétendue malade, posa l'index sur l'autre extrémité et parut compter les pulsations ; moi, alors, j'essayai de l'instrument chinois et ne sentis aucune vibration, soit que mon doigt fût insensible à l'expérience, soit que mes distractions fussent nuisibles à l'épreuve. Nul doute que la jalousie des Chinois ne leur ait inspiré cet instrument... Mais ce qui est plus positif encore, c'est que l'arc dont je parle suffit aux habitants de ce pays pour déterminer d'une manière précise le degré de fièvre d'un malade. »

D[r] AL. VINACHE.

Chirurgie de guerre au XVIIIe siècle.

Ablation d'une hernie cérébrale. — Prothèse nasale.

Nil novi sub Jove. M. R. LE FUR vient de rapporter, à la *Société des chirurgiens de Paris*, un cas d'ablation d'une énorme hernie cérébrale (1). Il s'agissait d'un blessé qui, ayant été trépané sur le front, pour une volumineuse plaie du crâne, était porteur d'une volumineuse hernie cérébrale, compliquée d'abcès cérébral récidivant : hémiplégie, incontinence des sphincters, etc. M. Le Fur pratiqua l'ablation de cette hernie, ainsi que de la portion correspondante du cerveau ; malgré sa hardiesse, cette opération, bien tolérée, amena une grande amélioration chez ce blessé.

De prime abord, ne semble-t-il pas que, seules, l'asepsie et l'antisepsie modernes, aidées d'une virtuosité peu commune, aient pu rendre possibles de pareilles exérèses ? Il n'en est rien cependant. Un vieil auteur, que nous aimons à citer, DIONIS, en relate quelques curieuses observations (2). Nous ne résistons pas au plaisir de citer l'une d'entre elles :

M. DE LA PEYRONIE, écrit Dionis, a guéri une personne à qui *une grande portion de substance du cerveau* avait été emportée, sans qu'il en eût aucun accident au commencement ni longtemps après la blessure et sans qu'il lui en soit resté le moindre après la guérison. Mais, dit M. de la Peyronie, lorsque dans le temps des pansements, la cavité d'où cette substance avait été enlevée était pleine de suppurations grasses, telles que le cerveau les fournit ordinairement, pendant tout le temps que le poids de ces matières prenait *une portion du corps calleux*, le malade perdait la vue du côté opposé à la pression. Il recouvrait la vue lorsque les matières étaient vidées par une respiration forcée et retenue, *ou par le secours d'une seringue avec laquelle je les pompais* ; je fus même obligé d'y *faire des injections* pour délayer les matières et pour

(1) *Le Concours médical*, n° 5 (1917, page 105).

(2) Cf. *Chronique médicale*, 1er mars 1916, les observations parallèles de GUÉPIN et DIONIS.

vider les flocons de la substance du cerveau qui avaient de la peine à sortir (1).

Pas n'est besoin de laisser ressortir toute la valeur clinique de cette observation : étendue de la plaie cérébrale, localisation, usage de l'aspirateur et des injections intra-cérébrales !!...

*
* *

Tout récemment, on a pu lire avec quelle adresse J. Bourguet (de Toulouse) (2) redresse, reconstitue l'appendice nasal. La chose est vraiment admirable.

De timides essais avaient été tentés par nos devanciers. Leur prothèse était laborieuse et devait, sans doute, donner des résultats assez disgracieux ; la lecture de leurs travaux nous pousse à louer autant leur patience (j'entends celle de l'opéré), que l'ingéniosité de l'opérateur.

Oyez plutôt :

On avait autrefois imaginé une opération singulière pour réparer la perte d'une partie du nez. On faisait au bras du blessé une incision, dans laquelle on plaçait ce qui restait du nez mutilé, et on assujettissait la tête avec le bras par un bandage. Lorsque ces deux parties étaient réunies, on coupait de la chair du bras ce qu'il fallait pour lui donner la forme d'un nez, dans lequel on creusait ensuite des narines. Taliacot, médecin de Bologne, avait fait un traité exprès, sous le titre de *Chirurgica curtorum*, pour justifier cette pratique dont il était le restaurateur. Fabrice de Hilden a rapporté un exemple du succès de cette opération. C'était un moyen gênant, difficile et susceptible d'inconvénients qu'on employait pour remédier à une difformité, qu'un nez artificiel, fait d'une *lame d'argent peinte en couleur de chair*, couvre fort bien sans qu'il en coûte de douleur (3).

P. c. c. R. Molinéry (de Barèges).

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins.

Dans une ordonnance concernant l'hôtel de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, il est interdit à tout chevalier de partager la couche de sa femme, tant qu'elle sera de service auprès de la reine. La reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, renvoyait impitoyablement toutes celles de ses dames qui avaient l'espoir de devenir mères (4).

---

(1) Dionis, *Cours d'opérations de chirurgie*, démontrées au Jardin Royal. Revu et augmenté par de la Faye, 7e édition. Paris, 1773.

(2) Séances de l'Académie de médecine, 6-13 janvier 1917.

(3) J'extrais les lignes qui précèdent de l'ouvrage de Prudent Hévin, professeur royal de chirurgie, *Cours de pathologie et de thérapeutique chirurgicales* A Paris, chez Méquignon, 1788.

(4) *Trésor des chartes*, reg. 57, f°s 10 et 72 (Archives nationales) ; cité par De Belleval, *Nos Pères*, p. 779.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Qui est Clerberg ? — Au chapitre xxx du Ve livre de Rabelais, on lit : « J'y vid un rhinoceros, du tout semblable à cestui que Henri Clerberg m'avoit aultresfois monstré. » Je ne connais pas ce Clerberg ; je serais très reconnaissant au confrère qui voudrait bien me renseigner sur son compte. Dr F. Bremond.

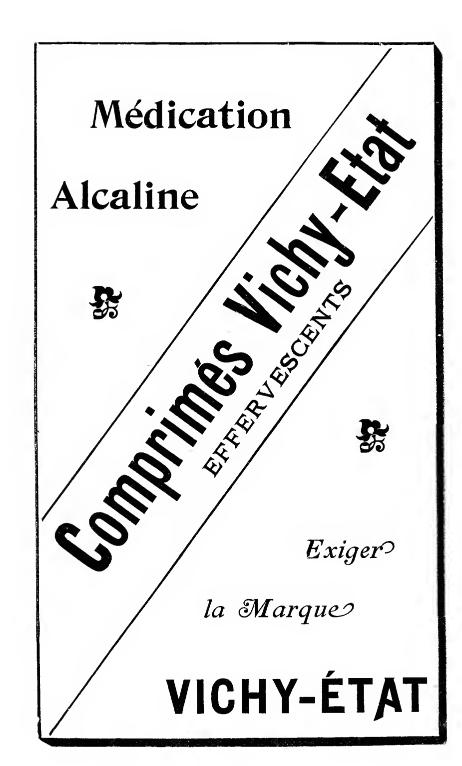
L'ancienneté du tétanos. — Le tétanos (maladie infectieuse) a-t-il été signalé antérieurement à Hippocrate ?
Dr Pettit (*Institut Pasteur*).

Ulrich de Hutten, auteur d'un livre sur la syphilis. — Je trouve dans V. Chauffour-Kestner, *Etudes sur les réformateurs au XVIe siècle*, tome Ier, page 21, les lignes suivantes : « Hutten, malheureux, errant sur la terre, battu par les flots, atteint d'une maladie honteuse et qui hâtera sa mort », accompagnées d'une note relative à la maladie que le pudibond auteur appelait honteuse : « toutefois, on n'en rougissait pas à cette époque. Hutten en décrit les horreurs et le traitement, dans un livre dédié à l'archevêque de Mayence et traduit par un docteur en théologie ».

Hutten (1488-1524) appartenait à la catégorie de ces hommes que son contemporain, Rabelais, né en 1483, appelait *verollez tres precieux*. Omniscient comme les savants de cette époque, il décrivit sa maladie.

Brunet signale son livre ; il dit, tome III, page 391, que la première édition du traité latin d'Ulrich de Hutten, intitulé : *De guaiaci medicina et morbo gallico liber unus*, est de Mayence, 1519, in-4°, de 44 ff. en lettres rondes, avec le portrait de l'auteur gravé en bois ; que l'ouvrage a été réimprimé à Bologne en 1521, à Mayence en 1524 et 1531 ; qu'on connaît une édition de Paris en 1519 in-4°, avec les *Opuscula* du même auteur. Je prie un de nos collaborateurs, syphiligraphes, de nous dire si l'ouvrage de Hutten possède quelque valeur scientifique.

V. Chauffour-Kestner, né en 1819, représentant du peuple à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, est mort conseiller d'Etat en 1889. Il était le beau-frère du colonel Charras, qui prétendait que Napoléon avait été infecté par la syphilis au retour de l'île d'Elbe. Il a publié ses études sur les réformateurs en 1853 ; il rougissait en parlant de la vérole, dans un temps où Ricord possédait déjà une réputation européenne. Son beau-père, Charles Kestner, était le petit-fils de la Charlotte de Goethe, qui a été mise sur la scène par l'opéra que chacun a vu à l'Opéra-Comique, amoureuse idéalisée, qui, dans la vie réelle, a été une bourgeoise allemande, mère de douze enfants ! Dr Rosaime.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Réponses

Le Rhin au Roy (XXIV, 182). — Le médecin du cardinal de Guise, dont M. Paul d'Estrée demande le nom, n'est autre que Jean le Bon, sur lequel M. A. Benoît, un magistrat des plus érudits, a écrit naguère une notice à laquelle nous emprunterons les lignes essentielles.

« Le Bon a publié, sous la date de 1568, un opuscule intitulé : *Le Rhin au Roy, par le médecin de Mgr le Cardinal de Guise*. Mais il paraît avoir bientôt entouré son œuvre d'un certain mystère. En effet, en 1571, dans son *Etymologicon Françoys*, il en parle comme d'un travail achevé, mais qui n'a pas encore vu le jour, et dont le titre même n'est pas encore certain : « *le Franc, le Françoys, la France* vient de son creu et de son affranchissement et liberté qu'ils eurent des Romains, comme j'ay démonstré en ma petite *Franconymia, Gallonymia et Rhenopeia*, que j'ay relimée *præter Pœtarum odium et individiam.* » Il ajoute, en 1576, dans son traité des *Bains de Plombières* (chap. x) : « En la seconde édition, je te déclareray autres choses admirables... n'ayant sur moy mes mémoires qui sont encore à Langres, à cause de la descente des Rheistres et rongiments de Champaigne... desquels en ma *Franconymia* se déclaireront, par le menu, les exécrables maulx et forfaicts. » Enfin, en 1582, dans l'Origine et Invention de la Rhyme, il répète avoir composé Rhenopoeia *sive* Franconymia ; et il se décide à ajouter que cet opuscule a été *imprimé sous un autre titre, tant à Lyon qu'à Paris*. Mais il ne révèle pas cet autre titre, et il ne fait connaître ni la date de l'impression, ni le nom de l'imprimeur. Du Verdier analyse ainsi cet opuscule : « A l'imitation du Danube, qui a parlé, par plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, Le Bon introduit le fleuve du Rhin, parlant au Roy, l'exhortant à le venir voir et jouir de ce qui lui appartient ; et, en ce faisant, estre terreur à ces reistres qui viennent fourrager la Lorraine et saccager la Champagne. » N'est-il pas curieux de voir le médecin du cardinal de Guise rêver, pour la France, sous Charles IX, les frontières successivement conquises, depuis lors, par Louis XIV, Louis XV et Napoléon ?

Pour terminer, donnons un extrait de cette prosopopée, dont nous reproduisons ci-après la couverture en fac-simile.

C'est le fleuve qui présente lui-même ses doléances :

« A l'imitation et exemple du Danube, Syre, qui a parlé, par plusieurs foys, aux Empereurs Romains, je me suis asseuré de me présenter à vostre Majesté, comme estant joyeux de vous dire, en bien peu de langage, ce que de long temps j'avois sur le cueur.

Qui est, Syre, qu'estant vostre et, à votre Royaume, le seul front, entrée et advenue en vostre domination et monarchie, il me deult d'estre, si longtemps, soubz main estrange, captif et désolé, au grand préjudice et ruine de la France. Vostre monde et pays est, par la providence de Dieu, borné, fortifié et remparé naturellement

et divinement de tous les costés et circuits, de monts et mers inaccessibles pour armée, hormis cestuy-cy mon endroict d'où vient, de toutes antiquités et mémoires des premiers hommes, le pernicieux et mauvais vent à la France, faulte d'estouper sa source et origine ; chose facile à faire, quant à vostre Majesté et à voz forces. Et partant, les feus Roys, qui ont prins garde à cecy et qui ont eu jouissance de moy et de ma Belgique, ont esté grands, grands dominateurs et Empereurs, et en sortent encores aujourd'huy. Il n'y a nation si forte ny guerrière qui ne soit soubtenue ou rembarrée mieulx par son voysin que par gendarmes lointains. Car les climats et contrées diversifient les esprits, températures et forces des hommes. Ainsi voysin à voysin, n'y a pas grande différence quand à l'un et à l'autre. Le Provençal se faict craindre à l'Espaignol ; le Belge peut résister à l'Alemant ; ou mutuellement entreprendre les uns sur les autres et les garder de passer plus outre. L'on sçait la Gaule Belgique estre plus puissante et plus forte que les autres parties des Gaules (les Suysses exceptés), ny que leurs voysins mesmes estrangers. Ilz sçavent bien qu'ilz sont Gauloys et Françoys, ayants honte de le confesser publiquement, pour les laisser tousjours porter le joug de servitude. J'espère, Syre, veües les fidelles et fraternelles aliances qu'avés et aurés cy après en Europe, que me viendrés voir et jouyrés paisiblement de ce qui vous apartient. Ce faisant, serés terreur à ces irréligieux nègres qui viennent fourager la Loraine et gormander et saccager la Champaigne. Je suis dict fleuve Martial et belliqueux, et non sans bonne, juste cause et raison. Car qui est en paix de ma segneurie, il peut commander au reste de l'Europe. Je produy de bons guerriers ; et n'ont affecté les Romains par deça que de me bien garder, pour tenir les Gaules en seureté et pour venir à la conqueste de la Germanie. Avant Jesu-Christ, on approuvoit les légitimes nouvellement nés en mes ondes, comme initiables et consacrables par moy à l'art militaire. Qui me faict bien espérer, c'est vostre prudence et vertu, et la divine union de mes seigneurs voz frères, qui sont de courage et magnanimité telle que pouvoit estre Alexandre le Grand en pareil âge, et mesmement vostre conseil qui ne fut jamais tel entre voz prédécesseurs en France. »

Pour être écrit au XVIe siècle, ce texte n'en est pas moins curieux.

C.

Le rôle des médecins dans la Révolution russe (XXIV, 131). — Dans votre n° 5, du 1er mai 1917, votre premier article est consacré au rôle du médecin dans la Révolution, en Russie. Le Dr Marcou nous parle de l'influence du corps médical sur la population, surtout des campagnes. Déjà en 1903, le *Congrès de Pirogoff* laissait deviner l'agitation libérale créée et entretenue par le corps médical.

1903-1906 ! Savez-vous depuis combien de temps nos confrères russes mènent cette campagne ? Depuis près d'un siècle, aidés d'ailleurs par la littérature et la presse de nos alliés d'Orient.

Voici un souvenir personnel, et qui vous expliquera l'impor-

Le Rhin au Roy.

PAR LE MÉDECIN
de Monſeigneur le Car-
dinal de Guyſe.



A PARIS,
Par Denis du Pré, Imprimeur, demeurant
en la rue des Amandiers, à l'enſeigne
de la Vérité
1568

Frontispice de l'ouvrage : *Le Rhin au Roy.*

tance de la propagande, dont l'aboutissement a été la chute du tsarisme et de la bureaucratie germanophile.

Vers *1872-73*, rue des Feuillantines, 71 (actuellement rue Claude-Bernard), logeaient au-dessus de moi deux étudiantes en médecine russes. En peu de temps, des relations de camaraderie s'établirent entre nous ; et nous nous réunissions souvent pour étudier en commun.

Un soir je leur posai cette question :

— Pourquoi venez-vous faire de préférence des études de médecine ?

— Pour aller faire de la propagande en Russie.

— Mais les autorités vous enverront en Sibérie.

— C'est possible, c'est même probable. D'autres femmes viendront nous remplacer.

— Mais pourquoi plutôt la médecine ?

— Parce que le médecin a une très grosse influence sur la population. Et quand la mentalité de nos paysans sera modifiée, la chute de l'autocratie ne tardera guère.

Il était difficile, même impossible d'écrire cela, il y a quelques années, sans compromettre nos confrères russes, exerçant à la campagne. Mais n'est-ce pas la confirmation de ce que j'ai dit et écrit — que j'ai exposé à Arras, avant la guerre — à nos confrères syndiqués de la région, un dimanche qu'ils nous recevaient, notre très regretté Président Gairal et moi, avec quelle cordialité et quelle sympathie ! Qui nous aurait prédit, à ce moment, que leur pittoresque cité historique aurait été ruinée par les Vandales modernes ; que leur situation aurait été détruite ? Où sont maintenant tous ces courageux et aimables confrères ?

D[r] SMESTER (*Paris*).

— Puisque vous mettez en cause les médecins et leur rôle dans la Révolution russe, permettez-moi de vous signaler, d'après M. G. BOURDON, *l'Aube russe* (Fasquelle, 1905), le fait suivant, qui se rapporte à la Révolution de 1905 (p. 134, 135).

Au Caucase, le général KOWALOW, malade, fait appeler un jour le Dr ZABOUSSOW. A peine celui-ci est-il entré, le général, probablement ivre, sans aucune provocation, appelle ses Cosaques et le fait fouetter. Le docteur porte plainte. Mais Kowalow, très soutenu dans le monde militaire, fait intervenir des influences ; notamment KOUROPATKINE, négligeant pour une minute les Japonais, télégraphie de Mandchourie en faveur de son camarade. Le procès se déroule en pleine violation des droits ; le croirait-on, le D[r] Zaboussow, plaignant, n'est même pas appelé à la barre !

Finalement, aucune peine n'est infligée au général, à qui l'on se borne à demander sa démission. Toutes les sociétés médicales, à cet insolent déni de justice, s'émeuvent dans l'Europe. Elles votent des motions où elles déclarent l'impossibilité de vivre dans un pays où les droits élémentaires de l'homme ne sont pas respectés...

Cet incident a une répercussion considérable sur tout le monde médical, professeurs et petits médecins, dans les villes et dans les campagnes... Et

chez les médecins comme chez les avocats, les ingénieurs... etc., il n'y a plus de réunion professionnelle qui ne soit aussitôt transformée en réunion politique.

Du même livre, page 220 :

Un journal rendant compte en 1900 d'une séance du *Zemstwo* de Kherson, où l'on a discuté une question sanitaire, exprime discrètement le regret que le Zemstwo n'ait pas songé à faire citer des médecins qui l'eussent éclairé. Je vous comprends bien, crie à son directeur, un censeur frénétique, vous rêvez à une Chambre de Députés !

La fameuse journée du 9-22 janvier 1905 (manifestation Papone) donna lieu à l'incident suivant, page 102 :

Le savant « Anoutchine », secrétaire de l'Académie des Sciences, qui se rend à l'Académie, non loin de la Bourse, est arrêté par une troupe. « Où vas-tu ? », crie le colonel. Il se nomme et répond : « Je vais à mon poste à l'Académie. » — « Ah ! ah ! tu vas à ton poste ? Eh bien ! donnez-lui quelque chose à celui-là. » Les soldats se précipitent, le rossent et le laissent sur place. Des divorniks (concierges) le tirent de là et l'aident à se remettre. L'Académie des Sciences a officiellement protesté auprès du gouvernement.

J'espère que ces quelques traits pourront vous intéresser.

D[r] Oguse (*Paris*).

Ex-libris Boissier de Sauvages (XXIV, 183). — M. Falgairolle, archiviste de Vauvert (Gard), a décrit, dans son livre sur les bibliophiles du Bas-Languedoc, pages 114 et 115, l'ex-libris de la famille Boissier de la Croix de Sauvages, ex-libris parlant, sans armoiries, qui n'a aucun rapport avec la pièce reproduite dans la *Chronique* de juin. Parmi les quatre frères Boissier de Sauvages, M. Falgairolle attribue l'ex-libris qu'il reproduit au célèbre médecin et naturaliste François, né à Alais le 12 mai 1706, et mort à Montpellier le 19 février 1767. Mais il ajoute que d'autres auteurs attribuent la même pièce à son plus jeune frère, l'abbé Pierre-Auguste, auteur du Dictionnaire Languedocien-Français. La question est donc toujours en suspens.

Dans la seconde hypothèse, il est possible que l'ex-libris reproduit par la *Chronique* soit celui du médecin Boissier de Sauvages ; il est bien étonnant, cependant, que, dans ce cas, la pièce n'ait porté aucun attribut médical ou légende attributive, telle celle du médecin Songer-Dulac qui, en Velay, utilisa l'ex-libris de sa famille en ajoutant à la légende : Doct. Med. D'autre part, l'armorial du Languedoc (diocèse d'Alais) ne signale aucune famille Boissier de Sauvages : il est donc fort probable que les Boissier de Sauvages dont l'ex-libris de la *Chronique* reproduit les armes n'avaient rien à voir avec le médecin qui, né en 1706, ne pouvait guère avoir un ex-libris sous le règne de Louis XIV.

D[r] Eugène Olivier.

Médecins rentrés dans le rang (XXIII ; XXIV, 27, 64). — Je lis toujours avec plaisir votre journal si documenté. Je crois devoir vous signaler un de mes voisins, un pharmacien combattant, M. RICHARD, pharmacien à Argenteuil, qui est parti, à la mobilisation, comme *capitaine d'infanterie*. Il a eu au moins une citation, a été décoré de la croix de guerre avec palme et fait chevalier de la Légion d'honneur. Il est revenu momentanément à sa pharmacie, ayant été mis « hors cadres » après une blessure.

Dr G. ROBIN (*d'Argenteuil*).

— On peut citer, comme *pharmaciens rentrés dans le rang*, M. DESBORDES (Eugène), *capitaine au 43e territorial d'infanterie* :

S'est bien montré comme commandant de compagnie pendant les bombardements de la Fontenelle de juin 1915, ainsi que pendant les attaques des 8 et 24 juillet 1915. Quelques mois plus tard, subissant de violents bombardements à la Chapelotte, a refusé de se faire évacuer malgré une douloureuse maladie, tant que sa compagnie occupait aux avant-postes un point dangereux.

Le capitaine Desbordes est notre confrère de Rupt-sur-Moselle (Vosges).

— M. DUSART (Alfred), pharmacien, est *sous-lieutenant de mitrailleuses* au ...e d'infanterie ; il a été deux fois cité :

1o *Citation à l'ordre de l'armée* : Fait prisonnier à Maubeuge, s'est évadé un mois après la reddition de la place, en traversant la Belgique et la Hollande au prix de mille difficultés, en faisant preuve d'une grande énergie. 2° *Citation à l'ordre de la brigade* : occupant un point soumis à un bombardement sévère, a, du 2 au 9 mars 1916, saisi toutes les occasions d'opérer, fût-ce à découvert, toutes les mises en batterie nécessaires pour parer à une avance de l'ennemi.

Notre confrère avait été mobilisé, au début de la guerre, comme caporal.

— M. HENRY (J.), pharmacien à Romans (Drôme), parti comme simple soldat au ...e territorial, puis versé au ...e, a préféré le service armé au service de santé et, après être passé par tous les grades inférieurs, a été nommé *sous-lieutenant* le 17 mars 1916. Blessé au bois de Fays, le 19 avril 1916, il est actuellement convalescent à Romans.

— M. BARRAL (François), interne en pharmacie à l'hôpital Broussais, *sous-lieutenant d'infanterie*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 3 juillet 1916, avec les deux citations suivantes :

1re citation (brigade) : Resté seul officier de sa compagnie à la suite de combats récents où il s'était distingué par sa bravoure, a pu, grâce à son activité et à sa vigilance, repousser sur son front, pendant la nuit du 6 au 7 octobre, de fortes attaques allemandes. — *2e citation* (armée) : Très brave officier, plein d'entrain et de dévouement, a été grièvement blessé le 2 avril 1916 au moment où il s'élançait à la tête de sa section pour repousser une attaque.

L. R.

— Le Dr LE ROUX, *capitaine d'état-major d'artillerie territoriale*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1917.

C.

Blessures de guerre singulières (XX, 412). — Une des blessures de guerre les plus singulières qu'on ait jamais signalées nous paraît être celle du malheureux qu'on avait surnommé *l'homme à la tête de cire*.

Celui qu'on avait ainsi baptisé avait reçu un éclat d'obus en pleine figure au combat de Bapaume... Il s'appelait MOREAU.

Quand on le releva, ce fut un cri d'horreur parmi ses camarades. Il avait le nez enlevé, les deux yeux crevés, la partie supérieure de la bouche défoncée. Il vivait cependant!

Transporté à l'hôpital d'Arras, Moreau y reçut les soins d'un habile chirurgien, le Dr François Débé, qui commença le merveilleux travail chirurgical que ses collègues du Val-de-Grâce devaient achever.

C'était un masque en argent, recouvert d'une couche de cire, soudé du front aux pommettes et dont les yeux étaient en émail.

Dans une pétition qu'il adressait à la Chambre des députés, le sieur Moreau se plaignait de mauvais traitements qu'il aurait subis dans un hôpital militaire, et à la suite desquels la figure artificielle et le dentier, qui avaient été fabriqués spécialement pour lui, auraient été brisés. Il demandait à la Chambre qu'on lui fournît un appareil nouveau et qu'on augmentât le chiffre de sa pension.

La commission de la Chambre, chargée d'examiner cette demande, fit une enquête, de laquelle il résulta que Moreau, ex-canonnier de l'armée du Nord, était une des victimes les plus dignes d'intérêt de la guerre de 1870-1871. Le général Ambert, dans le second volume de ses *Souvenirs militaires*, a raconté l'histoire émouvante de ce soldat.

R. D.

— Voici ce que nous relevons, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Percy*, par LAURENT, p. 325 :

Un soldat reçut une balle qui lui traversa la cuisse, le scrotum et la verge, sans lésion de l'os, ni des testicules, ni de l'urètre, ni des corps caverneux. Il est d'observation qu'il se forme dans ce cas une tumeur noire qui augmente à vue d'œil et peut prendre un développement considérable. Il faut alors faire des taillades au scrotum, pour arrêter les progrès du gonflement et dégorger le tissu cellulaire, toujours rempli d'un sang coagulé.

Un autre soldat ayant eu, devant Madrid, la vessie percée d'un coup de feu, dont la balle avait brisé l'arcade des os pubis, rendit plus de dix ou douze petits calculs, qui avaient pour noyau une esquille osseuse.

Ce dernier cas peut être considéré comme un « traumatisme bienfaisant ».

B.

— Dans le *Traité théorique et pratique des blessures par armes de guerre,* par le baron Dupuytren, t. II, pp. 509 et suivantes, il est également question des *plaies de la verge et de l'urètre par les armes à feu*, dans les termes ci-dessous :

Les plaies par armes à feu des organes génitaux sont en nombre immense dans les combats réguliers aux armées ; elles ont aussi été très nombreuses à Paris dans les journées de Juillet.

Un boulet ou un biscaïen, en frappant les parties génitales, peut les détruire en totalité ou presque en totalité. Nous avons eu l'occasion de voir, il y a un an environ, à l'Hôtel-Dieu, un malade qui, pendant les guerres de l'Empire, avait eu la verge emportée complètement à sa racine par un biscaïen.

On pourrait croire que la blessure des corps caverneux devrait être suivie d'une hémorrhagie très grave. Cela n'est pas toujours ainsi. La balle, en atteignant ces parties, les cautérise pour ainsi dire. Le froissement de l'orifice des vaisseaux et l'escharre qui est à leur surface s'opposent à l'écoulement du sang, et on est rarement obligé d'avoir recours soit à la cautérisation, soit à la ligature, pour y mettre obstacle.

Les blessures profondes des corps caverneux par des balles, accompagnées nécessairement d'une grande perte de substance, sont suivies, après la guérison, d'une difformité de la verge et d'une érection difficile ou nulle, même d'un côté ou de l'autre. Tel était le cas d'un jeune homme qui fut blessé en juillet 1830.

L. D.

— M. de Pradine, est-il rapporté dans un ouvrage du XVIIIe siècle (*Essai sur le fluide électrique*), par de Tressan, p. 159, note 1, M. de Pradine, capitaine aide-major du Régiment du roi infanterie, reçut un coup de fusil dans le bras à Prague : celui-ci ne fut point cassé. Le blessé guérit de sa blessure ; son bras conserva tous ses mouvements et sa force ; mais M. de Pradine en est devenu boiteux de la jambe opposée au côté du bras blessé.

« M. le duc de Gontault, ayant eu le poignet fracassé par un coup de fusil à la bataille de Dettingen, a été bien guéri de sa blessure ; mais sa vue est restée longtemps très affaiblie.

« J'ai connu un ancien capitaine de grenadiers du régiment de Piémont, qui, dans une autre affaire, ayant reçu un coup de fusil pareil à celui de M. le duc de Gontault, est bien guéri de sa blessure, mais est devenu absolument aveugle. »

Ces sortes de sympathies organiques trouveraient-elles aujourd'hui une explication satisfaisante ? Je suis trop profane en médecine pour en décider.

Lector.

Etymologie du mot « Boche » (XXIV, 60.) — Dans les œuvres littéraires bien antérieures à la guerre, pour ne citer qu'un ouvrage écrit par un instituteur — *la Guerre des boutons* — guerre qui se passe entre les gamins de deux communes voisines, de la Franche-Comté, les gamins se traitent d'*Alboches*, les Alboches restant pour

eux l'ennemi héréditaire et universel. J'ajoute que cette désinence *argotique* Boche n'est pas uniquement employée à désigner les Germains.

Dans un autre livre très curieux, *M. Gendron va au peuple*, au cours d'une échauffourée entre ouvriers français et étrangers, ceux-ci sont traités d'*Italboches* !

J'ajoute que d'Alboche on a, définitivement, par abréviation et pittoresque, adopté le mot *Boche*. De tout temps, au moins dans l'Est, on a dit *tête de Boche*. Or ce vocable ne désignait pas spécialement les Allemands, mais tête dure, grotesque, tête de bois, tête de pipe, tête de buis, de sauvage, etc.

Quand mon père, qui avait fait ses études au Lycée de Strasbourg, voulait me faire un compliment pour mon esprit trop rétif à une compréhension quelconque, il me traitait de *tête de Boche*. Ce mot ne s'employait alors que comme qualificatif et n'avait rien à voir avec une race. Combien mieux s'applique-t-il aujourd'hui à l'ennemi du genre humain, et combien les Allemands sont-ils, en effet, et en général pourvus de *têtes de Boches* !

D[r] Dresch,
d'Ax-les-Thermes (*Ariège*).

— Bien que l'étymologie du mot *Boche* ait déjà été largement interprétée, me sera-t-il permis d'en fournir une nouvelle, moins élégante peut-être que la plupart de celles relatées dans la *Chronique médicale*, mais qui m'apparaît plus vraisemblable en raison de son antique origine ? L'histoire nous dit que, 125 ans avant Jésus-Christ, vivait au nord de la Germanie un roi des Cimbres et des Teutons, du nom de *Teutobokhe* ou *Teutobochus*.

Il s'agit donc bien d'un ancêtre, d'un Teuton-Boche, extraordinaire dit-on, d'une force remarquable, d'une stature *Kolossale*, capable de franchir d'un saut 6 chevaux rangés de front ! (*quaternos senosque equos transitive solitus*, dit Florus, I. c) (1).

Après avoir entraîné à la guerre, dans la Gaule, les hordes germaniques qui se signalaient par leur valeur guerrière, leur courage au commencement de l'action, leur insolence dans le succès, leur profond découragement après une défaite, répandant partout la terreur et l'effroi, il fut enfin battu et son armée écrasée par Marius aux environs d'*Aquæ Sextiæ* (Aix), en 102 avant J.-C. *Teu-*

(1) Cf. *Encyclopédie du XIXe siècle*, t. XXII, p. 661.

tobochus, échappé au massacre, fut emmené et mourut en captivité.

Les étymologistes font dériver *Teuton* de *Teutsch*, ou *Deutsch* de *Teut* ou *Theus*, nom de la *divinité* de ce peuple qui s'est nommée d'après elle. N'est-il pas rationnel de conclure que le nom de ce roi, d'abord attribué à ses sujets et à leur pays, ou réciproquement, ait passé naturellement à leurs actuels descendants ?

Dr P. MÉNIÈRE (*Paris*).

— Aux nombreuses explications, si documentées et si scientifiquement littéraires, qu'ont données du mot « Boche » vos nombreux correspondants, voulez-vous me permettre d'ajouter une indication dont je laisserai aux zoologistes distingués, lecteurs de la *Chronique*, le soin de préciser le sens terminologique ?

A l'article *Canard* du « nouveau Larousse illustré » (en 7 volumes), on lit...

« Le type du genre est le canard sauvage » (*anas boschas*)...

Vous reconnaîtrez qu'on ne peut se défendre d'établir une analogie entre le sens de la traduction littérale de l'épithète zoologique et la façon dont se sont comportés de toute éternité les Teutons que nous vaincrons bientôt !

En tout cas, il sera intéressant de connaître, au sujet de ce mot « boschas », l'opinion des naturalistes... et des chercheurs.

Dr MILON (*de Versailles*),
Aide-Major, actuellement mobilisé au *Havre*.

Origine du mot « Poilu » (XXIII, 251). — Dans le *Père Goriot*, de Balzac, Vautrin dit à Rastignac : « Avez-vous vu beaucoup de gens assez *poilus* pour, quand un camarade dit : « *Allons enterrer un corps* », y aller sans souffler mot ni l'embêter de morale ? » Et quelques pages plus loin : « Voilà comme je vous voulais, vous savez ce que vous faites. Bien, mon petit aiglon ! vous gouvernerez les hommes ; vous êtes fort, carré, *poilu* ; vous avez mon estime. »

R. D.

Médecin et avocat (XXIV, 117.) — Je lis, dans les Echos de la *Chronique*, les lignes consacrées au Dr d'HARDIVILLIERS, *professeur de médecine et avocat*. Mon cas est très semblable.

Il y a un an environ, j'ai demandé, une fois muni du diplôme de licencié en droit, à être inscrit au Barreau de Paris. Le bâtonnier, Me HENRI ROBERT, m'a répondu très clairement et très habilement : « qu'étant médecin, je ne saurais être inscrit ; qu'il était au regret de ne pouvoir m'accepter au Barreau ; mais que le Barreau, s'il m'acceptait, *me voulait tout entier* (1). »

Il m'a, d'ailleurs, présenté à la Cour et j'ai prêté serment.

Ce qui fait que je suis à la fois médecin et avocat ; sans l'être, tout en l'étant.

Dr SICARD.

(1) Ce qui veut dire que je devrai renoncer à toucher des honoraires... Habiles hommes, qui savent se contenter de... provisions et qui ont évité l'écueil !

Chronique Bibliographique

Les marais de Saint-Gond, par Charles Le Goffic.
(Plon, 3 fr. 50.)

L'évocateur de l'épopée des fusiliers marins à *Dixmude* a entrepris, dans ce nouveau livre, de reconstituer l'atmosphère du drame et de le faire revivre sous nos yeux dans sa tragique réalité. C'est le premier récit complet de ce grand événement militaire. Les Marais de Saint-Gond ! Lieux consacrés, où expira l'invasion d'Attila ; où les *Marie-Louise* se sacrifièrent dans un acte de magnifique résolution ; où la garde prussienne s'enlisa, disait-on, en 1914. Mais le probe historien qu'est M. Charles Le Goffic, soucieux d'exactitude avant tout, après une sérieuse enquête sur place, en s'aidant des documents officiels et de témoignages directs, entièrement inédits, expose comment, dans une série de mouvements voulus, grâce à la constance de nos soldats, au milieu de dramatiques alternatives de fortune, Foch finit par faire reculer un ennemi supérieur en nombre et en armement. Là périt, en vérité, le prestige de la force allemande et de sa prétendue invincibilité.

Lettres d'un officier de chasseurs alpins (2 août 1914-28 décembre 1915), par le capitaine Ferdinand Belmont. Préface de M. Henry Bordeaux. Paris, Plon, 3 fr. 50.

Médecin de profession, Ferdinand Belmont a demandé à servir, au début de la guerre, dans les troupes combattantes : nommé capitaine, il s'est montré un admirable entraîneur d'hommes.

Blessé une première fois, il est tombé sur cette terre d'Alsace, si âprement disputée à notre ardente reprise de possession. Deux de ses frères l'avaient précédé dans la voie du sacrifice.

Les lettres à sa famille que laissa le héros expriment, avec une énergie communicative et un touchant abandon, les dispositions d'une jeunesse qui se sentait, bien avant le drame, confusément vouée à de tragiques destinées. M. Henry Bordeaux, dans une préface d'une mesure et d'une sensibilité parfaites, assure, et nous sommes de son avis, que ces confidences rappellent le *Récit d'une sœur*, ou le Journal et la Correspondance de Maurice et Eugénie de Guérin. Il y a, en outre, chez le capitaine Belmont, un poète et un philosophe à la manière d'Alfred de Vigny; il y a surtout un croyant.

C'était un écrivain-né. Le livre qu'il nous lègue sera conservé et relu après la guerre.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Proposition de loi tendant à assurer l'augmentation de la population française, par la protection plus efficace de la mère et de l'enfant, présentée par M. Lachaud, député. Paris, Imp. de la Chambre des députés, 1917. N° 2989.

Hugues le Roux. — *La France et le Monde : Angleterre, Etats-Unis*. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1917.

Jean Lacassagne (Dr). — *Etude sur la pédiculose du corps aux armées : prophylaxie et traitement*. Lyon, A. Rey, 1916.

Grasset (Dr). — *L'Idéalisme positif*. (Extrait de la *Revue philosophique de la France et de l'Etranger*). Paris, Félix Alcan, mars 1917.

Bertholey (Dr Louis-Marie). — *Le Devoir du médecin dans les cas désespérés : le médecin a-t-il le droit d'employer l'euthanasie pour abréger la souffrance ?* Lyon, A. Rey, 1917.

Ambroise Vollard. — *Le Père Ubu à l'hôpital*. Paris, 1917.

J. W. Headlam. — *Les Termes des Alliés*. Londres, The Menpes printing and engraving, C° Ltd, 1917.

Rapport du général sir Douglas Haig. Londres, Darling and son, 1917.

Lévy (Dr). — *La vie et l'Œuvre médicale de Charles le Pois (Carolus Piso)*, 1563-1633 ; Paris-Nancy, Imp. réunies, 1914.

Cancalon (Dr). — *Le Piège du Pacifisme*. Paris, G. Crès, 1917.

Pozzi (Dr). — *Notice sur ses travaux scientifiques*. Paris, Masson et Cie, avril 1917.

Regnault (Dr Jules). — *Appareils de marche à étrier de décharge, pour fractures et lésions diverses du membre inférieur* (Extrait de *Paris médical*). Paris, J. B. Baillière et fils, janvier 1917.

M. Lagarde (Dr) et M. V. Perraud. — *Précis de lecture sur les lèvres*. Pour les sourds de la guerre. Ouvrage honoré d'une souscription du Sous-Secrétariat d'Etat du service de santé. Paris, 5, rue Bayard, 1916.

Emile Rivière. — *Note sur l'usage du pied comme organe de préhension chez des individus dépourvus de bras*. Le Mans, 1910.

Emile Rivière. — *Le grattage des pierres. Mégalithes préhistoriques et tombeaux. Légendes et superstitions*. Le Mans, 1911.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

24e ANNÉE. N° 9 1er Septembre 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Un médecin militaire, ami de Voltaire : J.-F. Coste, inspecteur général du service de santé des armées ; sa vie et son œuvre (1741-1819).

Par M. le Docteur Jean des CILLEULS.

Dans une étude parue ici même, MM. BONNETTE et SEMELAIGNE (1) ont souligné tout l'intérêt que présentaient la vie et l'œuvre de J. COLOMBIER, médecin inspecteur général des hôpitaux militaires (2).

Parmi les grands noms qui ont illustré le Corps de santé de l'armée, il en est un qui doit être sauvé de l'oubli, et que Bégin recommandait plus particulièrement au souvenir des médecins de l'armée, c'est celui du « vénérable » COSTE.

Né à Villes-en-Michaille, le 14 juin 1741, il avait fait ses études classiques aux oratoriens de Lyon, et étudié la médecine sous le célèbre PETIT. Ses études à peine terminées, il prouvait sa science en enrayant une épidémie qui ravageait le pays de Gex, et se signalait ainsi, dès le début de sa carrière, à l'attention de VOLTAIRE, dont il ne tardait pas à s'attirer l'amitié bienveillante. Patronné par lui près de M. de CHOISEUL, il était nommé, en 1769, médecin à l'hôpital militaire de Vernoix.

On n'a que peu de renseignements sur les relations de Coste et de Voltaire, mais ce que l'on sait bien, c'est que les liens de la reconnaissance unirent toujours les deux hommes, et que le médecin devint l'élève du grand philosophe.

Dans son discours de réception à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Nancy, alors qu'il était attaché à l'hôpital militaire de cette ville, depuis 1772, Coste disait :

« Voltaire a des droits que mon cœur ne peut méconnaître. La reconnaissance ignore l'art de calculer ses forces, et quoique le nom de mon Mécène soit un éloge plus complet que tout ce que j'en pourrais dire, mon cœur n'en improuverait pas moins mon silence. »

(1) Cf. *Chronique médicale*, XVIII, pp. 195 et 235.

(2) Voir aussi : J. DES CILLEULS, *Caducée*, 9 novembre 1908 : « Un réformateur de l'hygiène militaire sous l'Ancien Régime : J. Colombier, Inspecteur général des Hôpitaux militaires (1736 1789).

En souvenir de son maître et ami, Coste écrivit une série d'ouvrages, empreints des doctrines encyclopédiques, traitant « du genre de philosophie propre à l'étude et à la pratique de la médecine (1774) », et « des avantages de la philosophie relativement aux Belles-Lettres ».

En 1775, il traduisait la philosophie des corps organisés de Necker.

« Il n'est aucune science, pensait Coste, dont les principes doivent être étrangers à un médecin. Toutes ont enrichi l'art de quelque vérité utile ; il importe donc à celui qui le professe d'en connaître les détails jusqu'à un certain point. Mais l'abus est à côté de l'avantage, et le véritable esprit philosophique consistera à discerner les bornes de l'application qu'il doit donner à chacun. »

Les ouvrages de Coste sur la médecine ont trait à l'hygiène et à la thérapeutique. En 1767, il publiait un « traité des maladies du poumon, puis une « matière médicale indigène »; il étudiait ensuite les moyens d'améliorer la salubrité de Nancy (1774).

Pendant la guerre d'Amérique, où ses fonctions de médecin d'armée l'avaient appelé, son dévouement inlassable ne tarda pas à lui valoir l'amitié de Franklin et de Washington. C'est au cours de cette campagne qu'il aurait sauvé les jours du général de Rochambeau, atteint de typhus ; pourtant, ce dernier, dans ses *Mémoires*, ne parle ni de sa maladie ni de son sauveur.

Rentré en France, Coste était affecté à l'hôpital de Calais (1783), puis devenait premier médecin des camps et armées du roi (1784) ; et, quelque temps après, inspecteur du service de santé des six provinces militaires du Nord.

Elu maire de Versailles pendant la Révolution, il exposait plusieurs fois sa vie et sa fortune dans ces difficiles fonctions et ne sauvait sa tête qu'en reprenant du service dans les armées de la République (1791).

Nommé inspecteur du service de santé aux armées du Nord, du Centre, du Rhin et des Pyrénées-Orientales, il était ensuite envoyé dans les départements de l'Ouest, afin d'y prescrire les mesures propres à enrayer les progrès d'une épidémie de dysenterie.

Le 12 pluviôse an III, il était nommé membre du Conseil de santé des Armées, et le 5 germinal an IV, il était du nombre des six officiers promus inspecteurs généraux du service de santé des armées de terre.

Devenu ainsi le collègue de Biron, Heurteloup et Villard, puis de Desgenettes, Percy et Larrey, il leur démontrait, le 2 germinal an 9, que, depuis 1798, le Corps de santé avait compté plus de 2.000 victimes, chaque campagne ayant causé la perte du cinquième de l'effectif des officiers employés dans les hôpitaux militaires.

Plus tard, il devenait médecin en chef des Invalides, puis de l'armée des Côtes de l'Océan, et prenait part à toutes les campagnes de la Grande Armée.

Revenu en France en 1809, Coste reprenait ses fonctions aux Invalides, où il mourut le 8 novembre 1819.

Au cours de cette laborieuse et longue carrière, Coste écrivit différents ouvrages, relatifs aux Hôpitaux militaires. En 1806, dans un opuscule intitulé : « De la santé des troupes à la Grande Armée, » il conseillait de pratiquer des vaccinations en grand nombre, surtout chez les conscrits. Deux mille vaccinations furent ainsi faites, avec 753 succès. « N'en doutons pas, s'écriait-il, si la grande Armée eût pu être rassemblée, l'opération, pratiquée simultanément sur tous ceux auxquels elle aurait paru convenable, eût obtenu plus de succès encore que l'inoculation de la petite vérole, pratiquée en Virginie sur plus de 3.000 hommes de l'armée de Washington. »

Coste est mort entouré d'estime, et respecté de tous les officiers du Corps de santé.

Successivement littérateur et philosophe, à la manière de La Mettrie, homme politique et médecin d'armée, il a donné les preuves d'une intelligence et d'une activité rares.

Son courage et son abnégation, son dévouement au Corps de santé militaire, sauveront à coup sûr son nom de l'oubli.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Un don de 34.050 francs des Médecins de l'Uruguay à la « Caisse d'Assistance Médicale de Guerre ».

Les Médecins de la République de l'Uruguay ont fait parvenir à la *Caisse d'Assistance Médicale de Guerre* un chèque de 34.050 fr., représentant leur souscription collective.

Le Conseil d'Administration de cette œuvre, ému par la spontanéité et la générosité du geste, vient d'adresser aux nobles et lointains donateurs, de chaleureux remerciements, pour cette manifestation à la fois de solidarité confraternelle et de sympathie pour notre pays.

Nous sommes heureux de rappeler que la République Orientale de l'Uruguay est le premier Etat de l'Amérique du Sud qui se soit uni aux Etats-Unis pour rompre les relations avec l'Allemagne.

Les journaux qui ont tenu.

L'*Argus de la Presse* publie la *Nomenclature* des Journaux et Revues en langue *française*, qui ont continué à paraître — c'est-à-dire à *tenir* — pendant la guerre 1914-19... C'est un volume de plus de 250 pages, d'une documentation sûre et étendue, qui sera envoyé à la Presse Alliée et neutre de l'ancien et surtout du nouveau Continent.

La *Chronique médicale* se flatte d'être comptée au nombre des revues qui ont *tenu* ; elle en est remerciée par l'accueil qu'elle a oujours reçu et continue à recevoir de ses fidèles lecteurs, auxquels elle exprime à cette occasion une fois de plus sa sincère gratitude.

Actualités rétrospectives

Un centenaire inaperçu. — L'esprit et les tics de Mme de Staël. — Une anecdote controuvée.

Il y a eu cent ans le 14 juillet dernier, que succombait Mme DE STAËL ; à peine l'a-t-on fait remarquer dans la presse, et cela n'est point pour surprendre en un temps où les préoccupations sont, hélas ! ailleurs.

En 1816, d'après la relation d'un contemporain, pour mieux dire d'une contemporaine, la duchesse d'Abrantès (1), Mme de Staël éprouva un premier malaise, joint à un affaiblissement sensible. Elle partit pour l'Italie et demeura quelque temps à Pise ; mais, à son retour en France, ses maux prirent un caractère alarmant : le Dr PORTAL, qui la soignait depuis son enfance, fut appelé auprès d'elle ; il la traita avec l'assistance des premiers médecins de Paris ; mais un obstacle puissant s'opposait à la guérison : Mme de Staël prenait immodérément de l'opium depuis très longtemps.

Mme de Staël mourut à Paris, le 14 juillet 1817, entourée de ses enfants et de nombre de ses amis ; sa mort fut un deuil général.

*
* *

On a conté bien des anecdotes sur l'auteur de *Corinne* ; en voici une, assez piquante, à laquelle se trouve mêlé un de nos confrères genevois, et c'est de lui qu'on en tient le récit.

Le Dr MAUNOIR, assistant à un dîner, au château de Coppet, en 180..., y fut témoin d'une de ces brillantes joutes de la parole, dans lesquelles Mme de Staël était vraiment remarquable.

C'était M. DE CICÉ, alors archevêque de Bordeaux, qui discutait avec elle. Le prélat, bien qu'il fût l'un des hommes les plus spirituels de son temps, ne pouvait résister à l'éloquence, pleine de verve et d'entraînement, de la châtelaine. Ce furent entre eux des éclairs d'imagination, de bons mots dont les convives étaient éblouis. Au dessert, M. NECKER entraîna le Dr Maunoir dans son cabinet, pour le consulter sur des maux de jambes dont il souffrait ; mais à peine furent-ils entrés, que M. Necker, oubliant ses infirmités et ses douleurs, s'écria :

— Ah ! Monsieur Maunoir, convenez que ma fille est la femme la plus spirituelle qui existe, et que j'ai lieu d'en être fier.

— Oui, sans doute, répondit le docteur ; mais, bon gré mal gré,

(1) Cf. *Musée des Familles*, 1838, p. 347.

on se sent mal à l'aise, quand elle vous prodigue les trésors de son génie, de ne pouvoir la rembourser qu'en si petite monnaie.

— Qu'importe, répondit M. Necker, elle fait crédit de si bon cœur !

*
* *

On a de nombreux échantillons de son esprit. C'est Mme de Staël qui, dans un des billets qu'elle envoyait à un de ses amis, où elle lui recommandait de « craindre l'air du soir », parce qu'il s'était enrhumé, ajoutait cette phrase charmante, ressouvenir, ou peut-être parodie, du mot de Mme de Sévigné à Mme de Grignan : « Votre toux me fait un mal physique et je crois qu'il faudra que je me fasse guérir de votre rhume... »

*
* *

Necker avait coutume de dire de sa fille : « Ma fille a besoin d'un premier mot. » Une fois lancée, elle ne s'arrêtait plus ; mais à une condition, c'était d'avoir les mains constamment occupées, pendant qu'elle parlait, à froisser des fleurs, des feuilles, des petits morceaux de bois, des bouts de papier, etc., « dont la manipulation formait l'accompagnement inconscient, mais obligé, de son éloquence (1) ».

Mme Necker de Saussure, parlant de ce *tic* caractéristique de sa cousine, l'attribuait à l'habitude prise, dès l'enfance, par celle-ci, de façonner en cachette des rois et des reines de papier, pour leur faire jouer des tragédies improvisées ; ne serait-ce pas, simplement, que Mme de Staël, plus timide qu'on ne la représente communément, en détournant les regards de ceux qui l'écoutaient, évitait de se rencontrer avec eux, ce qui lui aurait peut-être causé une certaine gêne ; sa gymnastique manuelle n'avait d'autre but que de lui permettre de causer à son aise et sans distraction.

*
* *

Pour terminer, un épisode légèrement macabre. Un de nos collaborateurs a conté naguère, ici même (2), l'extraordinaire aventure des restes de Mme de Staël : son corps était, disait-on, conservé dans l'eau-de-vie, selon le désir même exprimé par la défunte. M. le Comte d'Haussonville, descendant de l'illustre écrivain, n'eut pas de peine à faire bonne justice de la légende (3).

En réalité, il semble y avoir eu méprise, si nous en croyons ce qui fut rapporté par un de nos magazines (4), en 1854.

(1) *D'un siècle à l'autre* Correspondances inédites, par J. B. G. Galiffe, t. II (1878), p. 310.
(2) *Ch. méd.*, 1906, p. 669.
(3) *Ch. méd.*, 1907, p. 48.
(4) *Magasin pittoresque*, ann. cit. (1854), p. 271

Une dame, voisine du château de Coppet, et qui en visitait souvent les habitants, vint à mourir et, au cours de la maladie qui l'emporta, par une étrange bizarrerie, elle s'occupait surtout de la manière dont elle désirait que son corps fût conservé après sa fin, tantôt penchant pour être embaumée, tantôt pour être mise dans l'esprit-de-vin ; ce dernier mode de conservation finit par avoir ses préférences, et aux approches de la fin, elle n'était hantée que par cette idée.

Mise au fait de ces particularités, Mme de Staël écrivit, *sur le dos d'une carte à jouer*, le quatrain suivant, en manière d'épitaphe :

Ci-gît qui, dans son agonie,
Imagina rien de plus beau
Que d'être mise en son tombeau
Comme une prune à l'eau-de-vie.

Baudelaire « dans le domaine ».

Un demi-siècle s'est écoulé depuis la mort de Baudelaire ; désormais ses œuvres tombent « dans le domaine », c'est-à dire que les éditeurs n'ont plus, depuis le 31 août dernier, à payer des droits à ses héritiers. Puisque l'occasion nous en est offerte, évoquons quelques souvenirs baudelairiens, de ceux que nous avons pu recueillir jadis auprès de personnes qui avaient connu, fréquenté, aimé l'auteur des *Fleurs du mal*.

Jules Troubat, le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, à maintes reprises nous en parla. « La première fois, narrait-il, que j'ai vu le poète des *Fleurs du mal*, ce fut chez Champfleury, qui demeurait alors rue Neuve-Pigalle (aujourd'hui rue Germain-Pilon, à Montmartre), au fond d'une impasse ; ses fenêtres donnaient sur des jardins, entre autres sur celui d'Auguste de Chatillon, le mémorable auteur de *La Levrette en pan' tot.*

Baudelaire dînait, ce soir-là, chez Champfleury. Après le dîner il avait demandé qu'on lui laissât sur la cheminée la bouteille de vin et un petit verre ; de temps en temps, il s'en versait un verre et le buvait à petites gorgées, tout en fumant sa pipe. Il se rattachait en cela à la vieille école bien française des œnophiles (1).

Baudelaire invitait volontiers ses amis à boire une bouteille de vin de Bordeaux, comme le raconte Alex. Schanne (le Schaunard de la Vie de bohème), dans ses curieux *Souvenirs*. Il consommait le vin en épicurien, et non pareil au charretier, comme l'a prétendu un écrivain, interprétant de travers une mystification de Baudelaire, rapportée par Maxime du Camp.

A cette époque, Troubat fréquentait beaucoup, en compagnie de

(1) Un jour, dans un dîner auquel assistait notre regretté collaborateur, G. Barral, Baudelaire dit à ce dernier : « On a déshonoré cette boisson divine, lui dit-il, en lui parlant du vin ; je vais te montrer comment il faut le déguster. On le consomme d'ordinaire comme Henri IV aimait son ami Biron : « à tort et à travers ».

Champfleury, le Casino-Cadet, qui était les Folies-Bergères du temps, occupé aujourd'hui par le Grand-Orient de la rue Cadet. L'orchestre y était dirigé par Arban, et les soirs qu'il n'y avait pas bal, on y entendait de la très bonne musique. Au foyer, très vaste et toujours plein d'autres amateurs, qui ne venaient là que pour ces dames, les deux amis rencontraient quelquefois Baudelaire « ennuyé, attiré par la foule et le bruit; il avait parfois l'air sinistre. Dans ces moments, il ne reconnaissait personne. Il traversait la foule, le cou entouré d'une sorte de *queue de rat* déplumée, d'un ton rosé, qui lui servait de cache-nez. Son visage glabre lui donnait un air de comédien ou de vieux prêtre... »

Son costume était des plus bizarres, a relaté d'autre part M. Fortunat Strowski, dans un cours fait à l'Université de Paris. Il avait une sorte de chapeau haut de forme qu'on ne voyait qu'à lui seul. Il en avait dessiné le modèle et il faisait faire ses chapeaux sur mesure. Son habit noir était ample, avec des manches larges et des basques carrées. Il portait un gilet de casimir noir, une cravate bien nouée sans raideur, « tenant plus du foulard que du carcan », un pantalon de drap fin ou de casimir, des souliers lacés, ou des escarpins très élégants. Il apportait une attention particulière à ses chaussures. Bref, c'était « le déshabillé le plus habillé, l'habillé le plus déshabillé du monde ». Son complet était le même en toute saison. Il était, d'ailleurs, si difficile à bien faire, qu'une fois, le tailleur en ayant réussi un avec beaucoup de bonheur, Baudelaire lui commanda sur-le-champ douze complets semblables!

Baudelaire se plaisait à mystifier, à *épater* le bourgeois. Nous connaissons, à cet égard, une anecdote bien significative, qui a été, d'ailleurs, souvent reproduite. En 1848, Baudelaire fut envoyé à Châteauroux, pour y diriger le journal local. A peine arrivé chez la propriétaire de la feuille en question, il lui demande à brûle-pourpoint : « Où est l'eau-de-vie de la rédaction ? » Elle le prit naturellement pour un ivrogne. Elle n'était pas au bout de ses surprises. Le premier article du nouveau rédacteur paraît : ô stupéfaction ! c'est l'éloge dithyrambique de « ce brave homme de Marat », qui, pour le bien de l'humanité, réclamait cent mille têtes par jour ! Baudelaire dut reprendre le chemin de la capitale; mais il avait produit son effet.

. . . .

Nous fûmes naguère pris assez vivement à partie, pour avoir écrit que Baudelaire avait succombé à une paralysie générale, de nature spécifique. A cela le bon vieux NADAR, qui nous honora de son amitié, répliquait : « Mais Baudelaire était vierge ! » Et Georges Barral déclarait tenir, du frère du médecin qui avait donné ses soins au poète dans sa dernière maladie, que celui-ci avait succombé à un ramollissement du cerveau. Il résulte de documents précis, que Baudelaire avait été frappé d'hémorragie cérébrale, à Bruxelles : il s'en était suivi de l'hémiplégie et de l'aphasie. Après quelques mois passés dans une maison de santé belge, il entrait à Paris chez Emile DUVAL, rue

du Dôme, près la barrière de l'Etoile. Troubat, qui alla lui rendre visite, conte que Baudelaire le fit promener dans le jardin et l'arrêta devant une plante grasse, en poussant le seul cri que l'aphasie lui permît, cri tantôt plaintif et douloureux, tantôt violent et passionné, selon qu'il voulait expliquer ses sympathies ou ses répugnances : *Nom, cré nom...* Son amour de l'exotisme persistait dans sa maladie, comme du reste toutes ses prédilections et ses antipathies. Mme Manet venait lui jouer du Wagner dans sa chambrette, et il en était ravi ; en revanche, on ne pouvait prononcer le nom de Courbet, dont la *Femme au perroquet*, en 1867, était le clou du Salon, sans lui faire pousser un *Cré nom* de colère.

Par une maligne ironie du sort, le magicien du verbe, qui avait toujours puisé en prodigue dans un vocabulaire d'une rare somptuosité, n'avait plus à sa disposition que deux syllabes incohérentes !

A. C.

Singulières opinions sur le pain.

La lecture des vieux recueils (1) nous ménage toujours des surprises nouvelles. Les lignes suivantes ne manqueront pas d'amener le sourire sur les lèvres de nos lecteurs ; et pourtant, s'il y avait du vrai !

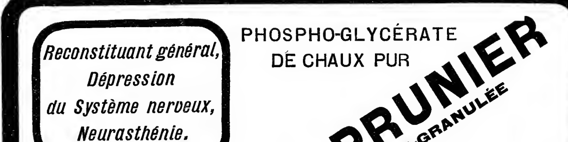
Le Français est le peuple de l'Europe qui mange le plus de pain, ce qui le rend aussi le plus irritable. Le pain, en augmentant considérablement le volume du sang, fait que celui-ci se porte avec plus d'activité au cerveau, et rend les esprits plus inflammables. Aussi, est-il plus difficile de conduire des hommes qui se nourrissent de pain, que ceux qui se nourrissent de plantes ou de légumes aqueux ou absorbants.

Oyez, sur le même sujet, l'opinion de Linguet, écrivain bien connu de l'avant-dernier siècle :

Le luxe seul nécessite le pain. Il le nécessite parce qu'il n'y a point de genre de nourriture qui tienne plus les hommes dans la dépendance. Combien il serait facile de prouver que l'esclavage, l'accablement d'esprit, la bassesse en tout genre, dans les petits ; le despotisme, la fureur effrénée des jouissances destructives, le mépris des hommes, dans les grands, sont les compagnes inséparables de l'habitude de manger du pain, et sortent des sillons mêmes où croît le blé.

Ainsi, voilà le pain considéré, tour à tour, comme un excitant et comme un déprimant : bizarre contradiction ! Mais il ne faut pas toujours prendre comme texte d'évangile tout ce qui est écrit.

(1) Cf. le *Monde illustré*, 13 février 1864.


Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.
PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS
Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.
Dépôt Général :
G. PRUNIER & Cie, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

La Médecine des Praticiens [a]

III. Thérapeutique des maladies par stase sanguine.

Nous allons, enfin, exposer l'action puissante de la *Dioséine Prunier* dans les MALADIES PAR STASE SANGUINE : phlébites, varices, dysménorrhée, accidents de la ménopause.

1° *Phlébites*. — Dans les phlébites, la *Dioséine* agit aussi bien dans l'accès aigu que dans la période post-inflammatoire.

On sait que la phlébite a pour causes, en général, la fixation d'un agent infectieux ou de quelques colonies microbiennes sur un ou plusieurs points de la tunique interne de la veine ; ou encore l'irritation de cette même tunique par des toxines très virulentes qui circulent dans le sang. D'où inflammation du vaisseau, s'étendant de proche en proche et déroulant tout le tableau symptomatique de la phlébite.

Ici, la *Dioséine* agit par son fluor. Ce corps, nous l'avons dit, est un fort bactéricide. Il tue les microbes, cause de l'infection, ou du moins arrête ou retarde leur prolifération. Comme antitoxique énergique, il neutralise les poisons véhiculés dans la veine ou atténue leur virulence ; il prévient ainsi l'éclosion ou l'extension de la phlébite.

Dans la période post-inflammatoire, la *Dioséine*, grâce à son fluor, qui contrarie la sclérogénèse, empêche l'oblitération complète de la veine. Par ses nitrites, dilatateurs des vaisseaux, elle rétablit la circulation veineuse, favorise la formation des voies de suppléance, facilite la résorption des œdèmes, qui sont repris par la circulation générale et sont éliminés par les reins.

ATTESTATION. — Ma cliente a été très satisfaite de la *Dioséine Prunier*. Elle a eu une phlébite et maintenant sa jambe est complètement désenflée. Dr L... (*Le Havre*).

2° *Varices*. — Dans les varices, il faut modifier les veines et le sang. Les veines sont dilatées, hypertrophiées ; les tuniques, distendues à l'excès, finissent par se rompre. La dilatation de la veine entraîne la lenteur de la circulation, qui a pour conséquence l'épaississement et même la coagulation du sang.

(a) V. les numéros de juin et juillet 1917.

Informations de la « Chronique »

A propos de la carte de sucre.

On se plaint de la raréfaction du sucre ; il fut un temps, cependant, où il était compté parmi les denrées les plus précieuses, bien que l'on ne fût pas en guerre !

Le poète Eustache DESCHAMPS, qui écrivait au quatorzième siècle, pour critiquer un prodigue, accuse son personnage d'employer « du sucre blanc pour des tartelettes. »

En 1353, paraissait un édit, pour restreindre — déjà ! — l'emploi du sucre. Aux apothicaires il était enjoint de tout confire au miel pour les bourgeois, et de réserver le sucre pour les grands seigneurs, *et aussi pour les malades* : encore une analogie avec ce qui se passe aujourd'hui.

Savez-vous ce que consommait de sucre une reine de France, en 1372, dans toute unc année ? Quatre petits pains, de cinq livres chacun, prisés dix sous la livre ; ce qui équivaudrait aujourd'hui à 28 fr. 45. Cinquante ans auparavant, le pape JEAN XXII achetait à Marseille le sucre dont il avait besoin et le payait à raison de cinq florins d'or les vingt livres, soit cinquante francs de notre monnaie actuelle.

Dans les comptes du pontife quercynois, que l'abbé ALBE a soigneusement compulsés, il est souvent fait mention du sucre, presque toujours désigné sous le nom de *succara cafœi* : serait-ce que le café, qu'on prétend n'avoir été introduit en France que sous le Grand Roi, aurait été connu et consommé à la cour des papes, à Avignon, dès le treizième siècle ? Nous croirions plutôt qu'il s'agit de « sucre cafetin », c'est-à-dire de sucre très raffiné, le meilleur qui se consommât alors.

Pour donner l'idée de la valeur du sucre au quinzième siècle, nous n'avons qu'à rappeler une anecdote, que nous a conservée la tradition. Un certain Dambray, étant à son lit de mort, et voulant soulager sa conscience, qui lui reprochait quelques profits illégitimes, légua, par testament, à l'Hôtel-Dieu, trois pains de sucre : cela représentait alors une grosse somme.

*
* *

Il fut une époque où, pour ce qu'on appelait les maladies de consomption, on faisait prendre du sucre en poudre, qu'on répandait sur de la viande. Ce singulier remède passait pour éclaircir la voix, calmer la toux et guérir le rhume.

Croirait-on que, dès le dix-huitième siècle, on avait constaté les propriétés antiseptiques du sucre ? On le mettait en parallèle, pour

le pansement des plaies, avec le camphre, la myrrhe et autres aromates. Le fait est d'autant plus intéressant à signaler, que c'est seulement de nos jours qu'on a préconisé à nouveau le sucre pour hâter la cicatrisation des plaies ; mais il a fallu que le procédé, imaginé par un de nos compatriotes, nous revînt du Japon, en passant par l'Amérique, pour que nous l'adoptions à nouveau.

On a encore recommandé le sucre comme antigoutteux, antirhumatismal, antiasthmatique, voire comme vermifuge ! On lui a prêté bien d'autres vertus, mais elles sont trop contestables pour que nous en fassions mention.

*
* *

Vous n'ignorez pas que le sucre s'est vulgarisé du jour où un savant chimiste, Marggraff, réussit à extraire du sucre cristallisé du jus de betterave. Il ne s'agissait plus que de multiplier ces rares cristaux et de transformer une expérience de laboratoire en une entreprise industrielle. Ce fut l'œuvre d'un simple épicier, nommé Crespel Dellisse, auquel la ville d'Arras a rendu un hommage public, en donnant son nom à l'une de ses rues ; grâce à son énergie, à la persévérance de ses efforts, une source nouvelle de richesse nationale était découverte.

Cela se passait vers 1810. L'année précédente, Parmentier était parvenu à fabriquer du sucre de raisin, et l'Empereur, à qui on fit goûter le nouveau produit, sous forme de glaces que son premier chef d'office avait confectionnées, voulut bien reconnaître, dans une note insérée au *Moniteur*, que celles-ci étaient « aussi parfaites que si elles avaient été préparées avec le sucre le plus raffiné ». Bien mieux, Sa Majesté entendit que, désormais, on ne lui servît pas d'autre sucre ; et s'étant invité, un soir, à dîner, chez son ministre de l'intérieur, Elle fit connaître, par le préfet du palais, sa volonté que, pour les entremets et les rafraîchissements, il ne fût employé que du sucre de raisin. Mais l'ordre venait trop tard : les crêmes étaient déjà faites au sucre des colonies ; quant aux autres mets, on promit de se conformer au désir impérial.

On comprend le motif qui dictait la conduite de Napoléon : le jus de raisin, produit français, devait, sur la table de l'Empereur, comme sur celle de ses ministres, prendre le pas sur le sucre de canne, qui venait d'Angleterre. C'était du patriotisme bien entendu.

*
* *

Terminons cette glose rétrospective par une curieuse particularité, que nous a révélée la lecture, ou plutôt la re-lecture d'un ouvrage dont le style enchanteur nous ravit toujours d'aise.

Au Maroc, s'il faut en croire ce charmeur de Pierre Loti (1), il

(1) *Au Maroc*, p. 211-2.

paraît que la manière irrésistible et d'ailleurs traditionnelle, presque obligatoire, de se faire bien venir d'une belle divorcée, est de lui porter... un pain de sucre ! Donc, à la tombée du jour, lorsqu'on voit passer, le long des murailles, un monsieur mystérieux, dissimulant un pain de sucre sous son burnous, on est très fondé à mettre en doute la pureté de ses intentions.

A. C.

Machine à chauffer sans combustible.

On a fait grand bruit, en ces derniers temps, d'une machine à chauffer sans combustible. Cette invention ne daterait pas précisément d'hier, si nous nous en rapportons à l'article que nous retrouvons dans un journal datant de plus d'un demi-siècle (1). Nous reproduisons ce texte sans commentaires : il se suffit à lui-même.

Il y a bientôt deux ans, un jeune docteur en médecine, M. Mayer, réfléchissant au calorique développé par le frottement de deux corps, conçut la pensée d'utiliser cette source de chaleur et de la substituer aux combustibles ordinaires, dont le prix de revient constitue une dépense considérable pour les entreprises qui sont obligées d'y avoir recours. Cette idée n'était réalisable, et sa réalisation ne pouvait entrer dans la pratique qu'à la condition de fournir une suffisante quantité de calorique à un prix inférieur à celui du combustible ordinaire.

Pour cela faire, il fallait : 1° un moteur économique de la machine à frottement ; 2° un mécanisme susceptible de prévenir l'usure des deux corps frottant l'un contre l'autre.

Sous le premier rapport, on ne pouvait songer ni à la vapeur, car alors on tombait dans les dépenses du combustible ordinaire ; ni à l'air, dont l'action n est pas suffisamment sous la dépendance de l'homme. Restait l'eau, de laquelle il fallait bien se contenter.

Donc, la nouvelle machine devra toujours être dans le voisinage d'un fleuve ou d'une rivière, et la part que cette nécessité lui laisse est encore assez belle ; car il est une foule d'usines qui réclament, en dehors de leur force motrice, l'usage de l'eau.

Mais restait la machine, qui était le point le plus délicat de la question.

A cet effet, M. Mayer s'adjoignit un mécanicien habile, M. Beaumont, et tous deux construisirent un appareil, qu'ils firent fonctionner dans une usine du quai Valmy. Aujourd'hui, les auteurs demandent à l'Académie des sciences qu'elle veuille bien faire examiner leur machine, dont ils donnent la description suivante : « Elle consiste, disent-ils, en une chaudière cylindrique de 2 mètres de long sur 0,50 centimètres de diamètre, laquelle est parcourue intérieurement dans toute sa longueur par un tube conique, rivé et soudé à la chaudière, dont il fait partie, puisque l'eau qu'il contient doit l'envelopper, afin de recevoir directement la chaleur produite par le frottement du cône intérieur, dont la description suit : « Un cône en bois, monté sur un axe en fer, tourné parallèlement au tube conique dont il est parlé ci dessus, est enveloppé par une tresse en chanvre ou filasse qui couvre toute

(1) *Illustration*, 5 mai 1855.

sa surface. Cette tresse est nécessairement placée en spirale, pour n'avoir point de solution de continuité. »

La grande difficulté à vaincre était de faire frotter deux corps l'un contre l'autre, pour obtenir la chaleur sans qu'il y eût une notable usure. Si l'on avait fait frotter ensemble deux métaux, ils se seraient grippés et détruits. La construction de l'arbre frottant devait donc obvier à ce double inconvénient.

Pour avoir un frottement utile, il faut qu'il y ait contact permanent entre les deux cônes ; on obtient ce résultat en mettant à chaque extrémité de l'axe, sur lequel est fixé le bois, une pointe de rencontre ; l'une le pousse par sa base pour le faire adhérer, et l'autre le pousserait par son sommet s'il s'engageait trop fortement. Une fois le point convenable trouvé, l'appareil est réglé, et on l'abandonne à lui-même. La chaudière est d'ailleurs munie de tous les accessoires ordinaires, tels que soupape de sûreté, flotteur, manomètre, etc.

Un appareil graisseur est joint à la machine, et l'entretient sans aucune surveillance.

« Nous désirons bien ardemment, disait en terminant son article le Dr F. Roubaud, que la machine de MM. Mayer et Beaumont réussisse ; car elle serait pour l'industrie le point de départ d'immenses économies qui augmenteraient la production, en même temps qu'elles faciliteraient la consommation. »

Encore une invention, comme tant d'autres, oubliée, et qui nous reviendra quelque jour sous de nouveaux auspices.

L'Esprit d'autrefois.

Le grand Frédéric, plagiaire.

Quand le grand Frédéric prononçait, en souverain pénétré de sa responsabilité : « Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse », il répétait (1), sans doute consciemment, ce mot du maréchal de Saxe, souffrant d'une hydropisie au moment où la guerre l'appelait en Flandre : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. »

(1) Le propos attribué à Frédéric ne paraît pas antérieur à la guerre de Sept ans, tandis que le mot du maréchal de Saxe date de 1745.

Échos de la Chronique

Le nouveau Doyen.

Le professeur Henri ROGER, que le Conseil de la Faculté vient d'appeler aux fonctions du décanat, en remplacement du regretté professeur LANDOUZY, est une personnalité des plus sympathiques. Il s'est surtout fait connaître par d'originales recherches dans le domaine de la pathologie expérimentale, et des vues très personnelles en matière de pathologie générale.

Il ne nous appartient pas ici d'écrire, après tant d'autres, la biographie du nouveau doyen ; celui-ci relève surtout de la *Chronique* par ses travaux médico-littéraires, notamment par sa remarquable *Introduction à l'étude de la médecine*, et... par un drame, que représenta, en 1905, le Théâtre Antoine, avec un succès plus qu'honorable.

L'*Enquête* fit son tour d'Europe ; après Paris, on l'interpréta dans la Ville éternelle, à Rome, au Théâtre Valle. Elle valut à son principal interprète, le grand artiste Ermete Novelli, un véritable triomphe. Il convient de rappeler, à ce propos, ce qu'écrivait un critique italien, sur le jeu de cet admirable acteur :

« Novelli très fort, très beau dans l'attaque d'épilepsie, est absolument sublime dans la préparation physique et morale de l'accès morbide : dans l'*Enquête*, il est extraordinaire ; en un mot, la perfection ! Tous les autres acteurs l'ont bien secondé. »

Le professeur Henri Roger a signé la pièce, dont il est l'auteur, du pseudonyme d'HENRIOT, depuis longtemps percé à jour. Espérons qu'il trouvera encore quelques loisirs, au milieu de ses absorbantes occupations, pour nous gratifier d'une nouvelle œuvre, aussi solidement charpentée que celle dont nous venons de parler.

La Prière des Saints médecins.

Un pieux doyen de la Faculté de médecine de Paris au XVIIe siècle, Guillaume DU VAL, avait composé et faisait réciter chaque semaine, en la chapelle de la Faculté, une prière en l'honneur des « Saincts et Sainctes qui de leur vivant avaient exercé et pratiqué la médecine ».

Le texte de cette prière a été récemment retrouvé, et un membre de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien a eu l'obligeance de nous le communiquer ; nous le reproduisons ci-après :

ORATIO

ad sanctos et sanctas medicinæ professione
et christiana caritate
in curandis ægris illustres.

O vos omnes sancti & sanctæ Dei, quotquot medicinæ professione & therapeutica caritate illustres erga pauperes infirmos, Catholica Ecclesia colit ac veneratur : tuque, præ cæteris, o sanctissime Luca, Domini nostri Jesu Christi Evangelista & Medicorum Christianorum princeps & patrone ; vosque, o sancti medici insignes, Cosma, Damiane, Pantaleo, Ursicine, Cyre Alexandrine, Cæsari Byzantine, Codrate Corinthie, Eusebi Græce, Antioche Sebastene, Zenobi Ægensis ; vos quoque, o Sanctæ ac piissimæ ægrotantum consolatrices, morborum curatrices, & medicæ artis peritæ : Theodosia martyr inclyta & sancti Procopii etiam martyris mater, Nycerata Constantinopolitana, Hildegardis Virgo Moguntinensis, Francisca Romana, caritatis erga pauperes, infirmos & miraculorum gloria percelebres : Intercedite pro nobis, apud Eum in cujus fide e caritate vixistis, & pro Cujus amore medicinam fecistis : ut nos deinceps exempla vestra, in sanctitate christiana officiisque therapeuticæ caritatis erga pauperes ægrotantes, vitam nostram pie, patienterque transigamus, & æterne beatitudinis locupletissimum ac gloriosissimum honorarium tandem accipiamus a liberalissimo Domino nostro Jesu Christo, qui vivit & regnat in sæcula sæculorum. Amen !

Avons-nous besoin d'ajouter que nous ne publions ce document *qu'à titre de curiosité* archaïque, et que nous sommes trop respectueux de la foi d'autrui, pour nous permettre le moindre commentaire qui puisse y porter atteinte ?

Médecin géologue.

The British medical Journal nous informe que le Dr Wheelton Hind, chirurgien à Stoke sur-le-Trent, a reçu la médaille de Lyell, décernée par la *Société de géologie*.

Ses travaux sur les lamellibranches du terrain cuprifère font époque, au point de vue de la stratigraphie. Ses recherches, faites dans les moments de loisir que lui laisse une existence très occupée, ont été poursuivies par lui en Angleterre et sur le continent.

Actuellement, le Dr Hind a le grade de lieutenant-colonel du *Royal army medical corps*, stationné en Irlande.

Dramaturge médecin.

On nous apprend que M. Alfred Vercourt, « qui fit déjà applaudir, sur maintes scènes, des œuvres fort goûtées du public », aurait passé sa thèse de doctorat en médecine.

Dont acte.

Echos de Partout

La repopulation au point de vue médical — Dans sa séance du 3 juillet, l'Académie de Médecine a entendu une communication de notre distingué confrère et ami F. Jayle, dont le *Progrès médical* a publié le résumé ci-dessous :

M. F. Jayle soumet à l'Académie un certain nombre de propositions.

La diminution de la natalité est, 9 fois sur 10, due à la volonté de l'homme. Nombre de femmes ne se refuseraient pas à une fécondité de 4 à 6 enfants, si elles étaient soutenues par leur mari et par des lois protectrices de la famille.

La stérilité absolue d'un couple jeune ne dépasse guère 6 p. 100.

Les injections continues détériorent l'appareil génital féminin ; la vente des appareils à injection est à réglementer.

La restriction de la natalité amène la dégénérescence de la race, parce qu'elle conduit à l'élevage des dystrophiques. Le développement d'une race humaine repose sur les mêmes principes que celui d'une race animale, c'est-à-dire sur le choix et la reproduction des sujets sains.

La repopulation de la France est essentiellement liée au repeuplement des campagnes.

Adoption du principe que *l'enfant sain a le pas sur l'enfant malade.*

Tout enfant et tout adolescent, de taille et de poids normaux, non atteint d'une maladie organique chronique, reçoit un prix annuel de 100 francs. Il passe, pour l'obtenir, une revision annuelle, non obligatoire, faite par une commission médicale étrangère à la région. Le prix est remis par le maire, dans une cérémonie, à la mairie, le jour de la fête de la famille, fête officielle et chômée, à l'instar de Pâques ou du 14 juillet.

Le corps médical doit commencer par s'appliquer à lui-même le principe de *l'impôt de génération* : « Tout Français, de trente à cinquante ans, doit avoir trois enfants, ou payer la somme correspondante à ce que coûterait l'élevage de trois enfants dans la classe sociale à laquelle il appartient ».

La question du repeuplement de la France devant demander des études de plusieurs années, il y aurait grand intérêt, pour les médecins, à trouver à l'Académie une commission permanente de repopulation, exclusivement composée de chefs de famille d'au moins trois enfants, qui dirigerait le corps médical tout entier, suivant un sens méthodique, dans la lutte contre les improductifs.

Médecins Littérateurs. — Notre confrère, Braye de Chereille, mobilisé, vient de succomber à Cannes. Le *Moniteur Médical* avait déjà annoncé cette perte.

Sous le pseudonyme de *Jean d'Aguzan*, il avait fait jouer au « Grand Guignol » plusieurs pièces remarquables par leur vigueur : Les *Requins*, pièce en deux actes, très louangée par la presse parisienne ; *La Revenante* ; *Ce Cochon de Morin.*

(*Moniteur médical*).

Docteur en médecine, couturier. — M. Worth, grand couturier, et aussi docteur en médecine : voilà une information qui ne manque pas de piquant. Mais l'*Œuvre* qui a publié ceci, ajoute : « Et alors, comme il est couturier et ancien interne des hôpitaux, il est officier d'administration. S'il est ancien interne, pourquoi M. Worth n'est-il pas simplement major ? Il serait mieux à sa place dans une ambulance, dans un hôpital, que dans un bureau d'officier d'administration, où l'on achète des haricots. »

(*Moniteur médical*).

Donneurs de sang. — Tout le monde sait que, dans la transfusion, la recherche du donneur, d'un bon donneur, est aujourd'hui la seule vraie difficulté. Ce qu'on sait moins — mais qui ne surprendra pas — c'est que nos amis les Américains ont trouvé la solution, en choisissant, à l'avance, des donneurs à gages, dont l'honoraire varie entre 10 et 40 dollars par opération. Toutes les grandes villes en sont munies. C'est une profession comme une autre.

(*Bulletin médical*).

La pharmacie Clérambourg. — Pas un professionnel qui n'ait eu, plusieurs fois dans son existence officinale, à « servir » une boîte de pilules ou un flacon de sirop Clérambourg. Ces spécialités se conditionnaient patriarcalement, jadis, à la pharmacie de la rue Saint-Honoré, 93. Cette maison plusieurs fois séculaire a disparu, pour faire place à un prosaïque *bistro*. Mais ce qu'il y a de particulier dans la nouvelle installation du marchand de vins, c'est que la boutique est restée décorée de l'antique enseigne, traduite en attributs reluisants : un bourdon de pèlerin, encadré de quatre coquilles d'or. Sur la façade se distingue encore, sous des couches de poussière agglomérée, une peinture figurant un vase florentin, d'où émerge la tige fleurie d'une scrophularinée — une digitale vraisemblablement : ainsi l'a voulu le propriétaire de l'immeuble, M. Joannès, obéissant à une pensée pieuse qui est tout à son honneur. Pourquoi ?

Lorsque, le 14 mai 1610, Henri IV eût été frappé par le couteau du moine Ravaillac, le roi fut transporté, pantelant, à la pharmacie du « Bourdon d'Or », rue Saint-Honoré. C'est là qu'il reçut les soins du maître apothicaire Clérambourg, qui appliqua un pansement sommaire. Peu après, le patient trépassait. Or il est interdit au négociant qui a loué l'immeuble tout entier, d'utiliser aucun de ses cinq étages pour y louer des chambres meublées. M. Joannès ne veut pas que le local qui vit l'agonie du grand Béarnais devienne le témoin des ébats des pierreuses.

(*Hygia*).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Signatures parlantes, à rébus, à devises, etc — Les collectionneurs, de même que les marchands d'autographes, n'ont pas manqué de relever des particularités analogues à celles que nous allons mentionner. Nous ne prétendons pas en tirer des conclusions prématurées ; mais il y là, néanmoins, un indice de singularité qui nous paraît relever de notre domaine.

Quand il s'agit de signatures professionnelles, telles que celle d'un musicien dont le paraphe représente un violon avec son archet (signature de Guénin, accompagnateur de la reine Marie-



Signature du musicien Guenin.

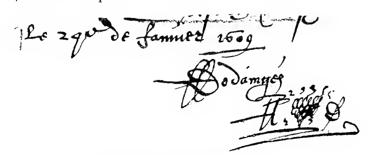
Antoinette) ; ou celle de Raulin, figurée par une potence, « pour bien montrer qu'il est l'exécuteur des sentences criminelles (1) » ; de même, si la signature est remplacée (Frédéric Bérat, chansonnier) par un croquis représentant le portrait du signataire, on ne saurait y voir qu'une signature parlante ou une fantaisie sans conséquence.

Plus difficiles à expliquer sont les signatures à rébus, telles que nous en relevons au bas d'une lettre de Dantan aîné, le statuaire, datée du 10 avril 1843 ; ou celles de Jacques Pelletier (un Christ

Signature de Jacques Pelletier.

(1) Cf *Les pénalités anciennes, les supplices*, par Ch. Desmaze, p 161

crucifié entre les deux larrons) (?) ; et encore une autre, de 1609, que nous devons à l'obligeance de M. Noël CHARAVAY et que nous reproduisons ci-après.



Signature hiéroglyphique (1609).

Mais voici, de toutes, la plus extraordinaire ; elle est d'un peintre *allemand*, KAULBACH, et dénote bien l'obsession scatomaniaque de la plupart de ses compatriotes. Cet ange accroupi est bien le symbole



Signature du peintre allemand KAULBACH.

d'une préoccupation chère à nos ennemis, qui laissent des traces malodorantes partout où ils passent. L'original de ce document, qui nous a été indiqué par notre ami Raoul BONNET, faisait partie de la collection Benjamin Fillon.

Après celle-là, n'êtes-vous pas d'avis que nous devons tirer l'échelle ?

L. R.

Réponses

Ce que rêvent les inventeurs (XXII, 198). — Dans son numéro du 15 juillet 1915, la *Chronique médicale* a rappelé ce que proposaient les inventeurs, il y a 44 ans, pour la défense de leur pays. A côté de projets absurdes, on en vit surgir de raisonnables, et d'autres encore, mais de nature telle, que le gouvernement militaire français s'empressa, pour des raisons humanitaires qui l'honorent, d'en repousser l'emploi.

Il est à remarquer que les inventeurs n'eurent pas toujours pour unique but de faire le plus de mal possible à l'adversaire, mais que certains d'entre eux furent guidés, en outre, par l'espoir chimérique peut-être, mais noble et généreux, d'arriver un jour à mettre fin à cette terrible chose qu'est la guerre et d'obliger les peuples à trancher leurs différends par des moyens uniquement légaux.

Dans cet ordre d'idées, permettez-moi de vous signaler le passage suivant de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, dans lequel l'illustre F. V. Raspail parle d'un projet de ce genre et commente en termes élevés la question de formes dans l'art des combats :

... Les sauvages sont logiciens dans leur barbarie ; je ne vois pas que nous soyons moins barbares dans l'inconséquence de notre humanité. Je commencerai à croire que nous sommes moins sauvages qu'eux, le jour où nous trouverons un moyen de blesser toujours et de ne jamais tuer ; ce serait, à mes yeux, un premier pas pour arriver à ne plus se battre. Jusque-là, je me permets de penser que nous faisons tous un mauvais usage de l'intrépidité que le ciel nous avait départie, afin de pouvoir nous défendre contre les êtres d'une autre espèce que la nôtre et dans le seul but de notre conservation. On doit payer un tribut d'admiration à quiconque affronte bravement la mort pour sa cause ; mais ce que j'admirerais davantage, ce serait celui qui amènerait les hommes à décider leurs querelles, non plus avec les armes, mais avec de bonnes raisons. Et je ne serai jamais que d'une religion qui, invoquant le Dieu de la paix, au lieu du Dieu des batailles, s'occupera de bénir, non les armes meurtrières, mais les pansements après le combat. Quant à l'intoxication des projectiles Dieu me garde de la conseiller, car c'est une arme à deux tranchants et qui coupe encore par le manche ; on expose à la mort, avec ce jeu, beaucoup plus de ses concitoyens que de ses ennemis.

Il y a bien de cela dix-huit ans (1), qu'en causant de ce chapitre avec un jeune de mes libraires, j'établissais qu'à l'aide de toutes nos formes de tactique militaire, nous ne faisons qu'une consommation désastreuse de temps, de matériel et d'hommes ; et je gageais fort, si l'on voulait m'en garder le secret, et dans le cas seul où l'ennemi viendrait à violer le sol sacré de la patrie, d'étendre sur le dos toute une armée rangée en bataille, comme par un coup de filet. « La paix, ajoutai-je, ne s'établira peut-être parmi les hommes que lorsque les moyens de se tuer seront devenus si expéditifs que nul ne veuille plus s'y frotter de part et d'autre. »

Raspail ne donne pas la description de son procédé, mais il

(1) En 1842, probablement.

ajoute que son interlocuteur, se croyant suffisamment renseigné, eut l'imprudence et la mauvaise foi de soumettre le projet en question à une commission du génie, et qu'à la première expérience, une explosion frappa d'asphyxie les participants.

Paul Berner, *Directeur de l'école d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds* (Suisse).

— Le général Thoumas rapporte, dans ses *Souvenirs de 1870-71*, qu'un général de brigade, pourvu d'un commandement indépendant, entra un jour dans son bureau, et dit venir de la part de Gambetta, pour lui faire une communication de la plus haute importance.

J'ai indiqué à M. Gambetta, dit-il, un procédé infaillible pour vaincre les Allemands et il m'a engagé à venir vous exposer ce procédé. Tous les généraux ont remarqué que ce qui manque à nos soldats pour vaincre, c'est la confiance. Il faut donc, à tout prix, leur inspirer cette confiance. Pour cela, je leur donne la cuirasse ; tous les hommes de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie seront revêtus de cuirasses, qui les mettront à l'abri des balles. N'ayant plus rien à craindre, ils marcheront en avant sans se laisser arrêter par rien.

— Mais où prendrez-vous toutes ces cuirasses ? — On les fabriquera. — Mais ce sera long. — Il ne s'agit pas de cuirasses en acier ou en fer poli, il s'agit de plastrons grossièrement forgés ; on n'a pas besoin de dossières, des hommes qui n'ont rien à craindre ne devant pas tourner le dos à l'ennemi — Où prendrez-vous les ouvriers et le fer ? — On réquisitionnera tous les forgerons, maréchaux, serruriers, etc., et on se procurera, également par réquisition, tout le fer nécessaire, fallût-il, pour cette besogne patriotique, démolir les maisons.

Le général Thoumas jugea inutile de perdre son temps à en écouter davantage et remercia le général B..., en l'assurant qu'il étudierait son projet, afin d'adresser un rapport à Gambetta.

J'ai encore autre chose à proposer, fit son tenace interlocuteur. L'artillerie allemande nous fait le plus grand mal, il faut donc chercher à tout prix à lui imposer silence en enclouant ses canons. Pour cela, j'ai des troupes d'enfants en nombre considérable, portant en sautoir une musette remplie de cendres. Les canonniers allemands laissent approcher sans méfiance ces enfants, qui leur lancent dans les yeux une poignée de cendres, les aveuglant si bien qu'ils ne peuvent plus s'opposer à l'enlèvement de leurs pièces par une troupe qu'ils ne voient pas venir.

Après celle-là, il n'y avait plus qu'à renvoyer le malheureux auteur de si mirifiques projets à Bicêtre ou à Charenton.

R.

La prétendue science germanique (*XXII*, *291*). — Sous la plume autorisée de M. Edmond Perrier, Directeur du Muséum d'histoire naturelle, ancien Président de l'Académie des sciences, nous trou-

vons les lignes suivantes (1), que pourront méditer ceux qui se refusent encore à méconnaître la supériorité de la science française, dont a toujours été tributaire l'érudition germaine.

Il est digne de remarque que l'application organisatrice des Allemands les conduit rarement à de véritables inventions. Même dans le domaine militaire, ils se bornent à perfectionner, les idées viennent d'ailleurs.

Avant 1870, en France, on avait inauguré l'emploi à la guerre des mitrailleuses, le bombardement aérien, les projecteurs électriques, la télégraphie sans fil.

Les *mitrailleuses* ont été inventées par un capitaine d'artillerie, le capitaine de Reffye, longtemps attaché à la Manufacture d'armes de Tulle, devenu ensuite aide de camp de l'empereur et général. C'était, en même temps qu'un artilleur de premier ordre, un esprit éminemment artistique, hôte assidu de cette villa Notre-Dame-des-Champs, faite d'ateliers, où il rencontrait Hamon, qui excellait à dessiner des nymphes chevauchant des papillons ; Lambert, le peintre des chats ; Toulmouche, qui savait asseoir sur des meubles exquis les jolies femmes qu'il dessinait ; le grand Gérome, Auguste Gleize et bien d'autres encore, unis à quelques hommes de lettres, comme Victor Borie. Tout ce monde se retrouvait à Nohaot, chez George Sand. La mitrailleuse de Reffye groupait ensemble plusieurs canons de fusil ; elle a été portée à son maximum d'action lorsqu'elle est devenue un fusil revolver à tir rapide, mobile sur son affût. Elle avait rendu de sérieux services au cours de la guerre de 1870, et c'est sur cette invention française que l'on a partout travaillé depuis.

L'idée de *bombarder l'ennemi du haut des airs* est aussi une idée française ; elle remonte à la guerre d'Italie, et revient à l'empereur Napoléon III.

L'empereur avait imaginé d'employer pour cela des ballons ordinaires qui, se laissant emporter par un vent favorable au-dessus des troupes ennemies, les auraient inopinément foudroyées. Afin de ne pas troubler l'équilibre des ballons, les bombes auraient été lancées par couples. La réalisation avait été confiée au capitaine d'artillerie Peyronnet, par qui je l'ai entendu raconter. Il était venu chercher les bombes à Paris, où elles avaient été préparées soigneusement, pas assez cependant pour qu'elles ne fussent pas semées de pulvérin à leur surface. Elles partirent par train spécial, chargées à découvert sur des plates-formes, que traînait une locomotive sur laquelle le capitaine se tenait à côté du chauffeur. A chaque instant, les étincelles de la machine venaient voltiger sur les terribles engins, dont le capitaine attendait d'un moment à l'autre l'explosion. Elles arrivèrent cependant sans encombre, ainsi que le ballon, au quartier général. Tout était prêt et le capitaine n'attendait plus que l'ordre de l'empereur pour tenter l'expérience. Que deviendrait le ballon, les bombes une fois lâchées ? A quelle hauteur s'élèverait-il après le subit délestage ? La brusque diminution de pression extérieure n'allait-elle pas le faire éclater ? L'aéronaute lui-même supporterait-il une telle décompression ? Le capitaine en était là de ses réflexions, lorsqu'on apprit que la paix de Villafranca allait être signée, et c'est ainsi que le premier bombardement aérien qui ait été projeté n'eut pas lieu. Depuis, les premiers dirigeables ont été construits par Dupuy de-Lome ; ils sont devenus maniables comme des vaisseaux ; assez grands pour supporter sans dommage la perte de poids de plusieurs projectiles, et les avions leur viennent en aide ; mais l'idée première n'en est pas moins française.

(1) Cf. *Actualité scientifique*, 15 octobre 1915.

Avant Dupuy-de-Lôme, l'idée maîtresse qui a permis de construire les dirigeables actuels était même venue à un pauvre diable, qui me l'a copieusement exposée jadis et qui accusait Dupuy-de-Lôme de la lui avoir prise. Il avait, en effet, pensé à construire un ballon rigide, en forme de cylindre creux, terminé à chaque bout par un cône de manière à diminuer la résistance de l'air au mouvement que lui imprimerait une force motrice quelconque. L'idée était juste ; mais quel moyen notre homme avait inventé pour la réaliser ! Le ballon était constitué par une double enveloppe en zinc ; l'espace entre les deux enveloppes était rempli d'hydrogène pur, le plus léger des gaz. La caisse, délimitée par l'enveloppe intérieure, était réservée aux passagers de seconde classe. Ceux-ci constituaient le moteur. Autour de l'enveloppe extérieure s'enroulait, d'un bout à l'autre, une hélice en toile. Dans l'enveloppe intérieure était disposé un escalier en hélice, qu'une équipe, périodiquement renouvelée, de voyageurs gravissait sans cesse. Alors le ballon tournait en se vissant dans l'air et progressait dans la direction que déterminait le gouvernail. Celui-ci était constitué par un cylindre, beaucoup plus petit que le premier, dont l'axe était articulé à la Bréguet avec celui du ballon, de manière que le cylindre gouvernail demeurait fixe, tandis que le cylindre aéronef se vissait. Le gouvernail portait extérieurement des ailettes, qu'on pouvait orienter de diverses façons, de manière à fixer la direction à suivre. Sa chambre intérieure était réservée aux voyageurs de 1re classe ; elle contenait aussi les vivres, de sorte que les passagers de 1re classe tenaient sous leur domination les passagers-moteurs de 2e, dont une musique militaire, logée aussi dans le gouvernail, rythmait les mouvements. Le pauvre inventeur s'est ruiné à dresser des plans en vue de réaliser sa folle invention, qui partait cependant d'une idée juste : le dirigeable devait bien être un ballon allongé, rigide dans toutes ses parties. Il travaillait à l'époque où nous étions en guerre avec Ménélik, et il comptait, tout comme le prince Zeppelin, que ses appareils frapperaient le négus d'épouvante.

On sait l'importance qu'ont pris les *projecteurs électriques*, dans la marine d'abord, dans la guerre continentale ensuite. Ils furent inaugurés, dans cette dernière, durant le siège de Paris, en 1870, et organisés par le capitaine Civiale, fils du célèbre chirurgien, avec le concours d'un ingénieux physicien, qui a passé toute sa vie dans la modeste position de préparateur à la Faculté des Sciences de Paris, cet excellent Bourbouze. Chaque bastion et chacune des redoutes qui entouraient Paris, furent munis d'une lampe électrique du système Serain, dont les charbons brûlaient au foyer d'un miroir parabolique, qu'on faisait tourner à la main. Une forte pile Daniell fournissait le courant. Bourbouze lui-même faisait partie de l'équipe à laquelle j'appartenais, et c'est ainsi que j'eus la confidence d'un projet qu'il avait mûri et qui aurait pu rendre de grands services, si le siège avait duré plus longtemps.

Ce que M. Perrier ne dit pas, c'est que Bourbouze faillit devenir aveugle à la suite de ces expériences qui, semble-t-il, ne lui apportèrent ni honneurs ni profit.

L. R.

Les trembleurs héroïques (XXIII, 87, 216, 284). — Garcia ou Garcias II, roi de Navarre, que ses soldats avaient surnommé *le Trembleur*, parce qu'il était saisi d'un tremblement nerveux quand,

sur le point d'aller au combat, il faisait boucler sa cuirasse, était cependant brave entre les braves : c'est lui qui remporta, sur les Maures, maîtres alors de la péninsule espagnole, de nombreux et brillants succès. A Garcia on attribue cette belle parole : « Mon corps tremble des périls où mon courage va le porter. »

Montaigne cite, dans ses *Essais*, SANCHE XII, roi de Navarre, surnommé *le Tremblant*, qui nous paraît être le même personnage que le précédent. C'est de don Sanche que parle, en ces termes, André Favyn, dans son *Histoire de Navarre*, parue en 1612 :

« Le corps lui tremblait tellement de marcher en guerre, qu'on l'oyait grelotter et cracqueter ses os comme s'il eust été en quelque fort accès de fièvre. Estant un jour enquis de la cause de ce tremblement, Sanche ne rendit autre raison si non qu'au seul bruit de démener les mains et manier les armes, il y estoit si ardent et si actif que son corps appréhendant les dangers où son courage le portoit, il étoit près de trembler de frayeur et de souvenance d'iceux. »

D'autres guerriers, dont la bravoure n'est pourtant pas contestable, ont éprouvé cette sorte de frisson ; il nous suffira d'évoquer les noms de MONTLUC, HENRI IV, TURENNE. Tout le monde connaît l'exclamation de ce dernier :

« Tu trembles, carcasse ! tu tremblerais bien plus, si tu savais où je vais te mener. »

Ce mot devenu historique n'est, en somme, que la concrétion du passage de Montaigne, parlant de Sanche XII, et que l'on vient de lire. Ce qu'Alexandre Dumas a traduit ainsi, l'appliquant au Béarnais : « Ah ! carcasse, tu trembles ; eh bien ! je vais te faire trembler pour quelque chose. »

On voit, par ces divers exemples, les transformations successives que subit une phrase simplement écrite, avant d'aboutir à une sentence lapidaire.

C. A.

L'incinération en temps de guerre (XXII, 56, 318). — Sur cette question, nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance de l'article, si documenté et si parfaitement judicieux dans ses conclusions, du Dr H. VIRY, publié dans la *Revue générale de clinique et de thérapeutique*, et dont le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* (10 août 1915, art. 24817) a donné une substantielle analyse.

C.

La prothèse antique (XXIII, 163). — Le Dr FIELDING H. GARRISON, du département de chirurgie générale de Washington, vient de publier, dans le *Military Surgeon*, périodique publié par l'Association des chirurgiens militaires des Etats-Unis, une revue historique des applications de la prothèse aux mutilés de la guerre.

L'amputation était rare dans l'antiquité, et parmi les 250 blessures mentionnées par Homère, avec une mortalité de 75 o/o, il n'y a pas de cas de perte de membres.

Pas de figures de membres artificiels sur les murs ou les vases de Pompéi.

Cérès serait la véritable créatrice de la prothèse : dans le 3e livre des *Géorgiques*, Virgile dit que Cérès fabriqua une épaule d'ivoire,



UN APPAREIL ORTHOPÉDIQUE, AU XIVe SIÈCLE.
(Saint-Martin et le mendiant : *Cathédrale d'Aix-en-Provence*).
(Dessin de G. PAYRAUD.)

pour remplacer l'épaule de Pélops, fils de Tantale. Hégésistrate d'Elis, capturé par les Spartiates, coupa son pied enchaîné et le remplaça par un pied en bois.

Pline l'ancien parle du grand-père de Catilina, Marcus Sergius, qui, ayant perdu une main dans la deuxième guerre punique, s'en fit faire une de fer. Lucien parle d'un homme riche d'Asie, qui eut les deux pieds gelés et qui s'en fit faire en bois.

Au moyen âge, la lèpre, l'ergotisme, les bourreaux, les guerres, occasionnèrent la perte de pas mal de membres. Les béquilles et les membres artificiels étaient inconnus (??) ; les moignons étaient enve-

loppés d'attelles en bois, et les mutilés se mouvaient au moyen de bancs mobiles.

Sur un tableau de Fauconnier, daté de 1400, on voit pour la première fois apparaître une main de fer. Rappelons la main de fer de Götz de Berlichingen.

Vers 1540, A. Paré fit fabriquer une jambe de bois, par un serrurier de Lorraine.

En 1755, Ravaton, chirurgien des armées françaises, commanda, pour un dragon, une botte en cuir avec tiges de métal ; grâce à quoi, ce soldat put servir pendant les trois dernières années de la guerre de Sept ans.

En 1761, un mécanicien, nommé Laurent, fit pour un soldat un bras artificiel, lui permettant de boire, manger, priser, se découvrir, et même d'écrire au roi pour une pension.

Benjamin Bell a reproduit des figures de bois et mains en cuir, avec articulations métalliques et crochets, permettant de tenir couteau, fourchette, cuiller, plume ; ces prothèses furent faites par Gavin Wilson, mécanicien d'Edimbourg.

Les guerres du premier Empire donnèrent lieu à de grandes améliorations dans la prothèse ; on se rappelle que Larrey, un certain jour, amputa 200 membres !

La guerre de 1870 et la guerre actuelle ont amené de grands développements de la prothèse, et ceux-ci, pour être exposés, exigeraient un gros volume (1). Dr Menier.

— Voici ce qu'au cours de nos lectures nous avons relevé dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XVII, p. 323, qui ait rapport à la question soulevée dans la *Chronique médicale* : « M. Laurent de Bouchain, honoré du cordon de Saint-Michel, pour avoir construit, au Pontpéan, en Bretagne, des machines connues depuis deux cents ans dans le pays de Liége, a fait un bras de bois à un invalide avec lequel ce soldat écrivait. Ce petit miracle a été annoncé dans les papiers publics. Les innocents de Paris ont élevé le chevalier Laurent jusqu'aux nues, comme Thérèse Sancho et sa famille, le chevalier de la Triste Figure. *Un poète, plus innocent que les Parisiens et les Sancho, a honoré le phénomène d'un très joli poème.*

L'origine du bras de bois vient de l'invention d'un certain Dubois arquebusier, demeurant à Paris, vis-à-vis l'égout de la petite ru Taranne. Cet habile artiste faisait, vingt cinq ans avant l'existenc

(1) Cf. *British med. Journal*, 20 janvier 1917.

A consulter sur la même question : *Revue archéologique*, t VIII, planche V p. 307 ; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1864, p. 41 ; *Inscriptions de France*, du ve au xviiie siècle (Église Saint-Merri).

A la Bibliothèque de l'Académie de médecine, on trouvera la brochure suivante qui contient quelques renseignements intéressants : Brogniez, *Aperçu historique sur la prothèse locomotrice humaine, depuis le XVIIe siècle* ; Bruxelles, 1847, 19 pages (Extrait du *Bulletin de l'Académie Royale de médecine de Belgique*, du 24 avril 184- t. VI, n° 4.)

du chevalier Laurent, des bras artificiels, en fournissait les manchots de Paris, des provinces, et en faisait même des pacotilles pour les Indes, etc. » (*Imirce ou la fille de la nature,* note de la page 143.)

Le poète dont il est question plus haut, selon M. Tourneux ne serait autre que Jacques Delille, qui adressa, en 1760, une « Epître à M. Laurent, à l'occasion du bras artificiel qu'il a



MENDIANTS ESTROPIÉS

(Gravure de Callot).

inventé » C'était le début du traducteur des *Géorgiques*. Quérard n'en fait pas mention, mais Grimm a consacré à cette épître un compte rendu assez bienveillant (édition Garnier, IV, 323). Il ajoutait, au sujet de Laurent : « Cet habile ingénieur a donné des preuves de son génie dans plusieurs autres machines. »

L. R.

Le vocabulaire des clients (XVIII, 575). — Ayant donné l'ordre à mon infirmier de mettre, sur la liste des médicaments à demander, de la poudre de Dower, je trouve ce matin cette dernière notée sur la liste sous forme de « poudre d'ovaires » ! Il y a de quoi vous faire passer le cafard, surtout quand on considère que le beau sexe est chose absolument inconnue dans ce pays de rêve.

Dr G. Jean, *Aide major de 2e classe, médecin-chef du poste d'Oum-Souigh* (Sud-Tunisien.)



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Emile Rivière. — *Le fer du pied des équidés, porte-bonheur, fétiche, fer totem, légendes et superstitions. Origine de la ferrure des chevaux.* Le Mans, 1911.

Emile Rivière. — *Jeux de cartes étrangers et jeu français de cartes*; Extrait de « Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris ». Paris, 1917.

Emile Rivière. — *Les Nourrices et leurs bureaux de placement parisiens* (1184-1792) ; *La « Déclaration du Roy » de 1715.* Paris, 1916.

Curzon (comte). — *La proposition de l'Allemagne et la réponse de la Grande-Bretagne*: Discours du 19 décembre 1916. Londres, Hayman, Christy et Lilly, Ltd, 1917.

Reutter de Rosemont (Dr). — *Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps.* Paris, O. Doin ; Georg et Cie, 1917.

Lucien Lambeau. — *Histoire des Communes annexées à Paris en 1859 : Charonne.* Paris, Ernest Leroux, 1916.

G. Lenotre. — *Prussiens d'hier et de toujours*, 2e série, 4e édit. Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1917.

Raoul Labry. — *Avec l'armée serbe en retraite à travers l'Albanie et le Montenegro*, journal de route d'un officier d'administration de la mission médicale française en Serbie. Librairie académique Perrin et Cie, 1916.

Edmond Pilon. — *Pèlerinages de guerre; Jadis et de nos jours.* Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1917.

Lucien Graux (Dr). — *Le Cabanon.* Paris, A. Maloine et fils, 1917.

M. Noir et Z.-L. Zaleski. — *L'Effort vital de la Pologne contemporaine.* — Préface de Charles Richet, de l'Institut. Paris, Fischbacher.

Gaston Derys. — *L'Occasion, l'Herbe tendre...* Paris, *La Renaissance du Livre*, boulevard Saint-Michel.

Grellety (Dr). — *Notre belle profession ; Le pour et le contre ; L'héroïsme médical durant la guerre.* Macon, Protat frères, 1917.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique

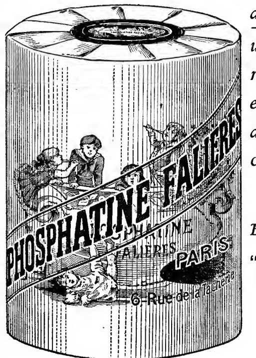


Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA

"PHOSPHATINE FALIÈRES"



associée au lait, est un aliment rationnel recommandé aux enfants, utile aux anémiés, vieillards, convalescents.

Bien exiger la marque:

" PHOSPHATINE FALIÈRES "

nom déposé

Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et Cie (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

24e ANNÉE. N° 10 1er Octobre 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie de Louis XV, après le siège de Furnes (1744).

Par M. le Dr Lemaire (*de Dunkerque*).

La campagne de 1744 s'annonçait comme particulièrement brillante pour les armées du roi, qui opéraient simultanément en Lorraine et en Flandre. Dans cette dernière province, après avoir enlevé Ypres, qui s'était rendu le 24 juin, Louis XV avait fait assiéger le fort de Knocque (1) par le duc de Boufflers, puis avait résolu de s'emparer de Furnes, afin d'être maître de toute la Flandre maritime et de pouvoir sans aucune inquiétude disposer de ses troupes pour entreprendre de nouvelles conquêtes (2).

On en commença l'investissement le 26 juin. Mais la ville ne se rendit pas aussi vite qu'on l'avait espéré : « Le siège de Furnes tient beaucoup plus longtemps qu'on ne croyait, à cause, dit-on, des inondations » — écrivait, au début de juillet, l'avocat Barbier, dans son *Journal* (3). A vrai dire, l'inondation était de peu d'importance, et le gouverneur de Nieuport reculait encore devant l'emploi des grands moyens. Il fallait se hâter avant qu'il ne prît la détermination d'ouvrir toutes grandes ses écluses, ce que craignaient fort le maréchal de Noailles et le comte de Clermont.

Pendant que, sous leur direction, se continuaient les travaux d'approche, le roi voulut visiter quelques places maritimes. Comme il devait terminer cette tournée par Dunkerque, les dames de la cour étaient venues s'y installer. C'étaient Mmes de Modène, de Lauraguais, la comtesse d'Egmond, Mmes de Roure, de Bellefonds, de Rubempré, qui formaient une cour à Mme de Châteauroux, l'étoile de première grandeur.

« Ce voyage n'était guère du goût du public, qui aurait voulu que le Roi se contentât de la cour de ses officiers (4). » Le roi visita en dernier lieu Boulogne et Calais. Le 6 juillet, Séchelles écrivait de Dunkerque, à Belle-Isle :

(1) Le fort de la Knocque était situé entre Ypres et Dixmude. Le duc de Boufflers s'en empara après seize heures de siège

(2) Voy. capitaine Colin, *les Campagnes de Maurice de Saxe*, t. II ; Chapelot, éd.

(3) *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV* ; *Journal de Barbier*, avocat au Parlement (t. III, édition Charpentier).

(4) Barbier, *loc. cit*

Le roi est fort content de son voyage sur les bords de la mer. Il sera demain ici à deux heures. Je suis obligé de donner ce soir à souper aux dames, et je partirai à quatre heures du matin pour aller à Gravelines par où le roi passera à dix heures du matin.

Les ministres étaient cependant dans l'inquiétude. Un courrier d'Alsace, porteur d'une lettre pour d'Argenson, avait apporté de mauvaises nouvelles de l'armée. Et il leur fallait attendre le retour du roi pour savoir exactement ce qui s'était passé.

Il arriva le 8 juillet, à 1 heure, à Dunkerque. Aussitôt il tint conseil avec d'Argenson, de Séchelles, de Maurepas et le maréchal de Noailles. La délibération dura jusqu'à 11 heures du soir. L'armée d'Alsace était en effet en fâcheuse posture. Un corps autrichien avait franchi le Rhin près de Gémershein ; nos troupes, surprises, avaient dû se replier jusqu'à Rohrbach et demandaient du secours.

On ne savait trop quel parti prendre. Les différents clans s'agitaient, et, selon l'expression de Séchelles, « la cabale se remuait ». Les uns voulaient rendre d'Argenson responsable de cet insuccès ; les dames faisaient de l'opposition à de Maurepas, quand on apprit le brillant succès remporté par le maréchal de Coigny à Wissembourg, qui sauvait la situation. Du coup, les potins cessèrent momentanément.

Le comte de Clermont, pendant ce temps, avait ouvert la tranchée devant Furnes. Dans la journée du 10 juillet, le gouverneur avait demandé à capituler.

Louis XV voulut prendre possession, lui-même, de sa nouvelle conquête :

Le roi est parti ce matin (13 juillet) pour voir sortir la garnison de Furnes, et, y entrer. *Il va par eau sur le canal qui conduit d'ici à Furnes.* Comme j'y avais déjà été faire tous les arrangements nécessaires, je me suis contenté de faire faire l'embarquement ce matin, car toutes les dames sont du voyage. Le roi dînera chez le comte de Clermont et reviendra ce soir (1).

Mais le monarque avait pris une décision énergique. Dans une séance du Conseil assez agitée, il s'était fâché et avait déclaré, le 10 au soir, que « si le prince Charles restait sur la rive gauche du Rhin, il se mettrait lui-même à la tête de ses troupes pour la lui faire repasser ». Le 12, il avait fait part de sa détermination au maréchal de Coigny.

Laissant le commandement en chef de l'armée de Flandre à Maurice de Saxe, il partit, le 19, avec un détachement de sa maison militaire. Il fit route par Saint-Omer, Arras et Reims, et arriva le 4 août à Metz (2).

(1) Séchelle à Belle-Isle ; de Dunkerque, le 13 juillet.

(2) « Après une marche fort longue et très fatigante, pendant laquelle il avait essuyé de grandes chaleurs. » *Documents relatifs à la maladie de Louis XV à Metz* (août 1744), par le Dr Paul Dorveaux, p. 7.



CHICOYNEAU, Médecin de Louis XV.

(Collection du Dr CABANÈS).

Bientôt il tomba malade.

Le 7, il a eu de la fièvre, qu'on avait d'abord regardée comme fièvre d'accident et de fatigue, et peut-être de chagrin du passage du prince Charles et du désordre de ses troupes (1).

« Le 8, fut chanté un *Te Deum*, auquel ne put assister le roi, par un mal de tête accompagné de fièvre (2). » Dès lors, son état s'aggrava :

---

(1) Barbier, *loc. cit.* : « La nuit du 7 au 8, Sa Majesté se plaignit d'une colique très vive ; son premier valet de chambre la détermina à prendre un lavement, qui lui fit rendre une grande quantité de matières dures, sèches, semblables à des crotins de chèvres (*scybales*). La colique continuant, on donna un second lavement, qui produisit une évacuation encore plus considérable que la première, et dont les matières étoient du même caractère. Mais le roi, n'étant point soulagé, prit un troisième lavement, qui lui fit encore plus d'effet que les deux premiers. (*Détail abrégé de la maladie du roi et de la conduite qu'a tenue le sieur La Peyronie* : Dorveaux, *loc. cit.*)

(2) Comte Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, t. III. Du *Journal de la maladie du Roy, 1744* (Ms. de l'Arsenal 3724), attribué à M. de Saint-Simon, évêque de Metz, d'une relation attribuée au médecin Castera, et d'une lettre adressée, par M. de Chicoyneau à M. de Sauvage, médecin à Verdun, nous tirons les détails qui vont suivre et qui nous permettront de compléter l' « observation » royale : « *Samedy 8e aoust.* — Le Roy ressentit un léger mal de tête, eut un peu de fièvre : il fut saigné au bras. Comme il se trouva un peu soulagé, il prit le lendemain médecine. La médecine fit un grand effet, car le Roy vomit trois fois et fut douze fois à la garde-robbe. Comme le Roy n'avoit pas été à la garde-robbe depuis trois jours cela joint à la route qu'il venoit de faire, se lever à trois heures du matin tous les jours, essuyer le soleil en carosse ou à cheval jusqu'à quatre heures, on crut que ce n'étoit qu'(un) échauffement qui luy avoit porté à la tête. Cependant la fièvre se soutint ; le soir, le mal de tête redoubla ; on le mit à l'eau de poulet. Le Roy même comptoit de pouvoir remonter à cheval au bout de deux jours ». Le mal de tête et la fièvre se soutinrent jusqu'au mardi 11. Le triumvirat (Chicoyneau, La Peyronie et Marcot) assurait le Roy qu' « il seroit en état de marcher dans deux jours, cela le rassura. » Le 12, le mal de tête augmenta, la fièvre redoubla : une troisième saignée au pied fut pratiquée, puis une quatrième. Légère accalmie, les accidents reparaissent. On continue « le régime des bouillons, de la boisson, des apozèmes, et l'on y ajouta une potion aigrelette, faite avec l'eau de pourpier, le sirop de limons et l'esprit de vitriol (acide sulfurique faible) ; on donna au Roi à minuit du sirop de nénuphar. » La fièvre ayant augmenté dans la nuit du 13 au 14, on saigna le Roi au pied le 14 dans la matinée ; dans la journée, La Peyronie prescrit des gouttes du général Lamotte (dont Baumé a donné la recette, dans ses *Eléments de pharmacie* ; Paris, 1762, p. 232). Le même soir, on mit des sangsues à une des tempes. Redoublement de fièvre dans la nuit du 14 au 15. « On appliqua pendant la nuit des vésicatoires derrière les oreilles et aux cuisses, et comme ils n'y tenoient pas bien, on en appliqua aussi au gras des jambes ; on mit aussi, sur les sept à huit heures du matin, *des pigeons en vie à la plante des pieds* » Le samedi 15, « les médecins imaginèrent de donner l'émétique en lavage au Roy, qui n'en eut pas plutôt pris qu'il se sentit soulagé. » Un chirurgien-major du régiment d'Alsace, retraité, M. de Montcervau (ou de Moncbarvaux) dissipa les inquiétudes, en assurant « qu'il n'y avait pas d'inflammation au bas-ventre », et qu'il fallait continuer la médication qui avait paru si bien réussir (l'émétique en lavages). Le dimanche 16, arrivait à Metz le célèbre Dumoulin, le « coryphée de Paris », qui, désormais, prendra la conduite du traitement ; « et le roi recouvra en peu de jours sa santé et rendit la vie à ses sujets ».

A quoi était dû ce résultat ? Doit-il être attribué aux saignées réitérées, aux pur-

Je soubsigné premier chirurgien et
medecin consultant du roy certifie que
Mr Didier garde du roy compagnie de
villeroy brigade de castellane a des accidens
pour lesquels il a besoin d'aller faire des
remedes a l'hotel royal des invalides
fait a versailles le 17e febvrier 1743
Lapeyronie

Bon pour être reçu a
guerison a l'hotel des invalides

Certificat autographe de La Peyronie.
(Collection Noël Charavay).

Du 4 au 12, on reconnut, par des symptômes toujours plus effrayants, que la maladie du roi était dangereuse, et Cassera, médecin de Metz, annonçait qu'il ne répondait pas de la vie de ce prince ; mais il ajouta que si sa maladie était bien conduite, il pourrait guérir, surtout s'il était tranquille. On diagnostiqua alors une *fièvre maligne* (1).

La duchesse de Châteauroux, qui de Dunkerque avait suivi le roi jusqu'à Metz, avait réussi à le séquestrer. Elle s'était installée à son chevet, seule avec la Peyronie, son chirurgien, et le duc de Richelieu. Ils empêchaient toute communication du monarque avec les princes du sang.

Ceux-ci voulurent profiter de l'occasion qui leur était offerte pour éloigner la favorite. Ils s'adressèrent à l'évêque de Soissons, Fitz-James, aumônier du roi, qui, le 11, vint lui parler de la nécessité de se confesser. « J'ai un trop grand mal de tête, et trop de choses à retrouver et à dire pour me confesser à présent. »

Telle fut la réponse du roi.

Le chirurgien appliquait, sans succès d'ailleurs, la thérapeutique alors usitée :

« Depuis le 7 jusqu'au 11, le roi a été saigné trois fois, et purgé autant », écrivait Barbier. Aucune amélioration ne se montrait.

Le lendemain 12, la Peyronie vint trouver le valet de chambre Bouillon et lui dit que le roi n'avait plus que deux jours à vivre... Cependant, raconte le duc de Richelieu, la maladie du roi empirait, et lorsqu'il parlait encore aux seigneurs de la cour, il tombait en défaillance. Pendant quelques minutes, il fut sans connaissance, et sa pâleur et son insensibilité alarmèrent les assistants. Peu à peu, le roi reprit l'usage de ses sens...

Barbier confirme ces renseignements :

Cette fièvre, dit-il, est devenue maligne, infiniment dangereuse, et du 11 jusqu'au 14, il a été plus de cinq heures sans connaissance... Il est certain ajoute-t-il plus loin, que le roi a été à toute extrémité entre le 12, le 13 et le 14, et que les médecins n'en attendaient plus rien. Il faut qu'il ait été saigné six fois du pied. On le crut mort dans les appartements ..

---

gatifs répétés, aux vésicatoires ou aux juleps multipliés? On a prétendu, récemment, que c'est à l'heureuse intervention de M. de Moncharvaux que Louis XV dut sa guérison. Ce praticien aurait, dit on, prescrit un élixir dont la formule nous a été transmise par un apothicaire de M. le duc d'Orléans, Louis-Martin Charlard, « qui avait sans doute reçu cette formule d'un de ses collègues de la Cour ; en tout cas, il l'a transcrite dans un cahier qu'il fit relier à la suite d'un exemplaire de l'édition in-4° du *Cours de Chymie* de Lémery, publiée par Baron, à Paris, en 1756. La bibliothèque de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris possède sous la cote 5.134 ce précieux exemplaire, qui est orné des ex-libris de L. M. Charlard et de Boutron-Charlard. » Le Dr P. Dorveaux a copié sur cet exemplaire (cf. l'*Actualité scientifique*, 15 mars 1916), la « Recette de l'Elixir du sieur de Moncherveau (*sic*), ancien chirurgien-major, avec lequel il a eu le bonheur de guérir le roy étant à Metz ». C'est une sorte d'élixir stimulant, qui ne comprend pas moins de 24 substances ! Serait-ce la panacée à laquelle serait due la guérison de Louis XV ? Ou la *natura medicatrix* n'en aurait-elle pas fait simplement les frais ? (*Note de la Rédaction.*)

1) *Mémoires du duc de Richelieu*, Paris, Didot, t. II, p. 42 et suiv.

La journée du 14 fut particulièrement mauvaise :

Des symptômes affreux qui se succédaient rapidement, écrit Richelieu (1), et la retraite des ministres et des courtisans, annonçaient une mort prochaine. Le 15, à 6 heures du matin, on appela les princes pour assister aux prières des agonisants...



La Peyronie, Médecin de Louis XV.
(Collection du Dr Cabanès).

(1) Richelieu, d'après son dernier biographe (P. d'Estrée, *Le Maréchal de Richelieu*; Paris, Emile-Paul, 1917, p. 184), opinait pour un embarras gastrique, suite d'une indigestion et... d'un « coup de soleil » !

L'évêque Fitz-James était arrivé à ses fins (1). Il avait imposé sa volonté au roi et avait exigé le renvoi immédiat de la duchesse de Châteauroux, avant de lui administrer les sacrements (2)

A Paris, le peuple était consterné. On s'attendait à chaque instant à apprendre la mort du roi (3).

Ses médecins jugent que la situation est désespérée. Comme pour Louis XIV en 1658, ils croient que là où leur science est impuissante, un remède plus ou moins mystérieux agira peut-être :

Les médecins s'étant retirés, et le roi étant entre la vie et la mort, fut abandonné aux empiriques. L'un d'eux lui fit avaler une forte dose d'*émétique*, et cette prise fut portée néanmoins à un point si juste qu'elle procura la plus étrange évacuation. Dès ce moment le roi guérit à vue d'œil (4).

Le 20, continue Barbier :

On a reçu un bulletin, daté de Metz du 18, dans lequel il est dit que le roi va toujours mieux, qu'il a été plus tranquille, et que pour prévenir, ou pour mieux dire, *diminuer le redoublement de fièvre*, on lui a donné une médecine, en sorte qu'il n'est pas absolument hors d'affaire...

Le 21, on a un bulletin que le roi avait bien dormi la nuit du 19 et qu'il allait beaucoup mieux.

Comment s'appelait le médicastre heureux qui avait réussi à sauver son malade, là où la science officielle se déclarait impuissante ? Etait-ce Castera, médecin de Metz, dont parle le duc de Richelieu, un médecin juif, ou le chirurgien-major d'un régi-

---

(1) Dans un roman, dont le fond est la maladie de Louis XV à Metz, « *Tanastès*, conte allégorique, par M[lle] *** (de Bonafous) ; La Haye, Van der Slooten, 1745 », sont racontées les négociations et les intrigues de l'évêque de Fitz-James. Ce roman fut saisi dès son apparition. Un catalogue de librairie d'occasion en signalait, récemment, un exemplaire, aux armes de la duchesse de Brancas-Lauraguais. (*Note de la Rédaction*)

(2) Les *Mémoires* du duc de Richelieu relatent, dans des pages particulièrement intéressantes, les scènes qui se passèrent à cette occasion ; nous ne pouvons pas y insister ici, et y renvoyons le lecteur.

(3) Voici comment s'exprimait un contemporain : « Le 15, il est à l'extrémité. Larmes, douleur, consternation inexprimable des Français. On lui donne, comme de concert, le nom de *Louis le Bien Aimé*. Ce n'était point par flatterie, on ne croyait pas qu'il dût en jouir. Il est encore difficile de lire les nouvelles publiques de ce temps sans en être attendri. (Voy. *Gazette de France*, du 29 août 1744). Enfin, l'espérance renaît et la convalescence suit, les transports de joie sont portés jusqu'à l'excès dans toute la France, s'il peut y avoir de l'excès pour exprimer un amour si légitime. » *Journal historique des fastes du Règne de Louis XV*, (par le Président de Lévy) ; Paris, Praut et Saillant, MDCCLXVI.

(4) *Mém. de Richelieu*, loc. cit.

ment (1)? Nous ne sommes pas très bien fixés sur ce point (2).

En tout cas, le chirurgien Du Moulin, que le roi avait réclamé sans cesse, n'était arrivé de Paris que le dimanche 16, alors que tout danger était conjuré. « Il ne put qu'annoncer au malade les commencements d'une heureuse convalescence. » Celle-ci fut très rapide. Rappelons simplement l'expression du duc de Richelieu : « Le roi guérit à vue d'œil (3). »

Rapprochons l'histoire de cette maladie de celle de Louis XIV en 1658 (4).

Par une étrange coïncidence, les deux princes, après un séjour peu prolongé dans la même région inondée, sont au bout d'une quinzaine de jours pris de fièvre et de céphalée.

Les symptômes vont en s'aggravant rapidement. La maladie

---

(1) D'après un ouvrage du XVIIIe siècle, presque contemporain de l'événement. (*Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*, t. VIII, p. 10 et suiv.), « c'est à M. Chicoyneau principalement, à M. de la Peyronie, médecin consultant, à MM. Castera, Mangin et Elian, médecins de la ville de Metz et à M. Bouniol, médecin de la Faculté de Montpellier, qu'après avoir d'abord remercié le ciel, nous avons dû rendre grâce de l'heureux rétablissement de cette précieuse santé ». Analysant un écrit intitulé : *Diarium accuratum gravis seu acuti morbi, quem perpessus est Ludovicus XV*, etc , l'auteur de l'article prétend que c'est de l'avis de M. Marcot, médecin ordinaire du Roi, que celui-ci fut saigné au pied, « ce qui ralentit beaucoup la fièvre et le mal de tête. » Il parle également d'un « minoratif de sel polychreste et de manne... qui procura une copieuse évacuation de matière bilieuse et fétide ». Le reste se confond en grande partie avec les relations précédentes. La conclusion de notre écrivain anonyme mérite d'être retenue : « Cette admirable guérison, proclame-t-il pompeusement, n'est-elle pas le chef-d'œuvre, le triomphe, la gloire immortelle de la science et de la sagesse médicales ? En considération de ce glorieux succès, cessons à jamais de médire d'elle. » (*Note de la Rédaction.*)

(2) « On dit que c'est un médecin juif, de Metz, qui lui a fait appliquer des sangsues sur la tête et lui a fait donner une potion, laquelle lui a fait faire une évacuation abondante qui l'a tiré de la mort (BARBIER). »

(3) « Ce retour de santé causa autant de joye à toute la France que sa maladie avait causé de consternation. Chacun s'empressa d'en remercier Dieu. (A Montpellier), la Compagnie en robe rouge, précédée par son bedeau, en robe et avec la masse, sortit de l'Université au son de la cloche, de deux à deux. Elle était suivie de tous les docteurs, qu'elle avoit invités à cette cérémonie, lesdits docteurs en robe, marchant de deux à deux, de mesme que les quatre conseillers des etudiants, qui estoient aussi en robe, et qui etoient suivis d'un nombre infini d'etudiants. Ils arriverent dans cet ordre à l'eglise des Peres Dominicains, leurs aumoniers, et firent chanter au maistre autel une messe solennelle, à la fin de laquelle on chanta le psaume *Exaudiat te, Dominus*, lequel fini, la musique de la Cathedrale, en nombre de vingt six musiciens, chanta le *Te Deum*. Les professeurs étoient placés sur un banc fleurdelysé, ayant sur le devant des priedieu, couverts d'un tapis aussi fleurdelysé, dans le presbytere sur la droite en entrant dans l'eglise ; et les docteurs estoient aussi dans le presbytere à la gauche, vis à vis des professeurs, sur des bans simples qu'on y avoit placés. Les quatre conseillers, à la tete des etudiants, etoient dans le corps de l'eglise, sur des bancs destinés pour eux. Il y eut à cette cérémonie un grand concours de monde, quoiqu'il y eut quatre grenadiers à la porte de l'eglise. La Ceremonie finie, la Compagnie se retira dans le mesme ordre qu'elle y etoit venue ». *Cérémonial de l'Université de Montpellier*, par A. GERMAIN, p. 111. (*Note de la Rédaction.*)

(4) Voir la maladie de Louis XIV en 1658 (la *Chronique médicale*, juillet 1916).

prend une allure typhoïdique (1) : c'est une fièvre maligne avec des redoublements. Les symptômes nerveux dominèrent : délire, perte de connaissance, etc. C'est presque le coma. »

Les médecins ordinaires, après avoir pratiqué nombre de saignées, devant l'impuissance de leur thérapeutique abandonnent leur royal client à des empiriques. Ceux-ci, dans les deux cas, administrent de l'émétique : l'effet de la médication est merveilleux, et la maladie tourne court ; elle n'a pas duré quinze jours, et la guérison complète survient très rapidement.

Ce serait le cas, reprenant un mot historique, de dire que « l'émétique a, par deux fois, sauvé la France » (2). Du moins, paraît-il avoir sauvé deux rois.

Certes, nous n'avons pas, pour établir le diagnostic de la maladie de Louis XV, des documents aussi complets que le *Journal* de Valot (3); mais, si on rapproche les deux cas, on se voit amené à conclure de la même façon, et à incriminer le sol et l'eau de la région des Moëres, comme facteurs étiologiques de ces fièvres, qui mirent les deux rois à toute extrémité.

La fièvre intermittente de l'Yser n'a pas encore complètement disparu. Ce sujet était à l'étude, à la Commission sanitaire interalliée, en 1916.

Souhaitons que nos soldats fassent rapidement le bond en avant qui les éloignera des marécages dangereux. Ce sera pour eux la meilleure des prophylaxies.

---

(1) Il est intéressant de connaître le diagnostic formulé par les médecins de l'époque. D'après Chicoyneau (Lettre à Sauvage, rapportée par Dorveaux), « il s'agissait d'une fièvre aigue, putride, ardente, ou bilieuse, avec menace d'un dépost dans le cerveau occasionné par des travaux et par des fatigues extraordinaires tant du corps que de l'esprit, et notamment par des coups de soleil ardent, que ce cher Maître nous a assuré avoir essuyé en aprochant la ville (de Metz) où nous sommes ». Chicoyneau semblait donc croire, comme le maréchal de Richelieu, à une simple insolation ! (*Note de la Rédaction.*)

(2) En guérissant Louis XIV, et en causant la mort de Mazarin.

(3) Il a été publié un « Journal du séjour du Roi dans la ville de Metz du 4 août au 29 septembre 1744 ; à Metz, imprimerie de la Vve Pierre Collignais, imprimeur de l'Hôtel-de-Ville et du Collège. MDCCXLIV ». Nous n'avons pas pu retrouver cette plaquette, qui contient vraisemblablement des renseignements intéressants. (Dr L.). Il existe, à la Bibliothèque nationale, où nous l'avons consulté, d'ailleurs sans profit. (*Note de la Rédaction.*)

LE HÉROS DU JOUR

Les décisions de Korniloff, le héros du jour, ont toujours été rapides. L'*Écho de Paris* cite ce trait de lui. Il souffrait d'un bobo au doigt de pied. Le médecin lui recommandait l'inaction et tous les jours venait le tripoter un peu. Korniloff trouva que cela durait trop longtemps. Il prit un rasoir et trancha le doigt de pied malade. Il était guéri.

Informations de la « Chronique »

Au pays de Gerolstein.

Ceci se passa ou se passait... dans le grand-duché de Gerolstein.

La vieille reine, qu'on avait surnommée « la belle-mère de l'Europe », vivait encore ; le... Grand duc était mort, « pas de sa belle mort, mais supprimé par un geste de haine et de révolte, un geste sorti du fond trouble d'un peuple malheureux ».

Le jeune héritier, devenu par les circonstances chef suprême des armées de terre et de mer, ayant, tout à la fois, les pouvoirs d'un pape et céux d'un roi et dont la puissance allait s'exercer, sans limites, sur toutes les terres, les steppes immenses du grand-duché, devait, pour la première fois, se montrer à son peuple.

« Princes, courtisans et gentilshommes, officiers de garde, serviteurs et laquais animaient le palais de haut en bas. On préparait les fêtes, mais d'abord on allait se rendre à l'église ».

Avant que le cortège passât, une fillette, tenant dans ses bras sa poupée, se promenait tristement, seule, dans les longs couloirs où tout ce monde de chambellans, de gens de service, de fonctionnaires et de dignitaires s'agitait. Elle errait à la recherche d'un angora blanc, quand tout à coup... des cris se firent entendre ; des cris, plutôt des hurlements déchirèrent le silence de ces vastes salles, profondes comme des cryptes.

La petite fille, saisie de terreur, poussa une porte, pour se sauver : elle se trouva en présence d'un pauvre être, qui se débattait à terre, « la face livide, l'écume à la bouche, tordue de convulsions et râlant d'angoisse ». Mais ne substituons pas notre pâle prose à cette déposition *de visu*, accablante comme un témoignage et que l'Histoire se doit d'enregistrer :

Des pas rapides retentirent dans les couloirs, la porte au fond de la pièce s'ouvrit, et deux femmes, suivies d'un vieux monsieur, apparurent. Elles relevèrent le malade et le recouchèrent sur le lit de repos, duquel il était tombé dans sa crise. Le médecin se pencha sur lui, lui fit une injection au bras et, calmé, mais d'une pâleur cadavérique, l'œil vitreux, le jeune homme, la pauvre loque humaine cessa ses hurlements.

Hâtivement, l'enfant s'éloigna, tandis que, derrière elle, une voix rauque proférait des mots sans suite : « Mes bottines, mes bottines, mes, mes, mes... tuez-le, tuez !... J'ai peur, j'ai peur ! »

Ainsi le *mal sacré* avait réduit à cet état le jeune prince, adulé de ses sujets, qu'une foule en délire allait assourdir de ses bruyantes acclamations, en attendant de le traîner, quelques années plus tard, aux gémonies.

. . . .

Enviez donc, ô déshérités, le sort des maîtres du monde !

Un spirite à la cour de Nicolas II. — Le thaumaturge Philipp.

Il y a quelques années, on fit grand bruit des exploits d'un guérisseur, du nom de Philipp, que d'aucuns disaient être d'origine monténégrine ou tchèque et qui était tout simplement... de Lyon !

Ce Philipp avait été présenté au tsar Nicolas II par un des grands-ducs de sa parenté, et avait rapidement conquis un véritable ascendant sur le souverain, qui n'entreprenait rien sans avoir, au préalable, consulté cet autre Cagliostro. On prétend qu'il y eut, à la Cour de Russie, à cette époque, de fréquentes séances de spiritisme, au cours desquelles fut évoquée l'âme des ancêtres du monarque aujourd'hui détrôné, notamment celle de son père, Alexandre III. Ne dit-on pas également, à cette époque, que le thaumaturge, à l'aide de prétendues pratiques psychiques, avait assuré au trône impérial un héritier et qu'il n'avait réussi « qu'à provoquer l'avortement d'espérances un instant conçues ? »

Quoiqu'il en soit, il paraît avéré que ledit Philipp, comme naguère Raspoutine, exerça, pendant un temps, une influence réelle sur l'esprit et les décisions de notre ex- « Grand Allié et Ami », qui ne jurait que par lui. Philipp avait été introduit à la Cour de Russie par un de nos confrères, mort il y a peu d'années, le Dr Gérard Encausse, plus connu sous le nom de Papus.

Rentré en France, quand il eut cessé de plaire à Pétrograd, le mage Philipp aurait, nous dit-on, poursuivi ses études médicales déjà commencées et se serait fait recevoir docteur en médecine ! Singulier épilogue, vous l'avouerez, d'une vie passablement aventureuse.

La folie des Romanov. — Une prophétie d'Horace Vernet.

Nous avons exposé ailleurs (1) l'histoire pathologique de cette dynastie des Romanov, dont le dernier représentant attend actuellement le verdict de son peuple. Voici une anecdote que nous n'avons pas vu rappeler et qui est venue, depuis la publication de notre ouvrage, à notre connaissance. Elle a été relatée naguère par celui qui en fut le héros, le peintre Horace Vernet.

L'illustre peintre avait été appelé à la Cour de Saint Pétersbourg, par le tsar alors régnant ; il sut conquérir, en peu de temps, la faveur du monarque, qui l'honorait d'une estime particulière. Mais l'artiste, en présence de l'autocrate, n'abdiqua jamais son franc-parler et l'habituelle liberté de son langage faillit un jour lui coûter cher. Mais laissons Vernet conter lui-même son aventure.

Au cours d'un entretien de Nicolas Ier avec l'artiste, la conversation était tombée sur le partage de la Pologne, question, hélas ! redevenue d'une triste actualité. Le tsar demanda au peintre, s'il voulait bien

(1) Cf. *Fous couronnés* ; Albin Michel, éditeur.

se charger de faire une peinture allégorique, représentant le démembrement du malheureux pays.

— « Je crains de ne le pouvoir faire, Sire, lui répondit son interlocuteur ; car je n'ai jamais peint de Christ en croix !

— « A peine eus-je prononcé cette phrase, poursuit Vernet, que je crus ma dernière heure arrivée. Un Russe, sans contredit, eût payé ces paroles, sinon de sa vie, du moins d'un exil perpétuel en Sibérie Je n'oublierai jamais le regard menaçant que le tsar me lança ; il avait un éclair meurtrier dans les yeux, mais ce fut l'affaire d'un instant. Néanmoins, *je suis convaincu que Nicolas était fou, j'ai de plus la conviction qu'il y avait une sorte de folie latente chez tous les membres de la famille Romanof*. J'ai vu plusieurs d'entre eux pendant mon séjour en Russie : tous faisaient et disaient des choses qui auraient conduit indubitablement de simples particuliers dans un asile d'aliénés. Mais aussi plusieurs avaient évidemment du génie. J'ai souvent essayé d'en causer avec des médecins étrangers résidant en Russie; mais, comme on peut l'imaginer, ils y mettaient force réticences. *Notez bien ce que je vous dis, il y aura un jour un terrible esclandre. Sans doute, l'étranger qui voit la vénération superstitieuse, le respect servile dont les grands sont entourés là-bas, peut à peine s'étonner que ces hommes et ces femmes se considèrent comme bien au-dessus des millions de vils mortels qu'ils gouvernent et par suite dégagés de toute obligation envers eux; malgré cela, ce n'est, à coup sûr, qu'une question de temps, et quand l'empire russe s'effondrera, le cataclysme laissera bien loin derrière lui tous ceux du même genre qui l'ont précédé.* »

N'est-ce pas qu'elle est impressionnante cette vision prophétique, qui est, du reste, en train de se vérifier ?

Diplomate allemand, général chinois, médecin cosmopolite.

Sous ce titre, notre érudit collaborateur Léonce Grasilier, a publié, dans la *Nouvelle Revue* (1), un article qui offrira d'autant plus d'intérêt pour nos lecteurs, qu'il met en scène un de ces confrères (!) métèques, qui, par une fâcheuse condescendance, étaient si facilement accueillis chez nous avant la guerre, et qu'on

(1) N° du 15 mai 1916.

a continué à tolérer, en dépit de multiples protestations de patriotes indignés.

Le personnage suspect, dont notre corporation n'a pas lieu de s'enorgueillir, et que M. Grasilier a « marqué » de traits ineffaçables, est un Polonais, Israélite, natif de Czenstochowa.

« Il avait fait toutes ses études à l'Université de Berlin, y fut reçu médecin praticien et exerçait depuis quatorze ans cet art de la médecine qui semblait être devenu en Allemagne, et surtout en Prusse, le monopole des Juifs ; probablement parce que cette profession procure l'accès facile dans l'intérieur des familles, et permet d'y faire des observations particulières qui n'ont aucun rapport avec l'art de guérir. »

A Berlin, notre aventurier s'était lié avec un Chinois, « attaché militaire à la légation du Céleste Empire en Allemagne », et avec « un jeune homme charmant et très riche », fils d'un important marchand de cirage en gros, et qui venait d'entrer depuis peu dans la carrière diplomatique.

« Voilà le trio qui menait joyeuse vie dans l'Athènes de la Sprée ».

Vers la fin de 1885, le représentant du Fils du Ciel quittait Berlin, pour venir se fixer à Paris ; le fils du négociant en cirage, « qui avait acquis du vernis », ne tardait pas à le rejoindre ; il ne manquait que le docteur : au mois de février suivant, celui-ci faisait à son tour son entrée dans la moderne Babylone.

Ici nous passons la plume à l'auteur de ces révélations :

Ce Juif polonais n'avait aucune fortune personnelle, il ne vivait en réalité que de son état assez lucratif à Berlin, puisqu il ne manquait jamais chaque année de faire un voyage d'un mois à Paris. Le déplacement du docteur était donc un gros morceau à faire avaler et il fallait, pour la galerie, prendre quelques précautions. Les gens malins, ou qui prétendent l'être, rendent quelquefois leurs intentions plus suspectes à force de vouloir les dissimuler. Il était cependant très simple, pour le docteur, de mettre *son petit mobilier de garçon* dans un wagon capitonné, d'envoyer un P. P. C. aux amis et connaissances et de prendre un billet pour Paris. Il était libre de faire une folie, de quitter une clientèle acquise et d'aller tenter la chance ailleurs qu'à Berlin ; au lieu de cela, on trouva plus habile de faire de la diplomatie pour cacher les véritables motifs de la fugue et, aussi, pour faire de la réclame au praticien

Pour première clientèle, le docteur fut naturellement nommé médecin de la légation de Chine à Paris. Déjà devenu Parisien en moins de temps qu'on en met pour venir de la capitale prussienne, il se voyait installé dans un élégant cabinet près des boulevards, donnant du « cher confrère » aux illustrations de l'Académie de médecine. Mais il lui fallait obtenir l'autorisation d'exercer, et à cet effet, il adressa une demande au ministère de l'Instruction publique, demande qu'il fit appuyer par des personnes influentes avec lesquelles il se disait être en relations, déjà ! et il en jouait supérieurement.

Le ministère de l'Instruction publique fit son enquête, et elle fut suffisamment concluante pour obliger M. Goblet, alors ministre, à refuser l'auto-

risation demandée par le praticien de l'Université de Berlin. L'infortuné médecin ne se découragea pas. Les ministres passent vite en notre république, sous le régime de l'égalité. Il s'inscrivit pour passer l'examen de docteur en médecine, mais quand survint un des plus notoires successeurs de M. Goblet, la décision de celui-ci fut annulée, le *docteur* fut autorisé à exercer la médecine et qui pis est, il ne tarda pas à être naturalisé français, et de quatre !. . Juif, Polonais, Prussien et Français — c'est le comble du cosmopolitisme.....

Le frère du docteur, arrivé sans sou ni maille, possédait une très belle propriété dans les environs de Paris, en un lieu charmant, au nom poétique et religieux à la fois, et, dans cette propriété, on avait déjà constaté, en 1886, la présence de plates-formes bétonnées ! Qu'est-elle devenue, cette propriété d'agrément fortifiée ? Qui sait si elle n'a pas été, depuis, perfectionnée et rendue propre au service d'une mystérieuse artillerie ?

. . . .

Que sont devenus, depuis cette époque, les trois amis ? Ils ont suivi chacun leur destinée ; c'est dire qu'ils ont eu des fortunes diverses.

Le Chinois, un instant la « coqueluche » des Parisiens, qu'il avait su conquérir par ses manières et qui avait acquis un véritable renom de lettré, en publiant des ouvrages qu'il n'avait eu que la peine de signer, disparut subitement un beau jour : une disgrâce complète avait frappé l'infortuné général Tcheng-Ki-Tong, qui fut exilé dans sa province, « pour avoir, dit-on, trop aimé la civilisation européenne. »

L'Allemand n'était autre que le fameux Schœn, comte de Schœn, « devenu, après un séjour à Tokio, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il y est venu quand l'heure de l'explosion était proche, pour achever l'œuvre, prendre les dernières informations, préparer les routes, les étapes et les gîtes, dicter le menu du déjeuner impérial du 15 août 1914, à Paris, avant d'être reconduit à la frontière, après avoir déclaré, de la part de son maître, l'ouverture de cette odieuse guerre. »

Quant au « Docteur » ? Il nous est interdit de dévoiler son nom ; mais ce qu'il nous sera peut-être permis de dire, c'est qu'il habite toujours à Paris, rue de... Comme la censure nous couperait, procédons nous-même à l'auto-section, jusqu'au jour où l'on s'avisera que la présence sur le sol français de cet indésirable est par trop insolite.

A. C.

Le Présent dans le Passé

Parmentier et le pain complet.

Pharmacien des armées pendant la campagne de Hanovre, fait prisonnier cinq fois, PARMENTIER avait été réduit, pendant sa captivité en Allemagne, à se nourrir de pommes de terre. De retour en France, il s'institua le propagateur du précieux tubercule et rendit ainsi son nom populaire.

Mais ce n'est pas la seule question dont le savant philanthrope se soit préoccupé. Devenu pharmacien des Invalides, Parmentier publiait (en 1777) *Le parfait boulanger ou traité complet de la fabrication et du commerce du pain*, dans lequel il développait ses idées sur la panification.

Dans un autre travail, intitulé : *Mémoire dans lequel on démontre, par des expériences et des observations, les effets pernicieux qui résultent de l'usage du pain dans lequel on fait entrer une trop grande quantité de son*, Parmentier avait avancé que la substance corticale de tous les végétaux n'a pas été destinée, dans l'ordre de la nature, à faire partie de nos aliments. Développant l'axiome de Quercetan, *Panis furfuraceus, omnium deterrimus, minimi alimenti*, il n'hésite pas à dire que l'excès du son dans le pain est non seulement inutile, mais nuisible.

Il élude l'action des dissolvants, de la fermentation, de la cuisson, de la mastication et de la digestion... C'est du son dans le blé et la farine, c'est du son dans le levain et dans la pâte, c'est du son dans le pain, c'est du son dans la bouche et dans l'estomac, c'est du son dans les entrailles et dans les déjections (1).

Dans un mémoire supplémentaire, remis au comte de Saint-Germain, Parmentier insistait sur la putréfaction rapide du pain ainsi fabriqué ; le son conservant l'humidité, facilitant la fermentation, accélérant la moisissure. En conséquence, il ne l'admettait dans la fabrication du pain qu'en petite quantité, et après un blutage préalable des farines.

Le son en petite quantité, écrivait-il, donne de la liaison au pain, le rend plus sapide, plus aisé à être divisé et dissous par les sucs digestifs, plus convenable et plus analogue aux hommes occupés à des travaux forts et violents dont la dissipation est continuelle et qui ont besoin d'une nourriture solide qui tienne dans l'estomac (2). »

---

(1) *Mémoire au maréchal de Muy*, juillet 1775, p. 60.
(2) *Mémoire au comte de Saint-Germain*, p. 106.

C'est pourquoi il préconisait la mouture économique, qui, « loin d'être l'art de faire manger le son avec la farine, est l'art de faire la plus belle farine, d'en tirer la plus grande quantité possible, d'écurer les sons sans les réduire en poudre, et de les séparer des farines par le moyen d'une bonne bluterie (1). »

Ces mémoires, présentés en même temps qu'au ministre de la guerre, au contrôleur des Finances, Turgot, furent soumis, par ce dernier, à l'Académie des sciences, où ils furent le sujet d'assez vives critiques. Un de ceux qui combattirent avec le plus d'âpreté l'opinion de Parmentier, le chimiste Sage, membre de l'Institut, chargé par le ministre de la guerre d'expériences comparatives, soutint que le son contenait moitié de son poids de matière alimentaire soluble dans l'eau, et que le reste de la partie corticale était analogue à la substance glutineuse. Il soutint, en outre, que l'excès du son ne pouvait produire la putréfaction.

S'appuyant sur l'autorité de Malouin, auteur d'un traité sur *l'Art de la boulangerie*, Sage émettait l'avis qu'on ne devait pas bluter les farines pour le pain de munition, de peur d'enlever avec le son le gruau, qui en est la meilleure partie. Il concluait à l'innocuité du son et même à ses propriétés alimentaires, puisque le son n'était, à ses yeux, que du gluten épaissi et desséché (2).

Parmentier riposta, non sans aigreur, à son contradicteur. Vantant de nouveau les heureux effets du blutage, il prétendit que le pain de méteil, formé moitié de seigle et moitié de blé, avec extraction de son, constituait un aliment à la fois sain et savoureux, bien supérieur au pain de munition, qu'on avait jusque-là fabriqué. Ses arguments convainquirent le ministre, qui décida, par Ordonnance du 22 mars 1776, que la ration de pain serait composée désormais de moitié froment et de moitié seigle, dont la farine aurait été blutée à raison de vingt livres de son extraites par sac de grain de 200 livres. Et comme ce pain revenait nécessairement plus cher, on éleva de nouveau à 24 deniers le prix de la ration.

Le prince de Montbarey, qui succéda au comte de Saint-Germain, ne jugea pas à propos de maintenir cette ordonnance. Trouvant les procédés de la fabrication nouvelle difficiles et embarrassants, la culture du seigle insuffisante en France, et le grain peu nourrissant, le ministre décidait que le pain serait, comme auparavant, composé de 3/4 de froment et de 1/4 de seigle, sans blutage (3).

On revenait, en somme, au pain que, dans sa langue pittoresque et imagée, le troupier a depuis longtemps baptisé *boule de son*.

---

(1) *Mémoire au Comte de St-Germain*, p. 85.

(2) *Analyse des blés et expériences propres à faire connaître la qualité du froment et principalement celle du son de ce grain*, par M. Sage, des Académies roy. des Sciences de Paris, de Stockholm et des Acad. Imp. et Elect. de Mayence ; Paris, Impr. Royale, 1776.

(3) Cf. *Le Comte de Saint-Germain et ses réformes*, par Léon Mention (Paris, 1884), pp. 219 et suiv.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Pour la prophylaxie anti-vénérienne.

Une délégation de la *Société de Prophylaxie sanitaire et morale*, composée de MM. Balzer, Président, Le Pileur, Secrétaire général, Edouard Fournier, Trésorier, a été chargée de remettre le vœu suivant à M. le Préfet de police :

La *Société de Prophylaxie sanitaire et morale*, émue de la multiplication extraordinaire des cas de maladies vénériennes et de leur répercussion désastreuse dans les familles, insiste auprès des pouvoirs publics, pour que des mesures énergiques soient prises pour réprimer le racolage, quel qu'en soit l'auteur, dans la rue, les établissements publics, et tout particulièrement aux alentours et dans l'intérieur des gares.

Voici en quels termes la *Presse médicale*, par l'organe de notre cher maître et ami Balzer, a rendu compte de l'entrevue :

M. Hudelo a reçu en audience, le 5 juillet, la délégation dans laquelle le Dr Queyrat remplaçait le Dr Le Pileur. M. le Préfet de police a exposé avec de grands détails à la délégation toutes les mesures qu'il venait de prendre pour combattre le racolage et notamment la surveillance particulière qu'il entend exercer sur tous les établissements et lieux publics où la prostitution peut s'exercer. Cette surveillance doit viser surtout les débits de boissons et les hôteliers et logeurs. Elle doit s'étendre aux abords des gares, des casernes, des arsenaux, des établissements d'instruction et de culte, des squares, marchés, promenades publiques, et des principales voies. De plus, dans les villes maritimes, les quais où débarquent les passagers, les jetées, les terre-pleins, les plages, sont interdits aux femmes inscrites.

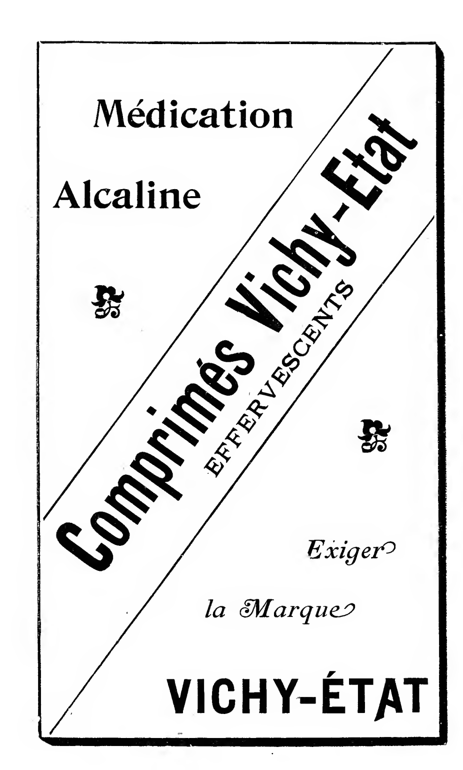
M. Hudelo compte beaucoup, pour restreindre le nombre des syphilitiques, sur l'action du traitement largement distribué par les hôpitaux et les dispensaires. Pourtant les mesures qu'il a préconisées montrent qu'il n'entend pas se désintéresser de l'action administrative. Les déclarations qu'il a faites devant la délégation doivent inspirer l'espoir que l'Administration persévérera dans ses efforts pour faire de la vraie prophylaxie, en combattant à sa source même le développement des maladies vénériennes.

Ainsi soit-il !

Un exemple à suivre.

Le *Mercure de France* annonçait récemment la fusion de deux grandes maisons d'édition anglaises : la maison John Murray et la maison Smith. Particularité curieuse, et qui nous a semblé devoir être relevée, le deuxième George Smith avait entrepris la publication du *Dictionary of National Biography*, qui est un ouvrage de références comme on en souhaiterait un pour la France. L'entreprise fut extrêmement coûteuse et *l'on prétend que les frais en furent assurés par les bénéfices que Georges Smith retirait de la vente, en Angleterre, de l'eau gazeuse d'Apollinaris*.

Voilà un exemple qui mériterait bien d'être suivi chez nous.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

La "Chronique" par tous et pour tous

Une prédiction de La Fayette.

Le 6 septembre 1917, en même temps qu'a été célébré l'anniversaire de la mémorable victoire de la Marne, on a fêté celui de la naissance du général LA FAYETTE, le héros de l'Indépendance de l'Amérique. Nulle occasion ne saurait être plus propice pour publier la très intéressante communication ci-dessous, qui nous a été adressée par notre excellent collaborateur et ami, le Dr PLUYETTE, de Marseille.

En 1824 et 1825, environ un demi-siècle après la guerre de l'Indépendance, le général LA FAYETTE fut invité, par les Américains, à revoir le théâtre de ses premiers succès. Son voyage fut, d'un bout à l'autre, un véritable triomphe, dont celui plus récent de M. VIVIANI et du Maréchal JOFFRE paraît n'avoir été qu'une réédition, corrigée et modernisée.

A la fin de 1824, le Congrès venait de se réunir à Washington, pour élire Président John QUINCY ADAMS, le fils de John Adams qui avait été le successeur immédiat de WASHINGTON et, par conséquent, deuxième président des Etats-Unis. Profitant de cette dixième élection présidentielle et de la présence du général La Fayette, le Congrès offrit à celui-ci un grand banquet national, qui eut lieu le 1er janvier 1825.

Après un toast à MONROE, président sortant, on porta le toast suivant au général La Fayette : « *Au grand apôtre de la liberté que n'abattirent point les persécutions de la tyrannie, que l'amour des richesses n'influença pas, que ne purent séduire les applaudissements populaires. Il fut toujours le même, dans les fers d'Olmutz, dans ses divers travaux, au faîte de la puissance et de la gloire.* »

Le général se leva à son tour et prononça les paroles suivantes : « *Les expressions me manquent pour rendre tout mon respect et toute ma reconnaissance pour les bontés dont vous me comblez ; mais j'espère que vous rendrez justice à la chaleur de mes sentiments américains. Permettez qu'au toast qui vient d'être porté, je réponde par celui-ci :* A L'UNION PERPÉTUELLE ENTRE LES ETATS-UNIS. ELLE NOUS A DÉJA SAUVÉS DANS DES TEMPS D'ORAGE, UN JOUR ELLE SAUVERA LE MONDE. »

Ainsi donc, il y a 92 ans, le général La Fayette avait prédit ce que nous voyons se réaliser aujourd'hui : Les Etats-Unis venant combattre en France, pour sauver le monde du despotisme prussien et du militarisme allemand.

Cette anecdote est rapportée dans l'ouvrage : *La Fayette en Amérique en 1824 et 1825*, par A. LEVASSEUR, secrétaire du général. Paris, Librairie Baudouin, rue de Vaugirard, n° 17, 1829.

Dr PLUYETTE (*Marseille*).

La Presse et le Cinéma, instigateurs de la criminalité précoce,

par M. le Dr A. Satre, *de Grenoble.*

La criminalité précoce a quadruplé en peu d'années.

Un des facteurs les plus importants de la mise en action des instincts criminels est, sans contredit, la presse ; un autre facteur non moins important est le cinéma. Le danger de ces deux facteurs est considérable, par la publicité donnée aux actes de violence avec le récit et avec l'image. Le journal, le journal illustré surtout, le roman cinématographique aux drames sensationnels, sont les principaux agents de la contagion et de la propagation du crime.

Aubry, dans son étude d'anthropologie criminelle sur la *Contagion du meurtre*, cite un grand nombre de faits démonstratifs.

Le nombre des meurtres ou des tentatives de meurtre commis par des enfants à la suite d'un récit, d'une lecture ou d'un spectacle, est inconcevable.

« Un de mes amis, raconte Marc, dans son livre *De la folie*, faillit, dans son enfance, succomber au jeu du pendu. Une exécution capitale ayant eu lieu dans la ville de Metz, lui et plusieurs de ses camarades crurent devoir imiter ce triste exemple, qui avait produit sur eux une vive impression. Il fut choisi pour le patient, un second pour confesseur, et deux autres se chargèrent du rôle d'exécuteurs. Ils le pendirent à la rampe d'un escalier, et, ayant été troublés dans leur jeu, ils se sauvèrent en oubliant le pauvre pendu, que des personnes, survenues heureusement à temps, détachèrent et rappelèrent à la vie déjà près de s'éteindre. »

Prosper Lucas, dans son *Traité de l'hérédité*, cite l'exemple d'un enfant de six à huit ans qui étouffa son plus jeune frère. Le père et la mère découvrent le crime ainsi que l'auteur. L'enfant se jette dans leurs bras en pleurant et avoue qu'il l'a fait pour imiter le diable, qu'il avait vu étrangler Polichinelle.

Un fait absolument analogue, relaté par Sicard de Plauzoles, s'est passé à Cagny, près d'Amiens, il y a quelques années, dans une famille d'ouvriers : la mère obligée de s'absenter, laissa ses trois enfants au logis ; l'aîné, qui a sept ans, et le cadet, qui en a quatre, voulurent s'amuser à « brûler Mardi-gras », ainsi qu'ils l'avaient vu faire le jour du carnaval. Ils entraînent leur frère, âgé de dix-huit mois, dans une étable ; ils le couvrent avec de la paille, et, après avoir gambadé tout autour, ils y mettent le feu. L'enfant, atrocement brûlé, pousse des cris déchirants ; on accourut, mais il était trop tard : la petite victime était morte.

L'impression la plus forte est produite par le spectacle des actes de violence.

Gall rapporte le fait suivant : des enfants étaient rassemblés dans une écurie, pour voir tuer et flamber un porc ; l'opération terminée,

ils jouent entre eux au cochon brûlé, et l'un d'eux consent à faire le cochon ; ses camarades le grillent à un feu de paille.

« Un fait tout analogue, raconte le Dr A. Corre, s'est passé dans un bourg de la Haute-Loire, au mois d'avril 1888 : un jeune garçon de quatre ans voit son père égorger un porc ; ses parents ne se sont pas plutôt éloignés, qu'il répète l'opération sur sa petite sœur au berceau. »

La morale à tirer de toutes ces notes, c'est que la presse, messagère quotidienne de tant de crimes, c'est que le cinéma qui les matérialise dans des scènes impressionnantes, sont les causes principales de l'accroissement de la criminalité chez les jeunes gens, plus enclins à l'imitation.

Un plessimètre de fortune.

D'un de nos confrères belges, actuellement à Liverpool, nous recevons la lettre suivante :

Ayant tous les jours de ma vie d'exilé à percuter à fond une quinzaine de poitrines, j'ai imaginé de me servir du doigt ou du marteau percuteur sur un plessimètre de fortune : celui-ci n'est autre qu'une bague en aluminium ou en bronze, aplatie à sa surface inférieure, et s'adaptant au médius. L'aluminium résonne moins et jusqu'à présent je le préfère au bronze. Ces bagues sont des souvenirs, que mes fils m'ont apportés du front. Elles ont, sur le plessimètre à surface rigide plus large, l'avantage de s'adapter même aux inégalités des poitrines maigres, et surtout de conserver au doigt la *sensation de résistance*, plus importante à mon avis que celle du son produit par la percussion. Comme marteau, je me sers d'un manche *flexible* avec rondelle en métal, pas trop lourde, encerclée de caoutchouc. Je puis en toute confiance recommander le procédé.

Dr J. de Bie (d'*Anvers*), Tuberculosis officer.

Un autre plagiat du grand Frédéric.

Parmi les maximes du grand Frédéric, il en est une très connue, parce que, sous une forme vulgaire, elle offre un sens pratique et vrai. On peut fixer sa date à 1763. La voici : « Pour bâtir l'édifice d'une armée, il faut se souvenir que le ventre en est le fondement. » C'est, on le voit, le mot de l'amiral de Coligny, tel que Davila le rapporte : « Une armée est un monstre qui se forme par le ventre (1). »

---

(1) Cf De la Barre Duparcq, *Imitations militaires*, p. 56. — Le mot de Frédéric, cité dans notre numéro de septembre, était emprunté à la même source.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un aphrodisiaque à retrouver : « *l'Herbe d'Indie* » ? — Les « Fredons » du temps de Panurge étaient des vaillants, s'il faut en croire le narrateur de leurs hauts faits :

. . . .

PANURGE. — Par le dict serment qu'avez faict, quantes fois de bon compte ordinairement le faictes vous par jour ?

FREDON. — Six.

PANURGE. — Et de nuict ?

FREDON. — Dix.

— Cancre, dit frère Jehan, le paillard ne daigneroit passer seize, il est honteux.

— Voire, le ferais tu bien autant, frère Jean ? Il est par Dieu ladre vert.

PANURGE. — Ainsi font les autres ?

FREDON. — Tous.

PANURGE. — Qui est de tous le plus galland ?

FREDON. — Moy.

PANURGE. — N'y faictes vous onques faute ?

FREDON. — Rien.

PANURGE. — Je perds mon sens en ce poinct. Ayant vuydé et espuysé en ce jour précédent tous vos vases spermatiques, au jour subséquens y en peut il tant avoir ?

FREDON. — Plus.

PANURGE. — Ils ont, ou je resve, l'herbe d'Indie célébrée par Théophraste.

(*Pantagruel*, livre V, ch. XXIX.)

Les bons frères Fredons n'étaient pas bavards, mais ils savaient se vanter.

Nous attendons de la *Chronique médicale* qu'elle nous renseigne sur l'*Herbe d'Indie, célébrée par Théophraste*. Si elle est vraiment efficace, je lui promets beaucoup de clients.

D[r] Ed. LAGELOUZE.

L'os de lièvre. — Sa vertu thérapeutique. — Dans le chapitre général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, tenu à l'abbaye de Marmoutier, en 1696, il fut décidé que :

« Ceux de nos confrères qui, pour infirmité, auront besoin de porter au doigt un *os de lièvre*, ou autre chose en forme de bague, n'en pourront avoir que d'enchâssés en d'autre matière que d'or ou d'argent (1). » A-t-on déjà signalé la vertu thérapeutique de l'*os de lièvre* ? Léonce GRASILIER.

(1) *Archives nationales*, L. 814, n° 68.

Origine d'un dicton. — D'après une locution communément répandue dans les campagnes de la région, « les femmes de Conches n'ont pas de nombril ». Conches est un chef-lieu de canton voisin d'Evreux.

Le même dicton existe-t-il dans d'autres pays, et quelle peut bien en être l'origine ?

Dr Moisson (*Evreux*).

Cirurgien et Chirurgien. — Je vous serais obligé de me faire savoir si la différence, bien connue, entre les chirurgiens des grandes villes, des petites villes, ou des campagnes, aux xviie et xviiie siècles, s'exprimait même par l'orthographe.

Je trouve, dans un partage d'une ferme (La Fosse en Saint-Georges-Buttavent, près Mayenne) la phrase suivante :

Le Xe jour de may 1670 avant midy, Jeanne Perrier Ve de deffunct Pierre David Sr du Bois vivant Me *Cirurgien* en personne assigné à la requeste de Charlotte Périer Ve Jean Besognard de la Plante vivant aussy Me *Chirurgien* par exploit du 7 avril. etc...

Le premier était petit chirurgien de bourg ; le second était chirurgien de ville. En ajoutant une « *h* », le scribe avait-il l'intention de distinguer les deux qualifications ?

Dr Morisset (*Mayenne*).

Le costume des soldats écossais et le rhumatisme du genou. — Tout le monde sait que les soldats écossais ont un costume spécial. La jambe est protégée par un gros bas, mais le genou est absolument nu, quelque temps qu'il fasse. Y aurait-il quelqu'un, parmi vos érudits collaborateurs, qui pourrait nous dire si, au point de vue médical, la nudité héréditaire du genou, chez les hommes, est une cause de rhumatisme du genou plus fréquente dans les armées écossaises que dans les autres, où le genou est protégé contre les intempéries ?

Dr Chervin.

Un chirurgien délateur. — Dans *Vieilles maisons, vieux papiers*, Lenôtre raconte que Mme Gasnier, l'Américaine, sauva la vie à un gentilhomme vendéen, blessé dans une embuscade, Edouard du Mesnard, en le cachant dans une baignoire à double fond.

Quand elle vint habiter Paris, Mme Gasnier emmena Mesnard comme domestique. Mesnard, souffrant de sa blessure, eut recours aux soins d'un chirurgien, qui le dénonça. Jugé par une commission militaire, le 10 mai 1797, il fut condamné à mort et fusillé deux jours plus tard.

Quel est le nom de ce chirurgien ?

J. B.

Réponses

La pipe en terre employée comme tire-lait (XXIV, 180). — Je lis, dans la *Chronique médicale* du 1er juin, un article sur « la pipe en terre employée comme tire-lait ». — Il y a plus de trente ans que cet instrument était mis en usage en Alsace, par les femmes cherchant à se soulager de la montée du lait. J'ai eu l'occasion de m'en servir ici même à différentes reprises.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et l'on en revient souvent à des procédés pratiques et primitifs qui donnent d'excellents résultats.

Dr Weisgerber (*Paris*).

— Dans le numéro de juin de la *Chronique médicale*, mon collègue M. Variot raconte « le cas bizarre d'une nourrice, qui, pour ne pas perdre son lait, eut l'idée originale de se traire elle-même avec une pipe en terre. » La brave femme n'a pas inventé le procédé. Comme beaucoup de pratiques populaires, celle-ci n'est que la survivance de méthodes conseillées autrefois par les médecins.

Dans un vieux bouquin, daté de 1743, le *Guide des accoucheurs ou le maistre dans l'art d'accoucher les femmes et de les soulager*, etc., par Jacques Mesnard, *chirurgien juré, ancien président de la communauté des chirurgiens de la ville de Roüen, et accoucheur*, je trouve le passage suivant :

« *Manière de traiter les écorchûres du mammelon des nourrices.* Il faut défendre à la nourrice de donner à tetter à l'enfant, et lui ordonner de tirer son lait elle-même, par le moyen d'un petit chapiteau à queuë, qui sera d'yvoire, ou d'autre chose semblable, ou avec une pipe à fumer neuve : cela se fait en appliquant le chapiteau de ces instrumens sur le mammelon, et en les suçant fortement par la queuë. Il faut dégager les mammelles de cette façon jusqu'à ce que les écorchûres soient guéries. »

En regard de ce texte est une planche (1), avec une légende ainsi conçue :

« *Explication.*

A. Figure d'un chapiteau à queuë, avec lequel une femme peut elle-même tirer le lait de ses mammelles.

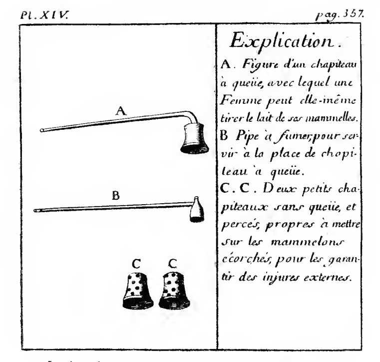
B. Pipe à fumer, pour servir à la place du chapiteau à queuë. »

La pipe représentée est identique aux pipes en terre communes, celles qu'on casse aux tirs dans les fêtes foraines. Quant au fameux chapiteau à queuë, il n'en diffère guère que par un évasement plus grand du fond et des bords.

E Apert, *médecin de l'hôpital Andral.*

---

(1) Nous reproduisons la planche à la page qui suit.



La pipe à fumer, employée comme tire-lait, au XVIIIe siècle.

Le maraîchinage à l'étranger (XXIV, 99). — Au sujet de l'article de la *Chronique médicale* du 1er avril 1917, n° 4, sur le Maraîchinage, voici ce qui se passe en Afrique.

A Madagascar, chez les Hovas, les jeunes filles ont toute liberté d'avoir des amants, autant qu'il leur plaît, avant le mariage ; c'est une coutume admise.

Au reste, plus elles ont d'enfants, plus facilement elles se marient ; car elles sont toujours certaines de trouver un mari qui se chargera de cette progéniture ; il en prendra soin comme s'il en était le père, il sera ainsi assuré d'avoir des enfants de son union. Les Hovas ont, eux aussi, en effet, l'horreur de la stérilité ; les « rahmatou » qui n'ont pas eu d'enfants ne trouvent pas à se marier,

En Emyrne, on aime d'ailleurs beaucoup les enfants ; un des plus puissants motifs du ralliement des Hovas à la France est dû aux fêtes d'enfants, que l'habile politique du général Galliéni avait su organiser à Tananarive avec tant d'éclat.

F. Reney,
Ex-chef du service des Contributions à Madagascar.

La prépuçophagie (XXIV, 181). — La *Prépuçophagie*, cette bizarre coutume sur laquelle le docteur MARCEL BAUDOUIN appelle l'attention des lecteurs de la *Chronique médicale*, dans le numéro du 1er juin 1917, page 181, ne s'observe pas seulement à Madagascar.

Si nous en croyons MYRIAM HARRY, le prestigieux écrivain de l'Afrique du Nord, cette coutume se pratiquerait aussi chez les Arabes, en Tunisie. Un des chapitres les plus intéressants de son livre « Tunis la Blanche », est consacré à « une circoncision musulmane » dont elle a été témoin.

Après avoir décrit, dans un style d'une couleur tout orientale, l'opération pratiquée sur deux jeunes victimes (1), par un barbier assisté de sages-femmes, l'auteur nous apprend qu'avant le festin qui doit terminer le sacrifice, la doyenne des sages-femmes paraît.

Celle-ci arrive, et son entrée est saluée par des youyoutements. Que tient-elle donc religieusement dans le creux de sa main ? Je ne distingue pas, remarque Myriam Harry.

On lui apporte un réchaud. Elle prend la pincette à braise, pose délicatement dessus les riens mystérieux, les passe sur le feu, puis les présente avec force révérences et compliments aux deux mères heureuses.

Une légère odeur de grillade s'épand dans la pièce. Et chaque mère, mettant un dinard d'or dans la paume de l'ogresse, *avale avec avidité cette singulière offrande*, cet holocauste islamique, tandis que, de nouveau, les gosiers de crapauds vibrent et que les langues de serpents s'agitent.

Et, ajoute l'auteur, comme j'exprime ma surprise à Maïmouna, ma logeuse, celle-ci me répond :

— « Que veux-tu ! c'est un usage parmi nous et une preuve d'amour envers nos enfants mâles. Seules, les sauvagesses et les marâtres n'en font pas autant (2). »

---

(1) Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire la scène telle que la décrit l'auteur de l'ouvrage précité ; c'est à la fois un tableau de mœurs et... un document réaliste.

« D'un geste brutal, le père enlève l'enfant à bras-le-corps et le plante sur un tabouret en face de l'opérateur. Celui-ci tire un mince rasoir qu'il avait piqué derrière l'oreille comme un crayon.

« L'éclair d'une lame, un hurlement, un fracas de poterie cassée, une bouche tordue, un petit corps convulsionné recouché sur le divan, puis sans doute encore des sanglots et des gémissements, mais qu'on n'entend pas, car dehors, dans le patio, on psalmodie avec fureur, on psalmodie avec rage, et là-haut le troupeau des emmurées remplit ciel et terre de ses farouches exclamations.

« Pauvre petit circoncis ! Comme devant un roi, le nègre brûle de la myrrhe et du nard. Les négresses brandissent les cierges à cinq branches, entourés de papier doré. On lui a collé une pièce de vingt francs sur le front ; mais snn corps blessé est écartelé, on lui tient mains et pieds — ses pieds toujours chaussés — et tandis que des ruisseaux de larmes coulent sur sa veste de velours, la vieille sorcière, avec son bonnet de magicienne, est tombée à genoux, et se servant de sa bouche édentée comme d'un vaporisateur, elle lance sur la plaie saignante des jets de vinaigre salé en guise d'antiseptique.

« Et quand enfin il s'est endormi, vaincu par la douleur, étourdi par les résines odorantes, on amène l'autre héros et le sacrifice recommence. » *Op. cit.*, 244-5.

(2) *Tunis la Blanche*, par MYRIAM HARRY, pages 245 et suivantes.

Cet usage est-il spécial aux Musulmans ? Est-ce un rite coranique, et à quel concept religieux répond-il ? Le livre ne nous le dit pas.

Freud et ses disciples ne manqueraient pas de voir là une manifestation de la « Libido », une forme originale d'Œdipus complex », du nom de la fable antique de l'inceste filial (1).

Mais, au fait, l'auteur de « Tunis la Blanche », à laquelle rien de ce qui est arabe n'est étranger, nous renseignerait certainement mieux que personne, si la *Chronique* voulait s'adresser à elle, afin d'élucider le curieux problème.

Dr G. JACQUIN (*de Bourg*).

Origine médicale d'une pratique pieuse (XXIV, 218). — En réponse à la question posée par le Dr LEBEAUPIN, dans le numéro de la *Chronique médicale* de juillet, je dirai que les renseignements donnés par lui sont absolument exacts, d'après les faits avancés par l'abbé Bourceau (dans son livre de *la Messe*). On lit, en effet, dans les *Bollanda acta Sanctorum*, tome II : Martii, page 140, que le moine Justus, autorisé, vu ses connaissances médicales, par saint Grégoire, à exercer la médecine en dehors du couvent, avait caché trois écus d'or, *tres aureos*, dans des boîtes à médicaments Quelques jours avant de mourir, il en informa le frère Copiosus qui le soignait. Celui-ci avertit aussitôt des frères de cet incident.

Grégoire mis au courant prononça contre lui une sentence d'excommunication, avec ordre de lui adresser au jour de sa mort toutes sortes de malédictions et de l'ensevelir dans une fosse à fumier ! *in sterquilinio*, avec l'argent qu'il avait caché.

Cependant, pris de pitié pour lui, Grégoire ordonna, quelques jours après, aux religieux du couvent, de dire trente messes à son intention, pendant trente jours, sans en excepter un seul, pour racheter son âme de la damnation éternelle. Effectivement, le jour de la trentième, le frère Justus apparut pendant la nuit à son frère Copiosus qui, épouvanté, lui dit : « D'où viens-tu, mon frère » ? Justus lui répondit : « Jusqu'à présent, j'ai bien souffert, mais à partir d'aujourd'hui, je jouis de la béatitude céleste. » C'était précisément le dernier jour des trente messes offertes à son intention pour la libération de son âme.

A cette époque, en l'an 590 de notre ère, comme sous les empereurs romains de deux ou trois siècles avant J.-C., l'aureus d'or valait 25 deniers ou 100 sesterces ; cent sesterces représentaient 20 francs 38 centimes de notre monnaie actuelle. Donc, les trois aureus (écus) d'or, cachés par le frère Justus, donnaient la somme de 61 fr. 14 c.

Dr DURODIÉ (*Bordeaux*).

(1) Voir la *Psycho-analyse des névroses et des psychoses*, par RÉGIS et HESNARD ; Alcan, 1914.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Edgard Bérillon (Dr). — *La Psychologie de la race allemande, d'après ses caractères objectifs et spécifiques.* Paris, A. Maloine et fils, 1917.

J. Dault. — *Les Voix du sol malouin et sa civilisation neptunienne* ; causerie faite le 21 mai 1917 à la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo. Chez l'auteur Miriam, rue Albert Ier, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Guides Plumon. — *Vade-mecum médico-chirurgical français-anglais* ; manuel de conversation et lexique, à l'usage du service de santé militaire des armées françaises, des médecins et des pharmaciens. Paris, Payot et Cie, 1917.

Dr Dresch. — *L'association du soufre et du mercure dans le traitement de la syphilis*. (Ext. de la *Médecine thermale et climatique*, (mai 1917). Bordeaux, imprimerie Delbrel et Cie, 20, rue Condillac.

Dr J. Grasset. — *La guerre a-t-elle décrété la faillite de la morale* ? (Extrait de la *Grande Revue*, 37, rue de Constantinople, Paris, mai 1917).

Olivier de Gourcuff. — *Théâtre choisi.* Paris, E. Jorel, 3, rue Bonaparte, 1915.

Maurice R. Gattefossé. — *L'âme inconnue de la Patrie* ; préface de M. Edmond Perrier ; Paris, Editions scientifiques françaises, 25, rue Lauriston, 1917.

Dr Cancalon. — *Le Piège du Pacifisme.* Paris, G. Crès, 1917.

Philippe Lauzun. — *Un voyage de Marguerite de Valois aux eaux d'Encausse, en Comminges, en 1584.* Auch, imprimerie Léonce Cocharaux, 18, rue de Lorraine, 1913.

Dr R. Hyvert. — *Guide de médecine pratique* ; *traitements nouveaux* ; 5e édition. A. Maloine et fils, éditeurs, 1918.

Arthur-Lévy. — *1914 ; août, septembre, octobre à Paris* ; Paris, Plon, 1917.

Horace Van Offel. — *L'Oiseau de Paradis;* roman. Albin Michel, Paris, 1917.

Robert Jamet. — *La Sublime Hécatombe* ; roman. Albin Michel, Paris, 1917.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA

"PHOSPHATINE FALIÈRES"



associée au lait, est un aliment rationnel recommandé aux enfants, utile aux anémiés, vieillards, convalescents.

Bien exiger la marque:

" PHOSPHATINE FALIÈRES "

nom déposé

Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G PRUNIER et Cie (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

24e ANNÉE. N° 11 1er Novembre 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Le paludisme et ses différents traitements, lors de l'apparition de la quinine,

par M. le Dr A. MOLLIÈRE, de Lyon.

Au moment où chacun propose soit des mesures prophylactiques nouvelles, soit quelque médication inédite propre à enrayer le paludisme menaçant, il n'est peut-être pas inutile au praticien de se reporter près d'un siècle en arrière, à l'époque où l'on commençait à utiliser la quinine dans le traitement des fièvres intermittentes.

Il s'en fallut de beaucoup que le nouvel alcaloïde de Pelletier et Caventou fût universellement accepté ; comme l'antimoine, la quinine eut son ou ses Guy Patin. Elle trouva contre elle les traditionalistes, partisans des purgatifs, des vomitifs, de la saignée : tel fut, par exemple, le professeur Chomel. D'autres lui préférèrent le quinquina et ses succédanés ; d'autres, enfin, les remèdes minéraux, comme le fer, l'antimoine, l'alun ou même le simple sel de cuisine, tel que le préconisait Munaret, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

D'après un formulaire d'âge vénérable (1837) (1), les médecins qui luttent contre la fièvre intermittente peuvent se diviser en plusieurs catégories :

1° Les tenants du passé, qui recourent aux moyens physiques : Chomel purge et saigne ; Wichmann donne l'ipéca à grosses doses ; Bourgery, plus connu comme anatomiste que comme médecin, se vante d'enrayer un accès palustre en pratiquant la ligature des quatre membres dès le stade de frisson ; et l'Anglais Kellic déclare s'être toujours bien trouvé de cette pratique, qui serait peut-être à essayer. Quant à l'usage des bains froids et particulièrement des bains de mer au début de l'accès, il paraît être vieux comme le paludisme lui-même, sans avoir eu, semble-t-il, de partisans bien convaincus.

2° Les fidèles des remèdes minéraux, dont nous avons déjà dit un mot, mais qui n'ont pas eu, que nous sachions, des succès certains à enregistrer dans la cure du paludisme. Rappelons, toutefois, que les paysans calabrais se servent utilement de la limaille d'étain. Quant

(1) SZERLECKI, *Dictionnaire abrégé de thérapeutique*, 1 vol. Bruxelles, 1837.

aux résultats enregistrés par Zollikōfer avec l'hydrocyanate ferrique, nous pensons qu'avec des martiaux mieux choisis, on pourrait aussi les obtenir, surtout au stade post-fébrile, quand l'anémique a remplacé le paludéen.

3° Les livres médicaux du XVIIe et du XVIIIe siècle sont unanimes pour dire que le spécifique de la fièvre quarte ou de la fièvre intermittente en général, c'est le quinquina, l'écorce du Pérou comme on l'appelait alors. Mais la plupart et surtout les ouvrages de médecine populaire indiquent un certain nombre de succédanés à la « poudre des Jésuites ». Aussi, quand les guerres du Ier empire et plus tard celles d'Algérie multiplièrent chez nous le nombre des paludéens, chacun eut-il une plante indigène à préconiser.

Pour Barton, c'était le colombo ou la gentiane.
Pour Bœmlein, la *Scutellaria panniculata*.
Pour Beurmann, l'aristoloche.
Pour Cagnon et Leroux, le *lepidum sylvestre*.
Pour Reydellet, *l'angustura*.
Pour Cloquet, la *Scopolea aculeata*.
Pour Collin, l'arnica.
Pour Loiseleur-Deslonchamp, le narcisse des prés.

Avant que Stricka découvrît les propriétés fébrifuges du salicylate, d'autres utilisaient les écorces riches en composés salicylés : Cottereau, celle de peuplier ; Hildenbrand, celle de tulipier ; Miquel préconisait la salicine.

Guidé par des pratiques populaires, Bidot conseillait des décoctions de feuilles jeunes d'olivier : Spencer-Wells a essayé cette médication et lui attribue les plus heureux résultats.

Hufeland, qui était assez porté vers la polypharmacie, avait composé un électuaire antifébrile, où l'écorce de saule et de châtaignier voisinaient avec la gentiane, le *calamus aromaticus* et le sirop d'œillet. Nous préférerions, au moins comme goût, l'élixir de Kellberg, contenant du menyanthe, du calamus et de l'écorce d'orange, le tout « *in vino lusitanico* ».

Voilà, semble-t-il, bien des noms teutoniques à propos d'une maladie malheureusement trop française. C'est qu'après les guerres de l'empire, le paludisme a fait son apparition en Allemagne et en Autriche. Nos alliés momentanés, devenus bientôt nos ennemis, ont-ils rapporté l'hématozoaire des marécages russes, ou plus tard de ces vastes étendues d'eau dont les marais de Saint-Gond ne sont plus qu'un reste ? Il faudrait, pour répondre à cette question, compulser les archives des universités allemandes. La guerre actuelle a, paraît-il, impaludé de nouveau le peuple allemand ; avec un foyer nouveau pour l'infection, celui de Salonique.

4° Tous ces prétendus remèdes antipaludéens sont actuellement abandonnés. Quinquina et quinine restent maîtres du champ de bataille thérapeutique ; mais, à l'apparition de la quinine, beaucoup se méfient. Ils préfèrent le quinquina, dont ils ont l'habitude, et

puis, qui donne le tout donne la partie. Mais le quinquina agit lentement et on cherche à renforcer son action.

Le foie du paludéen est douloureux : Baillie le décongestionne, en donnant dix jours de suite 2 gr. de quinquina avec 0,20 de calomel.

L'accès s'accompagne de gastralgie et de coliques : Geoffroy mélange, pour y remédier, le quinquina au laudanum et au sirop d'éther.

Pour d'autres, le traitement de la fièvre réclame d'abord l'évacuation de l'estomac : Ronander administre le quinquina uni à l'antimoine ; Plenk préfère le mélanger à l'arnica, qui est un léger excitant du myogastre. Enfin, le mouvement fébrile affaiblit le malade : on le remontera grâce aux pilules de Vénus (arséniate de soude, un milligr. ; extrait d'opium, un centigr. ; poudre de quinquina et d'écorce d'orange, de chaque dix centigr.), dont on prendra quatre à six par jour.

Carrié eut l'idée d'associer l'extrait de quina au sulfate de quinine ; idée qui a été reprise depuis pour l'opium (extrait thébaïque morphiné ou codéiné.) Son nom sert de trait d'union entre les partisans du quinquina et ceux de la quinine.

Ces derniers préconisèrent chacun leur sel : pour Béraudi, c'est le citrate qui serait le mieux supporté ; pour Harless, c'est le phosphate acide ; pour Brutté, l'hydrocyanate ; et le ferrocyanate pour Cerroli ; Ronnec préfère le tannate double de quinine et de chinchonidine.

Signalons ici l'idée de deux médecins lyonnais : l'un, Pointe, l'auteur des *Loisirs médicaux et littéraires*, conseille au paludéen des frictions quotidiennes sur les gencives avec quelques centigrammes de sulfate de quinine ; l'autre, Martin le jeune, utilise les vésicatoires, qu'on saupoudre de quinine. Il qualifie ce procédé de méthode endermique ; l'hypodermique devait être pratiquée un peu plus tard, par son compatriote Pravaz.

D'après ce que nous venons de dire, la fièvre intermittente, il y a près d'un siècle, ravageait l'Europe. Chacun, avec ses idées de traditionaliste ou de novateur, cherchait à la combattre efficacement.

Peut-être nos aïeux, comme nos contemporains du reste, se sont-ils quelque peu mépris sur l'idée de spécificité. Pour être saturnin, on n'en est pas moins homme, disait Brissaud ; pour être paludéen, non plus. A chaque accès palustre qu'il nous est donné de constater, il est rare que nous ne trouvions pas à l'amygdale, au poumon, à l'intestin un prétexte à poussée fébrile.

Autre chose est de « stériliser » le paludéen, autre chose de combattre l'infection banale dont il se défend par l'accès de fièvre intermittente, accès que lui a enseigné la bonne nature, alors que l'hématozoaire venait taquiner ses globules sanguins.

La Médecine des Praticiens

III. Thérapeutique des maladies par stase sanguine

(*Suite*) (1).

2° *Varices*. — La *Dioséine Prunier*, par ses constituants antitoxiques, neutralise les toxines qui irritent les parois veineuses et préparent l'évolution de la phlébectasie. Par ses nitrites, elle s'oppose aux congestions, aux stases sanguines, qui déterminent d'abord la dilatation des veines, altèrent les tuniques vasculaires, en provoquent l'hypertrophie, la distension, enfin la rupture ; elle dissipe cette teinte légèrement cyanique des téguments, due au développement exagéré des réseaux veineux superficiels. Les sensations douloureuses, les crampes, les phénomènes d'éréthisme, disparaissent les premiers. Le fluor exerce son action anti-infectieuse, antitoxique. Il fluidifie le sang, rend la circulation plus aisée, prévient la coagulation. Il donne aux parois veineuses de la robustesse, de la force, maintient leur tonicité. Il contrarie la production des *tophi*. empêche la formation des rugosités sur la tunique interne, écarte les dangers de thrombose ou d'embolie ; en un mot, supprime ou diminue les conditions génératrices de la phlébectasie.

Attestation. — Mme V... présentait aux jambes de gros paquets variqueux ; celles-ci lourdes, douloureuses, étaient le siège de crampes très pénibles. Elle est mise à la *Dioséine* : ses jambes ont cessé de la faire souffrir, sont devenues moins lourdes, moins raides, les crampes ont disparu. Les varices existent toujours, mais ne gênent plus la malade.

Dr V... (*Paris*).

3° *Dysménorrhée*. — La *Dioséine* combat très efficacement la dysménorrhée, que celle-ci soit purement nerveuse et due au spasme des vaisseaux, ou bien qu'elle soit congestive.

Dans le premier cas, la *Dioséine*, par son antispasmodique, la caféine, abat la contracture vasculaire, et l'écoulement sanguin s'établit normalement. Dans le second cas, l'excès de la congestion, qui gêne le cours du sang, est vaincu par l'intervention des nitrites qui, en dilatant les canaux artériels et veineux du voisinage, abaissent localement la tension sanguine et facilitent le flux menstruel. Donc, la *Dioséine*, soit qu'elle brise le spasme vasculaire, soit qu'elle dissipe les phénomènes congestifs, régularise la circulation, favorise l'établissement et la bonne marche des règles.

Attestation. — Je prescris votre *Dioséine* à toutes mes clientes qui souffrent de dysménorrhée. Toutes chantent les louanges de ce produit.

Dr B... (*Paris*).

(1) Voir *Chronique Médicale*, n° 9, septembre 1917 et nos précédents.

4° *Accidents de la ménopause.* — Parmi ces accidents, nous ne retiendrons que les poussées congestives, qui se font de toutes parts à ce moment-là ; que les congestions utérines, susceptibles de déterminer de redoutables hémorragies. Il est prouvé que le plus grand nombre des métrorragies de la ménopause reconnaît pour cause la sclérose, plus au moins accentuée, des vaisseaux de l'utérus.

Nous avons suffisamment montré la bienfaisante influence de la *Dioséine Prunier* sur la sclérose artérielle et les congestions. Ici, nous ne ferions que nous répéter. Il est donc bien établi que la *Dioséine* aide efficacement à doubler ce cap, qui est si souvent le cap des tempêtes.

Attestation. — J'ai rapidement guéri, grâce à la *Dioséine*, une métrorragie de la ménopause, qui avait jusqu'ici résisté à tous les médicaments. Dr R... (*Paris*).

En résumé, la *Dioséine* possède une réelle efficacité dans toutes les affections résultant de la stase sanguine, quelle que soit la cause de cette stase : obstacle à la circulation, inflammation veineuse, barrage vasculaire subit et passager, faiblesse organique des veines, altération de leurs parois, insuffisance du cœur, moteur central.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le secret professionnel est intangible.

Le Conseil général de l'*Association générale des médecins de France*, comprenant plus de dix mille médecins, fidèle à ses traditions, à ses statuts, à l'enseignement de son ancien Président, le professeur Brouardel, et à sa mission de « maintenir l'exercice de l'art dans les voies conformes à la dignité de la profession », justement ému de la proposition faite à l'Académie de Médecine par un de ses associés, étranger à la médecine, de supprimer dans certains cas le secret médical ;

Proteste avec indignation contre cette tentative d'atteinte à la conscience des médecins.

Il s'associe aux paroles si élevées du Président de l'Académie, le professeur Hayem, et, conformément au vote de l'Académie, il est convaincu que les Pouvoirs publics ne tiendront aucun compte de cette proposition ;

Le secret médical est intangible, car il est la sauvegarde des malades ; pour être efficace, il doit être intégral et absolu ;

Le médecin doit rester fidèle au serment d'Hippocrate, qui est notre règle professionnelle depuis la plus haute antiquité :

Ma bouche ne fera pas connaître ce que mes yeux auront vu et ce que mes oreilles auront entendu. Ma langue taira les secrets qui me seront confiés.

Le Secrétaire général :
Dr Ch. Levassort.

Le Président :
Ern. Gaucher,
Professeur de clinique à la Faculté de Médecine,
Membre de l'Académie de Médecine.

Echos de la « Chronique »

Les superstitions et la guerre.

S'il faut en croire un correspondant du *Mercure de France* (16 août 1917), la superstition ne sévit pas qu'au front, l'arrière est à son tour contaminé ; heureusement, le mal est bénin.

Sous les galeries du Palais-Royal, on vend des breloques d'agathe, « pierre qui, dit le commerçant, a la propriété de détourner les projectiles ».

Une autre superstition curieuse est celle qui veut que le blessé, qui a eu la précaution de conserver le projectile qui l'a frappé et qu'il porte sur soi, ne puisse plus être blessé par un projectile de même nature.

On signale aussi les cartes postales représentant un éléphant blanc, comme étant un fétiche passable, ainsi que la carte postale coloriée intitulée : *En Embuscade*, marquée L. V. C.

Il n'est pas jusqu'aux tickets de Métro, pris le matin à la station *Combat*, et poinçonnés à l'aller seulement, qui ne soient un préservatif de tous maux.

Ce sont là bien innocentes manies !

Le pain à la sciure de bois.

Ce n'est pas chez nous, nous n'en sommes pas là, Dieu merci ! qu'on en est réduit à faire entrer de la sciure de bois dans la composition du pain. Mais nos ennemis, faisant contre infortune bon cœur, veulent avoir l'air de s'en accommoder; c'est, du moins, ce qui semble résulter de la traduction d'un article, paru sous la signature de deux chimistes allemands, et que notre confrère et collaborateur, le Dr P. Gallois, a résumée pour le *Bulletin médical* :

> L'adjonction au pain de bois finement moulu, tel qu'il est contenu dans la sciure, fournit un pain semblable au pain ordinaire, en ayant sensiblement le goût, facilement accepté et rassasiant l'appétit.
>
> Par l'emploi d'un semblable pain avec une autre nourriture facile à digérer, la quantité de matière fécale est notablement plus élevée qu'avec le pain ordinaire, l'assimilation est par suite notablement plus mauvaise.
>
> L'augmentation des selles n'est pas due uniquement à ce que le bois constitue une matière non digestible, mais en outre à ce fait qu'il absorbe une plus grande quantité de sucs intestinaux, lesquels se trouvent éliminés avec lui.
>
> Sans doute, la faim est calmée par le pain de bois, mais cet avantage est payé par une forte diminution du poids du corps des sujets en expérience ; par suite, l'addition du bois au pain doit être considérée comme ne remplissant pas le but.

On a beau être discipliné au pays de la kultur, on laisse tout de même percer le bout de l'oreille.

Néfaste coutume.

Le Dr Lesage, dans son très attachant ouvrage sur *les Maladies du nourrisson* (1), auquel nous avons fait déjà maints emprunts, dit une fois de plus quels dangers présente la coutume, qui n'a pas complètement disparu, de faire coucher les nourrissons à côté d'une grande personne. Il rappelle, à ce sujet, que ce danger a été signalé, dès le moyen âge, en Angleterre.

En 1291, d'après Withington, l'Eglise punissait de l'excommunication toute femme coupable d'avoir étouffé son enfant ; en 1625, selon le même auteur, l'Eglise exhortait du haut de la chaire les mères à ne pas partager la couche de leurs nourrissons. Dans certains diocèses, notamment en Gironde, cette recommandation serait encore faite sur les extraits de baptême.

De nos jours, poursuit le distingué pédiatre, en Angleterre et dans le pays de Galles, plus de 1.600 nourrissons meurent chaque année, étouffés par leur mère. L'ivresse en est la cause principale : car c'est surtout dans la nuit du samedi au dimanche, ou dans les nuits de fête, que ces accidents se produisent. Ce fait est tellement évident, que la Chambre des Communes, en 1908, a adopté le bill suivant :

Si un nourrisson meurt étouffé, la personne qui a causé la mort étant âgée de moins de 16 ans, et sous l'influence de la boisson au moment où elle s'est couchée, sera considérée comme coupable de négligence grave portant atteinte à la vie de l'enfant et ainsi sera passible d'un châtiment déterminé.

Littérateur, fils de médecin.

Teodor de Wyzewa, mort récemment, et dont nombre de nos lecteurs ont lu certainement des études et portraits littéraires, soit dans la *Revue des Deux Mondes*, soit dans le *Temps*, dont il était un des plus actifs collaborateurs, appartenait à une famille polonaise ; il était *fils d'un médecin* qui, fixé en France, avait longtemps exercé sa profession dans la petite ville de Clermont (Oise).

Téodor de Wyzewa avait d'abord pensé à entrer dans l'enseignement ; mais, poussé par ses goûts, il n'avait pas tardé à aborder la carrière littéraire, où il se fit rapidement un nom, en révélant surtout des talents étrangers, dont, grâce à sa connaissance de plusieurs langues, il réussit à vulgariser chez nous les œuvres.

(1) Paris, Masson, éditeur.

Echos de Partout

Comment serait mort Curie : — « Le génial physicien était à l'apogée de sa renommée. Un beau jour paraît, dans les *Berichte*, un volumineux « Mémoire », dû à la collaboration de deux éminents chimistes berlinois, WINKLER et von BYLA. Ces savants affirmaient l'inexistence radicale du radium en tant qu'espèce nouvelle, admettant seulement la « radio-activité » comme propriété commune à tous les corps en d'inégales proportions. Interrogé sur ce point captieux de sa découverte, CURIE ne sut pas déjouer les subtilités du paradoxe : il se borna à répondre qu'il ne comprenait rien à la querelle qu'on lui cherchait. Mais, à partir de ce moment, on le trouva inquiet, préoccupé et rêveur. Inattentif et distrait, il lui arrivait d'avoir des absences inexplicables. Et c'est au cours d'une de ces songeries, où il se plaisait à s'absorber en tous lieux, qu'il rencontra la mort sous les roues d'un camion. »

Cette anecdote, relatée par notre confrère *Hygia*, atteste une fois de plus à quel point le « virus boche » s'était infiltré chez nous, dès avant la guerre. Cette « querelle d'Allemand », faite à notre illustre compatriote, est-elle assez caractéristique de la mentalité de nos éternels ennemis !

Les oiseaux et le choléra. — Le fait que les oiseaux posséderaient la faculté de prévoir l'apparition d'une épidémie, tout au moins du choléra, est assez intéressant pour être signalé à l'attention des ornithologistes qui se trouveraient dans les conditions à pouvoir en contrôler le bien-fondé.

Lors du choléra qui s'est déclaré, en 1910, à Trani, sur les bords de la mer Adriatique, pour s'étendre dans une partie de la province des Pouilles et, de là, gagner Naples, où il sévit presque uniquement dans les quartiers habités par une population sordide, dont le sol est sursaturé des immondices qui s'y sont infiltrées depuis des siècles, le journal *Corriere delle Puglie*, de Bari, à la date du 24 août, signala le curieux et intéressant phénomène suivant :

« Depuis un mois, tous les oiseaux ont disparu de la région des Pouilles, et cette disparition a été contemporaine de l'apparition du choléra. »

Et ce journal, rappelle que déjà, en 1884, pendant la grande épidémie cholérique de Naples, le même phénomène avait été constaté dans la région du Vésuve.

Si, vraiment, les oiseaux fuyaient une contrée à l'approche d'une manifestation pestilentielle, ce serait là un nouvel exemple de la puissance de cette faculté, que leur ont attribuée les plus anciens ornithologistes, de prévoir à l'avance les changements devant se

produire dans les conditions atmosphériques et climatériques, pour leur faire avancer ou retarder l'époque de leurs migrations.

(*Revue française d'Ornithologie.*)

La fonction fait l'organe. — Du Dr Variot, dans le *Journal des Praticiens* :

« Chez les mères qui ne donnent pas le sein, la glande s'atrophie, et l'atrophie devient héréditaire. Chez certaines races, les seins sont très peu développés. Les Anglaises sont réputécs comme n'ayant pas lcs seins très volumineux, et n'ayant pas une sécrétion lactéc activc. Cependant, les Anglaises donncnt le sein, mais à partir du troisième mois les enfants sont élevés à la bouteille. En outre, les Anglaises semblent abuser de l'usage de mixtures de farines souvent malsaincs. En Suisse, également, il y a certaines régions où les femmes donnent très peu le sein. A Munich et dans beaucoup dc régions de l'Allemagne centrale, on donne très peu le sein et on emploie surtout le biberon. La mortalité infantile, supérieure à la nôtre, s'élève de 18 à 20 o/o. Mais la natalité est beaucoup plus considérable qu'en France. »

Alcoolisme et Criminalité. — La Finlande, comme on le sait, n'a plus le service militaire obligatoire. En fait de Finlandais, il n'y a dans les armées russes que de rares volontaires. Mais le Grand-Duché a été soumis à la prohibition dans la même mesure que l'Empirc russe. Si, en Finlande, la criminalité a diminué, c'est bien la prohibition qui doit être la cause principale de cc phénomène. Nous possédons à ce sujet une statistique, publiée par le Dr Matti Helenius Seppala, à Helsingfors.

M. Helenius a demandé à 24 villes finlandaises de le renseigner sur les arrestations pour ivresse, opérées d'août à décembre 1913 (régime normal) et pendant la même période de 1914 (prohibition de l'eau-de-vie, restrictions pour la vente des boissons fermentées).

Les résultats sont les suivants :

	Arrestations pour ivresse.
Août à décembre 1913.	20.987
Août à décembre 1914.	4.937

Le nombre des délits dénoncés à la police a été :

Août à décembre 1913.	5.250
Août à décembre 1914.	2.949

Le Dr Helenius déclare que, en 1915, à la suite de nouvelles restrictions, la criminalité a diminué encore.

(*Annuaire anti-alcoolique suisse international*, 1917, et *Presse associée.*)

Vieux-Neuf Médical

Comment on soignait une plaie pénétrante articulaire, par arme à feu, au XVIIIe siècle.

J'ai sauvé naguère du pilon un vieux volume intitulé : « Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie », etc., janvier 1786. Ce numéro, orné de jolis culs-de-lampe Louis XVI, commence par une série d' « Observations faites dans le Département des Hôpitaux civils, année 1786 ». A la page 47, se trouve une « Observation sur une plaie d'arme à feu, par M. Dolignon, maître en chirurgie à Crécy-sur-Serre, par Laon. » La voici :

Une jeune fille du Pont-à-Bussy-sur-Serre, près la Fère en Picardie, rencontra l'hiver dernier 1785, son galant qui venait de la chasse avec un fusil chargé de plomb à canards ; il s'approcha d'elle pour l'embrasser, ayant auparavant posé à terre entre eux la crosse de l'arme, qu'il avait malheureusement oublié de mettre à son repos. Le canon portait sur l'épaule gauche de la jeune fille, qui était accollée à gauche par le bras droit du garçon. Cette fille se défendait, étant debout, et à demi baissée en avant. Pendant ce combat, quelques vêtemens sans doute touchèrent la gachette du fusil ; le coup partit à bout touchant, et la charge pénétra de bas en haut dans la partie moyenne et supérieure du bras et de l'épaule gauche de cette fille. Le plomb sortit par l'ouverture supérieure et externe de l'épaule, entraînant avec lui des pièces d'os, et des fragmens de vêtemens.

Le chirurgien du lieu, qui donna à cette fille les premiers secours, lava la plaie, et se contenta de boucher les ouvertures avec la charpie : le sang sembla s'arrêter durant quelques heures, mais il ne cessoit de s'épancher dans la plaie, et reparut bientôt.

Vingt-quatre heures après, je trouvai l'appareil et plusieurs draps dont on avoit environné la blessée, remplis de sang fourni par la division de l'artère humérale, et du rameau de l'artère brachiale qui se distribue le long de la partie supérieure et externe du bras.

En introduisant le doigt dans la plaie, je reconnus que le tiers de la tête de l'humérus étoit fracturé dans sa face externe ; que l'acromion et l'extrémité de la clavicule étoient fracassés ; que l'articulation étoit à découvert par le déchirement de sa capsule.

La plaie pénétrait, comme je l'ai dit, de bas en haut sous la partie antérieure et externe du muscle deltoïde ; le tendon du muscle grand pectoral, et une tête du muscle biceps qui s'attache au bord de la cavité glénoïde de l'omoplate, étaient rompus ainsi qu'une portion du trapèze.

Comme il y avait hémorrhagie, il fallait chercher les moyens de l'arrêter, et prévenir les accidens qu'un coup de feu de cette espèce pouvait causer par la suite.

Je crus que j'y parviendrais en profitant de la doctrine établie dans l'excellent mémoire de M. DE LA MARTINIÈRE, sur le traitement général des plaies d'armes à feu, inséré dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie.*

Voici comment je procédai : le bras fut un peu levé, afin que le muscle deltoïde ne fut pas si tendu sur l'article, et que je pusse aisément passer dessous une sonde canelée. J'en soutins les extrémités en forme de pont, pendant qu'un aide coupait ce qui était sur la sonde ; il mit aussitôt les doigts sur les ouvertures des artères humérale et brachiale pour en arrêter l'hémorrhagie qui existait du moment de la blessure, tandis qu'avec le bistouri j'enlevais une douzaine de pièces d'os, et que je faisais les incisions et les dilatations nécessaires.

Les moyens ordinaires appliqués sur les ouvertures des artères ont réussi pour arrêter l'hémorrhagie, qui n'a plus reparu.

L'huile d'hypéricum (1) et le baume d'Arcæus (2), ont servi à imbiber la charpie, qui fut recouverte de compresses trempées dans la fomentation antiseptique marinée.

L'appareil s'est détaché au bout de huit jours ; la suppuration était bien établie.

Les quinze premiers jours, j'employai le même digestif pour pansemens, et la charpie sèche tout le temps de la curation, avec un emplâtre de cérat camphré par dessus pour soutenir ce topique.

Ce traitement simple et méthodique a suffi pour guérir parfaitement cette plaie considérable, dans l'espace de trois mois. La chute des escares s'est faite pendant ce temps, ainsi que l'exfoliation de huit pièces d'os.

La malade n'a pas été saignée, parce qu'elle avait perdu beaucoup de sang Elle fut mise à la diète au commencement, et elle observa, suivant les diverses périodes de la plaie un régime convenable.

La tête de l'humérus, qui porte dans la cavité glénoïde, n'a pas été ankylosée. Nous avons ici un bel exemple de ce que peut la nature ; elle a pour ainsi dire suppléé à la déperdition arrivée dans les os, dans les ligamens, dans les chairs, dans les tendons.

Cette fille, qui n'a que seize ans, vient de faire la moisson ; elle lève le coude au niveau de l'épaule, elle exécute présentement tous les mouvemens du bras, avec presque autant de force qu'avant son accident.

La chirurgie a fait d'immenses progrès, crie t-on depuis 25 ans, et, à force de l'entendre, tout le monde l'a cru : c'était d'ailleurs vrai, avant la guerre, pour la chirurgie d'ablation, un peu moins vrai pour la chirurgie des accidents, mais pour les blessures de guerre — je n'ose conclure : je serais brûlé vif !

M. Dolignon fit comme nous faisons pour une blessure par balle : il débrida, enleva les esquilles, draina, eut une suppuration abondante, pas trop longue, et vit guérir sa malade avec un parfait résultat fonctionnel : elle fit la moisson, excellente kinésithérapie, associée à l'héliothérapie, pour mutilés. L'huile d'hypéricum et le baume d'Arcæus nous sont inconnus (3). La fomentation « antiseptique marinée » nous rend rêveur et jaloux : antiseptique avant Pasteur et Lister ? quid ? « marinée » me suggère cure marine,

(1) La formule s'en retrouve encore dans l'Officine de Dorvault (*Note de la R.*).

(2) Le baume d'Arcæus figurait au Codex te 1884. Le produit était à base de suif de mouton (200 gr. , Térébenthine (150 gr), Résine d'élémi (150 gr.), Axonge (100 gr) (*Note de la R.*).

(3) V. les notes 1 et 2.

eau de mer stérilisée Quinton, chlorure de sodium, chlorure de magnésium ; mais s'ils connaissaient cela, les ci-devant maîtres en chirurgie, que diront nos grands initiateurs devant Hadès et devant les historiographes de l'avenir, quand il faudra rendre compte et justifier leurs découvertes ? Dr A. BLIND..

La pâtisserie à la pomme de terre.

Des essais, a-t-on dit, ont été déjà faits de pain à la pomme de terre ; PARMENTIER n'y songea-t-il pas, tout le premier ? Mais il y eut mieux. A l'époque où la *parmentière* était un luxe, en tout cas une nouveauté, un pâtissier ingénieux, qui tenait boutique dans les galeries du Palais-Royal vis-à vis la rue Vivienne, vantait en ces termes le gâteau de son invention :

La pâtisserie devient un art intéressant pour la société, quand celui qui le pratique parvient, par son génie inventif, à varier les différents objets qu'il traite d'une manière à les approprier à tous les goûts, à tous les âges et à tous les tempéramens, en leur conservant toujours leur qualité naturelle ! M. GENDRON exerce sa profession conformément à ces vues. Il a eu surtout l'avantage de donner aux pommes de terre et au bled de Turquie toutes les formes agréables que désire le luxe de nos tables sans rien changer à leur propriété salutaire. Ainsi le gâteau de Savoie en pommes de terre, si léger et si délicat, est toujours stomachique et anti-scorbutique ; ainsi les pâtisseries de bled de Turquie, dont il tient de petites corbeilles assorties, sont toujours apéritives ; ce qui les rend, les unes et les autres, convenables aux enfants et aux vieillards .. (1)

Comme quoi l'art de la réclame avait déjà ses coryphées. Quelles leçons puiseraient dans l'étude du passé nos modernes Ragueneaus !

Moyens de guérir le hoquet.

Nous les trouvons indiqués dans le *Banquet de Platon*.

Pausanias ayant fait une pause, c'était à Aristophane de parler ; mais il en fut empêché par un hoquet, qui lui était survenu apparemment pour avoir trop mangé. Il s'adressa donc à Eryximaque, médecin, auprès de qui il était, et lui dit :

Il faut, ou que vous me délivriez de ce hoquet, ou que vous parliez pour moi jusqu'à ce qu'il ait cessé.

Je ferai l'un et l'autre, répondit Eryximaque ; car je vais parler à votre place, et vous parlerez à la mienne quand votre incommodité sera finie. Elle le sera bientôt, si vous voulez retenir votre haleine, et vous gargariser la gorge avec de l'eau. Il y a encore un autre remède qui fait cesser infailliblement le hoquet, quelque violent qu'il puisse être, c'est de se procurer l'éternuement en se frottant le nez une ou deux fois.

J'aurai exécuté vos ordonnances, dit Aristophane, avant que votre discours soit achevé. Commencez.

D'après la traduction de Racine.

P. c. c. : Dr Marcel NATIER (*Paris*).

(1) La réclame du Palais-Royal (*Les questions actuelles et le passé*, par André FRIBOURG ; Paris, Alcan, 1913.)

Nos évadés

Un transfuge de la médecine et de la pharmacie. — L'aéronaute Pilatre de Rozier.

A une époque où l'aviation joue un rôle de plus en plus considérable, il n'est que juste de rendre hommage aux précurseurs qui ont préparé la voie aux héros de l'air, dont chaque jour les communiqués officiels nous content les hardis exploits.

Parmi ceux-là, il en est un dont le nom, sans être oublié, est rarement cité, c'est celui qui figure dans le titre de cet article. Pilatre de Rozier fut, cependant, avec les frères Montgolfier, les physiciens Blanchard, Charles, Robert, etc., un des tout premiers à entreprendre des voyages aérostatiques, avec des moyens encore bien imparfaits, mais qui étaient d'autant plus périlleux.

Ce n'est pas, à cette place, de l'aéronaute que nous voulons vous entretenir ; c'est à un autre point de vue, sous un autre aspect que nous désirons vous présenter le personnage.

Le père de Pilatre de Rozier. Mathurin Pilastre, qui avait reçu de ses camarades le nom de Rosier, pendant qu'il servait dans le régiment de Picardie, avait connu, étant au service, un certain M. Viollet, qui s'intéressa aux enfants de son ami et, plus particulièrement, au fils de Mathurin Pilastre, Jean-François.

Jusqu'à l'âge de 16 ans, celui-ci fut étourdi, dissipé, turbulent, sans faire montre d'aptitudes spéciales ; son protecteur pensa qu'il était temps de l'orienter dans une meilleure direction ; il le fit admettre, pour en suivre les cours, à l'hôpital militaire.

« Une excessive sensibilité, nous apprend un de ses biographes (1), le détourna des dissections anatomiques ». Obligé de renoncer à la médecine, il se tourna vers la pharmacie. Un apothicaire de Metz consentit à le prendre comme apprenti, moyennant la somme de 600 livres, « prix ordinaire pour un apprentissage de trois années ».

Il acquit rapidement des connaissances assez étendues en chimie et en histoire naturelle ; il forma même un herbier et un cabinet de géologie, que sa mère conserva longtemps comme des reliques qui lui étaient particulièrement chères.

Pilatre avait vingt ans à peine, quand il partit pour Paris, dans le dessein d'y conquérir la renommée, que seule, pensait-il, la capitale pouvait lui dispenser. Précédé de puissantes recommandations, il se présenta chez le médecin Antoine Louis, le savant secrétaire de l'Académie de chirurgie, puis chez le chimiste Fourcroy, qui, tous deux, l'engagèrent à poursuivre ses études. Il entra donc chez le célèbre apothicaire Mitouart, en qualité d'élève.

(1) *Pilatre de Rozier et les aérostats* (par le Dr Emile Bégin).

Mitouart, outre le logement et la table, lui donna deux écus de six livres par mois. Il resta un an chez le brave pharmacien, qui lui témoigna une sollicitude quasi paternelle ; au bout de ce temps, il abandonnait à tout jamais le laboratoire, pour entrer dans l'industrie, espérant tirer un plus large profit de ce changement de situation.

Ce fut alors qu'il fabriqua des tentes pour l'armée ; qu'il entra en association avec le sieur Jacquin, secrétaire de la municipalité, pour désinfecter les fosses d'aisance, et qu'il simplifia certaines opérations chimiques de manière à les rendre moins dispendieuses. Son mode de préparation du phosphore lui eût même acquis promptement la fortune, s'il en avait fait un secret, mais il aima mieux le mettre dans le domaine public (1).

Ce fut au Marais, à l'âge de 24 ans, que Pilatre donna en public des leçons de physique, qu'il sut rendre assez attrayantes pour y attirer un grand concours d'auditeurs et surtout d'auditrices, très empressées, à la fin de l'avant-dernier siècle, à tous les cours scientifiques.

La réputation du jeune physicien ne tarda pas à dépasser l'enceinte de la capitale ; instruit de ses talents, le prince de Limbourg voulut se l'attacher comme professeur de chimie. Pilatre accepta les brillantes propositions qui lui étaient faites ; mais après un séjour de quelques mois en pays étranger, il regagnait Paris et y reprenait ses occupations.

Il montra tant de zèle et d'ardeur au travail qu'il tomba malade, et son état de santé inspira même bientôt de sérieuses inquiétudes : le régime végétarien contribua, plus que tout autre remède, à sa guérison, et depuis lors il y resta fidèle.

Nous le retrouvons, en 1780, professeur de physique et de chimie à Reims, où il ne séjourna que quelques mois ; puis il retourne à Paris et se remet à ses travaux de prédilection. Il collabore au *Journal de physique* de l'abbé Rozier : de novembre 1780 à décembre 1783, ce recueil contient le fruit de ses études et de ses réflexions, sur les sujets les plus divers : le phosphore, l'électricité, la cause de la foudre ; la description d'un fourneau propre à toutes les opérations de chimie et de physique ; l'analyse de la couleur appelée *prune de-monsieur*, etc.

Attaché comme secrétaire au cabinet de Madame, encouragé par les bonnes dispositions que lui témoignait Monsieur, frère du roi, Pilatre en profita pour fonder une sorte d'Institut ou Athénée, destiné à établir un lien entre tous hommes s'occupant de sciences : ainsi fut créé le *Musée*, qui constituait une véritable innovation.

Grâce au talent, à l'activité de Pilatre et des collaborateurs dont il avait su s'entourer, le *Musée* rencontra, tant auprès de « l'homme titré » que du « citoyen obscur », une faveur que son fondateur

(1) Bégin, *op. cit.*



Pilatre de Rozier.

(Collection du Dr Cabanès).

lui-même n'aurait jamais osé espérer. « Chacun voulut s'inscrire dans une société qui réunissait les avantages des Académies, sans en avoir le pédantisme. »

Nous ne suivrons pas plus avant Pilatre de Rozier dans sa carrière scientifique ; nous en avons dit assez, pour montrer qu'il a préludé à ses expériences aérostatiques par des connaissances physiques très approfondies ; et nous avons été heureux et fier de rappeler que la médecine et sa sœur jumelle, la pharmacie, ont quelque droit à revendiquer l'illustre aéronaute ; particularité qui, sans être tout à fait inconnue, est assez généralement ignorée pour paraître, aux yeux du plus grand nombre, une révélation.

A. C.

Les débuts du peintre Mignard.

E medico pictor ! Le grand peintre Pierre Mignard fut, lui aussi, un évadé de la médecine... un tout jeune évadé, à vrai dire ; car, s'il faut en croire l'abbé de Monville, auteur d'une biographie de l'artiste, en 1730, d'après les notes de la marquise de Feuquière, fille du peintre, Mignard avait onze ans (!) quand il cessa ses études médicales.

Son père l'avait mis... en apprentissage chez un médecin de Troyes, la ville natale de Pierre ; et voici, toujours d'après l'abbé de Monville, comment il fut amené à faire suivre à son fils une direction tout opposée : « Son père l'ayant surpris, à onze ans, occupé à achever un crayon qu'il faisait de mémoire et ayant découvert qu'il en avait déjà fait un grand nombre d'autres qui tous furent trouvés ressemblants et pleins de feu, il jugea que cet enfant était né peintre, etc. »

Un bulletin de la *Société d'agriculture du Département de l'Aube* donne en 1867 (que ne trouve-t-on pas dans ces modestes revues provinciales !) des détails beaucoup plus explicites sur les débuts de Mignard comme disciple d'Hippocrate : l'auteur de l'article s'en réfère à Dezallier d'Argenville, le critique d'art du XVIIIe siècle.

Pierre accompagnait, paraît-il, son patron dans le cours de ses visites à la clientèle ; c'était lui qui tenait le registre où se trouvaient consignées les prescriptions magistrales, qu'il commentait de croquis, représentant « l'attitude des malades et des serviteurs ». Il réservait le même honneur au médecin, son initiateur, à la femme, aux enfants, et jusqu'aux domestiques du docteur. Ces dessins accusaient, chez leur auteur, une tendance très prononcée à la caricature. On comprend que le médecin, si jamais il les vit, n'ait pas encouragé son jeune élève à poursuivre la carrière où son père l'avait engagé. Et si l'anecdote est vraie, il est probable que Pierre Mignard illustrait non pas le cahier d'ordonnance, mais des feuilles détachées qu'il eut un jour l'imprudence d'oublier dans ce registre.

Nous n'aurons garde de rechercher ce qui put être sauvé de ces

croquis, immolés sans doute à la juste colère du médecin ; mais nous risquerons une hypothèse, qui a quelque chance d'être vraisemblable.

Personne n'ignore que Mignard et Molière étaient de grands amis, et que celui-ci composa la *Gloire du Dôme du Val de Grâce* — poème qui n'ajoute rien, hélas ! à,. celle de l'illustre comique — en l'honneur du peintre, créateur de cette magnifique décoration.

Dans leurs entretiens familiers *de omni re scibili et quibusdam aliis*, l'artiste et le poète durent s'entretenir maintes fois de la médecine et des médecins ; et qui sait si Molière ne dût pas à Mignard quelques-uns des traits satiriques, dont ses pièces se montrent si prodigues contre les thérapeutes du temps ? P. d'Estrée.

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Le mangeur de sublimé.

Le Dr Durodié (de Bordeaux), l'érudit confrère auquel nous devons maintes contributions intéressantes, vient de faire, au cours de recherches historiques, une découverte des plus curieuses. A la date du 19 janvier 1816, le *Mémorial bordelais* insérait la note suivante, exhumée par notre collaborateur :

« Il y a maintenant à Constantinople un centenaire généralement connu sous le nom de Soliman, *le mangeur de sublimé*. S'étant accoutumé dès sa jeunesse, selon l'habitude des Turcs, à prendre de l'opium, cet homme parvenait à en manger une dose très forte sans en ressentir le moindre effet. Dès lors, il commença de prendre du sublimé corrosif, ce qui lui réussit. Depuis trente ans, il en avale journellement un drachme, ou 60 grains. Il va dans la boutique d'un pharmacien juif, demande du sublimé et le met dans un verre d'eau, qu'il boit d'un seul trait pour son déjeuner.

La première fois que l'apothicaire le vit avaler cette potion meurtrière, il eut une grande frayeur et craignit d'être accusé d'avoir empoisonné Soliman. Mais, le lendemain, il fut bien surpris de le voir revenir en bonne santé, pour demander une autre dose de sublimé. Lord Elgin, M. Smith et d'autres Anglais qui ont été à Constantinople ont parlé à cet homme extraordinaire ; il leur a assuré que la sensation qu'il éprouvait, après avoir pris sa potion journalière, était la plus délicieuse qu'on puisse se figurer. Depuis Mithridate, c'est peut-être le premier homme qui se soit ainsi familiarisé avec les poisons les plus violents. » (*Mémorial bordelais*, 19 janv. 1816.)

La " Chronique " par tous et pour tous

Les récupérés de la médecine aux armées.

Il ne s'agit nullement des victimes (!!) des derniers conseils de revision, mais bien des camarades redevenus médecins depuis la mobilisation et dont la paix avait fait des échappés de notre art. Ils doivent être extrêmement nombreux et se divisent en deux catégories bien distinctes.

D'une part, les docteurs en médecine ayant cessé l'exercice professionnel et devenus tout autres : scientifiques, industriels ou commerçants.

D'autre part, les étudiants en médecine n'ayant pas achevé leurs études et qui ont mis, depuis la mobilisation, leurs aptitudes anciennes au service de l'armée.

J'ai vu ces jours derniers un notable briquetier du Nord, docteur en médecine, aide-major à une compagnie du génie.

Un de nos capitaines fut étonné récemment de voir un de ses clients, gros bonnetier de la région de l'Est, habillé en médecin-major et apprit de sa bouche qu'il était, en effet, disciple d'Esculape.

En Belgique, j'eus l'occasion d'admirer le sang-froid et le calme d'un très âgé médecin auxiliaire de chasseurs à pied, dont la poitrine s'ornait de la médaille militaire et d'une croix de guerre bien garnie. A ma question indiscrète : « Pourquoi n'êtes-vous pas docteur en médecine ? », il répondit sur un ton de sereine philosophie : « Pensez donc comme j'étais heureux avant la guerre : interne dans un asile d'aliénés, logé, nourri, payé, j'étais conseiller municipal et je pêchais à la ligne ! »

Un autre médecin auxiliaire, de 40 et quelques années, a fait jadis 2 années de médecine et 2 années de droit, avant de diriger une épicerie en gros dans l'Ouest ; il se montre très fier d'avoir diagnostiqué une méningite cérébro-spinale.

Enfin, deux de mes clients sont également médecins auxiliaires : l'un deux est agent d'assurances non pas sur la vie, mais en incendie, et a pris, il y a bien longtemps, 10 inscriptions.

L'autre n'avait, du temps de paix, aucune idée médicale : il préparait son bachot. Engagé comme infirmier, il a su se montrer si dévoué dans une salle d'opérations et plus tard si courageux dans un corps de troupe, qu'outre une croix de guerre palmée et étoilée, il est devenu médecin auxiliaire. Le plus amusant de son histoire est qu'il a passé récemment *avec succès* l'examen de sous-aide-major et qu'il a été promu à ce grade. La guerre a été son *alma mater*, comme la Faculté fut la nôtre.

Dr Isay, *médecin aide-major.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Quelle était la maladie de Christophe Colomb ? — Il a été publié, dans un recueil trop peu exploré (1), un ancien document relatif à Christophe Colomb et dont voici le texte :

Moi, le Roi, étant informé que vous, l'amiral Dom Cristobal Colon, vous êtes indisposé de votre personne, à cause de certaines infirmités. que vous avez prises et qui vous tiennent, lesquelles sont la cause que vous ne pouvez aller à cheval sans beaucoup de danger de votre santé. Pour cause de cela, prenant en considération ce qui vient d'être dit et votre vieillesse, nous vous donnons, par la présente, licence d'aller en mule sellée et bridée, en quelque partie que ce soit de ces royaumes ou seigneuries, où vous voudrez, et qu'à cela on n'apporte ni ne consente aucun empêchement, sous peine pour celui qui y contreviendrait d'une amende de 10.000 maravédis.

Fait en la cité de Toro, le 23 février 1505.

Pourrait-on nous dire quelles étaient les infirmités dont était atteint le célèbre voyageur et quelle était la raison du singulier privilège dont le roi l'avait gratifié ? R. L.

La prétendue innocuité du son. — En ce temps de discussion sur le son et sur le pain, il y aurait peut-être intérêt à préciser l'expérience suivante, dont j'ai lu le dispositif il y a 25 ou 26 ans, dans un journal ou un travail de physiologie, mais dont j'ai complètement oublié les noms d'auteurs.

Cette expérience portait sur l'origine de la cirrhose du foie, due aux macérations de l'alcool, plutôt qu'à l'alcool lui-même ; elle aurait été faite sur des lapins : les uns, soumis à un régime comportant une macération de *son* dans l'alcool ; les autres, de l'alcool simple.

Au bout d'un certain temps, on sacrifie un individu de chaque type : on constate une congestion importante du foie, avec altérations des cellules.

Ensuite, on suspend le régime toxique ; et, après un nouveau délai, on sacrifie à nouveau un lapin de chaque groupe : on constate que la congestion a considérablement diminué, mais que les altérations cellulaires ont persisté chez ceux qui avaient absorbé les macérations alcooliques de son, tandis que la cellule avait à peu près recouvré son intégrité chez ceux qui n'avaient pris que l'alcool.

La conclusion était la suivante : que la nocivité des préparations alcooliques était d'autant plus grande, que le degré de macération était plus important par rapport à la quantité d'alcool.

Le son avait été choisi par les auteurs comme type de substance non dangereuse.

Le son aurait-il réellement une innocuité aussi absolue ?

Dr J. A. (*Caen*).

(1) Voy. Navarrete, *Coleccion de viajes*, t. II, p. 304 ; *Magasin pittoresque*, 1872.

Réponses

Les plus vieilles pharmacies (XXIV, 235). — Parmi les plus vieilles pharmacies françaises, je tiens à vous signaler la pharmacie établie rue de l'Horloge, n° 10, à Riom (Puy-de-Dôme). Il est difficile de préciser la date exacte de sa fondation, mais il est avéré qu'elle existait, à cette même place, au milieu du XVIe siècle. La filiation des pharmaciens et des apothicaires qui l'ont occupée a pu être reconstituée, avec une précision relative, jusqu'à cette époque.

Le titulaire actuel, M. Georges Deschamps, a succédé, depuis 20 ans, à son père, Jules Deschamps, qui l'avait achetée en 1858, à Lamotte (père du distingué chirurgien de Beauvais, qui lira peut-être cette note avec intérêt). Lamotte la tenait de Dufaud, pharmacien, qui avait succédé à son père et à son grand-père, apothicaires. Le premier des trois Dufaud avait acquis la maison (il était déjà titulaire de la pharmacie) vers le milieu du XVIIIe siècle, pour la somme modique de 4.500 livres, plus 216 livres d'épingles. (J'ignore le prix de vente de la boutique d'apothicaire). Son prédécesseur et vendeur s'appelait Genin, lequel avait succédé, vers 1710, à la dynastie des Gravier. Il y eut, en effet, trois Gravier, comme il y eût plus tard trois Dufaud. Les Gravier occupent tout le XVIIe siècle. L'un d'eux a laissé un très intéressant souvenir de sa vie d'apothicaire, un mortier d'une forme harmonieuse et fait d'un beau bronze sonore : la circonférence supérieure est de 1 m. 25, la circonférence inférieure de 0 m. 65, la hauteur de 0 m. 25 ; il est placé sur un socle de bois de 0 m. 65 de hauteur et porte en exergue l'inscription suivante : *Gilbert Gravier ma fait faire : 1639*. Depuis bientôt trois siècles, ce mortier, placé dans l'obscur laboratoire de cette vieille maison, subit les « pilonages » d'innombrables « pileurs ». Les apothicaires pilaient beaucoup. Les pharmaciens actuels ne font plus piler et le métier de pileur a disparu. On raconte que Ménier, le fondateur de la dynastie des chocolatiers, a débuté dans la vie comme pileur à la pharmacie Schauffel, rue Jacob, à Paris.

Avant les Gravier, l'officine fut occupée, dans la seconde moitié du XVIe siècle, par un Rollet. Fut-il le seul apothicaire de ce nom ? Je l'ignore. L'officine existait-elle avant lui ? C'est probable. Pour répondre affirmativement à cette question, il faudrait consulter les minutes notariales et les archives particulières ; et je n'en ai pas le loisir, mais la probabilité a pour elle l'opinion autorisée d'un érudit Riomois, aujourd'hui décédé, et très regretté, M. Alphonse du Corail, qui possédait de précieux documents sur l'histoire des familles et des maisons de sa ville natale. Il m'a toujours affirmé que l'officine existait dans cette même maison de temps immémorial.

L'histoire de cette maison et de quelques-uns de ses propriétaires n'est pas, d'ailleurs, dépourvue d'intérêt. La famille Rollet, dont je viens de parler, quitta l'officine pour la robe, et, dès le début du XVIIe siècle, on trouve le nom de Rollet sur les listes des magistrats

de la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom. En 1789, un Rollet d'Avant était premier Président à la sénéchaussée. Demeuré à Riom pendant la Terreur, il fut dénoncé par ses domestiques, conduit à Paris sur une charrette, en compagnie de sa femme, et guillotiné, avec elle, le 15 mai 1794. Ainsi finit, très noblement, le dernier descendant d'une famille d'apothicaires riomois du XVIe siècle.

Cette maison a appartenu également, aux XVIe et XVe siècle (je parle de la maison et non de l'officine), à une célèbre famille riomoise, la famille de SIRMOND, qui a fourni plusieurs magistrats à la sénéchaussée et, en outre, deux personnalités illustres : le père jésuite Sirmond, né à Riom, dans cette maison, en 1559, et qui fut confesseur de Louis XIII ; son neveu, Jean de Sirmond, historiographe du roi et membre de l'Académie française, né à Riom en 1589.

Si la pharmacie dont je viens de vous conter l'histoire incomplète n'est pas la plus vieille de France, elle peut à coup sûr être rangée parmi les plus anciennes et les plus riches en souvenirs (1).

Dr Albert DESCHAMPS.

La tache originelle (XXIV, 231). — Voici ce que je puis dire à votre correspondant sur ce sujet :

La tache en question existe avec une fréquence de 90 à 95 p. 100 chez les nouveau-nés de toutes les *races jaunes* (japonais, chinois, annamites, etc.), ainsi que chez les races apparentées, malais, polynésiens, hovas de Madagascar, nombreuses tribus indigènes d'Amérique ; la fréquence diminue proportionnellement au mélange avec des races non mongoliques. La tache n'existe pas dans les races nègres.

Chez les métis de blanc et de jaune, ou de jaune et de blanche, la tache existe habituellement dans la première génération de métis. Elle se comporte donc comme un *caractère mendélien dominant*. Dans les générations suivantes, si les métis s'unissent entre eux, la tache se dissocie chez les descendants selon la loi de Naudin-Mendel, c'est-à-dire qu'elle existe chez 75 p. 100 des descendants dans les populations mélangées par parties égales de sang blanc et de sang jaune, chez 50 p. 100 quand il y a un quart de sang jaune (dominant) contre trois quarts de sang blanc (dominé) et ainsi de suite.

Il n'y a pas dans le cas actuel de raison pour qu'il y ait une différence quelconque entre les enfants d'Européen et de femme annamite, et de ceux d'Européenne et d'homme annamite. La tache en question n'est aucunement influencée par le sexe. Il n'en est pas toujours de même. Dans l'union de certaine race de moutons à

(1) S'il vous plaît un jour de rechercher les plus vieilles pharmacies de l'étranger, je vous signale une pharmacie de Florence, fondée au XIVe siècle. J'ai conservé le souvenir précis de la maison, mais la date exacte m'échappe. Vos lecteurs florentins pourront vous la donner.

cornes avec une autre race de moutons sans corne, les cornes, dans la race demi-sang, apparaissent comme caractère dominant chez les béliers, comme caractère dominé chez les brebis, et on a 75 p. 100 de béliers à cornes contre 25 p 100 de béliers sans corne, et au contraire 25 p. 100 de brebis à cornes contre 75 p. 100 de brebis sans corne. C'est ce que les auteurs anglais appellent *sex-limited dominance*. Pour la tache en question, rien de semblable n'existe.

J'ajoute que, de loin en loin (1 cas sur 2.000), la tache apparaît chez des nouveau-nés européens de sang pur, à titre d'anomalie : les anomalies reproduisent très souvent dans une race des dispositions qui constituent des caractères normaux dans une race ou une espèce voisine. Il faudrait donc bien se garder de soupçonner une femme européenne de commerce avec un jaune, parce qu'elle aurait donné naissance à un enfant porteur de la tache. On risquerait de commettre une cruelle injustice.

On trouvera des renseignements détaillés sur la tache en question dans un article que j'ai publié dans la *Presse médicale* du 26 mars 1910 : « La tache bleue congénitale mongolique », ainsi que dans la thèse de mon élève regretté Henri Carnot : « De la tache bleue congénitale mongolique »; Paris, 1909. De nombreuses recherches statistiques sur la fréquence de la tache ont été publiées, en ces dernières années, dans les différents pays d'Europe, qui montrent que la tache est un peu plus fréquente dans les pays de l'Europe méridionale et orientale ; nos confrères de l'Amérique du Sud ont également publié d'intéressants travaux sur la tache dans les populations indigènes ou métisses de cette partie du monde ; la fréquence varie beaucoup selon les tribus : c'est l'indice de mélanges à taux variables.

D[r] Apert, médecin des hôpitaux de Paris.
(*Hôpital Andral.*)

Y a-t-il des femmes cul-de-jatte ? (XXIII, 116, 190, 282). — Je lis dans les *Foules de Lourdes*, de J.-K. Huysmans :

...Que sont devenus les types bizarres qui, dans les périodes calmes de Lourdes, fréquentaient cette crypte ? Et la grabataire, assise dans une voiturette, et *la cul-de-jatte* qui bondissait, sur les rampes du Rosaire, dans son plat de bois que renouvelaient les Pères de la Grotte ?...

N'y a-t-il pas là une preuve de plus qu'il existe bien des *femmes cul de-jatte*, comme on l'a écrit et comme je l'ai écrit moi-même dans le temps, en réponse à une question posée par un de vos lecteurs ?

Jean Fugairon.

Trembleurs héroïques (XXIV, 283). — Nos confrères, les D[rs] Louis Huot et Paul Voivenel, viennent de publier, dans le *Progrès médical*, une étude, d'une belle tenue litteraire, qui a pour titre : « l'anxiété précédant l'assaut ». Nous nous permettrons de leur emprunter le

passage qui se rapporte plus spécialement à la question soulevée dans nos colonnes :

La peur est normale. Il fallait être homme de laboratoire comme Mosso pour dire avec sérénité : « la peur est pathologique ».

Avant la bataille, avant l'assaut moderne surtout, tout homme sain de corps et d'esprit a peur. Turenne a peur, Ney a peur, Ardant du Pic a peur, Percin à Coulmiers a peur, Bonaparte lui-même au pont d'Arcole devait avoir peur. La volonté a dompté l'organisme frissonnant : la volonté, c'est-à-dire la synthèse idéo-motrice qui sculpte le héros dans la chair du peureux.

La peur de la mort n'est pas réservée qu'aux poètes et qu'aux inquiètes dames comme Mme Mathieu de Noailles.

. . . .

Jadis, dans les guerres napoléoniennes, — (comme le fait est si souvent noté dans la *Guerre et la Paix de Tolstoï* et la *Force* de Paul Adam) ; au début, dans la guerre actuelle, à l'époque des batailles de mouvement, la dérivation de l'influx nerveux s'accomplissait par une gesticulation dont Tolstoï donne un bel exemple dans la dromomanie passagère du prince André, à la veille de Borodino.

Aujourd'hui, l'émoi de l'organisme se dissimule ; on dirait que la volonté creuse aussi ses tranchées où se cache l'émotion. Chacun s'observe. Les sections sont isolées. Nul ne passe inaperçu. Les âmes s'abritent derrière la façade. Les hommes deviennent des sortes de parkinsonniens moraux, dont l'immobilité et l'impassibilité apparentes sont en raison directe du bouillonnement intérieur.

Ces êtres silencieux et rigides, dans une atmosphère infernale « d'arrivées » et de « départs » de projectiles, revivent leur vie et surtout leur enfance. C'est dans leur cerveau une frémissante kaléidoscopie d'images. Les souvenirs roulent en torrents et, comme des vagues, se bousculent et se recouvrent. La tempête intérieure crève parfois l'enveloppe et nous avons vu, à la parallèle de départ, éclater des crises de confusion mentale chez des hommes fatigués par une nuit d'attente passée dans l'eau, sous les obus, alors qu'au petit jour, se dessinaient les attitudes sinistres des cadavres raidis.

L'action arrive alors à point pour soulager un système nerveux hypertendu, pour faire écouler une sensibilité qui obéit aux lois d'un hydrodynamisme qu'avait déjà exprimées Cabanis. A la limite de cette hypertension nerveuse, l'homme se jette dans la peur comme il se jette dans le courage et l'assaut ressemble singulièrement à une fuite en avant. La « contagiosité » est illimitée : le froussard peut créer la panique ; le chef déclenche l'héroïsme. Il se produit une sorte de télesthésie intercérébrale ; l'homme se trouve inclus dans une sorte de champ magnétique, dont nous avons longuement parlé dans un livre qui va paraître (1). Le régiment, la section, l'escouade, montés au maximum de potentialité par l'attente anxieuse et la compression des réactions de cette attente, explose comme un feu d'artifice qui crépitera jusqu'à la fin de la bataille, englobant — (sauf exceptions) — les individualités dans la magnifique fraternité de l'action.

Nous ne faisons ici ni de la théorie, ni de la psychologie savante. Nous avons simplement observé. On a noté l'absence totale de panache dans la plus terrible des guerres. Nulle part, cette absence n'est plus frappante que dans la manifestation — (si sobre) — de l'anxiété — (si violente) — qui précède l'assaut.

R.

(1) Louis Huot et Paul Voivenel. — *Le Courage*.

Les Trembleurs héroïques (XXIII ; XXIV, 283). — A propos des « trembleurs héroïques », a-t-on signalé déjà, dans la *Chronique*, le cas d'Henri ROCHEFORT, qui fut un courageux, de nerfs faibles :

Dans chacun de ses nombreux duels, il se présentait, sur le terrain, secoué d'un tremblement qu'il lui était impossible de maîtriser. Vers l'âge de 45 ans, d'ailleurs, il fut atteint d'une sérieuse cardio-névrose.

A. M.

Les Borgnes célèbres (XXI, 328). — Permettez-moi de vous signaler une petite rectification à faire dans votre étude sur *les Borgnes célèbres* (n° du 1er juin 1914). A la page 328, je lis :

Le seigneur de Roquelaure, ce maréchal de France qui avait quitté l'état ecclésiastique pour suivre le parti de Henri de Navarre, et qui était dans le carrosse royal, lorsque Henri IV fut frappé par Ravaillac, avait perdu l'œil droit. C'est à son propos que Tallemant des Réaux rapporte l'anecdote suivante.

Roquelaure, qui avait perdu un œil, s'avisa un jour de demander à une vendeuse de maquereaux si elle connaissait bien les mâles d'avec les femelles : « Jésus, dit-elle, il n'y a rien de plus aisé, les mâles sont borgnes. »

Dans mes promenades sur les quais, j'ai déniché un bien sale petit bouquin contenant, reliés ensemble : 1° L'Art de conserver sa santé, composé par l'Ecole de Salerne, traduction nouvelle en vers françois par M. B. L. M. (avec texte en vers latins), édité à Paris par la Compagnie des Libraires (1753) ; 2° Les Compliments de la Langue françoise, avec les maximes et conseils pour plaire et se conduire dans le monde ; 3° La Bulle d'Or, suivie de la Sanction pragmatique et loi perpétuelle (éditée à Luxembourg chez André Chevalier (1741) ; 4° *Roger Bontems en belle humeur*, donnant aux tristes et aux affligez le moyen de chasser leurs ennuis, et aux joyeux le secret de vivre toujours contens. Par *M. de Roquelaure*. En 2 parties. Edité à Amsterdam, aux dépens de la compagnie (1753).

A la page 134 de la première partie, voici ce que j'ai trouvé :

Plaisante rencontre (réponse) que fit une vendeuse de marée au Maréchal de Roquette.

Le Maréchal de Roquette, qui se plaisoit à railler tout le monde, étant un jour à Paris dans la ruë S.-Denis, vit une pauvre femme qui crioit des maquereaux frais, aussi-tôt il fit arrêter son *carosse*, et l'envoya *apeller* par un de ses Pages : La femme qui n'avoit point accoutumé de vendre sa marée à des personnes de cette condition, se trouva comme surprise, et fit même refus de venir ; mais comme le Page l'eût assurée que Monsieur en vouloit acheter, elle s'approcha. Le Maréchal, voyant à demi, d'autant qu'il étoit borgne, lui dit en langage gascon : Cap de bious, benez ça, ma mie ; que bandez-bous là : car c'est l'ordinaire de ceux de ce païs-là, aussi bien que des Allemands, de confondre une lettre pour l'autre, faisant passer b pour p, et l'f pour v. La femme lui dit d'une voix tremblante : Ce sont

des maquereaux, Monseigneur. Le Maréchal se mit à rire, disant : A quoi connoissez-vous, ma mie, les maquereaux d'avec les maquerelles. La femme voyant que ce Maréchal la vouloit railler lui répartit : Il est facile, Monseigneur, de les connoître ; car les maquereaux n'ont qu'un œil, et les maquerelles deux. Lors le Maréchal s'écria : Fouëtte, cocher, cette carogne m'a donné mon change.

Dr J. Jacob.

Cuirasses providentielles (XXIV, 127, 188). — A Soupir, en novembre 1914, mon frère L. B., chasseur à pied, blessé à la main droite et commotionné par l'éclatement d'un obus, fut fait prisonnier. Les Boches massacrèrent devant lui une partie de sa section — il y a des témoins encore vivants. Lui-même, voyant bondir un ennemi la baïonnette en avant, fit un mouvement pour l'éviter, pas assez tôt cependant. L'arme pénétra de plusieurs centimètres dans le thorax, mais ayant rencontré un carnet bourré de papiers, subit une résistance notable, qui sauva la vie du jeune chasseur, rapatrié depuis parmi les grands blessés.

Dr A. B., médecin-major de 2e classe.

Etymologie du mot « Boche » (XXIV, 60, 252). — Me sera-t-il permis d'apporter, moi aussi, ma petite contribution à la question actuellement en litige sur l'étymologie du mot « boche » ?

L'hypothèse que je vous propose peut se comprendre et se justifier, à la condition que l'on veuille bien, comme je l'ai fait moi-même, se guider non pas sur des analogies d'orthographe, mais uniquement sur des analogies phonétiques, et en tenant compte de toutes les altérations et transformations que peut subir un terme en passant de bouche en bouche.

En me plaçant dans ces conditions, je suis amené à considérer le terme « boche » comme une altération du mot allemand « *bös* », qui signifie : méchant. Cette signification est certainement d'accord avec l'opinion que les Français sont arrivés à se faire vis-à-vis de certains procédés barbares de la part de nos voisins.

D'autre part, j'ai lu le compte rendu d'un procès qui se faisait en Allemagne au sujet de la désignation de « boche », considérée comme injure par les Allemands eux-mêmes. Il se pourrait donc peut-être que, dans une certaine classe de la société d'outre-Rhin, on ait pris l'habitude de cette épithète « boche », par altération du mot « bös », méchant. Ou bien le terme aurait d'abord été employé par des nations étrangères et limitrophes qui, ne sachant pas l'allemand, auraient corrompu eux-mêmes le mot « bös » dans leur prononciation.

Que penseront les linguistes de cette interprétation ?

Dr L.

— L'étymologie du mot « boche » a donné lieu à bien des gloses ; je vous propose la suivante : en 1856, à Strasbourg, on nous appe-

lait *Welches*, nous, les sous aides-majors, noyau de la future école du S. S., de Strasbourg. Nous leur ripostions, aux étudiants alsaciens, par le mot de « tête de bioche » (pour dire pioche), tête carrée comme une bêche.

Dr A. SYMON DE VILLENEUVE.

Ce que rêvent les inventeurs (XXII ; XXIV, 280). — L'histoire du général B..., rapportée par son collègue Thoumas, dans ses *Souvenirs* de 70-71, me rappelle qu'à cette même époque, on voyait suspendues à la devanture du serrurier Théza, rue Chapon (la maison existe toujours), un lot de cuirasses en tôle, à l'usage des braves (!?) gardes-nationaux. D'aucuns, de ma connaissance, encore vivants aujourd'hui, revêtirent ce harnois.

Dr A. M.

De quand date l'invention des mitrailleuses? (XXIV, 282). — Je lis, dans le numéro du 1er septembre de votre très estimable *Chronique*, que la mitrailleuse aurait été inventée par le général REFFYE.

Encore une occasion de dire : *nil novi sub sole.*

Dans le tome III, page 264, de la relation d'un voyage aux Indes, par le commissaire du roi à bord d'une escadre commandée par le neveu du grand Duquesne, il est fait mention d'un combat soutenu par une frégate française commandée par M. de la Barre ; or, dans ce combat, la victoire fut due à ce que ce M. de la Barre se chargea lui-même de la manœuvre des orgues qui, en peu de temps, mirent hors de combat vingt-six hommes... or, ces orgues n'étaient autre chose que de vraies mitrailleuses, constituées par des canons de fusil superposés : 30 au premier rang, 29 au second, 28 au troisième, de manière à constituer une pyramide terminée par un seul canon. Le tout était relié par deux bandes de fer et un cordon d'amorces passant entre chaque rangée, permettant de tirer le nombre de coups qu'on voulait...

Quelle différence y avait-il entre ces mitrailleuses, dont on se servait déjà à bord des navires *vers 1660*, et celle dont on a usé pendant la guerre de 70 ? La forme seule... Celle-ci avait une section ovalaire, et les anciennes en triangle.

Dr NICOLAS (*Bône*).

Médecins rentrés dans le rang (XXIII ; XXIV, 27, 64, 250). — De nombreux confrères, au cours de la conflagration européenne actuelle, sont rentrés dans le rang, imitant l'exemple de quelques-uns des demi-dieux de la grande armée, notamment celui du chirurgien-major BRUYÈRE, qui quitta le bistouri pour galoper l'Epopée, devint général, et qui trouva une fin glorieuse à la mémorable journée d'Austerlitz, la bataille des Trois Empereurs. Rappelons, en passant, que l'Inspecteur général Desgenettes disait de lui : « Il était insolemment beau ! »

De nos jours, nous voyons également parmi les membres de notre profession le général Canonge.

A côté des Drs Le Roux, capitaine d'Etat-major d'artillerie, du chef d'escadron d'artillerie Balthazard, etc., le nom du Dr Fauvel, capitaine d'Infanterie, est entré dans l'immortalité, car notre confrère vient de mourir au champ d'honneur, comme le Dr Emile Reymond, sénateur-aviateur.

Commandant la 9e Cie du...e territorial, il est tombé sur ces terres sacrées de la Lorraine, qu'il avait si vaillamment défendues, sur ces terres fécondées par le sang français et sanctifiées par le sacrifice de la génération qui a précédé la nôtre, érigeant constamment sa pensée vers le devoir et le sacrifice austère qui l'attendait.

Plein de gaieté et de bonne humeur, le capitaine Dr Fauvel était animé de la plus extraordinaire bravoure ; on le voyait toujours, sans souci du danger, aux postes les plus périlleux, donnant à tous l'exemple de l'entière maîtrise de soi-même en face de la mort.

Un officier m'a dit sa courageuse attitude sous les projectiles, notamment un jour où l'auto de son colonel était encadrée..... Fauvel plaisanta, en disant : « Je suis sûr que l'étrange conjonction du temps et de l'espace ne permettra pas qu'un obus boche vienne frapper votre voiture ». Il n'oubliait pas son premier métier : il était plein de sollicitude pour le service médical, et appelait humoristiquement ses médecins auxiliaires les « toubibicules ! » Hélas ! quelques jours après, il tombait mortellement frappé par un éclat d'obus. Il est mort, comme Turenne, les armes à la main, et son nom glorieux s'ajoute à la longue liste nécrologique de nos confrères qui ont été décimés par un feu meurtrier, et dont le nombre dépasse un millier :

... « La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau ! »

Pour Fauvel, cette terre de Lorraine, qui sera tout entière française demain, ne sera point hostile à sa dépouille sympathique. Les cigognes de Strasbourg, de Mayence et d'Altkirch, apportant dans leurs ailes des graines de France, sèmeront sur son tertre vert les fleurs de l'immortalité ! Dr G. Ravarit (*de Poitiers*).

Médecin et Avocat (XXIV, 254). — En 1889, je voulus me faire inscrire au barreau de Paris, quoique médecin depuis un an déjà et exerçant. Je vis le bâtonnier d'alors, Me Cresson, qui me dit le grand plaisir qu'ils auraient à avoir parmi eux un médecin tri-licencié, mais que je ne devais être qu'avocat. J'expliquai qu'avec mes études d'alors, neurologie et hypnologie, je voulais étudier l'âme du criminel ; que celui ci simulait près du médecin, mais se confiait à son avocat ; que, d'autre part, je devais exercer la médecine pour vivre, et surtout ne pas l'oublier, si je voulais l'appliquer à étudier le criminel. Règlements inflexibles. Je prêtai serment néanmoins devant a Cour d'appel de Paris et mon diplôme de licencié en droit est igné au dos du Procureur général Quesnay de Beaurepaire...

Et alors, l'électrologie, puis la radiologie m'attirèrent. Je suis un avocat qui a dévié, sans avoir exercé.

Dr Foveau de Courmelles.

Ulrich de Hutten, auteur d'un livre sur la syphilis (XXIV, 242). — Notre collaborateur Rosaime, qui avait posé cette question, a reçu de M. le Dr L. Le Pileur la réponse suivante, qu'il a bien voulu nous communiquer :

« Mon cher Confrère, si vous étiez syphiligraphe, vous seriez inexcusable de ne pas savoir :

1° Que Ulrich de Hutten figure en belle place, quoique non médecin, parmi les plus anciens écrivains qui ont traité ce sujet ;

2° Que, sans valeur scientifique réelle, son enthousiasme pour le Gayac le rend intéressant ;

3° Qu'il est mort de la syphilis, après avoir cru se guérir par ledit Gayac. Beaucoup d'adeptes du 606 se réservent pour l'avenir la même surprise ;

4° Que, enfin, fût-on une bio-bibliographie vivante, il est impossible de parler de Hutten, sans citer avant tout l'illustre médecin de Lyon, Potton, qui a publié chez L. Perrin, en 1865, un livre aussi beau que savant. »

Le Pileur.

Qui est Clerberg ? (XXIV, 242). — Notre ami Bremond demande à la *Chronique médicale* quel pouvait bien être cet Henri Clerberg, propriétaire d'un Rhinocéros semblable à celui que les Pantagruélistes aperçurent un jour au « pays de Satin. »

Mon Dieu, que nos érudits sont ignorants !... Mais tous les éditeurs et commentateurs disent dans leur *Glossaire-Index* :

« Clerberg (Henry), contemporain de Rabelais ».

Il est certain que les éditeurs et commentateurs en savent beaucoup plus long qu'ils n'en veulent dire. Et je pense que Félix Brémond consulterait avec avantage M. Ernest Flammarion, l'un des derniers éditeurs de Rabelais; nous aurions certainement de lui l'état civil exact de cet Henri (ou Henry) Clerberg, qu'hélas ! j'ignore et ne puis concevoir.

Dr E. Lagelouze (*Boulogne*).

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

24e ANNÉE. N° 12 1er Décembre 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Les Médecins combattants

Un héros médical : la mort du capitaine Belmont, au Vieil-Armand.

PAR M. le Dr Bonnette, médecin militaire.

Sous le premier Empire, de nombreux médecins, fatigués d'être « des héros sans gloire », n'hésitèrent pas à troquer leur bistouri contre un sabre, à abandonner leurs modestes fonctions de sous-aide, suivant péniblement à pied la gauche des colonnes, pour passer dans les armes combattantes : quelques-uns de ces évadés de la médecine devinrent généraux.

De nos jours, à la mobilisation, un certain nombre d'étudiants et de docteurs en médecine sont partis, en campagne, comme officiers de réserve. Ces confrères ont tous glorieusement rempli leur rôle militaire ; mais un d'entre eux, le capitaine Belmont, *interne provisoire des Hôpitaux de Lyon*, s'est taillé une place exceptionnelle dans la pourpre de l'histoire, comme entraîneur d'hommes et surtout *comme écrivain*.

Les lettres admirables de ce jeune capitaine de chasseurs alpins sont, en effet, un des plus beaux témoignages rendus à la vaillance française, à l'endurance de nos soldats, à la crânerie de nos petits chasseurs, qui, sur un geste de leur chef, « se jettent à la mort le cœur léger, le visage souriant ».

Oh ! comme il aime « ses hommes », « ces braves types », « ces bons bougres », qui ont enduré tant de souffrances, dans le froid, la boue, le sang ! — « Quand on les voit, malgré tout, gais et rieurs, s'amusant d'un rien comme des enfants qu'ils sont, plaisantant de tout, d'eux-mêmes comme des Boches, et gardant, au fond de leur bon regard, la même expression d'honnête naïveté, *on ne peut se défendre de les estimer, de les admirer et de les aimer*. Les voilà, les vrais héros, les vrais sauveurs de la Patrie, les vrais Français ! Ils ne s'en doutent pas, ils ne se doutent pas de grand'chose. Ils sont la sève du pays ; ce sont eux qui vaincront ! »

*
* *

Fils d'une grande famille savoyarde, Belmont a six frères et une sœur.

Il fait ses études à Grenoble, à Lyon ; puis il passe deux ans au

collège des Jésuites de Feldkirch, où il apprend l'allemand et le grec.

Reçu bachelier (rhétorique et philosophie), Ferdinand passe son P. C. N. à l'Ecole de Médecine de Grenoble.

A 18 ans, il entre au service militaire, qu'il termine comme sous-lieutenant de réserve aux chasseurs alpins.

Issu d'une lignée de médecins, Belmont, tout enfant, manifeste une véritable vocation pour la médecine : aussi, à 20 ans, il se fait inscrire à la Faculté de Lyon, où il suit avec assiduité les leçons des maîtres lyonnais.

A 21 ans, il est reçu « second » au concours de l'externat, et à 23 ans il est nommé « interne suppléant », malgré son jeune âge. Cependant il préfère rester *externe*, pour pouvoir choisir un service intéressant.

Un an après, il part pour le front comme sous-lieutenant.

« C'était une nature si attachante, dit le lieutenant Gonnet, ce garçon un peu fermé, triste, mais si chrétien, si réfléchi, si bon ami. »

« J'ai lu ses *Lettres*, m'écrit le médecin aide-major Aigrot, tout son caractère s'y retrouve tel que je l'ai connu ; je l'ai toujours vu très précis, très décidé, mathématique et clair. »

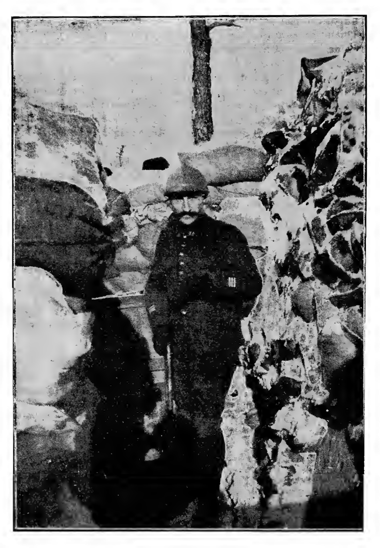
« Très dévoué à tous égards, m'écrit également un de ses plus proches parents, excellent musicien, merveilleux alpiniste, *il avait pour qualités maîtresses la bonté, la modestie et le bon sens*, mais il avait une aversion très marquée pour les recommandations, qu'il regardait comme des injustices commises envers les camarades. »

Enfin, ses anciens maîtres le représentent comme « un élève d'une intelligence et d'une maturité précoces, ardent travailleur, grave et réfléchi, en un mot un élève complet. » (Dussert.)

*
* *

A la mobilisation, son bataillon est transporté dans la Tarentaise. Là, Belmont accouche la femme du postier de Macot : « Faute de médecin et même de sage-femme, dans ce pays *où les enfants naissent comme poussent les pommes de terre*, je suis allé lui porter le mince secours de mes lumières. » Avec quelle joie il reçoit les deux jumeaux et prend part, aussitôt après, à une manœuvre : « *Il faut bien amener des hommes dans ce monde à la veille d'en envoyer dans l'autre* ».

Dans ses lettres, Belmont fait très rarement allusion à ses études médicales ; surtout, il n'a jamais songé à invoquer ses titres et sa profession pour changer de fonction. Toutefois, pour obliger, il donne quelques consultations à une pauvre femme, qui crache ses poumons depuis six mois, « et à quelques-uns de ses hommes », qui viennent timidement lui soumettre leur cas, qu'ils considèrent naturellement toujours comme très délicat et surtout très différent des cas ordinaires. » — « Si bien, ajoute-t-il, que je ne désespère pas,



Le Capitaine Belmont, dans la région de l'Yser.
(Hiver 1914-1915).

Cliché *Chronique Médicale.*

si nous restons encore quelque temps ici, de *préparer l'internat par la pratique, sinon par la théorie.* »

Le 13 août 1914, Belmont se souvient « qu'il a 24 ans aujourd'hui ». Un peu perplexe, en face de l'avenir, il se demande : « Quand mon anniversaire reviendra, s'il doit revenir, j'aurai vu bien des choses et passé par des émotions bien nouvelles. Qui sait tout ce qui peut arriver d'ici un an ? Serai-je encore sous les armes, ou bien aurai-je repris ma médecine, si brusquement interrompue ? *Serai-je seulement encore de ce monde ? — Curieuse impression que celle de se sentir au seuil d'un inconnu comme celui qui nous attend.* »

Le 23 août 1914, le bataillon quitte la Tarentaise et se rend dans les Vosges, où il ne tarde pas à être engagé. Le 28 août, il se félicite d'avoir subi, la veille, le baptême du feu, avec une certaine crânerie. Et comme il aperçoit, dans le lointain, une colonne allemande en marche, Belmont se demande comment il peut se faire que des hommes qui sont comme nous tous, soient des ennemis, nous épiant pour nous tuer un jour ou l'autre.

On a, par moments, de ces pensées effrayantes, quand on réfléchit, *surtout à ces heures limpides du soir, où la nature, elle, semble chanter avec ses mille voix l'hymne de la paix, du recueillement, du repos. Mais non ! il faut chasser ces tentations d'égoïsme. Nous sommes en guerre, il faut la faire. C'est un grand et grave devoir à accepter et à remplir.*

Le 3 septembre 1914, Belmont est nommé lieutenant et appelé à commander une compagnie. Un peu surpris par tant d'honneurs, ce modeste éprouve quelques scrupules devant les responsabilités de sa nouvelle fonction.

Comment vais-je m'en tirer avec le peu d'expérience que j'ai ? Je prie Dieu de m'éclairer sur les devoirs auxquels je suis insuffisamment préparé ! Je voudrais surtout avoir la confiance et l'estime de mes hommes ; il n'y a que par là qu'on obtient l'autorité *et il faut donner l'exemple pour entraîner ceux que l'on commande.*

Le 23 octobre 1914, Belmont est nommé capitaine. « C'est un bien grand honneur pour moi à mon âge », surtout qu'en temps de guerre, « *les galons apportent beaucoup plus de devoirs que de droits.* »

Or, voici le vigoureux portrait qu'il trace du parfait capitaine, tel qu'il le conçoit :

L'officier de troupe, *le conducteur d'hommes doit être avant tout un caractère ;* il faut que l'homme sente en lui, presque d'instinct, quelqu'un qui s'impose ; il faut que tout ce qui émane du chef, ordres, actes, gestes ou paroles, attitude même, soit un signe de supériorité morale, d'élévation d'esprit. Et puis, il faudrait aussi savoir *être bon le plus possible.* Chez nous, *en France, on fait plus par l'affection que par la crainte et plus par l'exemple que par l'enseignement.*

Son affection va surtout aux orphelins, aux déshérités, aux hommes des pays envahis :

Parfois, il me vient une grande pitié pour ceux qui marchent là, dans le rang, ignorés, modestes, humbles, déshérités de tout, et je trouve que ceux-là ont vraiment du mérite que personne ne connaît, qui n'ont point d'amis, *qu'aucune pensée affectueuse n'accompagne le long de leur route ingrate et qui ne reçoivent ni n'écrivent jamais de lettre.*



L'aide-major Belmont.

(Cliché Plon-Nourrit.)

Avec sa bonté et son prestige, ce jeune capitaine était adoré de ses hommes. Quelle joie pour eux de suivre pas à pas cet ardent, ce radio-actif, qui leur inspirait une confiance absolue !

*
* *

Des Vosges, le bataillon est transporté successivement dans la Somme, les Flandres, l'Artois, « où l'on trouve, dans des nids d'arbres verts, des maisons basses, en pierres, briques ou torchis et, *dans l'intérieur des cours, un fumier inévitable,* sur lequel évoluent des poules ou des oies ».

Ces plaines vastes, mornes, donnent parfois le spleen à cet alpiniste, qui se sent « perdu dans cet Océan d'hommes ». Mais ces noirs papillons sont vite chassés, et ce vaillant s'applique à son « humble devoir familier qui, seul, forme les caractères et forge les volontés ».

Là, Belmont apprend que son frère Jean a reçu une balle en plein front, le 29 août 1914, au Col d'Anozel ; comme il apprendra, plus tard, que son frère Joseph est tombé, le 2 juillet 1915, « dans cette Argonne sauvage où les bois sont plus traîtres qu'ailleurs, les luttes plus acharnées, les engins plus meurtriers... les victimes plus nombreuses. »

En stoïque, il accepte leur glorieux sacrifice, mais en soldat il se promet de les venger.

Des Flandres, le bataillon est renvoyé dans les Vosges. Avec quelle émotion le capitaine revoit « ces vieilles montagnes au cœur de granit, usées par les siècles, qui encadrent doucement ces vallées aimables entre leurs larges croupes arrondies ».

Il cantonne à nouveau « dans ce petit paradis de G., où des traîneaux glissent sur les chaussées durcies, au trot assourdi des chevaux. Les sapins, qui revêtent toutes les pentes, se dressent comme des cierges blancs. » Quelle joie de pouvoir écrire dans la salle tiède d'un hôtel accueillant, tandis qu'au dehors il neige et il gèle !

Comme il apprécie, après la vie dans les tranchées, la joie de se retrouver dans un bon lit, d'y faire la grasse matinée, dans une chambre pour lui tout seul ! Et le jeune capitaine ajoute :

> Nous prenons des repas variés avec un luxe inouï : une nappe, des couverts, des salières, des assiettes différentes pour la soupe, le rôti, le dessert ! Je me suis fait raser, tondre, laver... C'est le grand luxe, c'est la vie à grandes guides !

Le premier février 1915, les officiers du bataillon jouent une Revue très applaudie, où Belmont « tient le rôle modeste mais nécessaire de pianiste ». Dans ce salon luxueux, étincelant de lumières, les dames en robes claires paraissent un peu effarouchées du ton un peu libre de certaines plaisanteries. Mais, par le temps qui court, on ne s'épouvante pas pour si peu ! « On dirait que le voisinage du danger et de la mort pousse à aimer la vie pour elle-même et à lui demander, sans contrôle, tout ce qu'elle peut donner ».

Dans ce doux farniente qui se prolonge, la discipline se relâche et les punitions reparaissent au bataillon.

> Quand, au contraire, les chasseurs sont aux tranchées, quand la mort les frôle pendant des jours et des nuits, ou bien quand ils s'en vont la baïonnette en avant à travers les balles, leur personnalité s'oublie ou plutôt elle s'élargit, s'épure et devient un moment simple et nue. *Les grandes vérités silencieuses qui dormaient au fond de leurs pauvres âmes s'éveillent au choc des réalités surhumaines et les illuminent.*

Mais, le 18 février, le bataillon prend le secteur et ne tarde pas à être engagé dans le Reichaker, qui a coûté cher de part et d'autre, car « les Boches nous disputent avec acharnement cette position qui domine et commande la vallée de la Fecht ».

Puis le bataillon prend part successivement aux combats de Metzeral, du Barrenkopf, du Linge et de l'Hartmannwillerkopf.

Mais que cette guerre souterraine paraît morne et bizarre à ce radioactif ! Au lieu de la grande guerre « à ciel ouvert », à la française,

C'est une lutte ininterrompue à coups d'explosions à grande distance, un jeu grotesque de cache-cache, où l'homme, comme une bête peureuse, se tapit dans son trou, derrière ses fils de fer et ses abatis, et fait jouer, faute de lui-même, toutes les infernales inventions de son industrie. Ce ne sont plus des valeurs individuelles qui se heurtent, ce sont des machines, des engins monstrueux, c'est du métal et de la poudre.

L'enlèvement de certaines positions a demandé d'énormes sacrifices ; aussi le Linge, le Reichaker, l'Hartman, resteront dans les annales de l'Histoire, comme les témoins muets de ces luttes de Titans.

Ces noms évoqueront des combats répétés, des alternatives sanglantes d avance et de recul ; et cela paraît triste et curieux que, de part et d'autre, on fasse tant de sacrifices pour la possession de quelques centaines de mètres, ou même moins. C'est que certains points sont assez importants pour justifier de pareils efforts ; et parfois un gain de 50 ou 25 mètres est plus avantageux que des kilomètres en d'autres points.

L'hiver avance : Belmont s'en réjouit, « car le mauvais temps est un des grands ennemis du soldat en campagne ». En joie, il salue le printemps, qu'il attend comme l'aurore de jours meilleurs.

Tous les prés sont verts dans les creux, les vergers sont en fleurs ; à toutes les branches, de petites feuilles encore tendres tremblotent, avides de soleil. De toutes parts, l'eau court vers le fond de la vallée et les murmures discrets de ces innombrables ruissellements s'harmonisent en une inlassable berceuse. De tout cela, des cerisiers neigeux, des bosquets pleins d'oiseaux, des prairies en fleurs, émane une douceur secrète irrésistible.

Mais les mois s'ajoutent aux mois et l'été commence. « Il semble que ces grandes journées d'été soient faites pour les victoires. »

Un orage se prépare. « L'air est somnolent, épais et, dans cette atmosphère d'étuve, les mouches obstinées et innombrables s'agitent en tourbillons agaçants. » D'ailleurs, à la guerre, on s'habitue à tout.

On finit même par oublier les Boches, malgré les quelques marmites qui grincent de-ci de-là, ou les balles qui cinglent par moments. Ces bruits finissent par devenir familiers comme ceux des tramways dans les villes ou des torrents dans la montagne, et tant que leur intensité ou leur violence ne dépasse pas la dose habituelle, on n'y prête plus grande attention.

Mais une offensive est déclenchée et sur les pentes conquises du

Braunkopf et devant Metzeral qui flambe comme une torche échevelée, les chasseurs se battent crânement et refoulent l'ennemi. Les pertes sont nombreuses et « ce n'est pas une des moindres cruautés que d'avoir à regarder froidement tous ceux qui tombent autour de soi ».

Au cours d'un assaut, le lieutenant Capdepon est tué, aux côtés de Belmont :

Il a reçu une balle en plein cœur, alors qu'il entraînait ses hommes. Il a trouvé la mort impeccable qui lui convenait. Hier, en allant relever son corps dans les herbes et recueillir les objets qu'il avait sur lui, je l'ai trouvé étendu de tout son long, dans la pose qu'il avait au moment où la mort l'a surpris, les traits parfaitement calmes, le visage naturel et gardant son expression habituelle. Voilà une mort belle, propre, irréprochable.

A la suite de ce combat, où le bataillon s'est couvert de gloire, Belmont reçoit la Croix de Guerre avec palme, qui lui est remise par le général Maud'huy. « C'est une des belles figures de chef dont s'honorent les Armées françaises. Il suffit de le voir pour sentir la race, la droiture, la bravoure, la bonté. »

De Metzeral, le bataillon est transporté au pied des pentes du Linge et du Barrenkopf. Le capitaine est heureux d'entrer « dans la danse ». — « Je sens plus que jamais ce que vaut l'action et quel bienfait elle est pour nous, qui savons, en général, mal supporter l'oisiveté. Physiquement et moralement, il vaut mieux faire n'importe quoi, que de ne rien faire ».

Le 30 juillet 1915, les compagnies prennent le secteur et les chasseurs s'apprêtent à monter à l'assaut :

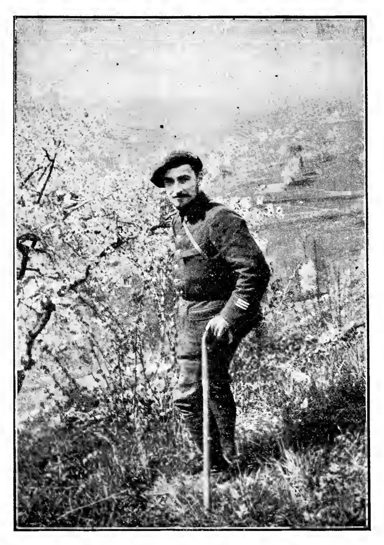
Nous sommes prêts. Les hommes ont rempli leurs cartouchières, accroché leurs outils au ceinturon, garni leur musette de grenades. Ils savent où ils vont. Et en attendant l'heure de sortir, *ils causent, vont, viennent avec ce calme et cette confiance qu'on n'admirera jamais* trop et auxquels on ne rend pas assez justice.

Malheureusement les pertes sont lourdes.

Toute la nuit, les boyaux, conduisant vers l'arrière, ont été remplis par ce défilé lamentable de blessés, les uns s'en allant seuls, la tête bandée et le bras en écharpe, d'autres aidés par un camarade et traînant une jambe ; les plus gravement atteints emportés sur des brancards, tantôt gémissant sourdement, tantôt immobiles et muets, pareils à des morts.

Au cours de cet assaut, l'héroïque capitaine reçoit au bras gauche un petit éclat d'obus. « C'est à peine une blessure ; et cela m'ennuiera si je suis obligé de quitter ma compagnie pour cette bêtise ».

Malgré lui, il est évacué sur le Centre hospitalier de G... pour être radiographié et opéré. Le brillant chirurgien lyonnais



Le Capitaine Belmont, en Alsace.
(Printemps de 1915).

Cliché *Chronique Médicale.*

Laroyenne, qu'il connaissait bien, pratique l'opération et enlève « ce ridicule petit bout de métal ». Mais Belmont éprouve un véritable crève-cœur de passer loin de ses hommes ces durs moments de combat.

Pendant sa convalescence, il eut la grande joie de voir le drapeau des chasseurs, qui passait en ce moment d'un bataillon à l'autre. C'est une excellente idée de le présenter à nos hommes, car le drapeau symbolise l'honneur et le devoir militaire. « Beaucoup de gloire frémit dans les plis de cette soie défraîchie; beaucoup d'héroïsmes obscurs, de sang et de vies se sont offertes pour l'idéal dont ce morceau d'étoffe est à la fois le livre et le symbole ».

Le 12 octobre 1915, le jeune capitaine reçoit une seconde citation à l'ordre de l'armée, pour sa brillante conduite et sa crânerie sous le feu. Le 4 novembre, il est sacré Chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration l'émeut : il éprouve comme un sentiment d'injustice.

J'étais presque honteux, écrit-il, en me voyant au centre de ce petit monde figé et attentif autour de moi ; il me semblait occuper une place qui n'était pas faite pour moi, détourner à mon profit un honneur indû. La palme que je recueille, d'autres l'ont méritée et l'ont payée ; et combien sont restés dans l'ombre, humbles, méconnus, sacrifiés, ignorés !... Pauvres bougres, pauvres gosses qui sont tombés dans les sapinières d'Alsace, dans les plaines du Nord ou de la Flandre, pauvres petits chasseurs ! Que vous importe à vous et qu'importe à ceux qui vous pleurent dans les chaumières de Savoie, *ce ruban rouge que vous avez teint de votre sang* ?

Aussi, grande fut sa joie, quand le soir ses chasseurs vinrent se grouper devant sa baraque et lui donner une aubade qu'ils terminèrent par la Sidi Brahim et cette acclamation : « Vive le capitaine Belmont » ! Et lui de s'écrier : « Les braves gens ! Vous comprendrez combien j'ai été touché de cette manifestation ! La reconnaissance des hommes et leur affection sont les meilleures des récompenses. *Cette monnaie-là n'a pas de prix.* »

Le 14 novembre, la compagnie reprend le secteur en suivant des boyaux glissants, en se cognant aux pierres, aux racines, à la terre mouillée qui en forment les parois.

Les boyaux, cauchemar de cette guerre sournoise, dans laquelle il faut se cacher toujours. Quel soulagement quand on pourra marcher au grand air, tout droit, respirer à pleins poumons l'air des grands espaces, regarder loin, de toutes parts, vivre au grand air, la tête haute et le geste large ! Le boyau fastidieux, tyrannique, c'est l'ornière du guerrier d'aujourd'hui, c'est le chemin triste et lent qui conduit à la victoire ; c'est l'impôt quotidien par lequel s'achète le salut ; c'est l'infime sacrifice, mille fois accepté, qui vaudra un jour l'apothéose.

Là, Belmont a le plaisir de rencontrer le Commandant de R..., un beau type d'officier français. « La guerre l'a vieilli ; mais les traits plus accusés du visage et les cheveux grisonnants seuls portent l'empreinte de l'âge ».

Le regard affilé et droit comme une épée et l'expression si noble de la physionomie trahissent au contraire la vigueur toujours jeune de ce caractère bien trempé, qui échappe à l usure du temps, comme un acier choisi résiste à la morsure de la rouille ! Il est un des exemples de cette vieille race française dont les fils, nés soldats, demeuraient, à travers notre société sans foi, les apôtres et les prêtres du culte de la patrie.

Quelques jours après, le bataillon est transporté d'urgence dans la vallée de la Thur, « où s'entrecroisent, dans des giclements de boue, les fourgons de ravitaillement, les camions pleins d'obus, les voitures civiles, les troupes de toutes armes et de toutes tenues ».

Bientôt ses chasseurs montent sur les pentes du Vieil Armand, qui est puissamment arrosé. De tous côtés, c'est un concert ininterrompu de canons, un véritable feu d'artifice.

Deux marmites coup sur coup sont venues tomber à quelques mètres de notre abri ; quelques minutes après, une troisième a frappé le bord de l'abri, qui a fléchi sans s'obstruer ; nous avons été fortement secoués et complètement abrutis pendant quelques secondes dans une atmosphère de fumées âcres. *Nous l'avons échappé belle pour le jour de Noël!*

Le 28 décembre 1915, Belmont est encore pris sous un violent bombardement dans un abri, en compagnie de son lieutenant Verdant et de quelques agents de liaison, lorsqu'un éclat d'obus vint l'atteindre et arracher presque totalement le bras droit au-dessus du coude.

Se sentant mortellement frappé, il pria Verdant de faire ses suprêmes adieux aux hommes de sa compagnie et d'écrire à ses parents « que sa dernière pensée était pour eux, qu'il regrettait le chagrin que sa mort allait leur causer, mais *qu'il était heureux d'avoir accompli son devoir jusqu'au bout* ».

Blessé à 4 heures du matin, il arriva vers 11 heures à l'ambulance chirurgicale de M..... Le médecin aide-major Aigrot, qui le reçut, nous écrit au sujet de sa blessure :

Lorsque le capitaine Belmont est arrivé à l'ambulance, *je ne l'ai pas reconnu*. Il avait l'avant-bras droit presque complètement arraché par un éclat d'obus et *était saigné à blanc*.

Il est mort d ailleurs quelques instants après son arrivée, malgré le sérum donné à haute dose. Il était très shocké, et, pour ce motif, n'a pu être amputé d'urgence : il a eu pourtant la force de réclamer du sérum intraveineux ; je lui en ai fait un litre au moins. Les ampoules étaient aspirées par la veine comme par une seringue. Sa plaie ne saignait plus. En même temps, on lui faisait du sérum sous-cutané, qui ne résorbait pas. *Il était d'une pâleur de cire, lui qui avait un teint assez coloré.*

Pour ce vaillant, on regrette cette mort obscure, dans le fond d'un abri, au lieu de la mort « impeccable » au grand jour, par une balle reçue en plein front, en montant à l'assaut, à la tête de ses hommes !

Le capitaine Belmont est enterré au milieu de ses chasseurs bien-

aimés, qui sont tombés, comme lui, sur les pentes abruptes du Vieil Armand. Il repose, en Alsace, dans ce beau cimetière militaire, où « épaule contre épaule, en rangs pressés, les morts semblent vouloir prendre la montagne d'assaut ». (H. Bordeaux).

Une troisième citation à l'ordre de l'armée lui fut accordée après sa mort. Elle est ainsi libellée :

Médecin de profession, a demandé à servir dans les troupes combattantes ; excellent commandant de compagnie et entraîneur d'hommes, a fait preuve, dans tous les combats, de la plus belle bravoure et d'un sentiment très haut de ses devoirs de chef. A été mortellement blessé le 28 décembre 1915.

Belmont est et restera une belle et grande figure de la famille médicale, que nous ne saurions trop honorer. Aussi son nom a-t-il été donné à un pavillon de l'Ambulance alpine, près de laquelle il fut mortellement blessé.

Ce stoïque, aux fermes convictions religieuses, nous apparaît comme un chef complet, craint et adoré de ses hommes. Belmont est une nature d'élite : un radio-actif, un penseur, un écrivain-né, un croyant, qui, grâce à sa foi et aux rudes épreuves de la guerre, est monté peu à peu « à ces hauteurs sereines, d'où l'on envisage tout avec calme ».

A la famille, il attribue tous ses dons, ses bonheurs, ses joies les plus intimes.

A la montagne, il rapporte son besoin d'action, la joie de l'effort vaincu, l'euphorie des exercices en plein air, des escalades pénibles, des dangers frôlés. C'est un amant passionné de la Montagne : il aime « à boire l'air enivrant des hauteurs, à monter, toujours plus haut, vers la neige et les étoiles ».

De la vie militaire, il admire la discipline du rang, les obscurs dévouements et les multiples souffrances, stoïquement supportées. En chef conscient de ses droits et surtout de ses devoirs il aime et admire ses braves chasseurs, « ces pauvres bougres », dont le bon et naïf sourire lui ont procuré les joies les plus vives.

Il aime enfin son Dieu, ce Grand Ouvrier, qui pétrit et cisèle les âmes. Pour Lui, il accepte tous les sacrifices et supporte toutes les souffrances, sans murmure ni plainte. En lui saluons le chef, le penseur, le styliste, le croyant.

Sa courte existence, si bien remplie, reste comme un bel exemple de volonté, d'énergie, de bonté. Ses Lettres (1) sont un régal pour l'esprit et le cœur, un livre de chevet qui sème le bien, par la noblesse des sentiments, par l'exemple contagieux de l'héroïsme, du prestige, du talent, du dévouement et du sacrifice. Cette « voix du front » restera comme un des plus beaux témoignages de la vaillance française, de l'ardeur, l'endurance et la crânerie de nos petits chasseurs, de ces Diables bleus qui ont étonné le monde.

(1) Publiées chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Informations de la « Chronique »

Les médecins espagnols au front français.

Plusieurs corporations scientifiques de l'Université, des hôpitaux et des laboratoires de Barcelone, Salamanque, Bilbao et des îles Baléares déléguaient, récemment, un certain nombre de leurs membres, pour les représenter en France. L'objet de la mission était à la fois de rendre hommage à la science française, et à notre pays lui-même, pour avoir lutté si héroïquement, fidèle à sa tradition, « pour le droit, pour la justice, pour l'indépendance morale et matérielle de plusieurs nations, s'érigeant ainsi en arbitre protecteur de l'humanité émancipée. » Ce sont les paroles textuelles du Président de la mission espagnole, notre très distingué confrère, le professeur Dr Martinez Vargas, le pédiatre universellement connu, que nous reproduisons, que nous sommes heureux de reproduire.

Mais le Pr Vargas, dans l'éloquente allocution qu'il prononça, au banquet présidé par le professeur Albert Robin, ne s'en est pas tenu à cette solennelle déclaration, si douce à nos oreilles, si flatteuse pour l'amour-propre national. Il n'a pas manqué de rappeler que, s'il y eut naguère quelque malentendu entre les deux nations latines, les deux nations-sœurs, ce malentendu se trouva dissipé, quand, « à Saragosse, la ville immortelle, on célébra l'Exposition hispano-française de 1908, ce glorieux concours, où l'industrie, le commerce, les arts d'utilité et les Beaux-Arts, toutes les sciences d'Espagne et de France donnèrent une preuve sans égale de leur grâce et de leur haute valeur. »

A ce propos, l'orateur a fait de la science française et de la science allemande un parallèle que nous nous plaisons à enregistrer :

La simplicité, la clarté, la précision des doctrines de la première forment en quelque sorte des lignes droites ou légèrement ondulées, qui parlent directement à l'esprit comme les cadences de la musique et s'impriment dans le cerveau comme les idées rythmées en vers ; leur prompte assimilation rend l'instruction agréable et facile ; au contraire, la science allemande, diffusée dans un langage aussi confus que complexe, apparaît comme à travers les nuages, comme si elle enveloppait dans sa propre obscurité les causes de sa grandeur, et comme si nous devions trouver dans l'incompréhensibilité ou l'impénétrabilité la clef d'une magnificence, d'une supériorité plus apparentes que réelles.

Comparez deux chapitres dans chaque langue sur le même sujet, et tout de suite vous remarquerez avec quelle facilité se suivent les idées dans le chapitre français et quel grand effort il faut faire pour les suivre dans l'autre. La vivacité, la délicatesse, la spiritualité latines ne peuvent être éclipsées par la lourdeur et la nébulosité allemandes.

Le Pr Martinez Vargas n'a pas manqué de rendre, en passant, son hommage d'admiration à ces grands maîtres français qui ont nom : Trousseau, Jaccoud, Tillaux, Dieulafoy et autres, « remplacés à l'heure actuelle par de non moins savants maîtres. »

C'est dans leurs œuvres, si rayonnantes de clarté, que nous apprîmes, dit-il, avec délices, les vérités de la médecine qui sont, ainsi que la beauté et la bonté, d'autant plus belles et attrayantes, qu'elles sont transparentes et sans voiles.

A propos de l'allusion faite aux efforts réalisés pour la guerre, l'orateur dit qu'avant d'avoir été jusqu'au front de bataille, il suffisait de voir à Paris ce que la France et les nations alliées avaient improvisé, « et la sérénité sans jactance, la résignation sans défaillance, l'attitude spartiate avec lesquelles la France supportait ces années de sacrifices et d'angoisses » ; spectacle qui a provoqué non seulement l'admiration de l'Espagne mais celle du monde entier, et qui fait désirer à toutes les nations spectatrices du conflit notre victoire finale, « comme une juste récompense de ces grandes vertus. »

Après les applaudissements soulevés par cette profession de foi dénuée d'ambiguïté, l'orateur a poursuivi :

Pour le moment, cette guerre marque l'échec retentissant de la force et de la brutalité ; une préparation de près d'un demi-siècle, mûrie sans obstacles et à laquelle s'ajoutait l'effet de la surprise, n'a pas pu vaincre ceux qui furent pris au dépourvu, pleins de confiance et de générosité , ce fut peut-être providentiel, que la force brutale soit venue se fracasser contre les remparts pacifiques d'une civilisation ni égoïste, ni ambitieuse, et d'un droit évident ; si le cas contraire se fût produit, c'eût été l'annulation du pouvoir gigantesque de la raison et nous eussions rétrogadé aux temps passés d'une humanité primitive et sauvage.

Nous autres, Français et Espagnols, nous avons eu peu de relations ensemble, nous n'avons pas pu, par conséquent, unir nos efforts. J'ai tâché, dans la mesure de mes facultés, d'apporter à la France ma modeste collaboration personnelle dans les Congrès, dans les livres et les revues ; à l'avenir, cette collaboration sera chaque jour plus grande, plus décidée, ainsi que celle de mes compagnons d'excursion ; échangeons plus fréquemment nos idées, nos productions intellectuelles, et après elles viendront les échanges industriels et commerciaux, car les lumières de l'esprit illuminent les sentiers de la vie.

De même que le génie latin fut le principal promoteur du progrès, la race latine qu'unit notre mer Méditerranée et qui, depuis la Grèce et Rome, répandit à travers le monde les lois du Droit, les splendeurs de l'art et les vérités de la science, la race latine ne peut mourir, quel que soit le nombre des fusils, des canons, la quantité des explosifs et des asphyxiants qui l'assiègent.

Et notre éminent confrère a terminé, en levant son verre « pour la palme de la victoire, pour le salut de la France et pour une plus intime solidarité des Latins ».

Ce magnifique discours provoqua, comme bien l'on pense, un enthousiasme dont l'écho se répercutera au loin ; et nous ne pouvons que remercier chaleureusement le savant professeur Dr Martinez Vargas, pour avoir exprimé en un si magnifique langage les sentiments qui animent, quoi qu'en prétendent nos ennemis, la majorité du peuple espagnol, parmi lequel nous comptons tant de sympathies.

A. C.

La médecine historique et son utilité.

En offrant à l'Académie de Médecine notre plus récent ouvrage : *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, notre éminent maître et ami, le professeur POUCHET, a fait ressortir, en termes particulièrement heureux, l'importance du facteur médico-psychologique pour l'éclaircissement de certains faits de l'histoire. Emané d'une bouche aussi autorisée, un pareil jugement ne saurait passer inaperçu des historiens de profession, qui comprennent, d'ailleurs, de plus en plus, l'intérêt que présentent les méthodes de la nature de celles que nous poursuivons depuis bientôt trente ans, sans autre objectif que celui d'honorer la Vérité, abstraction faite de toute idée préconçue.

J'ai l'honneur, au nom de M. le D[r] Cabanès, de faire hommage à l'Académie (1) d'un volume formant la 4[e] série de ses *Légendes et Curiosités de l'Histoire*. Les chapitres constituant ce volume concernent la marquise de SÉVIGNÉ, PASCAL, le DUC DU MAINE, CHRISTINE DE SUÈDE, STRUENSÉE, JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DIDEROT.

Basés sur des pièces rigoureusement authentiques : consultations ou avis des célébrités médicales de l'époque, procès-verbaux d'autopsie, etc., les documents qui servent de canevas à ces études présentent un intérêt de tout premier ordre, en même temps qu'ils leur donnent un caractère de quasi-certitude permettant des déductions qui pourraient, sans cela, paraître quelquefois hasardées, parfois même fantaisistes, et qui ne sont, au contraire, que des conclusions établies sur des éléments scientifiques, fournis par l'application des données de la physiologie et de la psycho-pathologie à des questions présentant déjà, par elles-mêmes, un intérêt historique ou de curiosité.

Depuis quelques années, un certain nombre de chercheurs ont dirigé leur attention vers ces études, et M. Cabanès, qui s'y est plus particulièrement attaché, en a constitué une série d'ouvrages aussi intéressants au point de vue des sciences médicales, que passionnants au point de vue purement historique. Il est impossible, actuellement, de traiter ces questions au seul point de vue historique, ou même au simple titre de curiosité, sans se référer à ses travaux, qui permettent souvent d'expliquer des choses ou des actes paraissant, en dehors de la lumière apportée par ces considérations psycho-médicales, tout à fait incompréhensibles ou même contradictoires.

(1) Académie de médecine, séance du 13 novembre 1907.

Échos de la « Chronique »

Les médecins-ministres.

On emploie beaucoup, depuis quelque temps, le langage médical dans nos quotidiens, au point de vue métaphorique, s'entend ; de toutes parts on réclamait un chirurgien « pour vider l'abcès » qui menaçait d'empoisonner le moral de la nation. Et voici que le chirurgien tant espéré, porté sur le pavois de l'opinion, se présente en la personne du Dr G. Clemenceau, le nouveau Président du Conseil.

Ce n'est pas le lieu, ni le moment, de refaire le *curriculum* de notre éminent confrère; mais il ne nous sera pas interdit, sans pénétrer dans le domaine de la politique, d'accompagner de nos vœux l'ardent patriote qui assume, *à 76 ans*, une tâche dont de plus jeunes que lui n'auraient peut-être pas osé prendre la responsabilité.

Tous les bons Français font confiance à l'illustre homme d'Etat, qui donne un si bel exemple de vaillance et de dévouement à la chose publique, à une époque particulièrement critique.

La blessure de Tino.

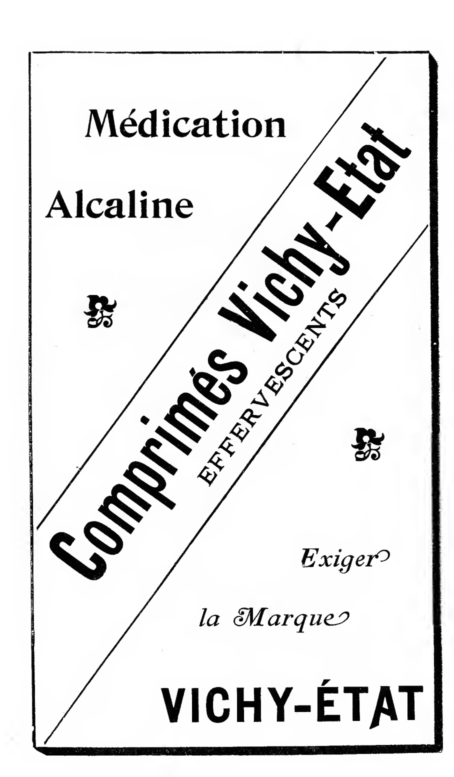
Il est, de temps à autre, question dans la presse d'une blessure de l'ex-roi de Grèce, Constantin, qui se rouvre ou se ferme, donnant des inquiétudes ou des espérances à l'un ou l'autre des camps intéressés.

On a dit, à certain moment, qu'il s'agissait d'une pleurésie, qui avait nécessité l'empyème. En ce cas, la maladie aurait un singulier processus. La vérité, d'après M. Edmond D. Bernard, serait tout autre, à s'en référer à un écho, que notre collaborateur a textuellement traduit à notre intention, d'un journal américain, le *San Francisco Examiner*, à la date du 6 juin 1915 ; il nous a paru qu'il n'y a plus d'indiscrétion à le publier aujourd'hui en France.

Télégramme venant de Paris, daté du 5 juin 1915 :

La maladie du roi Constantin, d'après une déclaration d'un diplomate neutre, provient d'une chaude discussion, en avril dernier, avec sa femme, la reine Sophie, sœur du Kaiser, et qui, malgré sa conversion à la religion orthodoxe grecque, reste dévouée à la conduite de son impérial frère et à la cause de l'Allemagne.

La reine Sophie, dont les fréquentes crises d'impétuosité sont bien connues, saisit un coupe-papier métallique finement pointu et, emportée


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

par sa colère, le plongea dans le côté de son mari. La lame perça la plèvre et écorcha le lobe inférieur du poumon du roi.

Le roi, après cet épisode, désira vigoureusement que la reine s'en retournât dans sa famille, puis ensuite donna des ordres formels pour que la vérité sur l'événement ne fût pas ébruitée.

Avec le demi-million de rentes que nous servons au peu intéressant couple, Tino pourra s'offrir, à nos frais, quelques consultations des Princes de la Science.

La rançon du progrès.

Quelle tristesse de penser que tout effort vers le mieux-être, tout progrès se paie par une rançon, dont nous connaissons de plus en plus le prix ! Après Catulle Mendès, mort en descendant sur la voie du chemin de fer, avant l'arrêt, dans l'obscurité de la nuit ; après le poète belge Verhaeren, qui, voulant monter dans le train déjà en marche, fut bousculé, glissa sous les roues du wagon et qu'on relevait horriblement broyé, voici le physiologiste Dastre qui, non loin de l'endroit où Curie trouva la mort, presque dans des circonstances analogues, est renversé par une automobile militaire, lancé dans l'espace comme un bolide !

N'est-ce pas Stendhal qui traçait, peu de jours avant sa mort, ces lignes que le destin devait rendre prophétiques : « Je trouve qu'il n'y a pas de ridicule à mourir dans la rue, *quand on ne le fait pas exprès.* » Or, ironie du sort, l'auteur de la *Chartreuse de Parme* et de *Rouge et Noir* mourait *dans la rue*, à quelques mois de là, d'une mort qu'il n'attendait certes pas, et qui n'a, hélas ! rien de ridicule.

Mérimée écrivait, à son sujet, que Stendhal avait eu la fin de César : *repentinam, inopinatamque*. Comme le faisait observer un chroniqueur contemporain, il eût dû ajouter, pour que cette comparaison ne réveillât pas le nom de Brutus, que son ami Beyle avait été foudroyé par une apoplexie.

L'Esprit de nos Pères.

Un homme aussi distingué par l'atticisme de son esprit que par les rares qualités de son cœur, feu M. de Feletz, se plaignait à un de ses amis d'avoir atteint l'âge de soixante ans : « Quoi ! lui répondit son ami, vous vous plaignez ! Soixante ans, eh ! c'est *le printemps de la vieillesse.* »

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les embusqués dans les hôpitaux, sous la Révolution.

Un fervent collectionneur d'autographes, M. Blaud, veut bien nous communiquer, pour la *Chronique*, le très curieux document ci-dessous, dont nos lecteurs apprécieront l'intérêt d'actualité rétrospective.

Zonnebeck le 25 Prairial deuxième année républicaine.

Le général en chef de l'armée du nord aux citoyens directeurs et officiers de santé des hôpitaux.

N° 10.

Recommandation de renvoyer les malades que la lâcheté éloigne des armées et d'entretenir la plus grande propreté dans les hôpitaux. (*Au crayon, sur l'autographe.*)

Une coupable insouciance ou timidité de la part des directeurs et officiers de santé retient dans les hôpitaux ou fait évacuer sur les derrières quantité de militaires, que la lâcheté seule éloigne des armées. Cet abus, aussi dangereux dans ses suites que coupable dans sa source, exige des mesures promptes et rigoureuses : voici celles que je suis déterminé à employer. Un homme de l'art, dont le patriotisme, les connaissances et la justice me sont parfaitement connus, va parcourir les hôpitaux, verra individuellement tous les militaires qui y sont, ordonnera sur-le-champ la sortie de ceux qui y auront été admis ou qui y seront retenus sans maladie ou blessure bien constatée, et m'en rendra compte. Je crois inutile de vous dire, citoyens, que j'appellerai la sévérité des Lois sur ceux d'entre vous qui auront donné lieu à quelque abus, ou qui l'auront souffert. Je vous engage donc à prendre à l'avance les mesures propres à vous mettre à l'abri, en faisant sortir sur-le-champ tous ceux qui sont en état de rejoindre leur corps.

Un autre objet sur lequel je dois appeler toute votre attention et votre sollicitude, citoyens, c'est la propreté et la salubrité des hôpitaux. Nous voici dans les grandes chaleurs ; vous devez redoubler de soins et de précautions à cet égard, non seulement pour la conservation de nos frères malades, mais encore pour nous garantir des contagions et maladies épidémiques qui désolent déjà quelques parties de l'Europe. L'inspecteur qui va faire la visite des hôpitaux sera également chargé de rendre compte de ceux où l'on aurait négligé quelque moyen de contribuer à leur propreté.

Salut et fraternité. *Signé* : Pichegru.

Pour copie conforme, l'adjudant général : Donzelot.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Les superstitions et la guerre (XXIV, 328). — Les aviateurs ne montent jamais leur appareil sans emporter avec eux un fétiche porte-bonheur : tantôt c'est une poupée, ou un oiseau empaillé, ou tout autre objet. D'autres le décorent d'une cigogne, d'un sphinx, d'un scarabée, d'une hirondelle, d'une alouette, d'un hibou, d'une tête de mort posée sur deux tibias en croix, etc. D'autres encore y dessinent l'image de la femme aimée, ou le baptisent d'un nom cher à leur cœur.

Du temps du second Empire, où les guerres succédaient aux guerres, les conscrits étaient fort superstitieux, et à C..., ma ville natale, ceux qui voulaient s'assurer un bon numéro (on tirait au sort à cette époque), allaient consulter un vieux et malin sorcier, dont la réputation s'étendait à dix lieues à la ronde.

La consultation coûtait un écu (trois francs) et devait précéder d'une semaine la date fixée pour cette opération.

Le devin invitait le futur soldat à inscrire son nom sur une petite boîte, ficelée et cachetée au préalable avec le plus grand soin. La veille du tirage au sort, la petite boîte était ouverte avec précaution et mystère, en présence de l'intéressé et d'un membre de sa famille.

Elle contenait une araignée noire (*horresco referens!!*). Si la bestiole demeurait *en vie*, le jeune homme avait plein espoir de réussir ; si, au contraire, elle était *morte*, il avait beaucoup de chance d'être déclaré : *Bon pour le service*. A moins qu'au jour de la revision, il ne se produisît une influence favorable, que, bien entendu, le sorcier s'attribuait en tout bien tout honneur.

Manuel Marquez, *pharmacien à Clichy*.

Les récupérés de la médecine aux armées (XXIV, 342). — Pour ajouter une pierre à l'édifice de l'article du 1er novembre, n° 11, sur « les récupérés de la médecine aux armées », je puis vous citer un médecin d'une formation d'artillerie lourde, prêtre au civil : il était, en mars 1917, attaché au 120e A. L. D'autre part, René Quinton, qui se rattache à la médecine par ses travaux sur l'eau de mer et dont le sérum marin est fort employé, est commandant d'artillerie.

Moi-même, ayant autrefois poussé mes études médicales jusqu'à seize inscriptions et trois doctorats, j'ai pris part, comme médecin auxiliaire dans l'infanterie, à la défense du Mort-Homme, en mars 1916, et, depuis, dans ma compagnie divisionnaire du génie, assisté aux combats dans la Somme, devant Saint-Quentin. Je suis encore en bonne place pour le moment, ce qui m'a valu le galon d'aide-major de 2e classe et un bout de ruban rouge et vert.

Votre vieil abonné : G. Guillaume,

Médecin aide-major de 2e classe, chef de service Cie Génie 13/51.

Le mangeur de sublimé (XXIV, 341). — Dans la *Chronique* du 1er novembre dernier, vous avez publié *Le mangeur de sublimé*, très curieux extrait, fait par le Dr Durodié, du *Mémorial bordelais*, et daté du 19 janvier 1816.

Permettez-moi de vous donner sur ce fait-divers quelques petits renseignements complémentaires, qui, sans éclairer le fait au point de vue médical, accentueront par contre sa valeur anecdotique.

C'est le 15 décembre 1810, que *The Sun* de Londres a publié, le premier, le texte dont le journal bordelais a donné une variante, car il ne saurait y avoir là une traduction intégrale, comme vous pourrez en juger par celle que je donne ici et qui fut faite directement sur le texte anglais, *pour l'Empereur Napoléon*, par le traducteur de son cabinet :

Londres, 15 décembre (1810). Il existe aujourd'hui à Constantinople un homme fort extraordinaire, connu généralement sous le nom de *Soliman le mangeur de sublimé*. Il est âgé de 106 ans et a vu se succéder les sultans Achmet III, Osman, Mahmoud, Mustapha III, Abdulhamet, Sélim III et le souverain régnant. Cet homme, dans sa jeunesse, s'habitua, comme le font les Turcs, à avaler de l'opium, mais étant parvenu graduellement à en prendre de fortes quantités sans en ressentir l'effet, il se mit à l'usage du sublimé, et depuis trente ans environ il le prend à la dose d'un drachme ou 60 grains par jour. Il allait quelquefois dans la pharmacie d'un juif Turc et demandait un drachme de sublimé, le mêlait dans un verre d'eau fraîche qu'il avalait sur-le-champ. La première fois que cette visite eut lieu, l'apothicaire mourait de frayeur qu'on ne l'accusât d'avoir empoisonné un Turc, mais son étonnement fut extrême, quand il vit, le lendemain, paraître le même homme qui venait demander une autre dose de la même drogue. Lord Elgin, Mr Smith et plusieurs gentlemen qui sont aujourd'hui en Angleterre ont vu cet homme singulier et lui ont entendu dire que la sensation qu'il éprouve, après avoir bu ce poison connu pour être extrêmement actif, était la plus délicieuse jouissance qu'il ait jamais sentie. Telle est la force de l'habitude. On croit généralement que depuis Mithridate, personne n'avait fait usage constant d'une substance de cette espèce. (*Archives Nationales*, A FIV 1569.)

Ce n'est pas tout à fait pour simplement satisfaire la curiosité de Napoléon qui, en cette belle année 1810, aimait à se distraire en lisant dans les bulletins de Foucher puis de Rovigo, les faits divers de son Empire, les on-dit et les potins de la cour et de la ville, et aussi les histoires plus ou moins morales de certains de ses courtisans ; il y avait plus. Il courait en France, en Angleterre surtout, parmi les ennemis et les adversaires de l'Empereur, une légende qui voulait que, dans la crainte d'être empoisonné, Napoléon se fût lui-même lentement intoxiqué pour annihiler les poisons qui pourraient lui être criminellement administrés. Les badauds de Londres, de Paris et de Bordeaux, ville très royaliste, devaient deviner l'allusion et maugréer contre l'Ógre de Corse, qui s'ingéniait non seulement à imiter Charlemagne mais encore le fameux Mithridate.

Voilà le nouvel intérêt que présente l'anecdote de *The Sun* et que je crois bien avoir signalé il y a quinze ou seize ans.

L. Grasilier.

Cirurgien et Chirurgien (XXIV, 315). — En réponse à la question posée par le Dr Morisset, dans le numéro du 1er octobre de la *Chronique médicale*, j'ajouterai, pour élucider la situation, qu'il n'y a aucune différence dans les deux expressions de *cirurgien et de chirurgien* ; c'est l'équivalence même, et l'exercice de la profession, à la ville ou à la campagne, n'entre pas en jeu dans l'affaire.

Dans les siècles passés, on n'était pas, comme de nos jours, esclave de l'orthographe, et souvent les scribes écrivaient les mots ou les noms comme ils les prononçaient, d'où des appellations multiples suivant les pays et des différences d'écriture de noms pour une même famille. Il faut dire aussi que les notaires et tabellions de la campagne détenaient le record pour écorcher l'orthographe.

On trouve dans le *Dictionnaire de l'ancien langage français*, par Lacurne de Sainte-Palaye, l'explication du mot *cirurgien* ou *chirurgien*. Ce mot, qui subsiste sous cette orthographe, s'écrivait autrefois plus ordinairement *cirurgien*. Les médecins, du temps de Pasquier, prétendaient qu'à son origine ce terme ne signifiait que manœuvre ou ouvrage des mains : de sorte qu'il paraît que, dans le principe, les barbiers, sous la surveillance des chirurgiens, se livraient au pansement des plaies ; mais on les distinguait cependant les uns des autres, et leurs rôles n'étaient point confondus. On lit, dans l'histoire du chevalier Bayard, « que le chirurgien qui avoit longtemps pansé sa playe montra au barbier de Bayard comment il pansoit le malade et luy donna ensuite un onguent pour faire un emplastre qu'il falloit appliquer tous les jours sur sa playe ». Les barbiers ayant voulu prendre le titre de chirurgien-barbier, « la cour, par arrêt du 25 avril 1625, leur deffendit de le faire, mais qu'ils se nommassent barbiers-chirurgiens, suyvant l'arrêt de 1603 ».

Sirurgier voulait dire aussi panser. « Jehannot Musnier se fit sirurgier et appareiller par aucuns barbiers. »

On lit encore dans le *Livre des métiers* (p. 419) : « Pour ce qui puet advenir que quand murtrier ou larron sont bleciez, ou blecent autruy, viennent céléement aux cyrurgiens de Paris et se font guérir céléement ».

Voici les variantes usitées jadis, dans les diverses régions de la France, pour le mot de chirurgien, et où l'on disait aussi *sirurgie* pour chirurgie : Chirurgien ; cirurgien ; ciurgien ; cyrurgien ; syrurgien ; sérurgien ; serorgien ; surgien ; serrourge. (*Chronique de Saint-Denis*).

Dr Durodié (*Bordeaux*).

Chronique Bibliographique

Paul d'Estrée. — *Le maréchal de Richelieu* (1696-1788), d'après les Mémoires contemporains et des Documents inédits. Paris, Emile Paul, 1917.

Ah ! le joli sujet, le joli *mauvais sujet* que notre sympathique collaborateur Paul d'Estrée a choisi dans l'histoire anecdotique du siècle entre tous frivole, pour nous en conter les fredaines et aussi les belles actions !

Déjà J. Janin, dans ce style prestigieux qui porte sa marque, nous en avait tracé la silhouette :

> Il fut le plus hardi dans les plus braves, il fut à la mode et galant ; il eut tous les genres de succès, même les succès de bel esprit... On l'aimait pour toutes ses jactances ; on approuvait toutes ses vanités. Il vint au monde honoré de ce grand nom du cardinal de Richelieu, qui avait été le maître absolu de la France, et l'avait conduit d'une main ferme à ses brillantes destinées. Il naquit sous le règne du vieux Louis XIV. Enfant, il put assister aux derniers éclats de ce soleil couchant.

Plus tard, sous la minorité de Louis XV, « il fit le métier de braconnier dans les amours, dans le luxe et dans les folies du régent. »

Mais nous ne saurions aujourd'hui nous contenter d'une esquisse, fût-elle signée Janin. Nos méthodes historiques nous ont rendus plus exigeants, nous ont habitués à une autre discipline. Et M. Paul d'Estrée le sait mieux que quiconque, lui dont l'érudition ne nous fait grâce d'aucun papier d'archives, d'aucun document propre à parfaire la physionomie de son modèle.

La biographie de ce bourreau des cœurs, de ce don Juan insatiable que fut le maréchal-duc, c'est l'histoire de tout notre dix-huitième siècle, dans ses coulisses, dans ses alcôves ! Richelieu est l'ami de Voltaire, avec lequel il fait une saison à Forges-les-Eaux, si déchue de son antique splendeur ; mais il entretient de moins bons rapports avec Chirac, le médecin du Roi, qui vertement le rabroue pour lui vouloir donner des conseils sur son art. La Peyronie, Chicoyneau et autres archiâtres le tiennent à l'écart et se passent de ses avis, tout grand-maître de l'étiquette qu'il soit, lorsqu'il s'agit de donner une maîtresse au jeune Louis XV, « menacé de jaunisse, et du fait même de sa continence ! »

Comment ne se serait-il pas moqué des prescriptions des médicastres, le jeune écervelé à qui tout réussissait, à qui toutes les femmes souriaient ? On le met à la Bastille : il y est visité par les plus belles, les plus honnestes dames de la Cour. En prison, il contracte la variole : quelques nombreuses qu'en soient les marques, elles ne le défigurent point. Reçoit-il, par contre, une blessure héroïque, il en conserve les traces jusqu'à la fin de ses jours. Les gazetiers

content bien que Vénus le maltraita quelque peu, mais la duchesse de Modène, une de ses victimes, apporta le mal à son époux, et... tout finit par des chansons !

On a dit de Richelieu qu'il fut tout ensemble un héros et un fanfaron de vice et de vertu ; à condition qu'on le vît, il était capable de tout, même d'une bonne action. Tel il nous apparaît dans la très intéressante monographie que lui a consacrée le dernier en date de ses biographes ; tel nous le retrouverons quelque jour si, comme nous l'espérons, nous avons le loisir de compléter de quelques touches le charmant portrait que vient de nous donner, avec sa maîtrise coutumière, M. Paul d'Estrée. A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Louis Fiaux. — *L'Armée et la Police des mœurs :* Biologie sexuelle du soldat ; essai moral et statistique. Paris, Félix Alcan, 1917.

Docteur Cabanès. — *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, 4e série. Paris, Albin Michel, 1917.

Paul d'Estrée. — *Le Maréchal de Richelieu* (1696-1788), d'après les mémoires contemporains et des documents inédits. Paris, Emile-Paul frères, 1917.

G. Jeanneney. — *Le « pied des tranchées » ; conduite à tenir au point de vue militaire*. Extrait du *Journal de Médecine de Bordeaux*, juin 1917.

George Sand et l'art du portrait-charge, par M. Ulric Richard-Desaix. Paris, H. Floury, 1917.

Le Plan biologique : tome I, l'*Intériorisation*, par le Dr Hélan Jaworski et René d'Abadie. A. Maloine et fils, éditeurs. Paris, 1917.

Annals of medical history ; Francis Packard, éditior (Philadelphie) ; publié par Paul Hoeber, 67-69, East 59th street, New-York City ; 6 l. st.

Une école de rééducation professionnelle des grands blessés de la guerre : *Tourvielle*, par Gustave Hirschfeld, bibliothécaire au Sénat, directeur de l'école ; précédé de considérations sur l'organisation d'une école de blessés, par le Dr M. Carle, aide-major de 1re classe, ancien médecin-chef des écoles professionnelles de blessés de la Ville de Lyon ; préface par Ed. Herriot ; Paris, Berger-Levrault ; Lyon, A. Rey, 1917.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

TABLE DES MATIÈRES (1917)

TABLE DES GRAVURES